RB 25 1049

Presented to the

LIBRARIES *of the*

UNIVERSITY OF TORONTO

by

Ontario Legislative
Library

C=0

AU CANADA

ET

AUX MONTAGNES ROCHEUSES

DU MÊME AUTEUR

Les Soirées de la rue Saint-Lazare. — Entretiens sur les lois économiques et défense de la propriété. 1 volume grand in-18, 1849. Paris, GUILLAUMIN et Cie 3 50

Cours d'économie politique, fait au Musée royal de l'Industrie belge. 2e édition, 2 vol. in-8, 1863. Bruxelles, A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie ; Paris, GUILLAUMIN et Cie ..... 12 »

Questions d'économie politique et de droit public. 2 vol. in-8. *Mêmes éditeurs* ..... 10 »

Les Clubs rouges pendant le Siège de Paris, 1871. 1 vol. gr. in-18. Paris, GARNIER FRÈRES 3 50

Le Mouvement socialiste et les réunions publiques avant la Révolution du 4 septembre 1870, suivi de la Pacification des rapports du capital et du travail, 1872. 1 volume grand in-18. GARNIER FRÈRES 3 50

Lettres sur les États-Unis et le Canada, adressées au *Journal des Débats*, à l'occasion de l'Exposition universelle de Philadelphie, 1876. 1 vol. grand in-18. HACHETTE ET Cie 3 50

Lettres sur la Russie. 2e édition. 1 volume grand in-18, 1877. E. DENTU 3 50

La Rue des Nations, visites aux sections étrangères de l'Exposition universelle de 1878. 1 vol. grand in-18. MAURICE DREYFOUS. 3 »

L'Irlande, le Canada, Jersey. Lettres adressées au *Journal des Débats*, 1 vol. grand in-18. E. DENTU 3 50

L'Évolution économique du XIXe siècle. Théorie du progrès, 1880. 1 vol. in-8. C. REINWALD ..... 6 »

L'Évolution politique et la Révolution. 1884, 1 volume in-8. C. REINWALD 7 50

43981

AU CANADA

ET

AUX MONTAGNES ROCHEUSES

EN RUSSIE — EN CORSE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS

Can Jo
M

LETTRES

Adressées au *JOURNAL DES DÉBATS*

PAR

M. G. DE MOLINARI

Correspondant de l'Institut, Rédacteur en chef du *Journal des Économistes*
Rédacteur du *Journal des Débats*

LEGISLATIVE LIBRARY
DEPARTMENT

PARIS
C. REINWALD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15
1886

Tous droits réservés.

AVANT-PROPOS

Une réaction s'est visiblement opérée dans les esprits contre la politique dite coloniale. On s'est aperçu, un peu tard, que la fondation des colonies est une opération difficile, coûteuse et aléatoire, et l'on s'est demandé s'il était juste et raisonnable d'imposer aux contribuables l'obligation d'en supporter les frais. Mais est-ce à dire qu'une nation comme la France doive se cantonner chez elle? Parce que l'expérience nous a dégoûtés de la colonisation officielle, devons-nous renoncer à faire de la colonisation libre? Nous ne restons, hélas! que trop confinés dans nos frontières. Tandis que les Anglais, les Irlandais, les Allemands, les Suédois, les Norvégiens, les Italiens, s'établissent en nombre croissant dans les deux Amériques et en Australie, tandis que les Russes vont coloniser la Sibérie et l'Asie centrale, nous ne prenons qu'une part insignifiante à ce mouvement naturel et

nécessaire d'expansion des peuples civilisés. Qu'en résulte-t-il? C'est que notre population, réduite à son débouché intérieur, a presque cessé de s'accroître, et que notre race, après avoir perdu la prépondérance incontestée qu'elle avait acquise au XVIIe siècle, se trouve refoulée peu à peu parmi les comparses de la civilisation, pendant que les Anglais, les Allemands et les Slaves envahissent le devant de la scène. Voyez, par exemple, ce qui se passe dans ce vaste continent de l'Amérique du Nord où la France balançait, il y a un siècle et demi, la puissance de l'Angleterre, où l'on parlait notre langue des rives du Saint-Laurent et du Mississipi aux bords du golfe du Mexique. C'est la race anglo-saxonne qui l'occupe aujourd'hui presque tout entier, c'est l'anglais qui est devenu la langue du monde américain.

Cependant tout n'est pas perdu de ce côté. Nous pourrions encore retrouver dans l'Amérique du Nord une partie de la place que nous y avaient faite nos voyageurs, nos « aventuriers » et nos colons. Il nous suffirait de le vouloir.

Au nord de l'Union Américaine s'étend, sur une superficie de 9 millions de kilomètres carrés, presque l'étendue de l'Europe, un jeune État, le Dominion du Canada, dont la population est pour

un bon tiers composée de Français. Cette population ne dépasse pas encore 5 millions d'individus, mais elle double en quinze ou vingt ans, et, dans un siècle, elle atteindra certainement le chiffre de la population actuelle de l'Union, 50 ou 60 millions, sinon davantage. La place et les ressources naturelles ne lui manquent pas. Elle possède notamment une région de terre noire qui a trois fois l'étendue de la France et qui deviendra le plus magnifique domaine agricole du globe. Ces immenses territoires sont actuellement le théâtre d'une compétition de plus en plus serrée entre les deux grandes races qui les occupent, mais la lutte n'est pas égale entre elles. Les Canadiens anglais reçoivent continuellement des renforts d'hommes et de capitaux de leur mère patrie. Les Canadiens français sont abandonnés à eux-mêmes. L'issue d'une lutte engagée dans ces conditions d'inégalité est malheureusement facile à prévoir. L'élément anglais finira, à la longue, sinon par absorber l'élément français, du moins par le dominer. Déjà la presque totalité des entreprises industrielles et commerciales est entre des mains anglaises, et, dans le grand Nord-Ouest que le chemin de fer du Pacifique vient d'ouvrir à la colonisation, c'est la race anglo-saxonne, à laquelle s'assimilent les

émigrants irlandais, allemands, suédois, norvégiens, islandais, qui tient la première place. La spoliation des métis français et le supplice ignominieux de leur chef, Louis Riel, ont tout récemment encore contribué à assurer sa prépondérance, et l'on s'explique ainsi la fureur sauvage avec laquelle les Anglo-Canadiens, appartenant même aux plus hautes classes, ont exigé l'exécution d'un homme notoirement atteint de folie.

Si les Canadiens français continuent à être réduits à leurs propres forces, la race anglo-saxonne deviendra inévitablement maîtresse du Dominion du Canada, et la province de Québec ne sera plus qu'une Louisiane du Nord. Les Canadiens français ont le sentiment profond de cette situation. Ils comprennent admirablement que la lutte qu'ils soutiennent avec tant d'énergie contre l'élément anglais ne peut leur offrir des chances sérieuses de succès qu'à une condition : c'est que la France leur envoie les mêmes renforts que l'Angleterre ne cesse de fournir à leurs rivaux. De là, l'accueil fraternel que reçoivent chez eux les « Français de France », et l'explosion d'enthousiasme patriotique qui a salué la venue de la « Délégation française » dont nous racontons plus loin l'odyssée.

Des colons et des capitaux français, voilà ce que demandent ces enfants de la France qui défendent pied à pied, sur le continent américain, le sol conquis par leurs ancêtres. Leur appel sera-t-il entendu? La France consentira-t-elle à leur prêter un concours efficace, ou laissera-t-elle ce vaste continent, où elle tenait naguère une si grande place, devenir le patrimoine exclusif des races anglo-saxonne et germanique? Nous l'ignorons. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'au moment où nous sommes, il dépend encore d'elle d'y reconquérir pacifiquement le terrain que la fortune contraire lui a enlevé, il y a un siècle. Si en France, en Belgique, dans la Suisse française, l'opinion publique venait à se convaincre que les destinées de notre race, sa grandeur ou sa décadence future, dépendent peut-être de l'issue de la lutte engagée aujourd'hui dans ces régions lointaines du Nouveau-Monde; si, sous l'impulsion énergique de l'opinion, un vaste courant d'hommes et de capitaux s'établissait entre les pays de langue française et le Canada, nous ne désespérerions pas de la victoire, et qui sait si les Anglo-Canadiens eux-mêmes ne gagneraient pas à subir le contact et la concurrence d'une autre race et d'une autre culture? En tout cas, cette concur-

rence pacifique de deux races, diversement douées, ne tournerait-elle pas au profit de la civilisation générale?

Telles sont les impressions que nous avons rapportées, il y aura bientôt dix ans, de notre premier voyage au Canada, et qui nous y ont ramené, il y a cinq ans, en vue de concourir à l'établissement d'un crédit foncier franco-canadien, et, cette année, pour participer à l'inauguration d'une ligne directe de navigation entre la France et le Canada. Nous nous trouverions amplement récompensé de nos fatigues et de nos peines si nous parvenions à les faire partager à nos lecteurs et à contribuer à l'avènement d'une politique coloniale franco-canadienne.

A ces notes sur le Canada et les montagnes Rocheuses, nous avons joint les récits de nos dernières promenades de vacances en Russie, en Corse et à l'Exposition universelle d'Anvers. Notes et récits ont paru dans le *Journal des Débats*. Nous espérons que les lecteurs du livre ne leur seront pas moins cléments que ne l'ont été ceux du journal.

I

AU CANADA

ET

AUX MONTAGNES ROCHEUSES

I

Le train de plaisir du Damara. — D'Halifax à Ottawa. — Les manifestations en l'honneur de la France.

Montréal, le 30 août 1885.

La Compagnie de navigation d'Halifax a eu l'idée ingénieuse d'inaugurer son service direct entre la France et le Canada en organisant un train de plaisir transatlantique. Elle a fait appel aux touristes et aux hommes d'affaires et elle a invité gracieusement la presse. Quoique cet appel et cette invitation eussent été un peu trop improvisés à l'américaine, ils ont été entendus. Le 3 août, nous nous trouvions réunis au nombre d'environ soixante passagers et passagères, sur le pont du *Damara*, les uns simples curieux, attirés par les paysages grandioses du Saint-Laurent et du Niagara; les autres, hommes d'affaires, propriétaires, négociants, délégués par des chambres de commerce et des chambres syndicales pour étudier les ressources du Canada et aviser aux moyens de développer les relations de la France avec son ancienne colonie. Quelques journalistes parisiens, un jeune artiste hollandais, un prêtre

canadien, le curé Labelle, que j'ai déjà eu l'occasion de présenter à mes lecteurs (1) et avec qui nous ferons bientôt plus ample connaissance, complétaient l'expédition. Le *Damara* est un solide navire de 2,500 tonneaux, sorti depuis quelques mois des chantiers de la Clyde, qui tient parfaitement la mer, et auquel on ne peut reprocher que de la tenir trop longtemps, car il ne file guère que 10 nœuds à l'heure; mais le *Damara* est arrivé l'avant-veille seulement au Havre, et il n'a pas fini de débarquer les nombreuses boites de *lobsters* (homards) qui remplissent son entrepont. C'est un premier contretemps. Il faut renoncer un lunch officiel auquel avaient été invitées les autorités du Havre, et se caser à la hâte au milieu du tohu-bohu d'un embarquement précipité. Les grosses malles sont projetées dans la cale avec des craquements de funeste augure. Les passagers surchargés de petits bagages se mettent à la recherche de leurs cabines. Par suite d'un malentendu, les meilleures ont été réservées à des passagers venus d'Angleterre. On est obligé de se rabattre sur les autres, et voici qu'on découvre qu'il n'y en a pas assez. On serait à l'aise à trente, et on est soixante! Enfin on réussit à se caser en se serrant un peu, et le 4, à deux heures du matin, le *Damara* part. Il est parti, mais ce n'est que le commencement des petites misères de notre train de plaisir. L'équipage est composé mi-partie de Fran-

(1) Voir *l'Irlande, le Canada, Jersey*. 1 vol. 1881. E. Dentu.

çais qui ne savent pas l'anglais, et d'Anglais qui ne savent pas le français, et le galant capitaine Mac Mullen lui-même, — un Irlandais, — ne possède pas un traître mot de notre belle langue. Il y a encore un *steward*, un Anglais pur sang, celui-là, qui affiche un dédain britannique pour les *frenchmen* et se refuse absolument à les servir. Cet horrible *steward* devient la bête noire des passagers, et quelques-uns lui manifestent leurs sentiments par des gestes trop vifs. Le *steward* excipe de sa qualité d'officier et menace de les faire arrêter à Halifax et traduire devant une Cour de l'Amirauté. Cette perspective assombrit un moment les physionomies. Heureusement, le *Damara* possède un cuisinier français, qui est un artiste, et les provisions abondent dans la cambuse, car la Compagnie a bien fait les choses. Les menus sont plantureux et les vins de bon choix. La plupart de nos compagnons de voyage sont jeunes, pleins d'entrain et de gaieté; nos compagnes sont charmantes. Un poète du bord improvise une cantate, dont notre jeune violoniste hollandais, M. Haakman, compose la musique, et l'on chante en chœur :

Nous voguons sur le *Damara,*
En joyeuse compagnie,
Pour visiter le Canada,
Vieux souvenir de la patrie.

A la vérité, le mal de mer improvise bientôt d'autres cantates; le vent s'est déchaîné au sortir de la Manche, l'Océan moutonne, le roulis et le tan-

gage combinent leurs ondulations perfides; le *Damara* chargé de voilure, penche effroyablement du côté gauche, le pont du navire forme un angle de 45 degrés avec la surface de l'Océan; des passagers peu familiers avec les choses de la mer supplient le capitaine de faire carguer les voiles; le capitaine, sans pitié, refuse, et voici que le vent souffle en tempête. Au dîner, les verres s'entrechoquent, les bouteilles se renversent, les plats volent d'un bout à l'autre de la table; la nuit, on entend des craquements sinistres. Serait-ce la fin de notre train de plaisir? Non! grâce au ciel, nous venons de traverser la queue de l'ouragan qui a été annoncé le jour même de notre départ par le *New-York Herald*, et nous voici au bout. Le calme succède au fracas des grandes vagues noires frangées d'écume; l'Océan redevient sage, il passe du noir ou du gris plombé au vert et au bleu, sa surface est unie comme celle d'un lac, la lune y déroule un large ruban moiré d'argent, et le sillage du navire fait éclater des lueurs phosphorescentes. On oublie les colères de l'ouragan et les menaces du *steward*, les jeunes gens et les dames jouent au « chat perché », les hommes sérieux constituent un bureau, dont on me fait l'honneur de me nommer président, — vous verrez que ce ne devait pas être une sinécure, — le temps s'écoule rapidement, nous voici sur le banc de Terre-Neuve; on jette la sonde, elle donne 104 mètres de profondeur; des troupeaux de marsouins font escorte au navire, — le marsouin

est l'ami du marin et surtout des débris de sa cuisine ; — un peu plus loin on aperçoit des jets d'eau et on croit apercevoir le dos d'une baleine ; on distingue le feu du cap Race, au sud de Terre-Neuve ; puis la brume, une brume lourde et épaisse, enveloppe le navire ; on ne voit plus rien, mais on entend jour et nuit le sifflet enroué de la sirène, qui avertit les passants de se garer. Les passants sont parfois nombreux sur cette grande route de l'Océan et nous en croisons deux à quelques encâblures. Enfin, nous découvrons la côte de la Nouvelle-Écosse, et nous sommes en vue d'Halifax. Notre traversée a duré onze jours et quelques heures. La distance entre le Havre et Halifax n'est que de 2,527 milles (le mille marin équivaut à 1,852 mètres), tandis qu'on compte 3,200 milles du Havre à New-York. Avec un bateau filant 17 nœuds à l'heure comme la *Normandie*, on pourrait faire la traversée en six jours. Pour les communications avec les États de l'Ouest et le Canada, Halifax finira certainement par supplanter New-York.

En attendant, cette capitale de la Nouvelle-Écosse est une ville modeste de 30,000 habitants, pour la plupart d'origine anglaise, irlandaise ou écossaise. Elle est bâtie entièrement en bois, à la mode américaine, c'est-à-dire en damier, sur le flanc passablement escarpé d'une colline dont le sommet est occupé par une citadelle, la plus forte de l'Amérique du Nord. L'Angleterre y entretient une garnison d'un millier d'hommes, les seuls habits rouges

qui se voient aujourd'hui dans le Canada. C'est que le port d'Halifax est un des plus vastes et des plus sûrs du monde. Les plus grands navires peuvent entrer dans la profonde échancrure qui forme la *Chebucto bay* et qui me rappelait celle de Sébastopol. Au point de vue militaire, Halifax est donc un poste important. Sous le rapport commercial, sa valeur est moindre. On y exporte principalement du poisson pour les Indes occidentales, où la morue est la base de la nourriture des nègres. Mais la crise sucrière a diminué les ressources des consommateurs de morue, ils achètent moins ; les pêcheurs, à leur tour, sont obligés de restreindre leurs achats ; voilà comment une crise en engendre d'autres et pourquoi ce magnifique port d'Halifax est presque désert. Un majestueux cuirassé, le *Northampton*, qu'on nous autorise gracieusement à visiter, y attire les regards ; mais les cuirassés n'ont point la vertu de remédier aux crises. Au contraire ! Notre « délégation » a été accueillie de la façon la plus aimable par le maire, M. James Mac Intosh, et les membres de la chambre de commerce, et nous avons trouvé, au débarquement, deux délégués du gouvernement de la province de Québec, MM. Tarte et Faucher de Saint-Maurice, l'un et l'autre écrivains distingués, qui ont été chargés de nous souhaiter la bienvenue. Cependant nous voudrions bien nous en aller. Par malheur, nous sommes arrivés un samedi, et la circulation des chemins de fer est suspendue le dimanche comme tout le reste. Il nous faut donc passer le dimanche à

Halifax. Que faire? Quelques-uns de nos compagnons louent une barque. D'autres se contentent de se promener le long de la baie, où les habitants font baigner leurs chiens, — seule distraction qui leur soit permise le dimanche, — distraction hygiénique, mais mélancolique.

On n'est guère accoutumé à voir des Français à Halifax. Les habitants nous examinent avec curiosité, et les reporters décrivent les costumes et les mœurs des *french delegates :* « Ces Fran-« çais, dit notamment le reporter du *Morning* « *Herald*, sont polis et prodigues de gestes; ils « ont le cou orné d'un faux col élégant; ils aiment « le café, le cognac et l'absinthe. Quelques-uns « d'entre eux parlent une espèce d'anglais (*pigeon* « *english*), mais la plupart d'entre eux sont con-« finés à leur langue maternelle. Les efforts des « dames pour se faire comprendre sont particulière-« ment amusants. Quelques-uns de ces visiteurs « exotiques sont allés à l'église et nous ont donné « une idée des modes parisiennes. Les femmes fran-« çaises sont vêtues de soie noire et portent géné-« ralement des chapeaux de paille, ornés de plumes « d'autruche. L'habillement des hommes ressemble « à celui des *gentlemen* anglais, quoique à certains « égards il approche de celui des Yankees, tel qu'il « est représenté par *Puck*. » Bref, cette tribu de Parisiens débarquée à l'improviste dans la Nouvelle-Écosse y provoque une sensation analogue à celle que produisent les Congolais à l'Exposition univer-

selle d'Anvers. Voilà qui est bien fait pour modérer notre amour-propre !

A Halifax, notre délégation se partage en deux groupes. Les uns partent directement pour Québec par l'Intercolonial railway ; les autres se rembarquent sur le *Damara* pour remonter le Saint-Laurent. Par l'Intercolonial, c'est un trajet de vingt-cinq heures ; par le *Damara*, c'est une affaire de trois jours. Je donne la préférence au *Damara*, séduit par le vague espoir de visiter le Saguenay, une des merveilles pittoresques de l'Amérique du Nord, et j'ai la satisfaction d'être suivi par les chapeaux de paille ornés de plumes d'autruche de la délégation. Nous partons le soir ; la mer est à peine ridée par une légère brise, le ciel est tout rempli d'étoiles et la pleine lune éclate en paillettes dorées sur la surface paisible de l'Océan ; des barques de pêcheurs et plus loin un trois-mâts sous voiles glissent autour de nous comme des ombres. Décidément nous préférons le pont du *Damara* aux *sleeping cars* de l'Intercolonial. Le matin nous traversons le détroit de Canso qui sépare la Nouvelle-Écosse de l'île du Cap-Breton. Ce détroit, dont la largeur ne dépasse pas quelques kilomètres, est bordé de bois et de prairies avec quelques maisons blanches éparses çà et là. Nous entrons dans le golfe Saint-Laurent, et le lendemain nous apercevons les côtes de la Gaspésie, peuplée d'Acadiens français. La Gaspésie nous rappelle la Suisse, moins les grands sommets couverts de neige : au delà des falaises s'étagent

deux, trois et jusqu'à quatre rangées de collines couvertes de forêts ; sur la côte, à l'embouchure des rivières, de jolies maisonnettes de bûcherons et de pêcheurs dominées par le clocher blanc d'une église en bois. Dans le lointain, apparaissent les monts Sainte-Anne, dont le plus haut sommet s'élève à 1,200 mètres, et, en sens opposé, se dessine la côte déserte de l'île d'Anticosti, à l'embouchure du Saint-Laurent. Nous entrons enfin dans l'énorme fleuve, dont nous ne voyons d'abord qu'une rive; les côtes, abaissées et élargies, nous montrent des champs cultivés; les villages se rapprochent; voici une ville, Rimouski, voici Tadouzac, un Trouville canadien, et l'embouchure du Saguenay. Cet affluent du Saint-Laurent a bien cinq ou six fois la largeur de la Seine. Ce serait un fleuve respectable, s'il avait la bonne fortune de se jeter dans l'Océan. Ses rives, formées de hautes collines rocheuses et désertes, ont un aspect sauvage, et on nous assure que, plus loin, elles se dressent à pic, à une hauteur vertigineuse. Mais nous sommes obligés d'en croire sur parole notre *Appleton's general guide*. (Il n'existe pas encore de guide français au Canada.) Il se fait tard et notre pilote n'a été engagé que pour la traversée du Saint-Laurent. Nous virons de bord, au grand désespoir de nos passagères, et nous regagnons, l'oreille basse, nos cabines. Le lendemain matin nous apercevons le cap Diamant et la majestueuse citadelle qui le couronne, l'imposant édifice de l'Université Laval, de hauts clochers écaillés de fer-blanc,

des maisons pareilles aux nôtres, étagées sur une pente escarpée, des enseignes et des drapeaux français. Nous sommes à Québec.

Ici, je crois devoir ouvrir une parenthèse. Un de mes amis de New-York possédait une *house maid* irlandaise, dont l'instruction avait été complètement négligée. Elle le pria un jour de lui servir de secrétaire pour donner de ses nouvelles à ses parents, restés dans le pauvre comté de Galway. « Écrivez, disait-elle, que tout va bien, et que je mange de la viande deux fois par semaine. — Mais tu en manges deux fois tous les jours, lui fit remarquer le secrétaire. — C'est vrai, mais si je le disais, ils ne voudraient pas me croire. » Eh bien! je vais être obligé d'imiter la pauvre servante irlandaise, en vous racontant l'accueil qui nous a été fait dans cette France d'Amérique, si longtemps oubliée par la mère patrie. Si je vous disais tout, vous ne voudriez pas me croire. Et, pourtant, mes compagnons et moi, nous n'avions point d'attaches officielles, point de mission gouvernementale. Nous étions de simples visiteurs, quelques-uns seulement chargés d'une délégation officieuse, mais peu importait. Nous venions du vieux pays, nous étions des « Français de France », et cela a suffi pour mettre les cœurs en branle et le feu aux poudres. Vous en jugerez par ce simple procès-verbal que je dresse au courant de la plume, en élaguant les détails; ils rempliraient un volume. — A Québec, le maire, M. Langelier, et les autres autorités municipales viennent nous recevoir

à bord du *Damara;* ils nous conduisent à l'hôtel Saint-Louis, où ils nous présentent une adresse. Nos compagnons, arrivés par l'Intercolonial, ont reçu déjà d'autres adresses à Rimouski, à la rivière du Loup, à Levis. Nous allons, escortés par le maire, visiter les édifices publics et les établissements industriels, manufactures de chaussures et fabriques de meubles, les magasins de fourrures, le « Bon Marché » de Québec; pas de maison, pas d'atelier dans le faubourg industriel de Saint-Roch qui n'ait son drapeau français; la foule nous entoure aux cris de : Vive la France! Dans l'après-midi, excursion sur le chemin de fer du lac Saint-Jean. Ce chemin de fer est destiné à ouvrir à la colonisation la vaste et fertile région du lac Saint-Jean; il y a place là pour quelques centaines de milliers de colons. Sur tout le parcours, la forêt vierge a été entamée, tantôt par la hache, tantôt par le feu, plus expéditif que la hache; les champs, en voie de défrichement, sont couverts de souches noircies; les colons nous saluent du seuil de leurs maisonnettes en planches crues ou en rondins. Nous visitons le lac Saint-Joseph (car les lacs, les villages, les places, les rues, les carrefours, que sais-je encore, portent des noms de saints ou de saintes, et il n'y a pas apparence de laïcisation). Nous arrivons à Saint-Raymond. Le maire, M. Moisan, nous reçoit à la station et nous lit une adresse. Malheureusement il tombe une pluie battante. Nous devons renoncer à visiter le village. Nos hôtes nous dédommagent en chantant la *Mar-*

seillaise et leurs chansons canadiennes; quelques-uns pleurent en nous serrant les mains, et au départ, lorsque le train se remet en marche pour nous ramener à Québec, nous entendons encore les échos qui vont s'affaiblissant du refrain populaire adressé à la France :

Il y a longtemps que j' taime,
Jamais je n' t'oublierai.

Le lendemain, excursion sur le Saint-Laurent, suivie d'un banquet monstre à l'île d'Orléans. La salle est tapissée de drapeaux aux couleurs françaises, anglaises et irlandaises, avec ces inscriptions : Bienvenus. — Jacques Cartier. — Champlain. — *France et Canada*. Le menu est digne des noces de Gamache : 45 plats accommodés par un cuisinier français et arrosés de dix sortes de vins non moins français, Pontet-Canet, Nuits, Mouton-Rothschild, Champagne duc de Montebello, et combien de toasts! *A la reine*, *au premier magistrat de la France*, *M. Grévy*, *et à la France*, *au gouverneur général*, *à nos hôtes*, *au curé Labelle*, *à la presse*, *aux dames*, etc. En portant le toast « à nos hôtes », le maire de Québec fait une courte allusion au passé. « Pendant longtemps, dit-il, nous avons été privés de tout rapport avec la France. Je dirai même que, pendant longtemps, nous avons été presque entièrement oubliés. Mais nous, Canadiens-Français, avons-nous oublié la France? Non, jamais. Aux jours des triomphes comme des défaites, le Canadien-Français se souve-

nait de la France. Il applaudissait à ses victoires, il pleurait sur ses défaites. » Et l'orateur de terminer aux acclamations générales en exprimant l'espoir de voir, aux relations de sentiment, se joindre les rapports d'intérêt, les relations commerciales et financières. Jusqu'à une heure du matin, les toasts alternent avec la *Marseillaise* et la *Canadienne*. C'est un vrai délire! — Le lendemain, un dimanche pourtant! on met un train spécial et un *palace car* à la disposition de la délégation française pour la conduire à Montréal. Arrêt à Trois-Rivières, ville de 10,000 âmes et l'une des plus anciennes de la province de Québec : elle date de 1634. On tire le canon à l'arrivée du train. Les visiteurs sont conduits à l'Hôtel de ville, où se presse à s'étouffer une bonne partie de la population. Adresse du maire, M. Mailhot. Réponse du président. Allusion à la réduction des droits sur les bons vins de France, accueillie par des acclamations enthousiastes. Arrivée le soir à Montréal. Les visiteurs sont rompus de fatigue, mais on les attend au carré Viger, un vaste square, illuminé en leur honneur. Dix mille personnes, au moins, s'y trouvent réunies. D'immenses acclamations éclatent à l'apparition des Français de France. L'orchestre joue la *Marseillaise*, dont la foule entonne en chœur le refrain. Le maire, M. Beaugrand, et M. le curé Labelle présentent les délégués. Triple *hip! hip! hourra!* Enfin, on descend à l'hôtel Richelieu, le seul hôtel français qui rivalise avec les hôtels américains, où le service est fait par des

jeunes filles coquettement vêtues de blanc. Le coup d'œil est joli, et ce service féminin vaut bien celui des gentlemen noirs ou blancs, habillés en clercs de notaires, qui desservent les hôtelleries des deux mondes. Mais c'est à peine si l'hospitalité montréalaise nous laisse le temps de respirer. Le jour suivant, dès neuf heures du matin, nous assistons aux manœuvres et nous passons la revue des pompiers. Nous donnons un signal, et au bout d'une minute quarante-cinq secondes la première pompe arrive au triple galop. Puis, c'est une promenade et un lunch au Mont-Royal, le parc de Montréal, d'où l'on découvre un des plus beaux panoramas du monde. Juste à ce moment, un incendie éclate dans la ville, une fabrique est en flammes. Ce n'était pas dans le programme, mais cela ne dure guère; en un quart d'heure, les pompes à vapeur ont eu raison de l'incendie. Le soir, réception des délégués à l'Hôtel de ville, combinée avec celle du général Middleton, le vainqueur de l'insurrection du Nord-Ouest. Sur l'escalier d'honneur, une inscription : *Salut à la France*. Plus loin, le mot de M. de Bornier : *Tout homme a deux patries, la sienne et puis la France*, associé à un *Welcome to brave general Middleton*. Drapeaux, banderoles tricolores. Le maire, vêtu de la robe rouge et la chaîne d'or au col, introduit les délégués dans la salle du Conseil. L'adresse est courte, quoiqu'elle soit l'œuvre d'un journaliste, car M. Beaugrand est à la fois directeur du journal *la Patrie* et maire de Montréal. « Vous

foulez, nous dit-il en termes choisis avec tact, le sol d'un pays heureux et prospère sous l'égide du gouvernement anglais, mais d'un pays habité par un petit peuple qui, tout en se montrant loyal envers le drapeau qui le protège, est aussi resté fidèle aux liens du sang et aux sentiments de fraternité qui le rattachent à l'ancienne mère patrie, la France. » Parlerai-je encore du concert qui a suivi, des chœurs de montagnards montréalais, de la voix d'une Patti canadienne, Mme Robert, que nous entendrons quelque jour à Paris, puis du dîner et du *garden party* offerts par le maire à la délégation française et au général Middleton, de l'excursion aux rapides de Lachine, sur le bateau *le Cultivateur*, gouverné par un pilote plus ou moins indien? Nous retrouvons sur le *Cultivateur* le chœur des montagnards montréalais, le club des trappeurs et une députation des cordonniers. Adresses des trappeurs et des cordonniers. Les délégués sont nommés « trappeurs honoraires » et on attache à leur habit un ruban blanc frangé d'or, insigne du club. Les cordonniers déclarent que « s'ils n'ont à leur actif aucun fait historique éclatant, ils n'en sont pas moins utiles à la société, et ils seraient surtout heureux d'être utiles à la France, ne fût-ce que pour raccommoder les souliers de ses soldats lors de la prochaine guerre ». On applaudit à outrance l'adresse des cordonniers et on franchit allègrement les rapides.

Après Montréal, c'est le tour de Saint-Jérôme, la paroisse du curé Labelle, une simple paroisse de

campagne, installée en pleine forêt vierge, mais qui deviendra bientôt, si elle conserve son curé, une ville florissante. Arrêt et adresse à Sainte-Thérèse, où un drapeau blanc fleurdelisé fusionne, en plein vent, avec le drapeau tricolore. Arrivée à Saint-Jérôme. Toute la population est entassée aux abords de la gare. On crie : « Vive la France! Vive le curé Labelle! » et on nous emmène, que dis-je? on nous porte au presbytère, où le curé va embrasser sa vieille mère, encore vive et accorte. Drapeaux partout. Il y en a de toutes dimensions, en faisceaux, en guirlandes, sur les murs, sur les toits, sur les arbres, sur les solides et légères voitures que les habitants ont mises, par centaines, à notre disposition; il y en a jusque sur la tête et dans la crinière des chevaux. On va à l'église, où le curé revêt ses habits sacerdotaux pour entonner un *Te Deum* d'actions de grâces. Tous les cœurs sont émus, les larmes viennent aux yeux les plus récalcitrants. L'*Ave Maria*, de Gounod, chanté par une de nos aimables voyageuses, avec accompagnement de l'orgue et du violon, porte l'émotion à son comble. C'est que le curé Labelle, le curé colonisateur, est le bienfaiteur, et on pourrait dire le fondateur de Saint-Jérôme. On lui doit la construction du chemin de fer de Montréal à Saint-Jérôme, et l'établissement de milliers de familles dans les cantons du Nord. Ce gros homme, qui sera un jour aussi populaire en France qu'il l'est déjà au Canada, est un conquérant à sa manière. Il veut reconquérir pacifi-

quement, avec la pioche et la charrue, ces vastes contrées que la France a possédées et perdues. Ses vues ne sont pas confinées à la seule province de Québec : il médite d'envahir l'Ouest, avec des bras français; il ne s'arrêtera qu'à l'océan Pacifique! Comment ne serait-il pas l'idole de cette population qui lui doit sa prospérité et à laquelle il fait partager sa foi ardente dans l'avenir de notre race? Saluons-le ! c'est un apôtre. Après le *Te Deum*, la promenade autour de la paroisse, la visite aux « pouvoirs d'eau » et aux manufactures de papier, l'adresse et le banquet offert par la municipalité, les ovations au retour à la gare. On nous a royalement fêtés partout, mais décidément nulle part comme à Saint-Jérôme!

Ce n'est pourtant pas fini. Nous devons encore nous rendre à l'appel de la municipalité d'Ottawa, la capitale du Dominion. Nous y allons le lendemain. Le gouverneur général, lord Lansdowne, nous accueille avec son affabilité accoutumée; nous visitons le palais du Parlement, les colossales scieries qu'alimente la chute de la Chaudière, — un Niagara vu par le gros bout de la lorgnette, — nous recevons une adresse, véritable chef-d'œuvre de calligraphie, qui nous est présentée par le maire, M. Mac Dougal, et lue par M. Benjamin Sulte, un des écrivains distingués du Canada; nous assistons au banquet, puis mes compagnons infatigables partent pour le Niagara, et je viens prendre deux jours de repos bien gagnés à Montréal.

Je m'abstiendrai de toute réflexion sur ces manifestations enthousiastes. Nous n'avons garde de les prendre pour nous-mêmes. Nous savons que « c'est la relique qu'on salue ». La relique! c'est-à-dire le souvenir filial et presque religieux de la mère patrie, conservé malgré son abandon, et qui sait? peut-être à cause de son abandon. Chose curieuse! on aime la France, que dis-je? on l'adore, et pourtant à aucun prix on ne voudrait lui revenir. Tout ce qu'on souhaite, c'est de voir se rétablir et se développer avec elle des rapports d'amitié et d'affaires. On ne veut pas d'une réunion politique, — tant on est peu sensible aux beautés de notre régime colonial; on applaudirait des deux mains à un traité de commerce.

Mais c'est là une question sur laquelle je reviendrai à loisir. Une nouvelle adresse nous attend demain à Saint-Hyacinthe. Pour la plupart des passagers du *Damara*, ce sera la dernière; ils s'embarqueront le 4 septembre à Québec pour le Havre. Je vais prendre la direction opposée. Avec quelques-uns de mes compagnons en délégation, et sous la conduite du curé Labelle, je me propose de visiter le Manitoba, et de pousser même, si la voie est ouverte, jusqu'à l'océan Pacifique. On nous annonce déjà une adresse à Winnipeg. Vous verrez qu'il nous en viendra jusque dans les montagnes Rocheuses.

II

Saint-Hyacinthe. — De Montréal à Winnipeg.

Winnipeg (Manitoba), 8 septembre 1885.

Nos compagnons de voyage sont revenus du Niagara, mais notre « délégation » a cessé d'être au complet. C'est tout au plus si nous nous retrouvons une vingtaine pour nous rendre à l'invitation de la municipalité de Saint-Hyacinthe, qui se propose de nous présenter une adresse suivie d'un banquet. Saint-Hyacinthe est un des foyers les plus ardents de la nationalité franco-canadienne. On n'y trouve que quelques centaines d'Anglo-Canadiens dans une population d'environ 10,000 âmes. Saint-Hyacinthe est un centre actif d'industrie : des manufactures de souliers, de lainages et de tricots, des scieries à vapeur, des fabriques de bardeaux s'y sont établies et y prospèrent. La fabrication des souliers est particulièrement intéressante, et elle menace d'une concurrence sérieuse notre vieille cordonnerie routinière. Souliers, bottes et bottines y sont manufacturés à la vapeur. D'ingénieuses machines-outils, importées pour la plupart du Massachusetts, quelques-unes inventées par le maire actuel de Saint-Hyacinthe,

M. Coté, y ont complètement supprimé et remplacé le travail à la main. Les bottines sont piquées au moyen de machines à coudre mues par un « pouvoir d'eau » de la rivière Yamaska, un gros affluent de la rivière Richelieu, tributaire elle-même du Saint-Laurent. Comme toujours, l'introduction des machines dans cette industrie, en supprimant l'effort manuel de l'ouvrier pour ne plus lui demander qu'un effort intellectuel, c'est-à-dire l'attention et l'habileté nécessaires pour gouverner une machine-outil, en élevant par conséquent la qualité de son travail, a élevé aussi son salaire. Les ouvriers gagnent de 6 à 12 piastres (de 30 à 60 fr.) par semaine dans la manufacture de M. Coté. En revanche, le travail des femmes et des enfants se paye, en proportion, beaucoup moins cher, et je constate qu'ils sont en grande majorité dans les manufactures canadiennes. La durée de la journée est de dix heures. Nous visitons les écoles et les autres établissements d'éducation tenus par des religieux et religieuses de divers Ordres et admirablement aménagés.

Les écoles primaires n'ont rien de monumental; on a pourvu au nécessaire, rien de plus; mais l'air et la lumière y abondent, et le matériel est du meilleur modèle. Que dirai-je de la réception qui est faite à la « délégation »? Les édifices et les maisons particulières sont pavoisés de drapeaux français, on joue et on chante la *Marseillaise* alternée avec la *Canadienne*. L'adresse est des plus chaleureuses, et le banquet, dont le menu a été confectionné par

un cordon bleu français, des plus exquis et des plus copieux. Nous ne nous arrachons pas sans peine à l'hospitalité plantureuse de ces bonnes gens de Saint-Hyacinthe, et c'est au bruit cent fois répété des Hip! hip! hourra! et des : Vive la France! que nous remontons dans notre train spécial. Notre retour a été non pas télégraphié, mais téléphoné à Montréal. Outre son téléphone local, dont l'abonnement ne coûte que le prix modique de 20 piastres (100 fr.) par an, Saint-Hyacinthe possède en effet une communication téléphonique avec Montréal, dont elle est séparée par une soixantaine de kilomètres. Avant peu d'années, le téléphone aura décidément supplanté le télégraphe, qui passera à l'état de vieille machine. Enfin, la série de ces patriotiques et touchantes manifestations est close par un banquet cordial que les journalistes de Montréal — d'accord cette fois — offrent à leurs confrères parisiens. Puis la « délégation » se sépare. Le plus grand nombre de nos compagnons de voyage vont s'embarquer à Québec sur le *Damara*, tandis que nous nous préparons à notre excursion dans le Far-West et aux montagnes Rocheuses.

Le vendredi 4 septembre, à huit heures du soir, nous quittons à notre tour Montréal et nous nous embarquons (c'est le terme consacré) dans un « char » que la Compagnie du Pacifique canadien a mis gracieusement à notre disposition jusqu'aux montagnes Rocheuses. Nous ne sommes plus que onze, y compris deux dames et notre guide bénévole le curé Labelle.

Nous passons la nuit dans un *sleeping car*, coût 2 piastres (10 fr.), où l'on peut dormir à l'aise quand on est suffisamment habitué au roulis des énormes voitures américaines, et aux effluves perfides de l'épaisse et grasse fumée noire de la locomotive. Le 5, à huit heures du matin, arrivée à Toronto, capitale de la province d'Ontario. Toronto, en langue indienne, signifie le lieu de l'assemblée. En 1817 c'était un simple village : c'est aujourd'hui une ville de 80,000 habitants, une vraie ville américaine, bâtie en damier, sur les bords du lac Ontario, avec des rues larges comme des boulevards, dont on traverse la boue épaisse aux *crossings*, sorte de digues empierrées bâties aux croisements des rues. Toronto est un foyer d'industrie et le siège d'un commerce important. Les magasins sont vastes; j'y retrouve les pharmacies composites des États-Unis, où l'on vend des médicaments et des savons de toilette, du *soda water* et des éponges. Il y a, rivées au comptoir, de monumentales fontaines d'eaux minérales de toute sorte, qui coûtent jusqu'à 4,000 ou 5,000 dollars. Dans les magasins de fleurs et de fruits, les caisses ouvertes de pommes et de prunes sont protégées contre les essaims de mouches gourmandes par une couverture de gaze rose. Voici, dans un magasin de modes, un chapeau orné d'un superbe perroquet empaillé. C'est 10 piastres (50 fr.); ce serait 30 francs à Paris, m'assure une dame de la « délégation », en admettant que le perroquet empaillé se risquât à étaler ses plumes sur le boulevard; et c'est

bien, en effet, la différence ordinaire des prix européens et des prix américains pour les articles de mode, et, en général, pour les produits manufacturés. Grâce au système protectionniste à outrance qui sévit depuis 1879 au Canada comme aux États-Unis, il faut dépenser environ un tiers de plus qu'en Europe pour se vêtir et se meubler. La nourriture, au contraire, coûte moins cher, à peu près dans la même proportion. Au marché de Montréal, on nous a offert un poulet, de grosseur raisonnable, pour 20 cents. (N'oubliez pas que la piastre, comme le dollar, vaut 5 francs — exactement 5 fr. 18 — et se divise en 100 cents.) 20 cents c'est 1 franc. Un pigeon coûte 15 cents; la viande de bœuf, 12 cents la livre de 453 grammes; la viande de veau et de mouton, 10 cents; la livre de fromage, façon Chester, 10 cents. Dans les petites villes et à la campagne, la vie est à très bon marché; à Saint-Hyacinthe, par exemple, un ménage peut vivre largement, avoir cheval et voiture, avec un revenu de 3,000 francs par an. Mais il ne faut, bien entendu, se permettre aucune des délicatesses, aucun des raffinements du luxe, car le système protecteur met hors de la portée des petites bourses tous les articles qui ne satisfont point aux besoins les plus grossiers. Ce qu'il protège surtout, c'est la rudesse des mœurs, l'absence de goût et d'élégance. Tout en faisant ces réflexions chagrines, nous nous arrêtons devant les affiches, et comment ne pas s'y arrêter, l'affiche n'est-elle pas la plus haute expression du génie américain? Voici

d'abord les affiches de deux adaptations de pièces françaises : *Grand Duchess* au Cirque et *Michael Strogoff* à l'Opera House. Celle-ci est un pur chef-d'œuvre; outre la représentation fortement enluminée des scènes les plus saisissantes de la pièce, elle contient une immense carte de la Russie d'Europe et d'Asie, l'itinéraire coloré en rouge, en bleu, en vert, du héros, avec l'indication précise des distances qu'il a franchies à pied, à cheval ou en tarantasse. C'est toute une leçon de géographie illustrée. Mais voici le *nec plus ultra* de l'affiche : deux mètres de haut sur dix de large; c'est l'illustre Barnum qui étale le célèbre Jumbo dont la croupe colossale atteint par une ligne horizontale ingénieusement projetée la hauteur d'un quatrième étage, et, avec Jumbo, l'éléphant blanc sacré au milieu d'un troupeau d'éléphants à genoux ! et des rhinocéros, et des girafes! et des clowns! et une cavalerie et une infanterie! Enfin, Barnum, c'est tout dire. Il a favorisé de sa présence Québec et Trois-Rivières, il ne s'est pas arrêté à Montréal à cause de la « picotte » (petite vérole), il ne passera que deux jours à Toronto, car il a dû céder aux invitations pressantes qui lui étaient faites et il est attendu en Europe. Dépêchez-vous donc de voir Barnum! C'est son « dernier tour ». — Mais nous sommes obligés de nous arracher à cette contemplation séduisante : après un arrêt de deux heures, le train part pour Owen Sound, un petit port situé à l'extrémité de la baie Géorgienne, où nous devons nous embarquer pour Port-

Arthur, en traversant cette annexe du lac Huron, et le lac Supérieur. Dans quelques mois, on ira directement par terre de Montréal à Port-Arthur et Winnipeg en longeant la côte nord du lac Supérieur. La voie est presque achevée et on se prépare à la livrer à la circulation. De Toronto à Owen Sound, le trajet n'est que de cinq heures. Jusqu'à Orangeville, à mi-chemin environ, le pays est en pleine culture; à partir d'Orangeville, l'œuvre de la colonisation commence.

La forêt a été entamée par le feu et la hache; parfois les troncs d'arbres tordus et noircis gisent, en désordre, ici épars, là entassés sur le sol : c'est un spectacle de désolation. Un peu plus loin, il n'y a plus que des souches, l'herbe a poussé, des vaches et des moutons y paissent; ailleurs on a enlevé les souches, et les champs sont en culture. La maison en planches crues s'élève au milieu de la concession. Chacune de ces concessions est enclose, ainsi que l'exige la loi. La clôture est primitive : ordinairement ce sont des perches ou des madriers superposés en zigzags; parfois aussi des racines, encore échevelées et formant des dessins bizarres; mais nulle part on ne voit de haie vive. Je n'en ai pas aperçu une seule dans mes trois voyages en Amérique. Nous voici à Owen Sound. Ce n'est encore qu'un village de quelques centaines d'habitants, avec un petit port où viennent s'ancrer les steamers qui font le service des grands lacs; mais on y a déjà bâti deux élévateurs, et les maisons y poussent

comme des champignons. Nous descendons du train le long du quai, et nous n'avons que vingt pas à faire pour nous embarquer sur l'*Athabasca,* un bateau-palais qui nous attend. L'*Athabasca* a été construit à Glascow, dans le style américain. Il a 100 mètres de long, 60 cabines de première classe, à deux couchettes superposées; un vaste entrepont où un millier d'émigrants pourraient trouver place en se serrant un peu (ils n'y sont que trop habitués, les malheureux); mais ce n'est pas la saison des émigrants, ils arrivent de préférence au printemps. L'entrepont est rempli cette fois de caisses de marchandises et de machines agricoles; dans un compartiment aménagé comme une étable, sont installées confortablement une douzaine de vaches. Les passagers de première classe sont nombreux, c'est tout au plus s'il y a place pour tout le monde dans les cabines. Cependant l'hospitalité de l'*Athabasca* n'a rien d'écossais. Le lit et la table se payent 8 piastres 1/2 (42 fr. 50) pour une traversée de 600 milles et de quarante heures. A la vérité le mobilier est luxueux ; l'immense salon est en velours rouge et éclairé à la lumière électrique, système Edison, mais le jeune gentleman qui nous sert à table nous fait regretter les bonnes avenantes de l'hôtel Richelieu. C'est à son corps défendant et sans se presser qu'il pose devant nous le verre de lait ou d'eau glacée qui nous tient lieu des vins de France grevés d'un droit de 30 °/₀ *ad valorem* sans parler du droit fixe par gallon. Et pourtant rien de moins compliqué que

le service d'un dîner à l'américaine. Vous choisissez quatre ou cinq plats du menu imprimé sur un carton dont la transparence vous montre un navire élégant dessiné dans la pâte; on vous les apporte tous à la fois dans des plats ovales, les uns, ceux qui contiennent les viandes, grands comme les deux mains, les autres, ceux qui contiennent les légumes, de moitié plus petits. On ne change guère les assiettes, sauf pour le potage. On vous sert, par exemple, une soupe à la queue de bœuf, suivie d'une truite bouillie; puis c'est un lopin de viande rôtie singulièrement qualifiée de « tenderloin », puis une cuisse de dinde ou de canard avec de la gelée de groseille, des petits pois et des pommes de terre écrasées. Affreux mélange! Viennent enfin le pudding, la tarte aux pommes ou aux myrtilles, un morceau de pastèque ou une grappe de raisin parfumé à la térébenthine et une tasse de thé. Les plats sont froids, les sauces sont coagulées, les couteaux ne coupent pas, ce sont des couteaux protégés. Voilà un dîner à l'américaine.

Nous sommes partis d'Owen Sound le samedi à quatre heures du soir. Le temps est clair et froid. Des flocons de nuages gris-perle baignent dans une lueur rose d'une délicatesse infinie, les rives de la baie sont couvertes de forêts qu'égayent çà et là des cabanes blanches de bûcherons, et dans les taillis des arbustes aux feuilles rougies par l'été indien. Pendant la nuit, nous longeons la grande île Manitouline qui sert de réserve aux Indiens. Ils vivent là

de la pêche et de la pension en nature que leur alloue le gouvernement, en échange des terrains de chasse d'où la colonisation les a expulsés. Le dimanche matin nous entrons dans le détroit ou plutôt dans la série de détroits sinueux qui mettent en communication la baie Géorgienne et le lac Huron avec le lac Supérieur. Ces détroits, qui tantôt s'évasent comme des lacs, tantôt se rétrécissent à la largeur de la Seine, sont remplis d'îlots et de bas-fonds. Nous naviguons dans un chenal d'une vingtaine de mètres de largeur tout au plus, marqué par des poteaux, en guise de balises. Nous y croisons des remorqueurs qui traînent de longs bateaux américains, car nous sommes précisément sur la frontière des États-Unis et du Canada.

La ligne idéale qui sépare ces deux jeunes empires est tracée au milieu du chenal. La rive gauche appartient à l'État de Michigan, la rive droite à la province d'Ontario. Après deux heures de navigation dans ces méandres verts qui nous rappellent les frais paysages des mille îles du Saint-Laurent, nous abordons au Sault-Sainte-Marie, côté américain. Il y a, en face, sur la rive canadienne, un village du même nom, que signale de loin le clocher couvert de fer-blanc de son église, mais ce n'est qu'un village peuplé de cultivateurs et de bûcherons. Le Sault-Sainte-Marie américain est déjà une petite ville, et, avant cinquante ans, ce sera une grande ville. On y a bâti un vaste palais de justice; on y publie un journal, le *News;* le port est découpé en warfs où se remisent

les bateaux des lacs; les quais sont encombrés d'amas de briques et de charbon; les rues, bordées de trottoirs en planches, sont aussi boueuses que celles de New-York; les maisons, de couleur chocolat, avec des fenêtres à bordure blanche, portent bien le signalement américain. Des douaniers en uniforme bleu se promènent sur le quai; où ne trouve-t-on pas des douaniers? On embarque des blocs de glace à bord de notre steamer, et c'est pour nous une occasion de plus d'admirer le génie pratique des Yankees. Les blocs sont chargés sur une charrette qui vient se placer bord à bord avec le navire. Le conducteur les saisit avec de grosses pinces d'acier en forme de ciseaux à branches recourbées et les passe à un matelot armé du même outil. En un clin d'œil, le chargement est transbordé. Le Sault-Sainte-Marie est ainsi nommé à cause des rapides qui y interceptent d'une manière très pittoresque mais très incommode le passage entre les deux lacs. Les Indiens les franchissaient aisément avec leurs légères pirogues, mais les pirogues indiennes n'avaient pas 4 mètres de tirant d'eau comme notre *Athabasca*. C'était un obstacle sérieux à la navigation. Qu'ont fait les Américains? Ils ont construit tout à côté des rapides un large canal avec écluse, et l'obstacle a été franchi. Pendant que la porte de l'écluse se soulève, en laissant s'écouler et sourdre les eaux à gros bouillons, nous jetons un coup d'œil sur le parc improvisé d'hier sur la rive. Il est rempli de tournesols, la fleur esthétique par excellence. Les esthètes auraient-ils

colonisé le Sault-Sainte-Marie? Nous entrons dans le lac Supérieur et bientôt les rives fuient. Nous n'apercevons plus que le ciel et l'eau. Les passagers, tous anglo-canadiens ou américains à l'exception de notre petit groupe exotique, célèbrent la solennité du dimanche en récitant des prières et en chantant des cantiques.

Le lendemain, à huit heures du matin, nous entrons dans la baie du Tonnerre ; des deux côtés se dressent de hautes falaises qui nous rappellent les « palissades » de l'Hudson; nous laissons à notre droite un énorme rocher en forme de tête de sphinx, et nous avons en face de nous, bâtie en amphithéâtre, la jolie ville de Port-Arthur, le futur Liverpool du Nord-Ouest. Port-Arthur possède déjà un élévateur, haut bâtiment de couleur chocolat où les wagons du chemin de fer apportent les grains qui se déversent dans les bateaux du lac; on est en train de construire une jetée. Des maisons rouges et bleu indigo alternent avec les maisons blanches sur un fond d'arbres verts. Nous descendons du bateau, nous traversons un quai, et nous voici dans le train du Pacifique canadien. Le train part, il suit la rue principale comme pourrait le faire un simple *car* de tramway ; à quelques kilomètres plus loin, il traverse Fort-Williams, groupe de maisons en bois, dominées par un gros mamelon, puis il entre dans un immense et monotone désert. Dans un parcours de 350 milles, environ 500 kilomètres, on n'aperçoit que des sables et des rochers à peine couverts d'une légère couche de terre

végétale; de maigres sapins y croissent entremêlés d'une petite futaie de bouleaux; des incendies, allumés le long de la voie, n'ont laissé debout que de longues souches noires; çà et là, des flaques d'eau qui prennent parfois les proportions d'un lac, des marais remplis de joncs; pas une créature humaine, pas un animal, pas même un oiseau. Si! deux malheureuses poules de prairie qu'un chasseur de l'Ouest, passager de notre train, s'amuse à abattre d'un coup de sa carabine chargée à balle. Il vise à la tête et il les décapite net. Tout à coup le train s'arrête. Nous venons de l'échapper belle. Soit par l'effet d'un tassement de terrain ou par toute autre cause, les rails se sont écartés et disjoints. Le conducteur est fort heureusement à son affaire. Il s'arrête à temps, et nous évitons un déraillement et une culbute dans le marais. On répare la voie, on rajuste les rails en coupant des sapins dont on fait des leviers, et on se remet en route. Les passagers reconnaissants se cotisent pour offrir un cadeau bien mérité au conducteur qui vient de sauver le train, et le lendemain mardi, à huit heures — ce matin — nous arrivons dans la capitale du Manitoba, à Winnipeg.

III

Le Manitoba. — Winnipeg. — La montagne de Pierre. — Les Memnonites.

Winnipeg, le 10 septembre 1885.

Les territoires du Nord-Ouest, qui forment environ les quatre cinquièmes du Dominion du Canada, étaient, il y a environ une vingtaine d'années, à peu près aussi inconnus que le centre de l'Afrique. Ils étaient occupés, sinon possédés, par la Compagnie de la baie d'Hudson, qui se bornait à y exploiter la chasse des animaux à fourrure. Satisfaite des produits de cette exploitation dont elle avait conservé le monopole pendant près de deux siècles, la Compagnie ne se souciait pas d'ouvrir le Nord-Ouest à la civilisation. Ses agents répandaient même volontiers le bruit que ces immenses territoires n'étaient habitables que pour les Indiens et les buffalos. Cependant la charte de la Compagnie n'ayant pas été renouvelée en 1858, elle se trouva dans une situation équivoque et difficile en présence de la Confédération canadienne constituée en 1867 par la réunion des provinces de Québec, d'Ontario, du

Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, auxquelles devaient s'adjoindre plus tard la Colombie anglaise, l'île du Prince-Edouard et le Manitoba détaché du Nord-Ouest. Ce jeune État en appétit d'agrandissement était un voisin inquiétant pour une Compagnie qui n'avait plus qu'un titre de possession contestable. Des négociations s'ouvrirent à la suite desquelles la Compagnie céda ses droits réels ou prétendus au Dominion, moyennant une somme de 300,000 livres sterling, plus un vingtième des terres cultivables. Le Dominion se trouva alors établi sur une superficie de 3,470,392 milles carrés (8,987,937 kilomètres), plus grande que celle de sa voisine, l'Union américaine, et presque égale à celle de l'Europe entière. C'était de quoi contenter l'appétit le plus exigeant. A la vérité, la région du Nord de ce colossal empire n'avait guère de valeur qu'au point de vue de la statistique ; en revanche, le bruit ne tarda pas à se répandre que la Compagnie de la baie d'Hudson avait ignoré ou dissimulé la meilleure part de ses richesses ; qu'il y avait dans la direction du Nord-Ouest une véritable mine de terre noire, mille fois plus riche que les placers aurifères de la Californie et de l'Australie ; où le blé, d'une qualité exceptionnelle, donnait des récoltes comparables à celles de la vallée du Tigre et de l'Euphrate au temps d'Hérodote ; où les choux, les pommes de terre et les oignons atteignaient des proportions colossales ; bref, une vraie terre promise. Le gouvernement envoya des géologues et des arpenteurs

pour reconnaître et mesurer cette terre promise, et ils reconnurent que le bruit public n'avait cette fois rien exagéré. Prenez une carte de l'Amérique du Nord, suivez à partir du Dakota, où elle prend sa source, le cours de la rivière Rouge jusqu'à son embouchure dans le lac Winnipeg, ensuite, au nord de ce lac, en allant de droite à gauche, le cours de la Saskhatchewan, divisée plus loin en deux branches ; continuez à l'ouest jusqu'à la rivière de la Paix, au 60e degré de latitude, et vous aurez sur une étendue de 1,800 milles (1) de longueur et une largeur variable de 200 à 400 milles la topographie de la Californie agricole du Dominion. Cette région est presque entièrement remplie par une couche de terre noire, analogue à la fameuse tchernosième des steppes de la Russie, mais dirigée géographiquement en sens inverse. La profondeur de cette couche est variable ; dans certains endroits, elle atteint deux ou trois mètres. C'est assez dire que les engrais y sont inutiles et qu'il se passera peut-être un demi-siècle avant que les forces productives amassées par la nature dans cette région privilégiée aient besoin d'être reconstituées.

Les émigrants ne tardèrent pas à affluer et le gouvernement s'empressa de faciliter leur établissement, en leur offrant des terres à un prix nominal. A l'exemple des États-Unis, on divisa le territoire en *townships*. Chaque *township* est subdivisé en

(1) Le mille équivaut à 1,601m60.

36 sections de 640 acres (1) et les sections à leur tour sont partagées en demi-sections de 320 acres, et en quarts de section ou lots de 160 acres. Si vous voulez venir vous établir à demeure dans le Manitoba ou dans les territoires du Nord-Ouest, vous pouvez choisir dans les sections disponibles un lot de 160 acres, pour lequel vous n'aurez à débourser que la somme modique de 10 piastres (50 fr.). Cela s'appelle un *homestead*. Seulement, vous devez vous engager à bâtir une maison dont les dimensions sont fixées au minimum par la loi, et à mettre en culture au moins 20 acres en trois ans. Si vous avez rempli ces conditions dans le délai stipulé, on vous délivre un droit de propriété définitif. Vous êtes le maître absolu de votre *homestead*, vous pouvez à votre guise le garder ou le vendre, en profitant de la plus-value qu'il n'a pas manqué d'acquérir. Ce n'est pas tout. Si, à côté de votre *homestead*, il se trouve un autre lot disponible de 160 acres, vous pouvez le préempter, en le payant en trois ans, au prix du gouvernement, tantôt 1 piastre, tantôt 2. Cela vous fera un domaine de 320 acres, environ 128 hectares de bonne terre, qui vous reviendra de 15 à 25 francs l'hectare. Si vous voulez plus tard vous agrandir encore, vous trouverez à acheter, au choix, des lots mis en vente par la Compagnie de la baie d'Hudson ou la Compagnie du chemin de fer du Pacifique, dans un rayon de

(1) L'acre équivaut à 40 ares 47 centiares.

24 milles des deux côtés de la voie, car, ici, c'est la terre qui manque le moins. Mais il faut connaître votre métier de cultivateur, savoir distinguer une bonne terre d'une mauvaise, posséder un petit capital — un millier de piastres (5,000 fr.) peut suffire à la rigueur — pour acheter le matériel agricole avec les bêtes de trait et attendre les résultats de la récolte. Point de frais de défrichement; il n'y a pas de bois à abattre, pas de souches à extirper comme dans les provinces de Québec et d'Ontario ; il suffit d'enfoncer le soc de la charrue dans le sol gras et fertile de la prairie. Dès la première année, la terre noire vous donnera 30 boisseaux de blé de 31 à 33 kilos par acre, ou 45 boisseaux d'avoine, ou 350 de pommes de terre, au choix. Point d'impôts à payer, sauf les taxes municipales, quand il y a une municipalité ; un climat rude sans doute, mais sec et vivifiant. Il n'y a point de poitrinaires dans le Manitoba et l'on ne sait guère ce que c'est qu'un rhume. N'est-ce pas une vraie terre promise ?

Ce préambule un peu long était nécessaire pour vous expliquer le développement véritablement prodigieux que cette contrée reculée a pris depuis le jour où elle a été ouverte à la colonisation et où la Compagnie du Pacifique canadien a commencé les travaux de la ligne qui unira prochainement les deux Océans, du golfe Saint-Laurent à l'île Vancouver. En 1870, on chassait encore la bécassine et le canard sauvage sur l'emplacement actuel de la

ville de Winnipeg ; une cinquantaine de maisons avec 250 habitants y étaient éparpillées ; en 1874, la population ne dépassait pas 5,000 âmes ; elle s'élève aujourd'hui à 25,000 ou 30,000, et elle atteindrait probablement le double de ce chiffre sans le terrible *boom* de 1881-82. Qu'est-ce qu'un *boom?* Un *boom* c'est un krach, et quoique ce mot ne figure pas encore dans le dictionnaire de l'Académie, nous en connaissons, hélas ! la signification. « Stimulée par la construction rapide du Pacifique canadien, nous raconte un témoin de la catastrophe, M. Édouard Richard, l'immigration prit des proportions inusitées en 1881-82. Winnipeg, qui ne comptait que 9,000 âmes en 1881, en avait 25,000 l'année suivante. Sous cette impulsion vigoureuse, la propriété doublait de valeur de mois en mois. Tous les capitaux disponibles des provinces de Québec et d'Ontario prenaient le chemin du Manitoba. Winnipeg était bondé d'étrangers ; des villes surgissaient comme par enchantement le long du parcours du Pacifique canadien. Les chemins de fer ne pouvaient suffire au transport des émigrants et des matériaux. Un journalier possesseur d'un cheval gagnait de 8 à 10 piastres par jour ; l'argent coulait à flots dans les *bar rooms* et les salles de jeu. L'ouvrier, le cultivateur même dépensait avec la plus grande insouciance l'argent qui lui arrivait avec tant de facilité. Si merveilleux qu'ait été le développement de l'Ouest américain, il était distancé par celui du Manitoba. La fièvre de la spécu-

lation avait pris un tel degré d'intensité, que près de la moitié des propriétés de la province d'Ontario étaient mises en vente, chacun se hâtant de réaliser ce qu'il possédait pour venir faire fortune dans le nouvel Eldorado. » Malheureusement la réaction ne devait pas tarder à se produire. Les terrains, dans la ville et aux alentours, avaient été poussés au décuple de leur valeur. Les spéculateurs les moins affolés jugèrent à propos de réaliser, et la débâcle commença. On en voit encore aujourd'hui les traces lamentables. Ce sont des rues immenses, où il n'a poussé qu'une maison çà et là, comme un champignon solitaire ; c'est, à côté de masures en bois, un vaste édifice luxueusement construit en pierres et en briques où pourrait se loger à l'aise une cinquantaine de familles et qui attend encore ses locataires ; c'est un hôtel grandiose, qui devait distancer le Palmer-House de Chicago ou le Windsor-Hôtel de Montréal, et dont on n'aperçoit que les fondations en train de s'effriter.

Et cependant, en dépit du *boom* ou du krach, comme vous voudrez, Winnipeg est une des plus agréables cités du Dominion, et elle pourrait bien acquérir, sinon en quelques dizaines de mois, comme se l'imaginaient les spéculateurs trop sanguins de 1882, du moins en quelques dizaines d'années, la population et la richesse de Chicago. Située au confluent de la rivière Rouge et de l'Assiniboine, dans une des régions les plus fertiles de la terre noire, au point de jonction des chemins de fer du Pacifi-

que, de Saint-Paul, Minneapolis et Chicago, sans parler des lignes secondaires dont les tronçons se projettent au Nord et à l'Ouest, Winnipeg est certainement destiné à devenir l'emporium du grand Ouest canadien. C'est un jeune géant, dont la croissance naturelle a été arrêtée pour un moment, mais dont la complexion vigoureuse ne tardera pas à reprendre le dessus. En descendant de votre *pullmann car,* vous avez devant vous la Main street, l'artère principale, large de 44 mètres et d'une longueur indéfinie, entièrement pavée en bois et propre ! chose rare en Amérique et même ailleurs. Un tramway circule au milieu, tandis que les côtés sont garnis de trottoirs en planches, larges comme des rues et bordés des hauts poteaux du téléphone et de l'éclairage électrique. Les hôtels, les magasins avec leurs étalages composites et leurs enseignes peintes ou sculptées, sans parler de leurs affiches, dans lesquelles se déploie, en caractères gigantesques, l'éloquence américaine, exercent sur les yeux et sur l'esprit des passants inoffensifs une attraction analogue à celle dont le boa, aux couleurs changeantes et à l'œil magnétique, se sert pour fasciner les infortunés volatiles. Ici c'est l'Indien polychrome ou le Polichinelle qui dans toutes les villes d'Amérique sert d'enseigne aux débits de tabac, là c'est la colonne tricolore du barbier, plus loin c'est l'immense affiche d'un magasin en liquidation, qui met en vente, et qui s'en vante ! un grand stock de banqueroute. Ce sont des *dry goods demoralized,*

des « marchandises démoralisées » dont on se défait moyennant un *tremendous sacrifice,* un sacrifice épouvantable ! Puis viennent les magasins de fruits et de légumes où sont étalés avec art les grosses pastèques, les régimes de bananes et les raisins du Sud à côté des « fameuses » de Montréal, des choux et des patates (pommes de terre) monstres du Manitoba, puis les *bar rooms* et les banques, et que sais-je encore ? Mais nous n'avons guère le temps de nous arrêter dans Main street. A peine la délégation française est-elle descendue au Queen's-Hôtel qu'une élite empressée de Franco-Canadiens de Winnipeg et de Saint-Boniface, où s'est concentrée, de l'autre côté de la rivière Rouge, la population française et métisse, vient nous enlever pour faire une excursion à la montagne de pierre.

La *stony mountain* (montagne de pierre) est un simple monticule situé à 13 milles de Winnipeg. On y a établi un pénitencier et un jardin botanique et zoologique. On y voit quelques exemplaires des énormes et farouches buffalos dont les innombrables troupeaux parcouraient naguère la Prairie et qui figureront bientôt dans le catalogue des espèces disparues. Le directeur du pénitencier, M. Bedson, nous fait avec amabilité les honneurs de son établissement. 97 condamnés de droit commun et condamnés politiques de la rébellion des métis y sont détenus et confondus sous le même costume mi-partie blanc, mi-partie jaune, et gardés par un personnel de vingt surveillants, payés à raison de 50 piastres (250 fr.)

par mois. Ils sont logés dans trois rangs de cellules superposées et fermées par des grillages en fer battu, qu'un ingénieux inventeur a imaginé de placer sous la même serrure collective. Les hôtes de cette triste ménagerie sont employés à divers travaux, mais sans aucune rétribution. Ils sont de plus condamnés à un silence absolu. Je crois bien qu'il faut attribuer à cette prohibition philanthropique leur physionomie émaciée et atone. M. Eugène Sue avait proposé, si je ne me trompe, dans son roman des *Mystères de Paris*, de remplacer la peine de mort par la privation de la vue. Cette innovation avait été généralement réprouvée, comme inhumaine au premier chef ; mais la suppression de l'exercice de la faculté du langage n'équivaut-elle pas bien à celle de la vue? Cette torture perfectionnée par la philanthropie ne m'inspire, je l'avoue qu'une admiration limitée. Il me parait toutefois qu'on en exempte ici quelques-uns des condamnés de la rébellion. Voici, par exemple, le grand chef de la tribu des Cris, le célèbre Poundmaker qui s'avance de notre côté et avec qui on nous permet de causer. Seulement, il faudrait savoir le cri, car Poundmaker ne parle ni l'anglais ni le français. Un de nos compagnons se contente de le dessiner, un autre de le photographier, et c'est vraiment un beau type de grand chef. Un visage qui n'a rien du caractère mongol, un front bien développé sous des cheveux noirs artistement tressés, un nez aquilin, des yeux intelligents, des extrémités fines, la taille haute et bien prise, voilà le chef des

Cris. Mais sa physionomie est fatiguée et affaissée; il est douteux que ce lion en cage puisse supporter la perte de sa liberté, pendant les trois années auxquelles on l'a condamné, et jamais, d'après le témoignage unanime des missionnaires de l'Ouest, condamnation ne fut plus inique! C'est Poundmaker qui a sauvé du massacre la population blanche du foyer de l'insurrection, et, en bonne justice, on aurait dû le récompenser au lieu de le punir. Mais j'aurai à revenir sur la rébellion des métis. Après un lunch que nous offre gracieusement le directeur du pénitencier, nous rentrons à Winnipeg et nous nous acquittons avec conscience de nos devoirs de touristes et de délégués en allant visiter d'abord le palais du gouvernement. C'est un gros bâtiment, récemment construit, où siège la Législature et où sont établis les bureaux des ministères. La province de Manitoba, comme celle d'Ontario, ne possède qu'une seule Chambre; en revanche, le Conseil des ministres ne se compose pas de moins de douze membres. C'est beaucoup pour un État dont la population ne dépasse pas 125,000 habitants. La proportion de l'élément franco-canadien dans la population et la Législature est d'un cinquième environ; mais cette minorité, précisément à cause de sa faiblesse numérique, ne se divise point, et la majorité est souvent obligée de compter avec elle. Des Français qui ne sont pas divisés, voilà un spectacle agréable à contempler. Mais il faut aller à Winnipeg! A côté du palais du gouvernement se

trouve le palais de la Cour de justice, un autre bâtiment tout neuf. On y juge aujourd'hui même en appel le procès du chef de la rébellion, Louis Riel. La salle du tribunal est vaste et bien aérée; un large compartiment est réservé au public; des extincteurs sont placés sur une banquette à portée de la main en cas d'incendie. Le président et deux juges, composant la Cour, sont revêtus de robes noires, quelque peu étriquées, mais plus conformes que le négligé des magistrats américains à nos habitudes de décorum judiciaire. La sentence qui condamne Riel à la pendaison est confirmée par un arrêt triplement et longuement motivé, le président et les deux juges exposant chacun isolément les motifs du verdict. Mais l'affaire n'est pas finie. Les défenseurs vont en appeler, en dernier ressort, au Conseil privé de la reine, et l'exécution qui devait avoir lieu le 17 sera forcément ajournée. Vient enfin la visite aux établissements industriels, aux écoles et aux pompes. Je me borne à noter le colossal moulin à vapeur Ogilvie, qui produit par jour 1,400 sacs ou 160,000 livres de farine, par la méthode hongroise. 53 ouvriers payés à raison de 2 et 3 piastres (10 fr. et 15 fr.) suffisent à cette besogne. Il en faudrait dix fois davantage avec nos vieux moulins à vent ou à eau; il en aurait fallu cent fois, que dis-je! mille fois plus, avec les moulins à bras du temps d'Homère. J'ajoute que M. Ogilvie possède deux établissements plus importants que celui de Winnipeg, plus une vingtaine d'élévateurs. Et nous sommes encore à

nous demander, en France, ce que c'est qu'un élévateur!

Tandis que les Anglais vont de préférence à l'Ouest, les Français occupent presque exclusivement les paroisses de l'Est, sur la rivière Rouge et ses affluents. Nous sommes invités à aller passer la journée à Saint-Pierre-Jolys, une paroisse de 850 habitants, tous de sang français à l'exception d'une famille irlandaise. Fondé il y a cinq ans seulement, Saint-Pierre-Jolys s'étend sur une longueur de 18 milles le long de la rivière aux Rats, à peu de distance d'une station de chemin de fer de Winnipeg à Saint-Paul et Chicago. Des drapeaux français flottent sur les habitations; on nous accueille, comme d'habitude, aux cris répétés de : « Vive la France! » mais avant de prendre le lunch auquel nous a conviés le curé M. Jolys, fondateur de la paroisse, un émule du curé Labelle! nous allons visiter un village de memnonites, situé à 5 milles de distance. Chassés d'Allemagne par l'intolérance religieuse, les memnonites avaient été accueillis en Russie par la grande et libérale Catherine II qui leur avait même accordé, entre autres privilèges, l'exemption pour cent ans du service militaire. Cette exemption ayant expiré il y a une dizaine d'années, le gouvernement russe refusa de la renouveler. Alors les pacifiques memnonites s'en allèrent par le monde, en quête d'un pays où ne fleurit pas le service militaire général et obligatoire. Ils arrivèrent au Canada, où ils retrouvèrent un sol et un climat analogues à ceux de la

Russie, mais point de service obligatoire. Le gouvernement leur concéda gratuitement toutes les terres dont ils avaient besoin, et ils s'y fixèrent. Le village que nous visitons se compose de douze familles. Nous entrons dans une maison en bois de bonne apparence, où un jeune et vigoureux memnonite à barbe blonde nous accueille poliment, et nous présente à son père, qui met tout ce qu'il possède de bas allemand à notre service. Nous apprenons que chaque famille a une portion égale dans la communauté, mais qu'elle peut, à son gré, acheter et exploiter des terres en dehors de cette portion du domaine commun ; en outre, que les enfants qui, en se mariant, se séparent du foyer paternel, n'ont aucun droit à réclamer une part dans le fonds primitif, qu'ils sont obligés de travailler à gages ou d'acheter eux-mêmes des terres. Notre interlocuteur ajoute que les débuts de la colonie ont été difficiles, mais que la terre est bonne et que la prospérité est venue. Les maisons étaient d'abord construites en rondins, comme en Russie, et couvertes en chaume ; la terre battue tenait lieu de plancher. Aujourd'hui les planches et les bardeaux ont remplacé les rondins et le chaume. La chambre peinte en bleu, où se tient la famille, est chauffée par un gros poêle en brique, de style allemand plutôt que russe ; elle est garnie d'un grand lit et d'un canapé recouvert de perse. Il y a trois chevaux et cinq vaches à l'écurie, et plusieurs machines agricoles sous un hangar. C'est l'aisance, sinon la richesse. Nous demandons au

père de famille s'il regrette la Russie. Il nous répond simplement qu'il n'a aucune envie d'y retourner. Ces memnonites ont acquis une réputation d'excellents cultivateurs; les denrées qu'ils apportent au marché de Winnipeg, et, en particulier, le beurre, sont de première qualité; cependant ils ne sont pas populaires. On leur reproche de s'isoler, de ne se marier qu'entre eux, et surtout de ne pas contribuer suffisamment à « faire aller le commerce », de n'acheter que le strict nécessaire, en un mot d'être économes. J'essaye de faire remarquer à leurs accusateurs que l'économie est une vertu, non un vice; que l'argent que les memnonites ne dépensent pas dans les *dry goods stores* et les *bar rooms*, ils l'emploient à acheter du bétail, des machines et de la terre, et que cette manière-là de faire aller le commerce en vaut bien une autre; mais j'ai bien peur que mon économie politique n'ait convaincu personne et que les laborieux et économes memnonites ne continuent à être accusés d'appauvrir le pays, en accaparant et en enfouissant son numéraire, — lequel, par parenthèse, est en papier.

Au retour, nous visitons la demeure confortable d'un habitant, le père La Bonté, un nom qui sent bien la vieille France. Une grande chambre, comme chez les memnonites, occupe tout le rez-de-chaussée; mais le poêle est en fonte, et il a pour appendice un fourneau à cuire le pain; les murs, bien blanchis, sont ornés de photographies; un certificat de mariage est étalé dans un cadre; il y a un journal déployé sur

la table. Intérieur confortable et gai. La fabrication des fromages, façon Chester, a été introduite récemment à Saint-Pierre-Jolys, et elle y donne de beaux profits. Une vache achetée 60 piastres n'a pas rapporté moins de 40 piastres dès la première année. Voilà une belle paroisse et de bonnes gens!

Le lendemain, invitation à Saint-Boniface, un des premiers établissements français du grand Nord-Ouest. Le maire, la municipalité, le député de Saint-Boniface, le très aimable M. Royal, le personnel des établissements d'éducation, nombreux et importants à Saint-Boniface, et l'élite de la population viennent faire accueil aux « Français de France ». Une adresse conçue en des termes naïfs et touchants leur est présentée. Je ne résiste pas au plaisir d'en citer un extrait.

« Cette ville, y disait-on, a été le boulevard de la « civilisation du Nord-Ouest. C'était ici le lieu de « ralliement de tous ces hardis missionnaires et dé- « couvreurs qui dans ces vastes territoires encore « inconnus illustrèrent le nom français. Vous êtes « venus en ce pays pour visiter des frères, et nous « sommes convaincus que vos cœurs ont ressenti une « émotion bien vive en retrouvant à 2,000 milles « de la capitale du Canada des enfants de cette belle « France qui fait battre nos cœurs si fort. Nous « sommes encore jeunes ; nous ne sommes qu'un « simple rameau, détaché du tronc vigoureux de « la vieille France, mais nous avons confiance dans « l'avenir... Votre visite sera le point de départ

« d'une union solide et durable entre la France et « son humble rejeton, le Canada français. Puisse « cette union renouer plus étroitement s'il est pos- « sible les liens qui nous rattachent à la France! »

Je n'ai pu, à mon bien vif regret, être témoin de cette dernière manifestation d'un sentiment d'affection filiale que l'abandon, la distance et le temps n'ont pu altérer. Malgré les poteaux électriques qui illuminent les grandes artères de Winnipeg, je m'étais égaré dans les espaces vides que le *boom* a faits au milieu du futur Chicago du Nord-Ouest. J'errais, par une nuit sans lune, dans les prairies qui bordent la rivière Rouge sans parvenir à découvrir le trottoir en planches qui conduit au pont de Saint-Boniface. Quand je m'en suis tiré, hélas! la fête était finie.

Nous partons, demain matin, pour les montagnes Rocheuses.

IV

Les territoires du Nord-Ouest. — Calgary. Un campement d'Indiens.

Calgary, le 16 septembre 1885.

Ces immenses territoires du Nord-Ouest, qui s'étendent du 49e degré, ligne frontière des États-Unis et du Canada, à la baie d'Hudson et la mer Glaciale, ont été divisés en cinq districts, Assiniboia, Alberta, Athabasca, Saskatchewan et Kewiatin. Ils sont administrés par un lieutenant-gouverneur, assisté d'un Conseil de 21 membres, dont 8 nommés par le gouvernement et 13 élus. En leur qualité de simples territoires, ils ne sont point représentés dans le Parlement, mais je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils aspirent à l'être. Le chemin de fer du Pacifique canadien traverse dans toute leur longeur, du Manitoba aux montagnes Rocheuses, les districts méridionaux d'Assiniboia et d'Alberta, puis il entre dans la Colombie et va aboutir à Port-Moody, en face de l'île Vancouver. Commencés il y a six ans environ à l'Est et à l'Ouest, les travaux de cette énorme voie de colonisation et de transit sont aujourd'hui pres-

que terminés. Il ne reste plus qu'une petite lacune de 35 milles à combler dans la région des montagnes Rocheuses. Le terminus où s'arrête actuellement le service des voyageurs est à Donald, à 1,022 milles (1,635 kilomètres) de Winnipeg. Nous aurions bien voulu pousser jusqu'à l'océan Pacifique, mais il n'y a que des sentiers incertains dans la partie non achevée de la route, et la saison est trop avancée. Nous serons donc obligés de nous arrêter aux montagnes Rocheuses. Avant de quitter Winnipeg, nous nous sommes munis d'une autorisation spéciale d'emporter des spiritueux pour notre usage, car l'entrée sur les territoires du Nord-Ouest en est rigoureusement prohibée. Les vins légers, la bière même, sont compris dans cette prohibition. Quoique je n'aie qu'une confiance médiocre dans la vertu des prohibitions, je dois convenir que celle-ci est motivée par des raisons sérieuses. L'eau-de-vie est un véritable poison pour les Indiens et les métis, et, à en juger par l'usage qu'on en fait dans le reste du continent, elle n'est guère plus saine pour les blancs. Sans doute, au point de vue strict du principe du *self government*, on devrait laisser aux gens la liberté de boire aussi bien que de manger à leur guise. C'est à eux de se garer des substances nuisibles, solides ou liquides. Mais le principe du *self government* est-il applicable à tout le monde? Toutes les créatures humaines sont-elles également capables de se gouverner elles-mêmes? Une tutelle n'est-elle pas, dans quelque mesure, indispensable au plus grand

nombre? Peut-être les progrès de l'art du gouvernement permettront-ils un jour de n'assujettir à la tutelle que les mineurs de toute race, de tout sexe et de tout âge; mais, en attendant, il faut bien que nous, qui sommes majeurs ou qui croyons l'être, nous supportions les réglementations et les prohibitions plus ou moins motivées par le défaut d'aptitude de la multitude à se gouverner elle-même. Seulement, on peut se demander si le *teatotalism* qui fleurit dans le Nord-Ouest n'a pas quelque chose d'excessif? Rien que du thé, du lait ou de la limonade! N'est-ce pas terriblement fade, et ne comprend-on pas que les vigoureux pionniers éprouvent le besoin d'assaisonner d'un peu de whisky prohibé ces boissons autorisées, mais aqueuses? La bière et les vins légers ne seraient-ils pas un préservatif plus efficace du goût et de l'abus des boissons fortes? *Similia similibus curantur.*

De Winnipeg à Donald on ne compte pas moins de 117 stations, dont une centaine en pleine prairie. Ces stations, établies depuis trois ans à peine, ont une importance fort inégale. Les unes, et c'est le plus grand nombre, se composent d'une seule habitation en bois, peinte en chocolat et encadrée de blanc, et d'un réservoir; les autres sont en train de devenir des centres de population. Dans quelques années, un certain nombre, telles que Brandon, Virden, Qu'Appelle, Swift Current, Medicine Hat et Calgary, posséderont des milliers d'habitants, tandis que d'autres demeureront de simples villages. Cela

dépendra des avantages naturels de leur situation, et c'est la grande affaire des spéculateurs en terrains de deviner leurs chances d'avenir. L'immense prairie, au milieu de laquelle s'abattent les essaims de colons, n'a pas, à beaucoup près, partout la même fertilité. La région de la terre noire s'infléchit vers le Nord-Ouest à quelques centaines de milles de Winnipeg; de là, jusqu'aux abords des montagnes Rocheuses, le Pacifique canadien traverse l'extrémité du grand plateau du Missouri, région sablonneuse et caillouteuse, où ne pousse qu'une herbe courte, et qui demeurera probablement toujours rebelle à la culture. Mais, quelle que soit la nature de son sol, la prairie présente, sur un parcours d'un millier de milles, l'aspect uniforme d'une plaine sans limites. Ce n'est pas cependant une surface entièrement plane : parfois la prairie est ondulée comme un océan sillonné de vagues énormes; parfois aussi le sol desséché se fend; les pluies et la neige fondue élargissent la crevasse qui devient une « coulée ». Il y a des coulées dont les bords demeurent presque perpendiculaires, d'autres qui s'évasent en forme de vallées. Nulle part, on n'aperçoit un arbre ou même une broussaille, rien que de l'herbe déjà jaunie; çà et là une large plaque noircie par l'incendie, ou bien encore l'eau dormante d'un marais ou d'un lac. Le règne animal n'est représenté que par les lapins de prairie qui montrent de loin en loin leur museau jaunâtre au bord de leur terrier. Ces animaux, de la grosseur d'un mulot, pullulent aussi dans les

steppes de la Russie, où ils sont connus sous le nom populaire d'avrotchkis. Les Indiens, qui, à la vérité, ne sont pas difficiles en fait de cuisine, se régalent de leur chair, et ils se servent de leur fourrure, découpée en bandelettes, pour faire des tapis. De temps en temps on voit se lever une poule de prairie ou une outarde, gibier plus savoureux que le pseudo-lapin, et sur les lacs et les marais, des bandes de canards sauvages. Jadis la prairie nourrissait des troupeaux innombrables de buffalos ; les Indiens et les métis vivaient principalement de leur chair, fraîche ou desséchée, ou bien encore hachée et confite dans de la graisse. C'était le pemmican dont il est si souvent question dans les récits des voyageurs et dans les romans de Gustave Aymard et du capitaine Mayne-Reid. Maintenant, hélas! on ne voit plus guère de buffalos que dans le jardin zoologique du pénitencier de Stony Mountain. Les colons blancs qui ont envahi la prairie avec leurs armes perfectionnées les ont détruits en peu d'années. En une seule saison, on en a abattu plus de 120,000. Tout le long de la voie, on aperçoit leurs ossements et leurs crânes cornus, formant des taches blanches au milieu de la prairie. Contraste curieux! à ces débris de la nature sauvage se mêlent d'autres débris qui jalonnent la marche de l'homme civilisé du monde américain : je veux parler des boîtes vides en fer-blanc des conserves de Chicago, *corned beef*, *oysters*, *lobsters*, *apples*, *pears*, que les ouvriers du Pacifique canadien et les voyageurs ont semées sur

le parcours du chemin. Sans ces produits perfectionnés de l'industrie alimentaire, Dieu sait si la Compagnie serait parvenue à nourrir ses ouvriers en plein désert. Et voilà comment les progrès de la fabrication des conserves ont aidé à ceux de la construction des chemins de fer.

Nous ne mettons pas moins de deux jours pour franchir les 839 milles qui séparent Winnipeg de Calgary, où nous allons faire halte. Les trains ne font pas plus de 30 kilomètres à l'heure, et passé Calgary ils n'en font plus que 20 ou 25, car le service régulier commence seulement à fonctionner. Il n'y a que trois trains par semaine jusqu'à Calgary, et un seul de Calgary à Donald. C'est assez dire qu'il ne faut pas manquer le train. Il est vrai qu'on le rattrape aisément à la course. Comme les abords de la voie, nos chars, pour me servir de l'expression canadienne, offrent un aspect composite de civilisation et de sauvagerie : le *pullmann car* luxueux est peuplé de *gentlemen* corrects qui exhibent un linge blanc irréprochable, et de jeunes misses absorbées dans la lecture des romans de la *Circulating library* que le stewart met en location, tout en combinant ce commerce intellectuel avec celui des pommes et des oranges ; les autres chars, ceux dits de première classe aussi bien que les *emigrant sleeping cars*, sont remplis d'une foule de gars solides aux larges épaules, ouvriers du chemin de fer, mineurs, cowboys (gardiens de bestiaux), artisans, colons, blancs ou métis, que les soins de la toilette préoc-

cupent médiocrement, et qui font un usage immodéré de cet ustensile universel et caractéristique du monde américain : le crachoir. Encore est-ce un raffinement de luxe, auquel ils ne se plient qu'après y avoir été façonnés par l'éducation. Aux stations indiquées pour le déjeuner, le lunch ou le dîner, on se précipite hors du train et on se dirige, au jugé, en suivant un trottoir en planches, du côté d'une baraque en bois, décorée du nom d'hôtel, où retentit l'appel désespéré d'une sonnette; quelquefois, quand il y a concurrence, un gong fait concurrence à la sonnette. Le déjeuner, le lunch et le dîner se composent invariablement de beefteacks, de côtelettes et d'une *apple pie* ou d'une *blueberry pie* (tartes aux pommes ou aux myrtilles), avec des pommes de terre, un verre de lait et deux tasses de thé; le tout au prix modéré de 50 cents (2 fr. 50); modéré, dis-je, car les prix de toute chose, les grosses denrées alimentaires exceptées, montent à mesure qu'on s'avance vers l'Ouest. Dans la région des montagnes Rocheuses, c'est tout au plus si le pouvoir d'achat de la piastre ou du dollar (ces deux monnaies canadienne et américaine circulent sur le même pied) équivaut à celui du franc. On jette un coup d'œil sur le monde bigarré qui encombre le trottoir et les alentours; notre attention se porte naturellement sur les Indiens dont les guenilles de couleurs autrefois éclatantes contrastent avec les « complets » des rivales américaines de la *Belle Jardinière*.

A Regina, la capitale du Nord-Ouest, où nous

avons passé pendant la nuit, notre train a pris deux prisonniers Peaux-Rouges accompagnés d'un missionnaire oblat, le Père Cochin, et escortés par des agents de la police montée, en jaquette rouge, et la ceinture de cuir jaune garnie de cartouches. Ces deux Peaux-Rouges ont le teint jaune brun comme tous les Peaux-Rouges, et le type mongol très accusé, yeux noirs et pommettes saillantes ; ils sont chaussés de mocassins brodés de perles et portent des colliers de verroterie : l'un, le frère de Poundmaker, est un colosse de 6 pieds 4 pouces, il a les membres libres ; l'autre a une chaîne rivée aux pieds. Le Père Cochin a assisté aux principaux épisodes de la rébellion, sa soutane usée montre encore le trou d'une balle ; il a été prisonnier de Poundmaker, et si sa vie et celle des autres blancs a été épargnée par les jeunes guerriers de la bande, c'est à l'intervention de leur grand chef qu'il le doit. Il lui en est naturellement reconnaissant et ne s'explique pas que les juges anglais de Regina aient enfermé son sauveur dans les cellules perfectionnées et grillées de Stony Mountain.

Nous arrivons enfin à Calgary, la quatre-vingt-quinzième station du Pacifique canadien depuis Winnipeg, et la localité la plus importante de cette région du Nord-Ouest. Située dans une espèce de cirque, au confluent de deux rivières, le Bow et l'Elbow, dont les rives boisées et relevées en amphithéâtre lui servent de ceinture, Calgary ne date que de deux ans, et compte déjà un millier d'habitants. Elle possède, comme Winnipeg, une large Main street, avec

des tronçons de trottoirs en bois, mais sans pavage ni éclairage, et une Atlantic-Avenue, avec un magasin géant, *Mammoth store*, où l'on vend des conserves alimentaires, de la mercerie, des pipes et des cigares, des soieries, des pantalons et des chemises en cuir de buffle qui servent à vêtir les cowboys, des couvertures multicolores dans lesquelles se drapent les Indiens, du café, du thé et des bonbons. Le Royal-Hôtel où nous descendons est encombré de voyageurs. Les chambres à coucher sont sous le toit en mansarde, et il n'y en a que pour les dames ; on nous loge dans un couloir, où sont installés des lits à fond de bois garni d'une mince paillasse. Cependant le Royal-Hôtel est un hôtel *patent*. Son propriétaire, qui l'a apporté de Montréal, après en avoir préalablement numéroté les morceaux qu'il a ensuite rajustés lui-même, a obtenu un brevet pour sa construction à la fois solide, confortable et économique. Économique à coup sûr, car le corps de bâtiment en planches et madriers du Royal-Hôtel n'a coûté que 250 piastres, auxquelles il a fallu ajouter pareille somme pour le transport de Montréal à Calgary, environ 3,000 kilomètres : en tout 500 piastres ou 2,500 francs. Ce n'est pas cher pour le premier hôtel, *first rate hotel*, de la future capitale du district de l'Alberta, un district grand comme la France. En revanche, le personnel coûte un bon prix. Les garçons se payent à raison de 50 piastres par mois, le cuisinier en reçoit 60 (3,600 fr. par an), les servantes 25 piastres, et tout ce monde est logé et nourri. Les

salaires des ouvriers et des artisans sont à l'avenant; ils vont, selon les métiers, de 2 1/2 à 3 piastres 1/2 par jour. La viande de bœuf et de porc coûte 15 cents (75 centimes) la livre, tandis qu'elle ne coûte que 10 cents à Winnipeg; le beurre se paye de 25 à 40 cents, etc., etc. Ce n'est pas bien cher; aussi sommes-nous fortement nourris, sinon somptueusement logés, au prix modique de 2 piastres par jour. Cependant le capital, lui aussi, est grassement rétribué; le taux de l'intérêt varie de 15 à 24 %. Que voulez-vous? Le travail et le capital sont rares, tandis que la terre est abondante. On peut se procurer aux abords de Calgary 1 acre (40 ares) de bonne terre au prix d'une journée de travail.

Rien n'est plus curieux que d'observer, dans ces cités en voie de formation, comment s'implantent et se groupent ou se juxtaposent les différentes branches de commerce et d'industrie. A côté de l'hôtel, premier établissement d'une station d'ouvriers et de colons, il y a un *land office,* bureau pour la concession des homesteads et l'achat des terres; puis vient un quincaillier qui vend toutes sortes d'ustensiles et d'articles en fer, en bois et en acier, sans oublier les machines agricoles; un fabricant de tentes qui construit aussi des maisons; un libraire qui joint au commerce insuffisant des livres et des articles de papeterie la vente des pipes et des cigares; un barbier, un boucher, un épicier, un boulanger, un jeu de quilles, un bureau de journal, le *Calgary Herald*, et finalement, — très petitement logé celui-là, car

personne ne se soucie de faire aller son commerce, — un *undertaker*, entrepreneur de pompes funèbres. Plus loin, de vastes écuries et remises, où l'on peut loger ses chevaux et voitures, de solides et légères américaines, ou en louer à tant l'heure ou la journée : 5 piastres par jour pour les voitures. Aux environs, un *billiard hall*, une banque et quatre églises, consacrées à différents cultes. Et ne croyez pas que ces établissements divers, improvisés sur place ou importés de toutes pièces, aient gardé leur couleur primitive de bois fruste. Ils sont peints de couleurs vives, en vert, en bleu, en gris lilas, en jaune brun, avec de jolis encadrements et des enseignes voyantes. La palme de la décoration appartient au barbier, dont le majestueux établissement est orné de grandes glaces à travers lesquelles on aperçoit les patients étendus dans de vastes fauteuils, la tête renversée et la figure blanche de mousse de savon. Il y a cependant encore un bon nombre d'espaces vides dans la Main street de Calgary, mais les habitants des rues voisines, moins achalandées, les auront bientôt remplis. Le procédé est simple et économique. Voici par exemple un *law office* qui avait été construit, on ne sait pourquoi, à une dizaine de mètres de distance de l'artère principale. Dans la matinée du jour de notre arrivée, le propriétaire s'est armé d'un cric, il a soulevé son immeuble (?) et introduit par-dessous deux gros rouleaux glissant sur des madriers; il a attelé à cet appareil de locomotion immobilière deux chevaux vigoureux qu'il fouette à tour de

bras, et dans l'après-midi la Main street compte un vide de moins et une maison de plus.

A côté de Calgary se trouve un établissement des missions, dirigé par le Père Lacombe, un des plus anciens et des plus courageux apôtres du Nord-Ouest. Le Père Lacombe n'est pas seulement un apôtre, c'est un savant polyglotte; il connaît la plupart des idiomes des Indiens et a publié un dictionnaire de la langue *crie*, le plus riche de ces idiomes. Nous le rencontrons à la mission, en compagnie de Mgr Grandin, le vénérable évêque de Saint-Albert, et certes nous ne pouvions mieux nous adresser pour obtenir des renseignements sur les Indiens et la question indienne. Mais d'abord nous manifestons le désir de voir les Indiens chez eux. Le Père Lacombe nous offre, avec une aimable obligeance, de nous conduire à un campement des Indiens Sarcis, dont nous apercevons quelques tentes dans le voisinage, et qui possèdent une réserve à 7 ou 8 milles de Calgary. Nous acceptons avec reconnaissance, et nous voilà en route à travers la prairie. Nous traversons, non sans cahots, la rivière à gué et nous longeons de superbes champs d'avoine et de riches pâturages garnis de bestiaux, auxquels succède un terrain marécageux. Au lieu de suivre notre guide, nous voulons couper court, et voilà nos chevaux embourbés jusqu'au ventre dans une fondrière. Sans s'étonner de l'accident, le bon abbé, qui en a vu bien d'autres, défait ses chaussures, dételle les chevaux et les retire du bourbier. Nous sommes heureusement à deux

pas de la réserve. En montant au haut d'une crête, nous apercevons dans le fond d'une large vallée, au bord de la rivière que nous avons traversée, une vingtaine de tentes et autant de masures en rondins; un peu plus loin, une maison d'apparence modeste, où réside l'administrateur de la réserve. Les tentes en toile, de forme conique, avec une ouverture par laquelle s'échappe la fumée, sont dressées sur une armature de perches rassemblées par le bout; la partie inférieure est blanche, le haut est jauni et noirci par la fumée. Des squaws qu'un œil exercé peut seul distinguer de leurs époux, des enfants à demi nus et des chiens de toute taille sont occupés ou circulent autour des tentes; des poneys paissent dans la prairie; pas d'autre culture qu'un champ de pommes de terre. On nous a vus. Un groupe se forme et vient nous examiner curieusement. Cette fois, nous n'avons plus affaire, comme dans la province de Québec, à des Indiens en veston ou en paletot. Quoique l'invasion des blancs et la disparition des buffalos aient complètement bouleversé depuis quelques années leurs conditions d'existence, les Sarcis, comme les autres tribus du Nord-Ouest, ont conservé leurs habitudes et leurs costumes. Ceux qui nous entourent ont la figure peinte d'ocre ou de vermillon, avec des raies bleues; ils portent de larges boucles d'oreilles, et leurs longs cheveux noirs, rudes comme des crins, sont relevés en houppe sur le sommet de la tête et tressés en cadenettes. Les uns se drapent dans des couvertures multicolores, vertes,

bleues, jaunes, violettes, les autres dans un ample manteau rouge ; ils ont les poignets garnis de bracelets en verroterie, les jambes sont couvertes d'un bout de pantalon rouge ou brun orné de franges, mais qui ne monte pas au-dessus du genou et se dérobe sous la couverture. Portent-ils des chemises? C'est un mystère que je n'ai pu éclaircir. En revanche, leurs pieds, petits et cambrés, sont chaussés d'élégants mocassins brodés de perles, dont la forme varie selon les tribus. Un de nos compagnons veut les photographier. Ils s'y refusent absolument, même en échange d'une légère rétribution, et l'un d'eux jette des regards méfiants et farouches sur l'appareil, en excitant ses compagnons à le briser. Quelques mots du Père Lacombe calment les esprits; l'appareil est remis dans une valise, non sans être l'objet d'une surveillance particulière. Nous prenons un lunch sur l'herbe, entourés de nos hôtes sauvages, qui fument leurs courtes pipes en bois, et ne dédaignent pas d'accepter nos cigares ; puis nous allons faire une visite à l'administrateur de la réserve. Ce fonctionnaire habite une petite maison bâtie en rondins, à côté d'un champ de pommes de terre, et ses fonctions, assez complexes, consistent à faire la police, à donner aux Indiens des notions d'agriculture, et surtout à les nourrir. Car les Sarcis sont des pensionnaires de l'État. On leur distribue tous les jours 1 livre 1/4 de viande par tête, avec des pommes de terre et des légumes cultivés dans la réserve. Ils reçoivent en outre 5 piastres par an

pour leurs vêtements et leurs menus plaisirs. L'administrateur leur permet aussi de vendre des pommes de terre et des légumes, quand l'approvisionnement d'hiver est assuré; mais il se plaint de leur paresse et de l'impossibilité de les assujettir à un travail régulier. Il nous présente le chef de la tribu, Tête-de-Bœuf, qui nous autorise gracieusement à visiter sa tente. Nous traversons le campement au bruit des aboiements des chiens, et nous entrons dans la demeure du chef par une ouverture basse et étroite, découpée dans la toile. L'intérieur est spacieux, mais le mobilier est simple : deux coffres, des ustensiles de cuisine, un fusil. Au milieu, une marmite fume, suspendue à des bâtons croisés au-dessus d'un feu de broussailles. Des lopins de viande sèchent sur des ficelles. Trois squaws sont assises sur des escabeaux; deux de ces dames jouent aux cartes, et leur jeu les absorbe à tel point qu'elles jettent à peine un coup d'œil sur les visiteurs et les visiteuses; la troisième brode des mocassins en surveillant le contenu de la marmite. Les Sarcis sont polygames. Mais Tête-de-Bœuf se contente de deux femmes. Ces tentes indiennes sont plus faciles encore à déplacer que les maisons de Calgary. Quand la tribu veut changer de campement, on défait les tentes, on construit des brancards avec les perches, on les charge de la toile et du mobilier; on y attelle les chiens; les femmes s'attachent au dos les bébés debout dans leurs berceaux, les hommes montent à cheval, et on va s'établir ailleurs; seulement, comme on ne peut plus

sortir de la réserve, sous peine d'être privé des subsides du gouvernement, les déplacements deviennent rares ; c'en sera fait bientôt de la vie nomade.

Nous faisons nos adieux à Tête-de-Bœuf, nous remercions l'obligeant administrateur de la réserve, et nous reprenons le chemin de Calgary. En montant la côte, nous admirons les fières silhouettes, découpées sur l'horizon clair, des cavaliers indiens drapés dans leurs couvertures. C'était certainement une noble race de chasseurs et de guerriers, mais ses jours sont désormais comptés. Les Indiens qui ne s'assimileront pas aux blancs, qui ne se résigneront pas à devenir agriculteurs, artisans, avocats ou notaires, comme leurs confrères des environs de Québec, sont destinés fatalement à disparaître. En attendant, ai-je besoin de dire que le contact des blancs n'a pas contribué précisément à élever leur caractère et à améliorer leurs mœurs? En rentrant à Calgary, on nous signale des tentes appartenant à cette tribu des Sarcis que nous venons de visiter, et autour desquelles rôde un troupeau de squaws. Vous n'ignorez pas que, dans les pays neufs, le nombre des hommes l'emporte d'ordinaire sur celui des femmes. Dans le Nord-Ouest, et surtout dans les régions où les travaux du chemin de fer sont en voie d'exécution, la proportion est au moins des deux tiers. En outre, dans ces régions soumises aux lois prohibitives de l'intempérance, sinon de l'incontinence, les distractions sont rares. Que faire, par exemple, dans un bar comme celui de notre Royal-Hôtel, où l'on ne débite

que du *champagne cider*, du *Belfast ginger ale* et du *Blackwoods pure fruits syrup?* Les Sarcis ont compris d'instinct le parti lucratif qu'ils pouvaient tirer de cette situation; ils ont apporté ou amené au marché la marchandise la plus demandée. Voilà comment j'ai retrouvé, au pied des montagnes Rocheuses, les mœurs de nos boulevards extérieurs, et de quelle façon la sauvagerie s'y assimile à la civilisation.

V

La question indienne. — Les montagnes Rocheuses. — Le Pacifique canadien.

Dans la Prairie, le 20 septembre 1885.

Les Indiens du Nord-Ouest sont divisés en un grand nombre de tribus différentes, Cris, Saulteux, Pieds-Noirs, Sioux, Assiniboines, Montagnais, Esquimaux, éparpillées sur une superficie de plus de 8 millions de kilomètres carrés. Avec la précision étonnante qui la caractérise, la statistique officielle en a compté 75,007 dans le dernier recensement. Il y en aurait, en outre, 30,775 dans les provinces de l'Est. Ceux-ci sont convertis au christianisme, ils ont adopté le costume et la manière de vivre des blancs. Ceux-là, au contraire, ont conservé, pour la plupart, la religion, le costume et les mœurs de leurs ancêtres. Ils adorent généralement un bon et un mauvais Esprit, mais c'est à ce dernier qu'ils adressent surtout leurs offrandes, car ils redoutent les effets de sa colère, tandis qu'ils comptent sur l'indulgence de son collègue. On retrouve aussi, chez quelques-unes de leurs tribus, le culte du soleil. Nous

avions remarqué, par exemple, dans la réserve des Sarcis deux mâts auxquels se trouvaient suspendues des bourriches enveloppées de paille. Ces mâts ont été dressés pour la fête du soleil, et les bourriches contiennent le matériel du culte. A des intervalles plus ou moins éloignés, selon le zèle des fidèles, on célèbre cette fête en grande pompe. Aux mâts sont attachées des lanières aiguës que les dévots s'enfoncent dans la chair en se suspendant à la manière des fakirs de l'Inde. Autrefois, la fête du soleil se célébrait loin des regards profanes ; on m'assure que les blancs peuvent aujourd'hui y assister... en payant leur place. Vous voyez qu'il ne faut pas désespérer de la civilisation des Sarcis. Quoique, à nos yeux européens, tous les Indiens se ressemblent, il y a entre eux des différences et des inégalités physiques et morales aussi sensibles qu'elles peuvent l'être parmi les peuples civilisés. Les Cris ont l'esprit plus ouvert que les Pieds-Noirs ou les Assiniboines, et Mgr Grandin, qui a vécu longtemps chez les Montagnais de la rivière de la Paix, nous fait le plus vif éloge de leurs qualités morales et, en particulier, de leur respect de la propriété. Cette notion de la propriété que certains légistes considèrent comme une création de la loi, et que nos communistes prétendent, de leur côté, supprimer par une autre loi, elle est aussi profondément ancrée dans le cœur du sauvage que dans celui de l'homme civilisé. Presque toutes les guerres des tribus indiennes ont eu pour origine des contestations sur la propriété et les limites des

territoires de chasse, et la propriété individuelle n'est pas regardée chez ces sauvages comme moins respectable que la propriété collective. Mgr Grandin nous cite à cet égard un fait caractéristique. Quand un Indien a découvert le gîte d'un gibier, il indique sa trouvaille par une marque particulière. Dès ce moment, le gibier est considéré comme lui appartenant, et nul ne s'aviserait de le chasser. C'est ainsi que, depuis plusieurs mois, un chasseur montagnais avait marqué un gîte de castors, en attendant la visite du prélat, auquel il voulait offrir ce mets délicat; des centaines de chasseurs avaient passé au même endroit et avaient respecté la marque.

Avant l'invasion de la colonisation blanche dans le Nord-Ouest, les tribus indiennes vivaient paisiblement sur leurs terrains de chasse. Les innombrables troupeaux de buffalos, les castors, les antilopes, et, à leur défaut, les lapins de prairie, les canards sauvages, les poissons des lacs et des rivières fournissaient un menu abondant et suffisamment varié à leur cuisine. Le vol était inconnu chez les sauvages aussi bien que chez leurs demi-frères les métis ; on ne savait point ce que c'était qu'une serrure dans le Nord-Ouest. On n'y connaissait pas davantage les règlements et les taxes. La Compagnie de la baie d'Hudson, qui possédait nominalement ces vastes territoires, se contentait d'exploiter les animaux à fourrures, elle ne s'inquiétait point des autres. Mais cet âge d'or de l'état sauvage prit fin lorsque la Compagnie eut cédé ses droits de possession ou d'occupation au

Dominion du Canada. Le Dominion s'empressa d'établir son autorité dans le Nord-Ouest, en y expédiant un appareil administratif du dernier modèle et en organisant une police montée. Il fit commencer le cadastre des terres et s'efforça d'attirer les colons dans ce magnifique domaine agricole, dont la richesse avait été jusqu'alors ignorée. Tout cela n'alla point sans difficultés. Il fallut dompter la rébellion des métis, qui trouvaient mauvais qu'on les eût cédés comme un troupeau de moutons sans demander leur avis ; il fallut aussi exproprier les Indiens de leurs terrains de chasse. En traitant séparément avec les tribus, on réussit à persuader à ces enfants de la nature d'échanger leur existence libre, mais précaire dans la Prairie sans limites, contre la vie assurée et sans souci du lendemain des pensionnaires d'un État civilisé. Aux uns, le gouvernement se chargea de fournir une ration quotidienne de viande de bœuf avec un peu d'argent de poche; il se contenta de mettre à la disposition des autres un matériel agricole, des semences et le reste, en leur envoyant des professeurs d'agriculture et en s'engageant à acheter au besoin leurs produits. Les Indiens consentirent, sans trop de peine, à accepter ce marché séduisant, et combien d'hommes civilisés en auraient fait autant à leur place? Être nourris par le gouvernement, n'est-ce pas l'idéal que poursuivent chez nous les théoriciens les plus progressifs ? Il y eut bien cependant quelques protestations. — Tout ce que vous nous avez donné et tout ce que vous pourrez nous donner en-

core, disait un vieil Indien, ne vaut pas un pied de cette terre que vous nous avez prise. — Mais ces protestations demeurèrent sans écho ; la plupart des tribus consentirent à traiter et à se laisser cantonner dans des réserves. Ajoutons, pour être juste, que, si les Indiens avaient refusé d'accepter cette expropriation, plus ou moins à l'amiable, ils auraient fini par être submergés par le flot irrésistible de la colonisation. On les aurait expropriés à coups de fusil et leurs ossemens blanchiraient dans la Prairie, mêlés à ceux des buffalos. — J'ai été témoin, à ce propos, d'une discussion intéressante entre un missionnaire et un abbé colonisateur, dont le seul défaut est d'être protectionniste. Le missionnaire, qui depuis un quart de siècle vit au milieu des Indiens et qui leur porte une affection paternelle, protestait contre le droit d'expropriation que s'arrogent les hommes civilisés ou prétendus tels à l'égard des races qualifiées d'inférieures. Les Indiens, disait-il, vivaient heureux et libres sur leurs terrains de chasse. De quel droit, sinon du droit du plus fort, les leur avez-vous enlevés ? Que leur avez-vous donné en échange ? Vous leur avez donné des besoins et des vices qu'ils ignoraient ; vous les avez condamnés à vivre dans une oisiveté malsaine ou à s'assujettir à un travail régulier et mécanique qui leur répugne et auquel ils ne sont pas propres. Voilà les bienfaits de votre civilisation ! A quoi l'abbé colonisateur répondait non sans raison : Il se peut que les Indiens n'aient pas gagné grand'chose au contact des blancs ;

mais quelques tribus de chasseurs à l'état sauvage avaient-elles le droit de fermer un continent à l'industrie progressive de l'homme civilisé ? Ces terres noires, d'une inépuisable fertilité, les Indiens les laissaient telles que la nature les avait faites ; elles fourniront une subsistance abondante à des millions de cultivateurs, armés de l'outillage progressif de la civilisation. La même étendue de terre qu'exige l'industrie primitive de la chasse pour nourrir d'une manière précaire une seule famille peut fournir une subsistance assurée à deux cents familles d'agriculteurs. Si l'Indien ne veut pas renoncer à son industrie arriérée pour adopter notre industrie progressive, c'est tant pis pour lui ! L'intérêt général de l'humanité passe avant l'intérêt particulier d'une race. Certes, l'abbé colonisateur avait raison. Mais quoi ! si l'intérêt général de l'humanité autorise les blancs à aller faire concurrence aux Indiens chez eux et à les obliger à renoncer à leur industrie primitive, ne peut-on pas invoquer aussi cet intérêt supérieur pour obliger les blancs arriérés et routiniers à subir la concurrence des blancs progressifs ? Si l'on refuse aux Peaux-Rouges le droit de se protéger contre le progrès, est-il juste et raisonnable d'accorder ce droit aux Peaux-Blanches ?

C'est une justice à rendre au gouvernement canadien, qu'il a fait tous ses efforts pour amener ces races primitives à la civilisation. Il a pris les Indiens sous sa protection immédiate et il s'est appliqué à remplir à l'égard de ces sauvages pupilles, qu'il

dépouillait de leurs biens dans un intérêt supérieur, tous les devoirs d'un tuteur consciencieux et bienveillant. Il les a placés dans des réserves où les blancs n'ont pas le droit de s'établir; il a chargé des agents spéciaux de veiller à leurs besoins, et d'y pourvoir dans une sage mesure; il a institué dans les réserves des écoles d'agriculture et d'industrie, où les Indiens peuvent apprendre le métier le plus conforme à leurs goûts et à leurs aptitudes; il a fait toutes sortes de règlements destinés à les préserver des vices de la civilisation et à leur en inculquer les vertus. Malheureusement, les gouvernements modernes ont beaucoup d'affaires sur les bras; et, si l'on songe, d'ailleurs, combien les fonctions de tuteur sont délicates, combien il est difficile de diriger l'éducation d'un enfant, on s'expliquera que le gouvernement canadien n'ait pu réussir, malgré son bon vouloir, à mener à bien la transformation de ses milliers de pupilles rouges, fils de chasseurs et de guerriers, en cultivateurs ou en artisans paisibles et sédentaires. Le mécanisme constitutionnel et les exigences de la lutte des partis aggravaient encore les difficultés de sa tâche. Au Canada, aussi bien qu'ailleurs, les états-majors politiques sont obligés de récompenser les services de leurs partisans, et en particulier ceux qui leur ont valu la victoire dans les luttes électorales. La seule monnaie dont ils puissent disposer consiste dans les emplois publics, autrement dire les « places ». Les places servent donc, avant tout, à récompenser les services poli-

tiques. Ceux qui les obtiennent à ce titre, et qui sont naturellement portés à considérer la récompense qui leur est accordée comme inférieure aux services qu'ils ont rendus, ne l'acceptent guère qu'à titre d'acompte et avec l'espoir d'obtenir bientôt une position supérieure. Naturellement aussi, ils ne se croient point tenus de se laisser absorber par le détail fastidieux de fonctions qu'ils jugent au-dessous de leurs facultés; ils savent, au surplus, que leur avancement dépendra beaucoup plus des services qu'ils seront encore en mesure de rendre au parti que de ceux qu'ils rendront au public. Ajoutez à cela qu'il y a toujours et en tout pays, dans le personnel des partis, des individualités médiocrement recommandables et plus ou moins compromettantes qu'on est bien aise de ne point laisser trop en vue. Le Nord-Ouest offrait à cet égard des avantages manifestes. On s'explique ainsi que, à part quelques honorables exceptions, il soit devenu une sorte de *caput mortuum* administratif, et que les agents auxquels le gouvernement confie la tâche délicate d'administrer, d'instruire et de civiliser ses pupilles rouges échouent dans cette tâche laborieuse et ingrate. Par un hasard fâcheux, ils appartiennent presque tous au personnel administratif anglo-canadien. Ils ne connaissent pas le français des métis et ils daignent encore moins apprendre les dialectes des Indiens. C'est par l'entremise suspecte d'interprètes souvent peu versés dans les langues indiennes qu'ils communiquent avec leurs administrés, et leur

enseignent les arts de la civilisation. Faut-il s'étonner si les écoles d'agriculture et d'industrie ne donnent aucun résultat utile, malgré les gros frais qu'elles occasionnent, et si l'on commence décidément à désespérer de la civilisation des Indiens?

Ce n'est pas tout. Quoique les agents indiens soient convenablement rétribués, quelques-uns imitent, assure-t-on, les procédés ingénieux de leurs voisins des États-Unis et reviennent de l'Ouest avec de jolies économies. Ils sont soumis cependant à un système d'inspection rigoureux; mais à qui les inspecteurs s'adresseraient-ils sinon aux agents eux-mêmes pour se renseigner sur l'administration des agences? Leurs rapports sont donc aussi satisfaisants que possible. S'ils prenaient leurs informations chez les pupilles, au lieu de les demander aux tuteurs, peut-être auraient-ils à signaler des résultats moins flatteurs. Ils seraient obligés de constater, par exemple, que, dans telle réserve, l'administrateur exige du cultivateur indien six sacs de blé en échange d'un sac de farine; que, dans telle autre, soixante individus sont morts de privations et de misère en une seule saison. Dieu sait comment des révélations si peu d'accord avec la belle économie du système et les intentions paternelles du gouvernement seraient accueillies! Mieux vaut laisser aller les choses que de troubler la quiétude satisfaite de l'administration. Les Indiens, à la vérité, sont moins satisfaits, et, si une cinquantaine d'entre eux seulement ont pris part à la révolte des métis, cela tient surtout à l'in-

fluence des missionnaires, à la sagesse et à la modération du grand chef Poundmaker, qui a empêché ses jeunes guerriers de se jeter dans le sentier de la guerre. On a récompensé Poundmaker en l'enfermant dans une cage grillée de Stony Mountain. Est-ce suffisamment encourageant pour ceux qui seraient tentés de l'imiter? Cette question compliquée de celle des métis pourrait bien quelque jour devenir menaçante pour la paix du Nord-Ouest, et j'ai peur que les plus beaux règlements du monde ne parviennent point à la résoudre. Il faut en convenir : aucun gouvernement n'a réussi jusqu'à présent à exercer une tutelle efficace et vraiment bienfaisante sur les races inférieures. Seuls, les jésuites du Paraguay étaient venus à bout de cette tâche ardue. Je me demande pourquoi on ne les chargerait pas, eux et les autres Ordres religieux, de la reprendre. Ce serait un moyen d'utiliser leur activité parfois stérile, sinon nuisible ailleurs. En outre, ils entreprendraient certainement, moyennant un fort rabais, la tutelle des Indiens. L'économie serait de 50 °/₀ au moins. Mais c'est une utopie! Ne faudrait-il pas diminuer d'autant le nombre des places? S'il s'agissait de l'augmenter, ce serait plus facile.

La question indienne m'a entraîné un peu trop loin. Je reviens à notre itinéraire. Nous quittons Calgary, et, après avoir franchi encore une soixantaine de milles de prairies ondulées, nous entrons dans les montagnes Rocheuses. C'est un changement de décor à vue, et l'effet en est magique. Quoique

moins élevées que les Alpes et les Pyrénées, les montagnes Rocheuses conservent des neiges perpétuelles, et l'on aperçoit, au passage, de vastes glaciers sur les pentes abruptes et dénudées de leurs hauts sommets. Au-dessous des neiges et des glaciers, leurs flancs sont noirs de pins et de mélèzes. Dans les vallées, les bouleaux et les autres essences étalent leurs feuillages rougis ou jaunis par l'été indien. Le chemin de fer suit d'abord la vallée du Bow, puis il entre, pour ne plus la quitter, dans celle de la Columbia, qui descend par une série de cascades et de rapides vers l'océan Pacifique. Cette descente n'a pas moins d'un millier de mètres. Aussi les pentes atteignent-elles, si elles ne les dépassent, 4 0/0; et quelles courbes! Qu'il me suffise de dire que, dans une traversée de plus de 100 milles, nous n'avons compté que quatre tunnels, dont le plus long n'a pas 200 mètres. Le chemin côtoie constamment la Columbia, et parfois c'est à peine s'il y a place pour la voie et pour la rivière, au fond de la gorge sinueuse encaissée dans des roches énormes. Rien d'audacieux et de pittoresque comme cette traversée dans l'abîme.

Les eaux bleues et écumeuses de la Columbia roulent sur un lit de cailloux et de sable mêlé de poussière et de pépites d'or. On me montre un échantillon de ces pépites grosses et aplaties comme des lentilles; mais elles ne « payent » pas; il faut dépenser 19 piastres 1/2 pour en extraire 20 de ce sable aurifère; aussi l'exploitation en a-t-elle été abandonnée. Les mineurs donnent la préférence aux mines d'ar-

gent, quoiqu'elles leur ménagent aussi des déceptions cruelles. Avant d'entrer dans la gorge rétrécie où la Columbia se précipite affolée, nous nous sommes arrêtés en face d'une montagne isolée qu'on aurait pu prendre de loin pour une forteresse colossale, avec tours et créneaux, et au pied de laquelle s'était improvisée naguère toute une ville de mineurs, Silver city, la ville d'Argent. Mais la mine n'a pas « payé », et Silver city n'est plus aujourd'hui qu'un amas de masures abandonnées. Toutefois, cette partie de la chaîne des montagnes Rocheuses est à peine explorée, et on y découvre tous les jours de nouvelles richesses. A Calgary, un mineur français — parisien même — nous avait fait cadeau d'un superbe échantillon de plomb argentifère. A la station de Field, nous rencontrons un autre mineur français, un Lorrain, sec, noir et robuste, qui est arrivé là de la Californie, attiré par les mines d'or de la Columbia. Les mines d'or ayant cessé de « payer », il s'est rabattu sur les mines d'argent. Il est allé *prospecter* dans la montagne, et il a découvert un gisement d'argent et de cuivre, dans lequel il exploite une concession de 40 acres qu'il a obtenue du gouvernement au prix modique de 5 piastres l'acre et dont il vient de revendre un sixième au prix de 1,000 piastres. Il a des capitaux et il emploie des ouvriers qu'il paye à raison de 2 piastres par jour et la nourriture. Ce dernier article lui revient à 1 piastre par jour. Il lui arrive dans la mauvaise saison de payer jusqu'à 50 cents (2 fr. 50) un pain de deux livres. La vie est dure dans la mon-

tagne ; on n'y a guère d'autre société que celle des ours, des caribous et des mouflons, moutons ou chèvres sauvages qui y pullulent encore. Mais qui sait? on rencontrera peut-être une « poche » du précieux métal, et on deviendra millionnaire. C'est une chance! et qui dit mineurs dit joueurs.

Enfin, nous arrivons à Donald, terminus actuel de la ligne du Pacifique canadien. Le service s'arrête là, quoique la voie soit achevée jusqu'à 65 milles plus loin. Il ne reste plus qu'une lacune de 35 milles à remplir pour joindre le tronçon de la Colombie anglaise à la grande ligne, dont le point de départ est Montréal. Avant un mois, cette lacune sera comblée, et au printemps prochain on pourra, en moins d'une semaine, franchir les 6,000 kilomètres qui séparent Halifax de Port-Moody. Grâce à l'activité extraordinaire avec laquelle les travaux ont été poussés, cette grande ligne interocéanique sera achevée cinq ans avant le délai de rigueur, qui expire seulement en 1890. Aucune œuvre de civilisation n'aura plus que celle-là un caractère cosmopolite. Si la terre sur laquelle elle se trouve assise est canadienne, les capitaux qui l'ont entreprise viennent d'Angleterre, de France, de Hollande, des États-Unis ; les ouvriers qui ont construit la voie de l'océan Pacifique aux montagnes Rocheuses sont principalement des Chinois ; de ce côté des montagnes, ce sont des Suédois, des Norvégiens, des Irlandais et des Italiens. Enfin, la Compagnie fonde en grande partie ses espérances de bénéfices sur le transit des marchandises

asiatiques et européennes, pour lesquelles le Pacifique canadien raccourcira de 1,800 milles le trajet de Liverpool à Yokohama. C'est, dis-je, grâce au travail chinois que le chemin du Pacifique canadien a pu être construit, sans trop de frais, dans la Colombie.

Ces pauvres et laborieux Chinois n'en sont pas moins en butte aux fureurs protectionnistes de leurs frères ennemis, les ouvriers blancs. Aux États-Unis, on les traque comme des bêtes fauves, et on vient encore d'en massacrer une centaine dans les mines du Wyoming. Dans la Colombie, on a découvert je ne sais quel statut en vertu duquel tout Chinois arrivant des États-Unis est assujetti à une taxe de 50 piastres par tête. Cependant peut-on se montrer bien sévère pour ce protectionnisme ouvrier? Les propriétaires emploient leur influence à protéger leurs rentes et les manufacturiers leurs profits, n'est-il pas naturel que les ouvriers, de leur côté, veuillent protéger leurs salaires en s'efforçant d'exclure du marché des concurrents plus laborieux et moins exigeants? N'est-ce pas la conclusion logique du système, et n'en est-ce pas aussi la condamnation? Je sais bien qu'on reproche aux Chinois de remporter chez eux leurs économies, mais les ouvriers italiens en font autant pour la plupart, et les uns et les autres ne contribuent-ils pas à enrichir les contrées où ils incorporent leur travail dans des œuvres utiles? De ce côté des montagnes Rocheuses, les travaux de la construction ont été partagés par sections de 5 milles entre des entre-

preneurs intéressés, au moyen de primes progressives, à devancer les termes stipulés par leurs contrats. On estime que leurs bénéfices s'élèvent à environ 20 °/o. Cela n'a rien d'excessif dans une région où le taux de l'intérêt dépasse 15 °/o. Les ouvriers sont payés à raison de 1 1/2 à 2 piastres 1/2 par jour; on leur fournit une nourriture substantielle, composée de viande, de légumes et de fruits, au prix relativement modique de 4 piastres par semaine. Ils pourraient donc faire de notables économies... s'ils étaient économes. Les spiritueux sont absolument interdits, mais comment empêcher la contrebande? On les introduit dans des flacons d'eau de Cologne, de limonade, de bière de gingembre et autres boissons de tempérance, et même dans des coquilles d'œuf. Les prix sont naturellement proportionnés aux difficultés de la fraude et à la rigueur de la répression. A Donald, un petit verre de whisky se paye 50 cents (2 fr. 50), et les consommateurs, hélas! ne font pas défaut.

Cette station de Donald se compose d'une douzaine de maisons en bois dont les matériaux ont été fournis par une scierie installée dans le voisinage. Nous descendons à Selkirk house, le plus primitif des hôtels primitifs. L'ameublement des chambres à coucher est réduit à sa plus simple expression : un lit, et, dans les plus luxueuses, une table, mais point de vaisselle ni dessus ni dessous. Selkirk house n'en est pas moins remplie à déborder. Ouvriers mineurs, chasseurs, bûcherons, sans compter les membres de la délégation française et les photographes, s'y em-

pilent comme des harengs dans un baril. Des photographes, il y en a partout. En voici un dont le prospectus plein de promesses est affiché au parloir. Il photographie ses clients dans toutes les poses et dans toutes les attitudes : franchissant un rapide dans un canot d'écorce — au cœur de la forêt vierge avec un paysage d'été — ou bien au milieu d'une tempête de neige. Par exemple, il ne va pas jusqu'à leur promettre leur image avec du linge blanc. Ce serait trop invraisemblable ! Les costumes sont terriblement négligés à ce point extrême du Far-West. On s'aperçoit que le sexe qui produit les couturières et les blanchisseuses est en infime minorité. Le soir, on transforme la salle à manger en dortoir ; encore n'y a-t-il pas place pour tout le monde. L'excédent se couche à terre ou s'assied, sur des billots, autour du poêle. Les moins éreintés jouent au billard. On entend rouler les billes toute la nuit. D'autres ont entamé une partie de cartes, sérieusement intéressée, sur une planche posée en travers, et recouverte d'un tapis vert sale, rayé de rouge et de bleu. Les joueurs se pressent autour du banquier, en se penchant sur les cartes à la lueur fumeuse d'une lampe au pétrole. Une jolie eau-forte !

Le temps, qui jusqu'alors nous a favorisés, s'est gâté à Donald. Il pleut et une brume épaisse nous cache le paysage. Nous renonçons à prolonger notre séjour à Selkirk house, et nous reprenons, non sans regret, le train qui nous a amenés. Nous quittons cette Suisse à l'état sauvage du Far-West, et nous voici de nouveau dans la Prairie.

VI

Les ranches. — La ferme de Bell. — Regina. La rébellion des métis.

Winnipeg, le 28 septembre 1885.

La portion du territoire du Nord-Ouest qui avoisine les montagnes Rocheuses est particulièrement propre à l'élève du bétail. Les hivers sont rigoureux ; le thermomètre descend fréquemment à 30 degrés et même au-dessous, mais il tombe peu de neige, à peine un pied ou deux, et le froid est sec. Aussi peut-on laisser hiverner le bétail en plein air, en lui abandonnant le soin de chercher sa nourriture. Les chevaux, les bœufs, les vaches et les veaux se tirent d'affaire eux-mêmes ; la seule précaution qu'il faille prendre, c'est de mettre à la tête d'un troupeau errant dans la prairie quelques bœufs solides qui brisent la couche de neige solidifiée par la gelée. Les moutons sont plus délicats : il faut les abriter et les nourrir quand le froid devient excessif ; un éleveur nous affirmait néanmoins que les laines du Nord-Ouest ne tarderaient pas à faire une concurrence sérieuse à celles de l'Australie. En

tout cas, voici à peine une dizaine d'années que l'homme civilisé a détruit les sauvages buffalos qui paissaient l'herbe de la prairie et déjà il les remplace par des espèces mieux appropriées à son usage. La grande affaire du moment dans cette région du Far-West, c'est la création des *ranches*. Sous le nom de *ranch* on désigne une entreprise d'élève et d'exploitation du bétail. Je vais essayer de vous en donner une idée, en vous racontant une visite que nous avons faite au ranch de Cochrane, à notre retour des montagnes Rocheuses.

Cochrane est une station du Pacifique canadien à une vingtaine de milles de Calgary. Nous y arrivons au milieu de la nuit après avoir écrasé une malheureuse vache peu familière avec l'exploitation des chemins de fer. Un procès-verbal est dressé, constatant que cet accident a été causé uniquement par l'imprudence de la victime. Retard d'une heure. On détache notre « char » à la station. Nous le transformons en dortoir, car personne ne s'est encore avisé de bâtir, ou, pour mieux dire, d'apporter un hôtel à Cochrane. Le lendemain, dans la matinée, nous nous mettons à la recherche du ranch. Nous sommes sur un immense plateau ondulé, d'où nous apercevons, dans la brume, l'énorme profil des montagnes Rocheuses. La *British and American Ranch Company*, constituée au capital de 200,000 piastres, a affermé pour vingt ans 100,000 acres de ce plateau au prix d'un cent (5 centimes) par acre : 12 centimes 1/2 par hectare, et elle y a

établi le siège de son exploitation. Quoiqu'on ne puisse pas se plaindre de l'élévation de ce loyer, il y a cependant un bon nombre de petits rancheros qui se dispensent de le payer et qui envoient tout simplement leurs troupeaux dans la prairie. Jusqu'à présent, cette pratique communiste a été tolérée. La prairie est si vaste ! Comme nous le faisait remarquer un indigène, en se servant d'une comparaison pittoresque, tous les ranches réunis n'y tiennent pas une plus grande place qu'un timbre-poste sur un journal. Nous montons au haut d'une coulée. Un *cowboy* (gardien de bestiaux) vient à nous de toute la vitesse de son cheval. C'est un jeune gentleman de bonne mine, qui s'exprime élégamment, sans parler du nez à la manière américaine. Il porte un pantalon à franges et une chemise en cuir de caribou. Ces chemises, dont le plastron est joliment brodé de fleurs de couleurs vives, à la mode indienne, ne coûtent pas moins de 30 piastres (150 fr.). Une longue corde est suspendue à la selle, sous la main du cavalier. C'est le lasso dont les cowboys se servent avec une merveilleuse dextérité. Ces cowboys ne sont pas moins coquets pour leurs chevaux que pour eux-mêmes. Ils ne reculent pas devant la dépense d'un mors en argent massif du prix de 50 piastres. C'est le montant de leur salaire d'un mois ; il est vrai qu'ils sont en sus logés et nourris. Quelques-uns sont des déclassés des classes supérieures ou des jeunes gens aventureux qu'attire la vie libre de la Prairie ; mais le plus grand nom-

bre d'entre eux appartiennent à une classe beaucoup moins raffinée. Ils sont les ennemis naturels des Indiens voleurs de chevaux, et ne se font pas plus de scrupule de tuer un Peau-Rouge qu'un lapin de prairie. Par-dessus tout grands joueurs, il leur arrive de perdre en une nuit le gain de plusieurs mois. Notre cowboy, un aristocrate, celui-là, nous conduit à l'établissement qui est le foyer du ranch et nous remet entre les mains du *manager*, un autre jeune gentleman obligeant et de belles manières qui connaît à fond l'industrie de l'élève du bétail pour l'avoir pratiquée en Angleterre d'abord, en Australie ensuite. L'établissement dont il s'empresse de nous faire les honneurs se compose d'un simple *coral*, autrement dit d'un grand enclos à ciel ouvert, avec une annexe où sont logés des étalons de prix, importés d'Angleterre. Le manager nous en montre un qui a coûté 17,000 piastres (85,000 fr.). A côté, se trouve un autre enclos couvert pour les moutons. Ajoutez à cela un bâtiment rustique en planches mal équarries avec ses dépendances pour le manager et les cowboys, et vous avez un ranch. Celui-ci contient 700 chevaux et 5,000 moutons, sans parler d'un âne superbe, acheté 700 piastres dans le Kentucky. Les cowboys rassemblent les chevaux qui paissent dans la prairie et les amènent dans le coral. Quelques-uns boitent. Leurs pieds sont gonflés et sanguinolents. Ils sont atteints d'un mal qui sévit particulièrement dans les prairies dont le terrain est marécageux et marneux.

On leur lance le lasso ; en quelques instants ils sont ligottés et réduits à une complète immobilité. On les panse et ils vont rejoindre le troupeau. Un cheval ordinaire se vend 100 piastres ; deux beaux chevaux d'attelage, 400 piastres. Ils trouvent leur débouché dans le Nord-Ouest même, dans les provinces de l'Est et aux États-Unis. Les ranches de gros bétail sont plus nombreux que les ranches de chevaux et de moutons, quoique leurs produits se consomment presque entièrement sur place ; les ouvriers du Pacifique canadien et les colons eux-mêmes se nourrissent principalement de viande de bœuf et de mouton ; de plus, le gouvernement achète 400 bœufs par semaine pour la nourriture de ses pensionnaires, les Peaux-Rouges cantonnés dans les réserves. Ces 400 bœufs arrivent-ils au grand complet à leur destination ? C'est un mystère que je n'ai pu éclaircir. Quoi qu'il en soit, l'industrie des rancheros est florissante. Un bon ranch rapporte de 35 °/₀ à 60 °/₀. Seulement, il s'agit de le bien choisir, et ce n'est pas chose facile. Il faut l'établir auprès d'un cours d'eau, dans un terrain ondulé où les troupeaux puissent trouver un abri contre les chasse-neige et où l'herbe soit de bonne qualité, trois conditions qui ne se trouvent pas toujours réunies, et que les nouveaux venus apprennent à connaître à leurs dépens. Les ranches se multiplient rapidement, car cette région reculée du Nord-Ouest est beaucoup plus propre à l'élève du bétail qu'à la culture du blé ; mais nos éleveurs auraient tort de

s'en alarmer. Il se passera longtemps avant que le bétail du Nord-Ouest puisse arriver sur les marchés d'Europe. Cependant il ne faut jurer de rien. On s'entretient beaucoup en ce moment d'un projet de chemin de fer de la baie d'Hudson à Winnipeg ou à Moose Jaw, au cœur même de la région des ranches. De Moose Jaw à Montréal la distance est de 2,300 milles, tandis qu'elle n'est que de 700 milles de Moose Jaw à Churchill, un magnifique port de la baie. Or, je lis dans un rapport adressé par M. Royal à la chambre des communes d'Ottawa que Churchill n'est qu'à 2,926 milles de Liverpool, tandis que Montréal en est à 2,990 milles et New-York à 3,040 milles. Cette voie serait donc de beaucoup la plus courte pour les produits du Nord-Ouest. A la vérité, la navigation n'est possible que pendant quatre mois dans la baie d'Hudson, du commencement de juillet à la fin d'octobre, mais elle ne dure pas davantage dans la mer Blanche, où elle suffit cependant à alimenter le port d'Arkhangel. Déjà une Compagnie s'est formée en Angleterre pour étudier ce projet, et qui sait si d'ici à quelques années Port-Churchill ne fera pas une concurrence sérieuse à Montréal et même à New-York ?

De la région des ranches nous revenons à toute vapeur dans celle des terres à blé. Nous avions rencontré à Winnipeg le major Bell, propriétaire de la célèbre ferme de ce nom, et il nous avait invités obligeamment à la visiter. Nous nous rendons à cette invitation, après avoir franchi les 550 milles

qui séparent la station de Cochrane de celle d'Indian-Head. La ferme de Bell est située tout à côté, non loin de la frontière du Manitoba, à 312 milles seulement de Winnipeg. C'est une exploitation d'une étendue et d'une puissance exceptionnelles même en Amérique. On ne peut lui comparer que la ferme de Dalrymple, dans le Far-West des États-Unis; encore celle-ci est-elle divisée en une série d'exploitations distinctes. Imaginez-vous un énorme éléphant — le colossal et infortuné Jumbo, par exemple — en présence d'un troupeau de rats, et vous aurez une idée de cette immense manufacture de blé, comparée à nos petits ateliers agricoles. La ferme de Bell est d'une contenance de 60,000 acres (24,000 hectares) dont, à la vérité, une partie seulement est mise en culture. L'année dernière — la seconde depuis l'établissement de la ferme — c'était 7,000 acres; cette année, à cause des événements du Nord-Ouest, qui ont rendu l'industrie des transports plus avantageuse que la culture, ce n'a été que 3,000. Le produit varie de 20 à 35 boisseaux de 36 litres par acre. Comme dans toutes les exploitations agricoles ou industrielles de l'Amérique, une économie rigoureuse a présidé à l'installation de cette ferme monstre. Rien n'a été sacrifié au luxe, on s'est contenté du strict nécessaire. La maison d'habitation du major Bell ressemble à celle d'un de nos propriétaires aisés. Son bureau occupe une pièce simplement meublée, où viennent aboutir les fils d'un téléphone, communiquant avec les têtes des quatre sections entre les-

quelles il a divisé son exploitation. A côté de la maison se trouvent une écurie circulaire pour les chevaux, un bâtiment d'habitation pour les ouvriers et un vaste hangar pour les machines; plus loin, à un mille de distance, un élévateur où s'emmagasinent les produits de la récolte. Le matériel est considérable : il consiste en 7 locomobiles, 50 semoirs mécaniques et 48 faucheuses ; je n'ai pas le compte des machines à battre et des charrues. Le personnel se réduit, cette année, à 70 ouvriers, il était l'année dernière de 150. Les ouvriers sont payés soit à raison de 25 piastres (125 fr.) par mois, le logement et la nourriture; soit de 35 piastres sans la nourriture, mais avec la jouissance d'une maison et d'un jardin d'une acre d'étendue. Les charpentiers et les mécaniciens se payent jusqu'à 2 piastres 1/2 (12 fr. 50) par jour. Le major Bell emploie aussi des Indiens de la tribu des Assiniboines auxquels il donne un salaire de 50 cents avec la nourriture; ils construisent les meules, mais ne fournissent qu'un travail irrégulier ; les femmes seules sont assidues au travail; elles y ont été dressées de longue main par leurs maîtres et seigneurs. Enfin, la ferme emploie 160 chevaux pour le labourage et les transports. Le labourage à la vapeur n'a été introduit, jusqu'à présent, que dans un petit nombre d'exploitations du Far-West; l'absence de bois et le prix élevé du charbon le rendent peu économique. Il en sera autrement lorsque les riches gisements carbonifères de la région de la Saskhatchewan seront en pleine exploitation. La

ferme ne possède qu'une quantité relativement insignifiante de bétail : 70 bœufs et vaches et 300 porcs, destinés principalement à la nourriture du personnel. Il n'y aurait aucun avantage à en élever un plus grand nombre : les engrais sont inutiles et même nuisibles dans cette terre vierge. Le major Bell nous fait faire une promenade de quelques milles dans son domaine et nous donne le spectacle, nouveau pour nous, d'une escouade de six charrues, attelées de trois chevaux chacune, qui tracent dans la terre noire des sillons de 1 mille de longueur. D'intervalle en intervalle se dressent des groupes de six énormes meules, dans lesquelles on laisse les gerbes entassées pendant un mois afin de faire sécher ou, suivant l'expression usitée, « transpirer » le blé. On amène alors les machines à battre au pied des meules, puis on transporte le blé à l'élévateur. Faute d'emploi pour la paille, on la brûle.

Il serait fort difficile, sinon impossible, de calculer le prix de revient du blé produit dans cette vaste manufacture agricole, et, en général, dans les exploitations du Nord-Ouest. S'il fallait croire nos protectionnistes, on y cultiverait le blé gratis, en quantités illimitées, et on le transporterait presque sans frais d'Indian-Head et de la fertile vallée de Qu'Appelle au Havre. Sans doute, les cultivateurs du Nord-Ouest ont un certain nombre d'avantages sur les nôtres. Ils possèdent à leur disposition une immense étendue de terre vierge, dont les forces productives n'auront pas besoin d'être renouvelées avant

quinze ou vingt ans; quelques-unes même avant cinquante ans; elle ne leur coûte que 50 piastres pour 160 acres lorsqu'ils prennent un homestead, et 2 ou 3 piastres par acre lorsqu'ils l'achètent à la Compagnie du Pacifique canadien ou aux Sociétés de colonisation. Le major Bell a acheté les différentes portions de son vaste domaine à des prix variant de 1 piastre 1/4 à 7 piastres, selon qu'elles étaient plus ou moins éloignées du chemin de fer. Ces terres si fécondes et à si bon marché n'ont pas besoin, comme celles des provinces de l'Est, d'être défrichées; il suffit d'y enfoncer le soc de la charrue. On les cultive au moyen d'une *machinery* perfectionnée qui permet d'économiser les bras, et on n'a aucune dépense à faire pour les engrais. En revanche, la mise en exploitation exige un capital considérable, — celui de la ferme de Bell est évalué à 500,000 piastres (2 millions 1/2 de francs), car le matériel agricole coûte cher, et depuis quelques années il a été renchéri encore par les droits protecteurs excessifs du tarif de 1879. Ce capital, il faut le payer deux fois ce qu'il coûte en Europe, et il en est de même pour le travail. En outre, l'agriculture du Nord-Ouest est exposée à des risques particuliers, les feux de prairie, l'invasion, à la vérité accidentelle et devenue rare, des sauterelles, les gelées précoces, la plaie des moustiques et des maringouins aux bords des lacs et des cours d'eau. Enfin, l'absence de routes carrossables dans la prairie et l'immensité des distances en dépit des lignes de chemins de fer et de

bateaux à vapeur, le monopole temporaire dont jouissent les Compagnies, dans les régions où les chemins de fer ne sont pas encore assez multipliés pour se faire une concurrence suffisante, élèvent les frais de transport à un taux qui dépasse sensiblement celui que nos agriculteurs les moins favorisés ont à supporter pour amener leurs denrées au marché. N'oublions pas, non plus, que les colons du Nord-Ouest ne peuvent tirer aucun parti des produits accessoires, tels que la paille, et que l'usure du matériel et des bêtes de somme s'accroît avec la surface en culture. Tout compte fait, on peut affirmer que nos agriculteurs supporteraient, sans désavantage aucun, la concurrence américaine, si la routine et le tribut onéreux qu'ils payent à la protection industrielle ne se combinaient point avec la hausse anormale que la création des chemins de fer a imprimée au prix des terres. Or, il dépend d'eux de se défaire de la routine et de sa sœur, la protection. Quant à l'exhaussement progressif du prix des terres, la même cause qui l'a produit agit aujourd'hui pour le corriger, je veux parler de la multiplication des voies de transport perfectionnées. Après avoir rapproché des marchés de consommation, à la grande joie des propriétaires, les terres situées dans le rayon de nos douanes, la vapeur en a rapproché aussi les autres; elle a diminué des deux tiers la largeur du fossé de l'Océan, elle a rendu le Far-West accessible et ajouté ainsi au domaine agricole, naguère borné à nos rivages européens, une étendue

presque illimitée de terres cultivables. Quel devait être et quel a été le résultat de cette adjonction des terres du nouveau monde à celles de l'ancien? Ç'a été de faire hausser le prix des unes et de faire baisser le prix des autres. Malgré tous les obstacles artificiels que les protectionnistes pourront inventer pour contre-balancer l'abaissement progressif de l'obstacle naturel des distances, ce double mouvement se continuera jusqu'à ce que le prix moyen des terres soit nivelé entre l'Amérique et l'Europe. C'est une crise que nos propriétaires auront à traverser, mais dont il dépend d'eux d'atténuer les effets. Qu'à l'exemple des landlords anglais ils viennent acheter des terres colonisables dans l'Ouest américain et canadien ; la plus-value croissante qu'elles leur procureront compensera la moins-value qu'ils subissent en Europe. Mais ai-je besoin d'ajouter que les protectionnistes confondent à dessein, dans cette affaire, deux intérêts distincts : ceux de l'agriculture et ceux de la propriété foncière? Les agriculteurs ne sont pas plus intéressés à empêcher le prix des terres de tomber au taux naturel de la concurrence, que les commerçants parisiens à empêcher la baisse du loyer de leurs magasins.

Avant d'aller visiter la ferme de Bell, nous nous sommes arrêtés un jour à Regina, capitale du Nord-Ouest. C'est probablement la plus petite et la plus récente de toutes les capitales. Elle ne date que de trois ans, et elle possède à peine un millier d'habitants. Le gouverneur de ces territoires, dont l'éten-

due dépasse la moitié de l'Europe, habite une modeste maison en bois, à laquelle est annexée la chambre du Conseil ou du Parlement, en partie élu, qui l'assiste dans sa tâche. En revanche, on est en train de bâtir une prison monumentale, et, à 2 milles de distance, un baraquement presque aussi vaste que la ville entoure la prison provisoire, où se trouve enfermé Louis Riel, le chef de la rébellion des métis. Regina est située dans la partie la plus aride et la moins abritée du plateau des Prairies. Elle ne possède pas même un simple cours d'eau, et les vents y soulèvent des trombes de poussière. Une douzaine d'arbustes atteints de consomption y représentent le règne végétal. Qui a pu faire choix de ce déplorable emplacement, tandis qu'à quelques milles de distance s'ouvre la pittoresque et fertile vallée de Qu'Appelle, traversée par une rivière et baignée par un lac? C'est un mystère administratif, au fond duquel on pourrait, avec de bons yeux, apercevoir une spéculation de terrains; mais nous ne sommes pas venus à Regina pour sonder les mystères administratifs. Nous y sommes venus pour voir Louis Riel, et, malheureusement, les autorités desquelles la chose dépend sont absentes; elles sont allées à la rencontre du gouverneur général, en voyage dans l'Ouest. D'aimables habitants de Regina s'efforcent de nous consoler de notre déconvenue. Notre confrère, M. Davin, propriétaire du *Leader* de Regina, nous fait les honneurs de ce Washington du Nord-Ouest, dont les rues, les places et les squares occupent, sur

le papier, une superficie au moins égale à celle de Paris. Çà et là, des habitations et des bureaux plantés à des distances énormes, au milieu de la prairie, attestent que ce plan gigantesque a reçu un commencement d'exécution. Mais l'exemple de Washington prouve aussi que, s'il suffit d'un décret pour fonder une capitale, tout le génie des administrateurs, combiné avec celui des architectes, ne suffit pas pour la peupler. Si Regina ne devient pas une grande capitale, ce sera du moins une capitale chère. Les briquetiers, les maçons et les charpentiers qui travaillent à la construction de la prison gagnent 3 dollars 1/2 par jour; les manœuvres 2 1/4. Les autres salaires sont en proportion. Le propriétaire-rédacteur du *Leader* paye ses compositeurs d'imprimerie 16 piastres (80 fr.) par semaine; et notez que le journal ne paraît pas le dimanche. Cependant la vie est, relativement, à bon marché. On peut se procurer le logement et la nourriture à raison de 5 piastres par semaine. Ce n'est pas à Regina que le travail peut se plaindre d'être « exploité » par le capital.

Dans la soirée, nous avons la bonne chance de rencontrer le Père André, un des plus zélés et des plus vigoureux missionnaires de l'Ouest, actuellement chapelain de la prison et confesseur de Riel. Le Père André connaît Riel depuis vingt-cinq ans, et il est mieux que personne en état de nous renseigner sur son état mental aussi bien que sur les causes de la rébellion des métis.

On sait que les métis sont issus de l'union des voyageurs, trappeurs ou chasseurs d'animaux à fourrure, Français ou Écossais, au service de la Compagnie de la baie d'Hudson, avec les femmes indiennes. Les métis français sont, de beaucoup, les plus nombreux ; on en compte aujourd'hui 15,000 ou 20,000 dans le Manitoba et dans le Nord-Ouest. A mesure qu'ils se multipliaient, ils s'efforçaient d'augmenter leurs moyens d'existence ; ils devenaient colons et cultivateurs, au grand déplaisir de la Compagnie, dont ils dérangeaient le monopole. Ce monopole s'appuyait sur une réglementation effroyablement compliquée et prohibitive. La Compagnie obligeait les habitants des territoires sur lesquels s'étendait son privilège à ne faire de commerce qu'avec elle, et elle allait jusqu'à leur défendre de porter des fourrures.

« Dans ce pays, — dit l'auteur d'un livre intéres-
« sant : *les Canadiens de l'Ouest*, M. J. Tassé, —
« qui alimentait presque toute l'Angleterre des pro-
« duits de la chasse, le luxe des fourrures était à
« peine connu. Si un chasseur tuait un animal des
« plaines, fût-ce un loup, une biche, ou même un
« rat musqué, il était obligé d'aller en vendre la
« robe aux postes de la Compagnie. A quelques
« exceptions près, personne ne portait de fourrures
« dans un pays où la température tombe quelque-
« fois à 45 degrés au-dessous de zéro. Non seule-
« ment les sauvages ne pouvaient se faire de pré-
« sents ni trafiquer entre eux, mais la Compagnie a

« été jusqu'à solliciter des missionnaires protestants « de les menacer de la colère de Dieu s'il leur arri- « vait de se couvrir d'une peau de renard. Les mé- « tis avaient, pour tout couvre-chef, des casquettes « de drap que leur vendait la Compagnie. Si quel- « qu'un osait porter un morceau de fourrure, il « attentait aux droits de cette puissante association. « Le réfractaire était aussitôt dénoncé aux autori- « tés, et, lorsqu'un agent le rencontrait par hasard, « il le décoiffait sans autre formalité.

« Les métis étaient obligés d'acheter toutes les « choses dont ils avaient besoin à la Compagnie. Ils « ne faisaient guère de trafic avec les États-Unis « autrement que par contrebande. Les concessions « de terres se faisaient aussi d'une manière arbi- « traire. Les acquéreurs de terrains ne pouvaient « s'en dessaisir qu'avec l'assentiment de la Compa- « gnie, et il leur était strictement défendu de faire « la traite dans les territoires du Nord-Ouest. Lors- « qu'on reprochait aux *Bois-Brûlés* (métis) de « s'adonner plutôt à la chasse qu'à la culture du sol, « ils répondaient qu'il était inutile de semer du blé, « puisqu'ils ne pouvaient l'exporter... La Compa- « gnie alla jusqu'à décréter que les lettres des co- « lons, destinées à l'étranger, devaient être dépo- « sées non cachetées à ses bureaux. »

Cette tyrannie du monopole finit par paraître insupportable aux métis. Le père de Louis Riel, homme énergique et influent, qui avait construit, près de Saint-Boniface, le premier moulin à farine

de l'Ouest, se mit à leur tête et réussit, après une lutte de plusieurs années, à obtenir la réforme des abus dont ils souffraient. En 1849, ce cri : « Le commerce est libre! Vive la liberté! » retentissait sur les bords de la rivière Rouge, et depuis cette époque, jusqu'en 1870, les métis, satisfaits, vécurent paisiblement sous l'autorité purement nominale de la Compagnie. Mais voici qu'un beau jour, ils apprennent qu'elle les a cédés, sans daigner les consulter et sans stipuler en leur faveur aucune garantie, au Dominion du Canada. A cette nouvelle humiliante et inquiétante, ils s'émeuvent, prennent leurs fusils, refusent de recevoir le gouverneur que leur a expédié le Dominion par la voie, alors la seule ouverte, des États-Unis, et constituent un gouvernement provisoire. Riel père était mort; mais un de ses fils, élevé au collège de Montréal et doué d'une rare éloquence, avait hérité de sa popularité. Les métis l'élurent Président. Cependant le gouvernement des demi-sang n'avait pas réuni les suffrages des colons anglais, écossais et allemands, qui commençaient à envahir le Nord-Ouest. Un docteur allemand, nommé Schultz, se mit à la tête des dissidents et souleva contre le gouvernement provisoire les nouveaux colons et les tribus sauvages. Un de ses lieutenants, l'Écossais Thomas Scott, essaya de s'emparer de Riel, mais ne réussit qu'à se faire prendre lui-même deux fois de suite. Relâché une première fois, il fut traduit, la seconde fois, devant une cour martiale et, malgré les efforts de Riel pour le sau-

ver (1), condamné à mort et exécuté. Je rapporte le fait parce qu'il y a aujourd'hui, dans la province d'Ontario, un troupeau de fanatiques, lecteurs assidus du Vieux Testament, mais peu familiers avec le Nouveau, qui adressent au gouvernement pétition sur pétition pour réclamer l'exécution de Riel comme une compensation de celle de Scott. Sur ces entrefaites, le Dominion envoya dans l'Ouest une expédition commandée par le général Wolseley, tout en promettant d'accorder aux métis les garanties qu'ils réclamaient; sur cette promesse, qui fut du reste loyalement tenue, ils mirent bas les armes; le gouvernement provisoire abdiqua et Riel s'exila aux États-Unis jusqu'à ce qu'une amnistie lui permît de revenir au Canada. Mais sa raison avait reçu une profonde atteinte : affecté d'une propension naturelle au mysticisme ou au spiritisme religieux que les événements avaient exaltée, il entendait des « voix », et on fut obligé de l'enfermer dans l'asile d'aliénés de Beauport. Il en sortit, au bout de deux ans, plus ou moins guéri, et alla cultiver une ferme aux États-Unis.

Les événements que je viens de rappeler se passaient il y a quinze ans dans le Manitoba. A cette époque, la colonisation blanche n'avait pas encore atteint les territoires reculés du Nord-Ouest, dont les tribus indiennes et les métis, — ceux-ci presque tous franco-canadiens, — étaient les seuls habitants. Mais peu à peu les colons arrivèrent, principalement

(1) *Louis Riel*, par A.-N. Montpetit.

de la province d'Ontario et de l'Angleterre, et des conflits de propriété surgirent entre eux et les anciens occupants. Les métis possédaient des lots que les tribus indiennes leur avaient concédés sur leurs terrains de chasse, mais ils n'avaient point de titres réguliers de possession. D'un autre côté, ces lots, pris ordinairement le long des rivières, n'avaient qu'une faible largeur sur une grande profondeur. C'était le vieux système des concessions indiennes. Les sauvages accordaient au colon l'accès à la rivière sur trois ou quatre chaînes de longueur et aussi loin que sa vue pouvait porter de dessous le ventre de son cheval, dans la prairie. Les lots formaient donc des parallélogrammes allongés. Or le Dominion a adopté le système américain des *townships*, impliquant la division des terres en carrés, et ce système est généralement considéré comme ayant des vertus particulières et en quelque sorte mystiques qui ne permettent en aucun cas d'y déroger. En conséquence, les arpenteurs officiels voulurent réduire en carrés les parallélogrammes des métis. Ceux-ci faisaient de vains efforts pour saisir les raisons supérieures et inaccessibles au vulgaire qui motivaient ce changement. Ils ne réussissaient pas davantage à obtenir des bureaux d'Ottawa des titres de propriété en règle, et les inconvénients qui en résultaient pour eux augmentaient naturellement à mesure que des colons, pourvus de titres réguliers, s'établissaient dans leur voisinage. Lassés, enfin, de n'être point écoutés, ils s'adressèrent à Riel, qu'ils n'avaient point cessé de considérer comme leur pro-

tecteur naturel. Riel répondit à leur appel, et, au mois de septembre de l'année dernière, des assemblées furent tenues sous sa présidence, dans lesquelles les métis exposèrent leurs griefs et rédigèrent le programme de leurs réclamations. Ce programme était fort modéré : les métis du Nord-Ouest demandaient simplement à être traités comme l'avaient été en 1870 ceux du Manitoba. L'administration, absorbée par les préoccupations de la lutte des partis, lutte particulièrement ardente au Canada, n'attacha aucune importance à des faits qui se passaient à quelques milliers de kilomètres de distance, dans une région où il n'y avait pas de députés élus ou à élire.

L'agitation alla grossissant, et, au mois de mars dernier, un conflit sanglant éclatait entre les métis et la police montée. La police eut le dessous; l'alarme se répandit dans tout le Canada; les milices furent convoquées à la hâte, et une petite armée de 5,000 hommes fut expédiée dans le Nord-Ouest, sous le commandement du général Middleton. Après deux rencontres, dans lesquelles les métis demeurèrent maîtres du terrain, l'armée du général Middleton réussit à s'emparer de Batoche, quartier général des insurgés; Riel vint de lui-même se constituer prisonnier, et la rébellion prit fin. Traduit devant un tribunal d'exception, sorte de cour martiale civile, Riel a été condamné à mort; mais l'exécution de sa sentence, d'abord fixée au 17 septembre, a été ajournée. Tel a été le drame, encore palpitant, de la rébellion du Nord-Ouest.

VII

Louis Riel. — L'incendie de la Prairie. Valleyfield.

Halifax, le 20 octobre 1885.

I

J'ai essayé de vous donner un aperçu des causes de la rébellion des métis du Nord-Ouest. Le rôle que Louis Riel a joué dans cette malheureuse échauffourée est demeuré obscur et énigmatique, malgré les flots d'encre plus nombreux encore que les flots de sang qu'elle a fait couler. A-t-il entraîné les métis à la révolte, ou, à l'exemple d'un tribun bien connu, n'a-t-il pas été obligé de suivre ceux dont il était le chef? Voilà ce qui ne sera probablement jamais éclairci. En revanche, il est parfaitement avéré qu'il se croyait investi d'une mission d'en haut et qu'à sa qualité de tribun il joignait celle de prophète. Sa mission consistait à faire prévaloir en Amérique l'influence de notre race, car les métis franco-canadiens se font gloire avant tout de leur origine paternelle, et Riel n'a d'ailleurs dans les veines qu'un seizième de sang indien. Des « anges »

avec lesquels il était en communication journalière se chargeaient de l'inspirer et de le guider. Il ne prenait aucune décision sans les consulter. Malheureusement, les anges de ce pauvre Riel ne paraissent avoir eu aucun lien de parenté avec l'archange saint Michel ; ils n'entendaient rien aux choses de la guerre. Les compagnons de Riel lui reprochent aujourd'hui d'avoir causé leur défaite, en les empêchant de s'emparer des dépôts d'armes, de munitions et de provisions de la police montée avant l'arrivée de la milice et en contrecarrant leurs opérations, sous le prétexte que ses « voix » en avaient ordonné autrement. Peu s'en faut qu'ils n'accusent de trahison le malheureux prophète et ses voix !

Dans sa prison, Riel n'a pas cessé d'être en communication avec les esprits ; mais, dès que cette dangereuse téléphonie le laisse en repos, il se montre plein de bon sens, et l'amabilité de son caractère, sa résignation à son sort, excitent de vives sympathies. « Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, « nous écrivait son confesseur, le Père André, aussi « longtemps que la religion ou la politique ne le « préoccupe pas, Riel se montre aimable et intelli- « gent dans ses conversations. Mais quand il est « sous l'influence de cette idée fixe qui le domine « entièrement : qu'il est un prophète et qu'il a une « grande mission à remplir, alors il déraisonne « complètement, et il est impossible de repousser la « conviction que Riel est fou et qu'il est la victime

« d'une illusion qui diminue, si elle ne la lui ôte pas,
« toute responsabilité dans ses actes (1). »

Cet état mental du malheureux condamné de Regina n'a pas désarmé les Anglais fanatiques de

(1) Une correspondance adressée au *Montreal Daily Star* renferme quelques détails curieux sur l'état mental de Riel et sur ses communications spiritistes. Le correspondant raconte la visite qu'il lui a faite après sa condamnation.

« Pour un observateur qui a étudié l'attitude du condamné pendant son procès, il ne montrait aucun signe de crainte ou d'anxiété. L'introduction de l'excuse d'insanité et les différentes péripéties de l'accusation et de la défense le laissaient dans une suprême indifférence. Il n'en sortait que lorsqu'on lui payait quelque tribut d'éloges et de sympathie. Je l'ai vu dans sa prison quelques jours après l'issue de son procès. Cette entrevue a eu lieu non dans sa cellule, mais dans une chambre de la prison. Riel est entré d'un pas ferme. Il portait dans sa main droite le boulet qui est attaché par une chaîne à une de ses chevilles. Sa physionomie s'est éclairée d'un bon sourire lorsqu'il s'est tourné vers les quatre gardiens qui l'accompagnaient et qui sont partis aussitôt en fermant la porte derrière eux. Lorsque nous avons été seuls, il a rompu le silence le premier. « Ah ! jeune homme, me « dit-il en me tendant la main, je suis charmé de vous voir. Je « vous ai vu à l'œuvre la semaine dernière, dans la Cour de « justice. » Je lui demandai d'abord un autographe pour les lecteurs du journal. Il prit, sans se faire prier, une plume et une feuille de papier, et il écrivit :

« Aux lecteurs du *Star*,

« J'ai dévoué ma vie à mon pays. S'il est nécessaire au bonheur « de ma patrie que je cesse de vivre, j'abandonne mon sort à la « Providence divine. Louis Riel. »

« Depuis combien d'années savez-vous que vous possédez le don de prophétie ? lui demandai-je ensuite. — Quelques personnes connaissaient mon pouvoir surnaturel auparavant, mais je ne l'ai connu moi-même que le 18 décembre 1874. Le dernier archevêque de Montréal, Mgr Bourget, a été le premier à m'informer de ce bienfait du Sauveur. Le savant prélat m'écrivit — et j'ai sa lettre en ma possession — que j'avais une mission à remplir. D'abord, j'étais porté à en douter, mais j'ai reconnu mon erreur plus tard. Le 18 décembre 1874, tandis que j'étais assis sur le sommet d'une

la province d'Ontario qui demandent sa mort à grands cris, mais il me paraît impossible que le gouvernement n'en tienne pas compte. Des considérations tirées de l'état des choses et des esprits

montagne près de Washington, dans le Dacotah, le même esprit qui s'était montré à Moïse au milieu des nuées enflammées m'apparut de la même manière. J'étais stupéfié. J'étais abasourdi. Il m'a été dit : « Levez-vous, Louis-David Riel, vous avez une « mission à remplir. » Je reçus cette notification céleste en élevant les bras et en courbant la tête. Depuis ce temps j'ai été à l'œuvre pour l'humanité, et avec quel succès tout le monde le sait déjà. Les faits ne s'accomplissent pas en peu de jours ou en peu d'heures. Un siècle n'est qu'un rayon de la roue de l'Éternité. J'ai obtenu déjà des résultats pratiques ; mais beaucoup reste encore à faire.

« Riel parlait, en ce moment, avec une vitesse extraordinaire. Ses yeux ressemblaient à ceux d'un maniaque; ils brillaient comme s'ils avaient renfermé quelque feu secret. Sa chemise s'était ouverte; sur sa poitrine pendait un scapulaire qui se balançait de côté et d'autre, en suivant les mouvements fébriles de celui qui le portait. Après que Riel se fut reposé un moment, il consentit à me donner une illustration des révélations qui lui étaient faites. En parlant sur ce sujet favori, il se servait toujours de l'expression : « Il m'a été dit », ou « l'Esprit m'a dit ».

« Il me racouta que, quelques nuits auparavant, il lui avait été dit : — « L'Esprit apostolique qui était dans l'âme du dernier « archevêque Bourget (que je regardais comme le Pape du nou- « veau monde) est parti à sa mort et est entré dans l'archevêque « Taché. L'Esprit apostolique restera avec l'archevêque Taché « jusqu'à sa mort. Alors il reviendra au siège de l'Église catho- « lique de Montréal, où il restera avec l'évêque et ses successeurs « pendant cent cinquante-sept ans. A la fin de cette période, il « retournera à l'archiépiscopat de Saint-Boniface, où il restera « pendant mille huit cent soixante-seize ans. »

« Riel racontait ses révélations avec un orgueil visible. Il ne voulut pas s'expliquer sur ses dissidences d'opinion avec certaines doctrines de l'Église catholique romaine. Cependant il dit qu'il faudrait créer un Pape chargé de s'occuper des intérêts du nouveau monde. Il soutenait que le chef de l'Église, dans sa retraite à Rome, était incompétent pour comprendre les besoins des fidèles de ce côté de l'Atlantique. Avant la fin de l'entrevue, Riel

dans le Nord-Ouest, et même dans les provinces de l'Est, où la « question Riel » menace d'aggraver le conflit des deux races, doivent encore l'engager à se montrer clément envers le prophète des métis.

Les métis franco-canadiens sont nombreux dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, et la plupart d'entre eux n'ont pas cessé d'être profondément attachés à Riel. Pendant notre séjour à Winnipeg, une vive agitation régnait parmi la population de Saint-Boniface, la vieille ville française que la rivière Rouge sépare de la capitale du Manitoba ; des meetings se réunissaient pour demander sa grâce. Dans le Nord-Ouest, la population métisse a cruellement souffert des excès commis par les milices, composées de jeunes gens généralement braves, mais médiocrement disciplinés, et parmi lesquels l'ivraie se mêlait au bon grain. Les habitations ont été pillées, les propriétés dévastées, les habitants réduits à la misère (1), et l'on n'ignore pas les longs

dit que l'Esprit lui avait révélé sa destinée à venir. C'était une destinée glorieuse. Questionné d'une manière plus précise, il refusa toutefois de répondre sauf en termes généraux, donnant pour raison que la destinée d'autres personnes se trouvait intimement liée à la sienne, et que ce serait une action déloyale, un manquement à la confiance divine, que d'en donner à présent la révélation au public.

« Une poignée de main, un gracieux salut de Riel, un bruit de pas, le fracas d'une lourde porte qui se referme, et le prisonnier et ses gardiens avaient disparu. »

(1) « Nous sommes heureux, disait le Père André dans une lettre publiée par le journal *le Manitoba*, que cette rébellion soit finie; nous l'avons vivement combattue, prévoyant tous les malheurs qu'elle entraînerait après elle. Mais je dois le dire, au

ressentiments que laissent après eux les excès de ce genre. Ces ressentiments, l'exécution rigoureuse des condamnations impitoyables prononcées par le tribunal d'exception de Regina ne manquerait pas de les exaspérer, et il suffirait d'une étincelle pour mettre de nouveau le feu aux poudres. Unis aux Indiens, les métis constitueraient une force redoutable. Il ne faut pas oublier qu'une faible minorité seulement a pris part à la rébellion : 300 métis et 50 Indiens, voilà de quoi se composait la petite troupe qui a tenu en échec pendant plusieurs semaines la police montée et l'armée du général Middleton. Si les quelques milliers de métis du Nord-Ouest, gens braves et excellents tireurs, venaient à se sou-

risque de déplaire à plusieurs personnes que j'aime et que j'estime, le pays a été livré au pillage, malgré la proclamation du général qui défendait de rien toucher, de rien prendre. Je ne parle pas d'après les rapports qui m'ont été faits, mais j'ai visité plusieurs fois la contrée qui avoisine Batoche, et je puis affirmer que, sur une longueur de 25 milles, toutes les maisons établies sur le côté Sud de la Saskhatchewan ont été pillées et saccagées et plus de vingt ont été brûlées et rasées. Cette contrée jadis si florissante offre un spectacle affreux de désolation et de détresse. Les volontaires ont enlevé aux habitants tout ce qu'ils possédaient, leurs chevaux, leurs effets et habillements, ils n'ont laissé aux malheureux que ce qu'ils avaient sur le dos. Le général a été humain et doux à l'égard des habitants; il ne leur a infligé aucun traitement cruel, mais il est resté impassible au milieu du pillage qui se faisait autour de lui, malgré sa proclamation.

« ...Le gouvernement a besoin d'agir avec prudence et ménagements dans cette question du Nord-Ouest. Le métis est un élément important dans ce pays et l'on sait avec quelle puissance il agit sur le sauvage. Métis et sauvages confondent leur cause et joindront leurs mains et leur sang pour se défendre. Il est donc de la plus grande importance de les ménager et de ne pas les irriter en se montrant sévère à l'extrême à leur égard. Mainte-

lever en entraînant avec eux l'ensemble des tribus indiennes, le danger serait autrement sérieux. Sans doute la victoire finirait par demeurer aux blancs, mais elle coûterait cher. On n'évalue pas à moins de 6 à 7 millions de piastres (30 à 35 millions de francs) les frais de la répression de la récente rébellion. Un simple détail vous donnera une idée de ce que coûte la guerre dans ces régions où une armée doit apporter avec elle jusqu'au foin nécessaire à la nourriture des chevaux, au moins pendant l'hiver. Le transport d'un chargement de 1,000 livres de foin revenait à 1,000 piastres (5,000 fr.), 5 francs la livre, et le calcul est facile à établir. La location du chariot et des chevaux coûtait 10 piastres par jour. Le trajet de Winnipeg à Battleford exigeait

nant que la rébellion est abattue et que Riel est jugé et condamné, il est temps d'user de clémence à l'égard des infortunés que ce malheureux a séduits et aveuglés. Pourquoi tenir si longtemps en prison et soumettre à l'épreuve d'un jugement cette foule de métis qui se sont volontairement rendus après la prise de Batoche? — Un gouvernement désireux de l'apaisement général des esprits aurait gardé quelques coupables et renvoyé cette multitude de prisonniers qui encombrent les prisons de Regina. Ces malheureux sont pour la plupart victimes de leur ignorance et de leur simplicité; en les traitant justement, sans les punir selon la rigueur des lois, on se les concilierait et on se les attacherait. Mais, si on continue à manifester à leur égard le sentiment de vengeance que donne la victoire, on doit se préparer à de grands mécomptes. On jettera, entre les différentes races qui habitent le pays, des semences de discorde et de haine qui se transmettront des pères aux enfants, et nous aurons dans le Nord-Ouest une espèce d'Irlande, où les deux races se détesteront cordialement et se traiteront en ennemies jurées. Adieu alors le grand avenir que l'on attend pour le Nord-Ouest. Cette immense contrée demeurera une solitude que personne ne voudra venir habiter, en présence d'une population hostile. »

dix-neuf jours. Ci 190 piastres auxquelles s'ajoutaient 10 piastres pour la nourriture du conducteur, à raison d'une demi-piastre environ par jour. Total 200 piastres. Or, les chevaux, qu'il fallait nourrir et qui ne pouvaient trouver leur pâture dans la prairie couverte de neige, avaient mangé, d'après le compte que j'ai sous les yeux, 800 livres du foin de leur chargement. Le transport des 200 livres restantes revenait donc à 200 piastres ou à 1,000 piastres pour 1,000 livres. En admettant que le trajet eût duré quelques jours de plus, tout le foin eût été mangé; il ne serait resté qu'un compte à payer. Jugez donc ce que coûterait la répression d'une rébellion vraiment sérieuse, dans des régions où le foin revient si cher! Et, comme le remarquait le Père André, si la guerre éclatait de nouveau dans la Prairie, l'avenir de la colonisation du Nord-Ouest ne serait-il pas compromis pour longtemps?

D'autres considérations plus sérieuses encore commandent au gouvernement d'user d'une prudente modération dans une affaire qui est venue compliquer et envenimer la question brûlante des races. Lors de mon dernier séjour au Canada, il y a cinq ans, cette question paraissait éteinte; les vieux griefs étaient oubliés; l'entente la plus cordiale régnait, en apparence du moins, entre les Canadiens anglais et les Canadiens français. A ma grande et pénible surprise, je me trouve aujourd'hui en présence d'une situation absolument différente. L'animosité séculaire des deux races s'est réveillée plus ardente que

jamais : une association antifrançaise s'est formée à Toronto, capitale de la province d'Ontario ; les journaux se livrent à des polémiques enflammées, et je lis dans un journal anglais de Winnipeg qu'il est temps d'en finir avec les Français (1). J'ai cherché d'où pouvait provenir ce réveil d'une haine qui semblait morte et qui n'était qu'assoupie, et voici ce que m'a dit un Canadien, dont le bon sens et la modération m'inspirent toute confiance : « Malgré tout, je crois que les Anglais et les Français pourraient vivre en bon accord; les ouvriers des deux races font bon ménage ensemble dans les ateliers ; nos Canadiens français ne se querellent qu'avec les Irlandais, qui se querellent avec tout le monde. Dans les réceptions qui vous ont été faites, vous avez vu même des drapeaux français arborés sur des maisons anglaises. Mais il y a une chose que les deux races ne

(1) « Le sort de M. Louis Riel, dit le *Winnipeg Siftings*, n'est pas en soi une affaire importante. Qu'il soit pendu ou qu'il passe une grande partie de sa vie dans un pénitencier, ce n'est pas une question qui mérite d'exciter la colère du peuple. Mais sa condamnation a par malheur provoqué entre les populations de langue anglaise et de langue française un dissentiment qui pourrait bien à la longue avoir des conséquences sérieuses. C'est certainement bien à tort et bien injustement; mais les Français du Canada détestent leurs compatriotes de langue anglaise. Il y a des exceptions à cette règle, mais on ne gagnerait rien à ignorer le fait, ou à se faire l'illusion de croire qu'il est l'exception et non la règle. C'est un phénomène international auquel nous devons mettre un terme, si nous voulons que le Dominion du Canada subsiste. Qu'il y soit mis fin par une meilleure entente des deux peuples, en admettant que les Français cessent d'être victimes de leur amour-propre désordonné et de leur susceptibilité maladive, rien de mieux; mais s'il est nécessaire de recourir à une méthode plus héroïque, le plus tôt sera le mieux. »

peuvent pas souffrir, c'est d'être gouvernées l'une par l'autre. Nous avons secoué le joug anglais, au grand déplaisir de l'oligarchie qui gouvernait le Canada; nous nous sommes multipliés, nous avons acquis une part croissante d'influence politique, nous prétendons en avoir une aussi dans le gouvernement et l'administration. Jusqu'à présent, les Anglais ont réussi à conserver la haute main dans la direction des affaires, et il est tel département, — celui des Indiens, — qui est exclusivement entre leurs mains. Mais ils voient venir le moment où cet état de choses devra cesser, où ils seront obligés de nous faire une part de plus en plus large dans le monopole des emplois publics; qui sait même s'ils n'y seront pas un jour en minorité, et c'est une perspective qui leur paraît intolérable. A plus forte raison ne consentent-ils pas à admettre le principe de l'égalité des deux langues. L'*Étendard* remarquait dernièrement que les fonctionnaires anglais qui composent les deux tiers du personnel de l'administration ne se servent jamais du français dans leurs rapports avec leurs administrés, même dans la province presque entièrement française de Québec, soit qu'ils l'ignorent, soit qu'ils dédaignent de parler cette langue inférieure, tandis que les fonctionnaires canadiens français savent tous l'anglais. En vain, nous invoquons les droits qui nous sont garantis par les traités; ils veulent nous « anglifier », mais je vous promets bien qu'ils ne nous anglifieront pas, dussions-nous *en venir aux coups.* »

Les journaux canadiens français, je suis charmé de le dire à leur éloge, ont montré jusqu'à présent autant de modération que de fermeté, en défendant les droits de leur race contre les « anglificateurs ». Vous en jugerez par cet extrait d'une réponse du *Canadien* au *Herald :*

« Nous ne désirons pas, dit le *Canadien*, la rupture des liens qui nous unissent à l'Angleterre : nous avons défendu son drapeau contre les Anglo-Saxons de l'autre côté de la frontière ; pour elle, nous avons résisté aux appels de Lafayette, nous conviant de nous ranger à ses côtés, sous les plis du drapeau étoilé, toutes choses dont le *Herald* n'a pas l'air de se douter. Nous sommes ici chez nous, aussi sujets britanniques que les Messieurs du *Herald*, ayant les mêmes droits qu'eux, droits que nous avons conquis malgré l'oligarchie dont le *Herald* fut l'un des piliers, et dont, évidemment, il cultive encore les traditions... Ce pays doit à l'Angleterre le système parlementaire, mais il ne doit rien à la faction dont le *Herald* fut longtemps le porte-voix, et qui fut dénoncée en plein parlement anglais par lord Goxford.

« Il y a, disait-il, surtout à Montréal et dans les « environs, des habitants anglais auxquels tous les « hommes libéraux et indépendants ne peuvent qu'être « hostiles, et dont les actes et la conduite ont été « caractérisés par un esprit de domination sur toute « la population d'origine française ; ils ont aspiré à « posséder le pouvoir et le patronage du pays... Tant « que ce parti sera encouragé ou soutenu, la méfiance

« et le mécontentement régneront. Je suis heureux « cependant de pouvoir dire que ces observations ne « s'appliquent qu'à une petite partie de la population « britannique. »

« Le passé du *Herald* est l'histoire de toutes les haines, de toutes les calomnies qui ont cherché à nous écraser quand nous étions faibles. C'est l'histoire de la violence, de l'excitation à la guerre civile, de la haine méchante et perfide... A force de persécutions, d'outrages, d'infamies, — dont l'Angleterre trompée par de fausses représentations n'était pas responsable, — l'oligarchie avait poussé nos compatriotes et des Anglais même à recourir aux armes. Le *Herald* n'espère pas, nous le supposons, arriver aux mêmes résultats. Il peut se constituer notre ennemi, nous calomnier, susciter des préjugés dans les parties les moins éclairées de la population anglaise. Il est absolument incapable de nous enlever une parcelle de nos droits... Nous sommes ici, nous y resterons, et nous nous y multiplierons. Sous la haute protection de la Grande-Bretagne, nous nous trouvons bien. Si l'école du *Herald* convainquait les Anglais qu'ils doivent rompre avec l'Angleterre et s'annexer aux États-Unis, nous ne redouterions pas plus l'avenir que nous ne le redoutons aujourd'hui. Nous serions demain 2 millions de sujets américains; c'est suffisant pour se faire respecter.

« Nous n'attaquons personne; nous payons notre part d'impôts ; nous sommes des Français devenus, par les circonstances, sujets britanniques. Nous

entendons continuer à n'attaquer personne, à payer notre part des charges publiques et à rester des Français devenus sujets britanniques. Quiconque nous demandera plus est sûr de ne rien obtenir. Le *Herald* nous fait un crime de notre affection pour la France. Nos affections nous appartiennent et nous sont chères : la conduite du *Herald* n'est certes pas de nature à les affaiblir. »

La partie sensée et modérée de la population anglo-canadienne ne partage certainement pas les passions agressives de la clientèle du *Herald* et des membres de l'Association antifrançaise. Mais les gens sensés et modérés sont rarement écoutés, quand les passions sont excitées, et l'on sait qu'ils ne se risquent pas volontiers dans les bagarres. Pour en revenir à Riel, si les Canadiens anglais réclament son exécution avec une férocité implacable, c'est parce qu'il est un métis français. S'il avait dans les veines du sang anglais ou écossais, on demanderait sa grâce avec la même passion que l'on met à demander sa mort. Et, s'il est exécuté, sa mort sera célébrée comme une victoire dans la province d'Ontario, subie comme une défaite et une humiliation dans la province de Québec.

Maintenant, Riel sera-t-il ou non exécuté? A cette question que j'adressais à un membre éminent du clergé canadien, voici sa réponse, — laquelle, par parenthèse, m'en a appris plus long que toutes les enquêtes parlementaires ou autres sur l'état d'avancement des mœurs politiques du Canada :

« Si le gouvernement juge que l'exécution de Riel lui fera perdre plus de voix dans la province de Québec qu'elle ne lui en fera gagner dans la province d'Ontario, sa peine sera commuée; sinon, il sera pendu (1). »

II

La prairie, que nous traversions pour la seconde fois, aurait fini par nous paraître monotone si tout à coup ce décor grandiose, mais uniforme, n'avait été illuminé *a giorno* par les feux d'un colossal incendie. Quoique nous soyons déjà dans la dernière quinzaine de septembre, la température est encore très chaude, le soleil est brûlant, l'herbe est desséchée et jaunie; il suffit d'une étincelle tombée de la pipe d'un Indien ou d'un cowboy pour allumer des incendies qu'aucune pompe perfectionnée ou brevetée ne pourrait éteindre. Pendant des centaines de milles, nous voyons brûler la prairie, et, la nuit venue, c'est un spectacle sans pareil. Tantôt, on croirait voir une ville immense éclairée par des cordons de points lumineux; tantôt, les cordons s'élargissent, les points se rapprochent et forment un fleuve de feu. Le plus souvent la flamme est courte comme l'herbe de la prairie, et l'incendie se propage avec lenteur; mais parfois il gagne les meules et les maisons ou les *loghouses* en bois. Dans les parties cultivées on

(1) Riel a été pendu le 16 novembre à Regina. Ontario l'a emporté sur Québec.

trace avec la charrue, autour des champs de blé, des sillons qui arrêtent la flamme; dans la prairie, les voyageurs emploient un procédé homéopathique pour se préserver du danger : ils mettent le feu aux herbes, en se plaçant hors de la direction du vent; en quelques instants, la flamme a éclairci un espace suffisant pour les mettre à l'abri. Derrière le ruban de feu large de deux ou trois mètres qui s'avance par moments jusqu'à la voie du chemin de fer, s'étend l'immense plaine noircie, couverte d'épais et lourds nuages de fumée.

Nous rentrons à Winnipeg au milieu de cette illumination féerique et nous y sommes retenus pendant quelques jours par la cordiale hospitalité des Canadiens français de Saint-Boniface. Nous avons, cette fois, la bonne fortune de rencontrer Mgr Taché, l'apôtre du Nord-Ouest, où il est arrivé il y a quarante ans dans un canot d'écorce. Nous assistons à l'ouverture de l'exposition agricole de Saint-Boniface, où s'étalent les merveilles de la Californie agricole du Dominion : pommes de terre monstres, radis gros comme des choux, choux gros comme des citrouilles. Nous allons faire une visite à la famille de Riel, dans la paroisse de Saint-Vital, à quelques milles de Winnipeg. Cette famille, si durement éprouvée, se compose de la mère du célèbre prophète du Nord-Ouest, de sa femme et de ses deux enfants, d'un frère et d'une sœur mariés. Tous demeurent dans la même habitation, — une modeste maison en bois, isolée au milieu des défrichements. On nous reçoit

dans une chambre à coucher, simplement crépie à la chaux, qui est la pièce principale du logis. Elle est garnie de trois grands lits à la tête desquels sont suspendus comme des hamacs des berceaux que les mères balancent pendant la nuit au moyen d'un cordon. Une armoire, quelques chaises en bois, des portraits de Riel et de Mgr Taché, des images de piété, voilà tout le mobilier et toute la décoration de ce pauvre intérieur. On ne peut pas reprocher du moins à Riel d'avoir enrichi sa famille. La mère du prophète est absente ; on la dit intelligente et d'une grande piété; sa femme, petite, maigre, timide, a de beaux yeux noirs, éclairant une physionomie touchante et triste; elle est vêtue de deuil : ses deux enfants, âgés de six à huit ans, ont les yeux de leur mère; l'aîné a l'air intelligent et résolu ; le frère de Riel et sa sœur sont de beaux et vigoureux spécimens de la race métisse. C'est un monde de bonnes et simples gens, d'une éducation rustique, mais non sans une certaine fierté d'allures. Ils ne font entendre aucune récrimination, aucune plainte, et nous remercient en des termes émus de notre visite. Nous les quittons, le cœur serré, en souhaitant que l'événement ne vienne point justifier la profonde inquiétude à laquelle est visiblement en proie cette pauvre famille du condamné de Regina.

A notre retour du Nord-Ouest, nous allons attendre à Saint-Jérôme le départ de l'*Ulunda*, le frère jumeau du *Damara*, qui doit nous ramener au Havre mais, qui se fait attendre. Le curé Labelle,

au foyer duquel nous recevons une cordiale et plantureuse hospitalité, est en train de se reposer de ses travaux de colonisation, en confessant ses paroissiens. C'est l'époque de l'exposition du Saint-Sacrement et des prières de quarante heures. 2,500 fidèles sur 3,000 habitants qui peuplent la paroisse passent aux guichets des confessionnaux. Le bon curé est fier du zèle de ses paroissiens, et il nous fait remarquer, non sans malice, qu'il n'y a pas un seul agent de police ni même un seul garde champêtre dans toute sa paroisse, en nous laissant le soin de conclure. Nous ne concluons pas; nous nous contentons de constater que la liberté des cultes existe pleinement dans le Canada et que le clergé n'y est protégé ni subventionné d'aucune façon par l'État. Il est propriétaire, il perçoit même la dîme, laquelle est de 1/26e des récoltes; mais ses fidèles sont parfaitement libres de le quitter pour entrer dans l'une ou l'autre des innombrables sectes qui font concurrence au catholicisme. Un clergé fonctionnaire déploierait-il la même activité, jouirait-il de la même indépendance et posséderait-il la même influence? Nous nous bornons à poser la question sans chercher à la résoudre. Comment en aurions-nous le loisir? De nouvelles manifestations s'organisent en faveur de ce qui reste de la délégation française. Nous ne pouvons, à notre grand regret, nous rendre à toutes. Un de nos compagnons de voyage et sa charmante femme répondent à l'appel des habitants de Windsor, dans le comté d'Essex, où un groupe de Canadiens

français prospère et se multiplie au milieu de la population anglaise d'Ontario. Nous allons recevoir l'adresse des habitants de Valleyfield.

Situé à une quarantaine de milles de Montréal, en amont du fleuve, Valleyfield possède un des « pouvoirs d'eau » les plus considérables du Canada. Ce n'est rien moins qu'un lac tout entier, le lac Saint-François, qui se déverse dans les écluses de son canal. Le long de ce canal se sont établies des manufactures de coton, de papier, etc., en groupant autour d'elles une population de 5,000 habitants. La Montreal Cotton Company, fondée au capital de 1 million 1/4 de piastres, occupe à elle seule 800 ouvriers. Quoiqu'elle appartienne à des Anglais, elle a arboré le drapeau français en honneur de la délégation. C'est vraiment un établissement colossal : 70,000 broches de *self-actings* et 1,200 métiers à tisser y sont installés dans des ateliers immenses, éclairés par la lumière Edison. On trouverait difficilement, en Angleterre même, une fabrique mieux montée. Seulement, comme ses propriétaires exploitent exclusivement le marché canadien que les droits prohibitifs du tarif de 1879 ont fermé à la concurrence étrangère, ils sont obligés de produire toute sorte de fils et de cotonnades, ce qui est une cause manifeste d'infériorité. Ai-je besoin de dire que, à Valleyfield comme à Québec, à Montréal, à Saint-Jérôme, comme partout, le drapeau français flotte jusque sur les plus modestes habitations; que notre arrivée est saluée aux cris mille fois répétés de :

« Vive la France! »; que le maire, M. Z. Boyer, nous reçoit dans la grande salle de l'Hôtel de ville, encombrée par la foule; qu'il nous souhaite la bienvenue et nous lit une adresse patriotique, à laquelle nous répondons de notre mieux? Est-ce parce que cette réception et cette adresse ont été les dernières, mais il nous semble que nulle part nous n'avons été accueillis avec une plus vive et une plus sincère cordialité qu'à Valleyfield? Hourra pour Valleyfield!

VIII

La picotte. — Une mine d'or. — L'émigration et la colonisation. — Le protectionnisme canadien et les relations commerciales du Canada avec la France.

A bord de l'*Ulunda*, 23 octobre-3 novembre 1885.

A notre arrivée au Canada, nos amis de Québec nous avaient engagés, dans l'intérêt de notre santé, à ne pas prolonger notre séjour à Montréal, où la picotte (petite vérole) faisait, nous disaient-ils, de terribles ravages. Nous connaissions la vieille rivalité des deux villes, et nous savions qu'on s'apitoyait à Québec sur les épidémies de Montréal avant même qu'elles y eussent pénétré. Mais, cette fois, le renseignement était sérieux. La picotte sévissait à Montréal, et elle régnait surtout parmi la population française, dont tous les journaux anglais dénonçaient avec aigreur les préjugés contre la vaccine. Ces préjugés s'étaient, il faut le dire, aggravés à la suite d'accidents causés par le mauvais vaccin administratif. Des enfants étaient morts après avoir été vacci-

nés, et il en était résulté un redoublement de méfiance et de répulsion contre la vaccination rendue obligatoire. Il y eut même, pendant notre voyage, une petite émeute, d'ailleurs assez inoffensive, mais à la suite de laquelle la vaccination ne manqua pas d'être imposée avec un redoublement de rigueur. A notre retour du Nord-Ouest, l'alarme causée par la picotte de Montréal s'était répandue dans tout le Canada et jusqu'aux États-Unis. On ne pouvait plus circuler sans être muni d'un certificat de vaccine. Des agents du service sanitaire étaient apostés sur les chemins de fer et sur les bateaux à vapeur, et ils vaccinaient et revaccinaient les voyageurs dépourvus du précieux certificat. Sans se permettre de critiquer ces procédés autoritaires, un bon Canadien m'assurait qu'il aurait suffi d'accorder une modeste prime de 30 cents aux négligents ou aux récalcitrants pour extirper le préjugé, et rendre la vaccine populaire. — On viendrait se faire vacciner plutôt deux fois qu'une, affirmait-il. Mais on ne s'était point avisé de ce procédé économique, et la calamité des certificats et des agents sanitaires s'ajoutait à celle de la picotte. On dissertait beaucoup sur cette affreuse maladie, si fréquente en Amérique, où elle sévit surtout dans les grands centres de population. Quelques esprits frondeurs, sans contester la vertu des certificats de vaccine, prétendaient que l'amélioration des services de la voirie ne serait pas moins efficace pour la combattre. Il faut bien convenir que ces services essentiels laissent singulièrement à dé-

sirer, même dans les villes les plus riches, telles que New-York et Montréal. Les rues sont mal pavées et malpropres. En plein été, elles conservent des mares de boue. Les Américains paraissent convaincus, du reste, qu'il est dans la nature des rues d'être des réceptacles de boue et d'immondices. C'est pourquoi ils ont établi de loin en loin des *crossings* carrelés qui leur permettent de les traverser sans trop souffrir de cette loi naturelle. Mais la malpropreté des rues est-elle sans rapport avec la picotte? Il convient d'ajouter que les villes américaines tirent la presque totalité de leurs ressources de l'impôt direct. C'est ordinairement 1 °/₀, et même 1 1/2 °/₀ sur le capital. Or, les contribuables se montrent généralement aussi regardants quand ils savent ce qu'ils payent, qu'ils le sont peu quand ils l'ignorent ; et ce phénomène explique la préférence que les financiers, sinon les économistes, accordent à l'impôt direct sur l'impôt indirect. D'un autre côté, on n'est pas fâché d'éclipser les villes rivales par la grosseur des monuments et l'étendue des parcs ; on veut posséder un superbe Hôtel de ville, avec des salles de réception somptueuses, — dût-on reléguer les bureaux dans les caves et dans les greniers, — et les bâtisses coûtent cher, même quand elles sont municipales. Le plus clair du revenu y passe, et il ne reste plus grand'chose pour le pavage et le nettoyage des rues. Le luxe fait tort au nécessaire.

Nous échappons heureusement à la picotte et aux certificats de vaccine, et l'Intercolonial railway nous

ramène à notre point de départ : Halifax. Cette capitale puritaine de la Nouvelle-Écosse est une jolie ville, mais un séjour un peu sévère. Nous y rencontrons heureusement un très aimable agent consulaire de France, M. Franklyn, et des Canadiens hospitaliers qui se mettent à notre disposition. Nous profitons de leur obligeance pour aller visiter aux environs d'Halifax une mine d'or en pleine exploitation et qui « paye ». La Nouvelle-Écosse est peut-être aussi abondante en or que l'était naguère la Californie ; malheureusement, on n'y trouve point de rivières comme le Sacramento, dont il suffise de laver le sable pour récolter une moisson dorée ; il faut aller chercher dans les entrailles du sol, souvent à une profondeur considérable, les veines du quartz aurifère. C'est une recherche terriblement aléatoire et une exploitation qui exige un capital dont le peuple aventureux des chercheurs d'or est généralement dépourvu. Un bon nombre de gisements ont été découverts dans la Nouvelle-Écosse par de simples mineurs qui ont commencé à les exploiter et les ont abandonnés, faute de fonds. Chose curieuse ! l'or est de tous les métaux celui qui est le moins en faveur auprès des capitalistes, sauf quand il est monnayé. Ils préfèrent même le « plomb vil » à l'or le plus pur, et ce n'est pas sans raison. L'exploitation des gisements aurifères est une simple loterie dans laquelle les bons numéros sont rares comme dans toutes les loteries. Rien de capricieux comme la distribution des veines de quartz aurifère, rien

d'inégal comme leurs produits. On découvre un filon d'une richesse exceptionnelle, on fore des puits, on installe des machines, et voici que le filon s'appauvrit ou disparaît et que le capital se réduit à zéro, au lieu de décupler suivant les promesses du prospectus. Les concessionnaires de la mine de la Nouvelle-Albion, que nous allons visiter, ont tiré, à ce qu'il semble, un des meilleurs numéros de cette loterie. Ils ont mis leur mine en actions, et leur stock a doublé de valeur. La Nouvelle-Albion n'est qu'à 6 ou 7 milles d'Halifax. On traverse la baie sur le *ferry*, qui met Halifax en communication régulière avec Dartmouth, un gros faubourg assis sur le flanc d'une colline boisée. On s'enfonce dans la forêt après avoir côtoyé une série de lacs romantiques, et on arrive à un cirque pierreux, criblé de trous annonçant que les chercheurs d'or y ont longtemps *prospecté* avant de trouver la veine. Le paysage est égayé par une vingtaine de maisonnettes proprement badigeonnées de blanc, au milieu desquelles s'élève un grand hangar avec un long appendice en charpente. C'est la mine. Sept puits d'une profondeur de 70 à 150 pieds sont ouverts sous la charpente; 150 ouvriers partagés en deux escouades, qui se relayent de six en six heures, y travaillent jour et nuit, moyennant un salaire quotidien de 1 piastre 40 cents (7 fr.). Les travaux ne sont interrompus que le dimanche. On descend dans les puits par une échelle verticale en bois, on monte le quartz avec les autres matériaux extraits du puits au moyen d'un simple

tonneau. Sous le hangar, une machine à vapeur met en mouvement à la fois les pompes d'épuisement, les treuils d'extraction, et une série d'énormes pilons qui broient, jusqu'à le réduire en poussière, le quartz concassé et noyé dans un flot d'eau courante provenant de la mine même. Des plaques en cuivre sur lesquelles on verse du mercure reçoivent ce flot chargé de poussière aurifère. Le cuivre retient le mercure, le mercure retient l'or. On racle les plaques, on verse les raclures dans un creuset en fer, que l'on place dans un simple poêle de fonte installé en plein vent. On adapte au creuset un tuyau aboutissant à une grossière marmite où le mercure va se condenser. L'opération terminée, on retire du creuset un culot gros comme le poing. C'est l'or. Mais ne voilà-t-il pas un berceau bien modeste pour un si grand seigneur?

L'*Ulunda*, commandé par l'excellent capitaine Hill, qui doit nous ramener au Havre, a fini par arriver de Baltimore. C'est un solide bâtiment qui tient bien la mer, mais ce n'est pas un navire de course. Il ne fait au maximum que 12 à 13 milles à l'heure, tandis que les grands coureurs de l'Océan en font aujourd'hui 17 et jusqu'à 18 et 20. Nous avons donc tout le loisir nécessaire pour revenir sur les questions que le voyage de la délégation a mises plus que jamais à l'ordre du jour : l'immigration française et le développement des relations commerciales du Canada avec son ancienne métropole.

Il est facile de se rendre compte des motifs qui

poussent les Canadiens patriotes, tels que le curé Labelle, à créer un courant d'émigration française au Canada. Les deux races qui ont peuplé le Dominion se trouvent dans une situation absolument inégale. Demeurés depuis la cession du Canada à l'Angleterre en communication constante avec leur métropole, les Anglo-Canadiens ont puisé continuellement des forces vives dans ce réservoir d'hommes et de capitaux. On évalue le capital anglais placé au Canada à plus de 500 millions de piastres, et l'immigration annuelle d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande dépasse 100,000 individus. L'année dernière le Dominion a reçu 166,596 émigrants, et savez-vous quel a été le contingent de la France et de la Belgique dans cet apport de forces humaines ? Il a été de 150 individus. La grande majorité vient de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, le restant de l'Allemagne, de la Suède, de la Norvège et même de l'Islande. Et tous, y compris les Irlandais, s'assimilent à l'élément anglo-canadien. Les Canadiens français sont entièrement réduits à eux-mêmes. Sans leur aptitude particulière aux travaux agricoles et leur prodigieuse puissance de multiplication sous un climat rude mais salubre, ils seraient déjà absorbés ou débordés par l'élément anglais. Ils soutiennent vigoureusement la lutte, et gagnent même du terrain dans les nouveaux défrichements de la province de Québec, mais leur puissance relative n'en va pas moins en diminuant. Ils formaient plus des deux tiers de la population du Canada, au commencement du siècle; ils n'en for-

ment plus, aujourd'hui, que le tiers. L'accroissement en population et en richesse de la province anglaise d'Ontario dépasse de plus en plus celui de la province française de Québec. Si un courant d'émigration d'hommes et de capitaux de la France et des pays de langue française ne vient pas rétablir l'équilibre, il est à craindre que l'élément anglais ne finisse par acquérir dans le Dominion une prépondérance décisive. La province de Québec restera française sans doute, en dépit de tous les efforts qu'on pourra tenter pour l'anglifier; mais elle ne sera qu'un refuge d'enfants perdus de notre race dans l'océan anglo-américain.

L'établissement d'un courant d'émigration française est donc une nécessité vitale pour la « France d'Amérique », comme les Canadiens de la province de Québec se plaisent à la nommer. Son avenir en dépend. Seulement, on ne doit pas se dissimuler que c'est une entreprise difficile, et j'ajoute : une entreprise qui n'aura quelque chance de réussite qu'autant qu'elle sera abandonnée à l'initiative privée. Le gouvernement canadien dépense chaque année environ 400,000 piastres (2 millions de francs) pour encourager l'émigration, mais on a vu plus haut que cette dépense, contre laquelle d'ailleurs les ouvriers canadiens élèvent des objections sérieuses, n'a pas eu précisément la vertu de développer l'immigration française. Après la Commune, quelques milliers d'ouvriers et d'artisans appartenant pour la plupart à l'industrie parisienne ont été expédiés au

Canada, par les soins de l'agence d'émigration. Il eût été aussi judicieux d'envoyer à Paris des cultivateurs canadiens! Cette expérience a eu naturellement pour résultat de dégoûter les Canadiens des émigrants français, et de décourager les Français d'émigrer au Canada. Depuis, le fonds d'émigration a été employé principalement à faciliter l'importation des ouvriers anglais, écossais, irlandais, suédois demandés par les Compagnies de chemins de fer et les manufactures que le tarif protectionniste de 1879 a fait surgir. D'après un document cité dans le Congrès des *Trade's Unions* de Toronto, il n'aurait contribué à faire arriver l'année dernière au Canada que 360 cultivateurs sur 13,908 ouvriers industriels. En tout cas, il est permis de douter que des agents officiels se donnent toute la peine nécessaire pour créer, autrement que sur le papier, un courant régulier d'émigration de la France et des pays de langue française au Canada.

Certes, c'est une perspective séduisante pour un laboureur à gages ou même un petit fermier de devenir, moyennant 10 piastres (50 fr.), propriétaire d'un *homestead* d'une soixantaine d'hectares de terre vierge de première qualité; mais, pour réaliser ce rêve, il faut quitter le milieu où l'on est accoutumé à vivre, traverser l'Océan et se lancer dans l'inconnu. A moins d'être poussé à bout par la misère ou d'être pourvu de l'instinct migrateur des races germaniques, on ne s'expose pas volontiers aux épreuves et aux risques d'une pareille aventure.

Je dirai plus : pour l'émigrant isolé, même pourvu de ressources suffisantes, qui se décide à franchir l'Océan sur la foi d'un prospectus et d'un *Guide du colon*, les risques dépassent les chances de succès. Il y a bien des choses que les prospectus ne disent pas, et qu'on ne trouve pas davantage dans le *Guide du colon*. Vous y trouverez des cartes zébrées de lignes verticales et horizontales, figurant la multitude des *townships* vides qui appellent les capitaux et les bras, vous y trouverez aussi l'indication exacte des conditions à remplir pour vous y procurer un *homestead* et la liste des agents à qui vous devez vous adresser, avec un tableau séduisant de la destinée qui vous attend ; mais cette destinée, elle dépendra avant tout de l'emplacement que vous aurez choisi, et des conditions bonnes ou mauvaises d'acclimatation, d'exploitation et de débouchés dans lesquelles vous vous serez placé. Voilà des renseignements que ne vous donnera aucun *Guide du colon*, fût-il officiel, et que vous n'acquerrez le plus souvent qu'après des déceptions cruelles, quand elles ne sont pas mortelles.

Je ne conseillerai point, par exemple, aux émigrants de prendre leur *homestead* dans les régions boisées de la province de Québec. Les terres de bonne qualité n'y manquent pas sans doute, mais il faut les défricher, abattre les arbres, et, plus tard, extirper les souches. C'est une besogne dont les Canadiens, admirables bûcherons, s'acquittent à merveille, mais dont les cultivateurs des vieux pays

ont perdu l'habitude. Comme l'a parfaitement compris le curé Labelle, c'est à la population surabondante des vieilles paroisses des rives du Saint-Laurent qu'il faut recourir pour coloniser les régions neuves du lac Saint-Jean et de la vallée d'Ottawa. Elle peut y suffire amplement, et il n'est pas nécessaire de faire de grandes dépenses pour l'y attirer. Avec les minces ressources dont il disposait, le curé Labelle a acquis à la colonisation franco-canadienne un territoire grand comme la Belgique et qui va s'étendant tous les jours dans la direction du Nord-Ouest, où la chaîne de ces postes avancés des colons de notre race et de notre langue finira par rejoindre la région des prairies de terre noire du Manitoba, et, en se prolongeant, les rives de la Saskhatchewan, déjà occupées par les métis français, que les dures sentences des juges anglais de Regina ne contribueront pas à anglifier. Il est vrai que le curé Labelle est un maître colonisateur! C'est dans le Manitoba que des colons français, belges ou suisses auraient le plus de chances de réussite, en même temps qu'ils serviraient de trait d'union entre la colonisation franco-canadienne de l'Est et celle du Nord-Ouest. Il n'y a point là de forêts à abattre, de souches à extirper; il suffit d'ouvrir, avec le soc de la charrue, la terre grasse et molle de la prairie. Cependant je n'engagerais pas des émigrants isolés à se lancer à l'aventure, même dans cette Californie agricole. A côté des *townships* de terre noire, il y en a d'autres de sable et de cailloux roulés qu'on

pourrait bien leur alotir de préférence. De plus, si je dois ajouter foi à certaines confidences qu'on m'a glissées à l'oreille, ces merveilleux petits carrés, qui font si bonne figure sur les cartes, seraient infiniment moins réguliers sur le terrain, et un bon nombre même seraient introuvables. Il arrive, en effet, que des colons s'établissent dans la Prairie et poussent leurs exploitations de côté et d'autre sans tenir compte des lignes idéales des petits carrés; des lots se trouvent ainsi envahis et entamés quand ils ne sont pas entièrement fondus dans les exploitations avoisinantes. Les nouveaux arrivants ont beau réclamer le petit carré qu'ils ont obtenu du gouvernement ou qu'ils ont acheté à une Société de colonisation, le petit carré a disparu, ou il n'en reste plus qu'un fragment incultivable. D'après les mêmes confidences, il ne faudrait avoir qu'une confiance limitée dans la topographie officielle de cet immense Nord-Ouest. Ainsi, par exemple, on a cru devoir allouer un supplément aux arpenteurs pour le mesurage des lacs. Qu'est-il arrivé? C'est que les lacs se sont extraordinairement multipliés, surtout dans les régions reculées et de difficile accès. On s'étonnera certainement plus tard de leur disparition, et, faute de pouvoir attribuer ce phénomène à des causes connues, on sera conduit à formuler quelque nouvelle et ingénieuse théorie sur la formation des lacs et leur desséchement instantané. C'est ainsi que la science devra aux arpenteurs du Nord-Ouest un progrès de plus!

Ces difficultés auxquelles se heurtent les émigrants abandonnés à eux-mêmes avec des ressources limitées et sans autres renseignements sur le pays que ceux du *Guide du colon* pourraient leur être épargnées si les classes supérieures de notre vieux monde, au lieu de se montrer indifférentes ou même hostiles à l'émigration des classes inférieures, consentaient à la diriger, en prenant, comme elles le faisaient autrefois, une part active aux entreprises de colonisation. Il ne faut pas oublier que le Canada a commencé à être colonisé par une Compagnie de capitalistes, la Compagnie des *Cent associés*. Sont venus ensuite des fils de famille, pour la plupart officiers dans l'armée, à qui le roi concédait des seigneuries sur les bords du Saint-Laurent et qui y établissaient des soldats de leurs régiments ou des paysans du domaine paternel en leur faisant les avances nécessaires. Pourquoi ce mode de colonisation qui a donné alors des résultats si féconds ne serait-il pas repris sous des formes nouvelles, en harmonie avec notre état social et économique? Les fils de famille oisifs ne manquent pas en France; pourquoi ne viendraient-ils pas continuer, dans le nord-ouest du Canada, l'œuvre que leurs devanciers des dix-septième et dix-huitième siècles ont commencée dans l'Est? S'ils ne peuvent plus obtenir des concessions gratuites de seigneuries, ils peuvent, ce qui vaut mieux, choisir eux-mêmes et acheter, à un prix presque nominal, des terres qui comptent parmi les plus fertiles du globe et qui n'exigent

point de frais de défrichement. Leurs pères, grands ou moyens propriétaires, qui se lamentent aujourd'hui de la baisse de la rente du sol, ne retrouveraient-ils point, en les commanditant, une compensation plus sûre et plus durable que celle que peuvent leur fournir les droits dits compensateurs et l'enchérissement artificiel des choses nécessaires à la vie? La plus-value croissante du sol de la Nouvelle-France ne les dédommagerait-elle pas amplement de la moins-value des terres de l'ancienne? Enfin, ce système de colonisation par en haut ne fournirait-il point au peuple des émigrants des facilités et des garanties que ne lui procurent ni les agents officiels d'émigration, ni le *Guide du colon?*

Ces facilités et ces garanties indispensables pour déterminer un mouvement sérieux et persistant d'émigration, parmi nos classes agricoles, on pourrait les trouver encore dans la constitution de Compagnies analogues à celle qui a établi la *Burdett-Couts Colony*. Quoique ayant un but philanthropique, cette Compagnie est fondée sur des principes strictement économiques. Elle fait aux émigrants auxquels elle se charge de procurer des *homesteads* toutes les avances nécessaires, mais elle en exige le remboursement en y ajoutant les profits ordinaires de l'industrie. S'il faut ajouter foi au rapport du Révérend Père Kitto, publié récemment par un journal de Montréal, cette entreprise à la fois philanthropique et économique serait en pleine voie de succès.

« La Compagnie a avancé 6,000 livres sterling, à 60 familles — 100 livres sterling à chacune — à la condition que ce capital lui serait remboursé avec les intérêts. Ces familles étaient prises parmi les ouvriers sans emploi, et elles ont été été établies aux environs de Winnipeg. Elles commencent à payer les intérêts. Elles habitent des maisons confortables et elles possèdent des vaches et une grande abondance de volailles. Un grand nombre d'entre elles ont six acres ensemencées en froment et autant en orge. La gelée n'a pas endommagé les grains, et on s'attend à une récolte splendide. Ces colons sont enchantés de leur changement de situation : en Angleterre, ils étaient affamés et ils avaient le workhouse en perspective; maintenant leur existence est assurée. Leur condition physique s'est aussi étonnamment améliorée. Lorsqu'ils ont quitté l'Angleterre, ils souffraient du manque de bonne nourriture, leurs visages étaient pâles et amaigris; aujourd'hui, ils sont florissants de santé. En fait, dit M. Kitto, je considère le grand problème de la colonisation comme résolu par ce procédé. La Société a envoyé 1,300 individus appartenant aux classes pauvres de Londres dans les différentes possessions britanniques, mais nulle part elle n'a obtenu des résultats aussi satisfaisants que dans le Nord-Ouest. »

Si la Compagnie patronnée par miss Burdett Couts a réussi à fonder une colonie prospère avec des ouvriers sans emploi de Londres, des Compagnies analogues qui établiraient dans le Nord-Ouest des

cultivateurs solides et économes, en appliquant au remboursement de leurs avances le mécanisme du Crédit foncier, n'obtiendraient-elles pas des résultats encore bien autrement satisfaisants? Et, dans ces conditions, l'émigration actuellement si peu active en France et en Belgique ne prendrait-elle pas, au profit de l'expansion de notre race, un essor comparable à celui qu'elle a pris en Angleterre et en Allemagne? Est-il nécessaire d'ajouter que la multiplication de l'espèce humaine est, comme toute autre production, soumise à la loi des débouchés, et que le moyen le plus efficace d'encourager l'accroissement de notre population stationnaire pourrait bien être de la faire travailler pour l'exportation?

Si, au grand regret des Canadiens français, nous ne continuons pas à grossir le contingent de l'immigration du Dominion, nous commençons du moins à y porter nos capitaux. Le Crédit foncier franco-canadien, fondé il y a cinq ans, développe progressivement ses opérations, et ses comptes rendus attestent qu'on peut prêter avec autant de sécurité aux propriétaires français d'Amérique qu'aux propriétaires français de France, tout en profitant de la différence du taux de l'intérêt. Pourquoi donc nos grandes banques abandonnent-elles aux capitalistes anglais l'exploitation exclusive du marché de l'argent au Canada? Une banque française établie dans la province de Québec, avec des succursales dans le Nord-Ouest, et gérée avec la connaissance suffisante du pays et la prudence nécessaire, y ferait certainement

ses affaires, et je promets à ses fondateurs un accueil non moins enthousiaste que celui qui a été fait aux passagers du *Damara*.

Mais c'est le développement de leurs relations commerciales avec la France qui préoccupe avant tout les Canadiens français; à cet égard, les nombreuses et chaleureuses adresses que nous avons reçues le prouvent : il y a unanimité dans leurs vœux et dans leurs espérances. Je voudrais pouvoir espérer à mon tour que le solide lien des échanges se joindra à celui des affections pour unir plus étroitement que jamais la métropole à son ancienne colonie. Malheureusement, c'est une illusion que les faits m'interdisent de partager. Le commerce de la France avec le Canada est en pleine décroissance, et il est, selon toute apparence, condamné à décroître encore. Après s'être élevées de 1,700,112 francs en 1865, à 9,848,503 francs en 1874, nos exportations au Canada sont tombées à 3,671,801 francs en 1880, et, d'après la statistique la plus récente qui m'ait été communiquée, sur une importation totale de 40,478,576 piastres à Montréal, dans l'année fiscale finissant le 30 juin 1885, la France ne figurait que pour 1,053,396 piastres, un quarantième! L'explication de ce regrettable phénomène est facile à trouver. Elle réside tout simplement dans les droits presque prohibitifs dont les protectionnistes canadiens ont frappé nos principaux articles d'exportation en 1879, et il n'est pas difficile de prévoir que le mal ne manquera pas de s'aggraver sous l'influence des droits

dont nos protectionnistes ont grevé les produits agricoles du Canada. Voulez-vous avoir une idée des beautés du tarif canadien et des encouragements qu'il accorde au développement si ardemment souhaité de nos relations commerciales avec le Canada? Lisez cette note que j'emprunte au compte rendu des négociations entamées en 1882 — et indéfiniment ajournées — en vue de la conclusion d'un traité de commerce entre les deux pays.

« Après avoir déclaré que, de la part du Canada, la seule réduction qui semble possible serait celle du droit sur les vins, on nous affirme que « sur tous « les autres articles, la France jouit de toutes les « faveurs que le Canada puisse concéder aux autres « nations, vu sa politique et ses nécessités finan- « cières. » Or ces faveurs en ce qui concerne les principaux articles de l'importation française au Canada se traduisent par des droits de 170 fr. 74 l'hectolitre sur les eaux-de-vie; de 223 fr. 72 sur les liqueurs; de 88 francs les 100 kilos et 20 °/₀ en plus sur les draps et les flanelles de laine pure; de 118 francs et 25 °/₀ en sus sur les confections et les vêtements de laine; de 20 °/₀ sur le papier à imprimer et à écrire; de 30 °/₀ sur le papier à tenture; de 29 fr. 44 l'hectolitre et 30 °/₀ sur les vins non mousseux; de 16 fr. 05 les 12 bouteilles et 30 °/₀ sur les vins mousseux; de 25 °/₀ sur les plumes de parure préparées; de 25 °/₀ sur les gants et chaussures; de 30 °/₀ sur les vêtements et pièces de lingerie cousues; de 25 °/₀ sur la mercerie et les boutons; de

30 °/₀ sur les tissus et rubans de soie ; de 45 francs les 100 kilos sur le beurre salé et de 20 °/₀ sur l'huile d'olive. »

Comment voulez-vous que le commerce se développe avec de pareilles entraves? Et si vous ligottez les jambes d'un homme, à quoi vous servira de l'encourager à courir? Je n'ignore pas qu'après avoir enrayé par des droits prohibitifs le développement du commerce de la France avec le Canada, le gouvernement canadien s'est efforcé de le faciliter — sans s'apercevoir de la contradiction — en subventionnant une ligne directe de navigation à vapeur entre le Havre et Halifax ; qu'il restitue ainsi de la main gauche au commerce une partie de la somme qu'il lui a prise de la main droite. Mais il prend des francs et il restitue des centimes.

Maintenant, quelle influence la politique, dite nationale, inaugurée par le tarif de 1879 a-t-elle exercée sur la situation économique du Dominion en général, sur la condition et les intérêts des Canadiens français en particulier? D'après une statistique officielle que j'ai sous les yeux, les deux provinces de Québec et d'Ontario posséderaient actuellement 741 fabriques et manufactures ayant une production évaluée à 43,136,000 piastres et employant 27,654 ouvriers, dont les salaires s'élèvent à la somme de 8,736,900 piastres. Mais toutes ces fabriques et manufactures n'ont pas été créées par l'opération du tarif. D'après la même statistique, on en comptait auparavant 483. Il ne s'en est fondé que 250, un

tiers seulement du nombre total, après 1879. Les industries naturelles du pays, la construction des navires, la fabrication des meubles et ustensiles en bois, la préparation des peaux et fourrures, la fabrication des souliers, la papeterie, etc., sans parler de l'industrie domestique des vêtements, étaient nées et avaient grandi sous le régime des tarifs modérés. Le tarif protectionniste de 1879 n'a fait naître que des manufactures de cotonnades, de lainages et de soieries, des fabriques de machines agricoles et autres, de coutellerie et de quincaillerie, c'est-à-dire des industries qui, les unes, la fabrication des cotonnades et des soieries, par exemple, ne sont point appropriées au pays et exigeront toujours le concours onéreux de la protection; les autres, telles que la fabrication des lainages et le travail des métaux, se seraient développées plus tard, avec l'élevage des bêtes à laine, l'exploitation des mines, la multiplication des bras et des capitaux. — Soit! nous disent les protectionnistes canadiens, mais ces industries que vous qualifiez d'artificielles ou prématurées n'en contribueront pas moins à enrichir le pays, en fournissant un emploi exceptionnellement avantageux aux capitaux et aux bras. — C'est, comme aurait dit Bastiat, ce que vous voyez; mais voici ce que vous ne voyez pas ou ne voulez pas voir. Vous ne voyez pas qu'en taxant à outrance les produits étrangers, afin d'assurer à vos manufactures dites nationales l'exploitation exclusive de votre marché, vous avez non seulement renchéri les articles dont

vous leur avez attribué le monopole, au détriment de la masse des consommateurs, mais encore vous avez augmenté les frais de production et, par conséquent, rétréci les débouchés de vos industries naturelles, à commencer par la plus importante de toutes, l'agriculture. Sans parler de leurs vêtements, que la protection renchérit d'un bon tiers, vos agriculteurs payent sur les nombreux articles de leur *machinery*, sur les charrues, les machines à semer, à moissonner et à battre, sur les fils de fer qui servent à enclore leurs lots et jusque sur les harnais de leurs chevaux, des droits exorbitants, qui s'ajoutent naturellement à leurs frais de culture, élèvent d'autant les prix de revient de leur blé et de leur bétail, et les empêchent ainsi de prendre sur les marchés étrangers toute la place qu'ils pourraient y avoir. Bref, vous voyez les quelques douzaines de fabriques que la protection a créées, mais vous ne voyez pas les milliers d'ateliers agricoles et autres dont elle empêche la création ou dont elle ralentit le développement.

Ce n'est pas tout, — et je demande pardon à mes lecteurs d'avoir ouvert cette longue parenthèse économique dans un simple récit de voyage, mais il s'agit d'une question vitale pour le Canada et même pour la France. Par suite de l'inégalité de situation des deux races en matière de capitaux et d'industrie, il est arrivé — ce qu'il était facile de prévoir — que les Canadiens anglais ont accaparé les bénéfices de la protection, tandis que les Canadiens

français en supportent les charges. Le renchérissement artificiel du matériel agricole et des articles de consommation les atteint, comme agriculteurs et comme pères de famille, en augmentant à la fois les frais de la production du blé et du bétail, et ceux de l'élève des enfants. Un moment ne tardera pas à venir où ils s'apercevront que les enfants coûtent de plus en plus cher à entretenir. Alors, cette abondance de reproduction dont ils sont fiers se ralentira, en dépit de la ponctualité religieuse avec laquelle ils obéissent au précepte biblique : Croissez et multipliez! et ils auront perdu le principal avantage qu'ils possèdent aujourd'hui sur leurs concurrents moins prolifiques. Au moins auront-ils trouvé, à titre d'entrepreneurs et de commanditaires des industries protégées, une compensation à ces charges? Ont-ils obtenu leur part proportionnelle dans les bénéfices de la protection? En visitant les manufactures qui ont poussé comme des champignons dans la serre chaude de la protection, les manufactures de coton, par exemple, j'ai pu constater qu'elles sont presque exclusivement des propriétés anglaises. Le capital est venu d'Angleterre avec le personnel dirigeant; les machines sont anglaises ou américaines. La plus grosse part des dividendes et des profits extraordinaires que la protection leur a value, au moins dans les premières années, a servi à édifier des fortunes anglaises ou anglo-canadiennes. Les Canadiens français qui ne sont guère capitalistes et que leur éducation classique n'avait point préparés à entreprendre

et à diriger des manufactures ont recueilli à peine quelques miettes du gâteau. A la vérité, les ouvriers et ouvrières sont recrutés parmi les Canadiens français, avec un appoint d'émigrants industriels importés d'Europe, grâce au fonds d'émigration. Notons en passant que les femmes et les enfants figurent pour 70 % dans le personnel des manufactures de coton, et qu'on ne s'est point avisé encore de protéger l'enfance. J'ai vu devant les métiers de pauvres petites filles de huit à dix ans, déjà pâlies et déformées par un travail quotidien de dix heures. Mais tandis que l'on excluait du marché les produits étrangers, en vue de protéger les dividendes et les profits, on s'abstenait de protéger les salaires, en excluant ou en taxant à l'entrée les ouvriers étrangers. Au contraire, on encourageait leur importation. D'après les calculs produits au Congrès des *Trade's Unions* de Toronto, l'importation des ouvriers a été favorisée par une prime de 4,15 piastres par tête, fournie par les contribuables, parmi lesquels figurent les ouvriers même auxquels ce travail étranger vient faire concurrence. Voilà comment les bénéfices de la protection ont été partagés entre les entrepreneurs et les capitalistes anglo-canadiens et les ouvriers canadiens français!

L'implantation de ce système au Canada est peut-être le coup le plus funeste qui ait été porté à notre race sur le continent américain; elle a augmenté d'une manière décisive la prépondérance de l'élément anglais et opposé un obstacle insurmontable au déve-

loppement des relations commerciales du Canada avec la France. Malheureusement, on ne peut prévoir de sitôt un changement de système. Au Canada comme aux États-Unis, la coalition des intérêts protectionnistes, secondée par l'ignorance populaire, est assez puissante pour demeurer pendant longtemps encore maîtresse de l'appareil législatif. En vain le pouvoir tomberait des mains des conservateurs dans celles des libéraux, comme il a passé, aux États-Unis, des républicains aux démocrates, aussi longtemps que l'illusion de la protection hantera l'esprit des masses électorales toute réforme sera impossible. Et cette illusion ne sera pas facile à dissiper dans un pays où l'économie politique est moins connue que l'hébreu ou le sanscrit.

En attendant, il est douteux que les Français soient souvent appelés au Canada par leurs affaires. Mais si le système prohibitif les empêche d'y porter leurs produits, ils peuvent du moins y échanger librement et abondamment leurs affections et leurs sympathies avec les Français d'Amérique. Qu'ils aillent visiter au delà de l'Atlantique ce morceau trop oublié de la vieille France. Le voyage en vaut la peine. Il leur laissera de bons et aimables souvenirs — dussent-ils le faire en train de plaisir.

II

EN RUSSIE

I

De Paris à Varsovie. — L'agriculture et l'industrie de la Pologne. — La russification.

Kiew, le 17 août 1882.

Jusqu'à ces derniers temps, les menues provisions dont les voyageurs prévoyants garnissent leurs sacs de voyage avaient échappé aux rigueurs de la douane allemande; mais il paraît que cette infiltration de victuailles et de rafraîchissements étrangers causait un dommage sérieux aux buffets nationaux. Des mesures sévères, exécutées avec une ponctualité mécanique, ont mis un terme à ces abus intolérables. On fait ouvrir les sacs à Herbesthal — bureau frontière entre la Belgique et la Prusse. — Un voyageur tire du sien une bouteille de vin rouge. Le douanier le prie de passer au bureau pour acquitter les droits. Le voyageur grincheux jette la bouteille par la fenêtre. Une voyageuse plus accommodante se résigne à payer les droits sur une livre de bonbons qu'elle est en train de grignoter. Cela ne rapporte pas grand'chose au fisc, cela dérange et cela vexe

horriblement les voyageurs; mais que voulez-vous? il faut bien protéger l'industrie nationale.

On vante beaucoup l'organisation et les aménagements des chemins de fer prussiens, et, en effet, sous le rapport du confort et de l'exactitude du service, ils laissent peu de chose à désirer. Cependant il me semble qu'ils n'ont pas gagné à passer entre les mains de l'État. Jugez-en. On me délivre à Cologne un billet pour Soden, petite station thermale, voisine de Francfort-sur-Mein. C'est un trajet de six ou sept heures. Il est 5 heures du soir. Je me flatte du doux espoir d'arriver le jour même à destination. On me prévient, en route, que je serai obligé de loger à Höchstz, point où s'embranche la petite ligne de Soden. On aurait pu m'avertir plus tôt. Au moins, y a-t-il un hôtel à Höchstz? Je vais être édifié sur ce point intéressant. Il est près de minuit. Le train s'arrête devant une station isolée. On nous dépose, ma malle et moi, sur le quai désert. Le train part, il est parti. Me voici en tête-à-tête avec le portier de la station. Je le prie de me conduire à l'hôtel. Cet humble fonctionnaire me regarde d'un air de stupéfaction; il finit pourtant par se décider à m'accompagner. Nous faisons un demi-kilomètre, par une pluie battante, sur une route sans trace d'habitation, et nous nous arrêtons enfin devant une *gasthaus*. La porte est hermétiquement close. Pas une lumière aux fenêtres. Pas de sonnette. Nous frappons à la porte. Des aboiements furieux nous répondent. Au bout d'un quart d'heure de cet exer-

cice, nous nous remettons en route et nous voici devant une seconde *gasthaus*. Même résultat. Nous arrivons à une troisième, qui est tout illuminée celle-là. L'hôtesse a des allures engageantes et une toilette légère. Hum! Mais là aussi il n'y a pas de place. De guerre lasse, je reviens à la station et je me couche sur un banc en attendant le train du matin. Pourquoi donc l'administration délivre-t-elle des billets pour Soden quand le train s'arrête à Höchstz? Mais voici une innovation des plus confortables. Sur la ligne de Francfort-sur-Mein à Berlin, la Compagnie des wagons-lits a installé un wagon-restaurant. On prend un billet de dîner au prix de 2 marks (2 fr. 50), on monte dans le wagon à Eisenach et l'on peut y rester jusqu'à Weimar. La salle à manger est spacieuse, le service bien fait, le menu suffisant — le cerf mariné aux confitures n'est pas à dédaigner. En prenant un supplément de 50 pfennings échangeable contre une consommation, on peut prolonger indéfiniment son séjour dans le restaurant, transformé en café, y lire les journaux, faire sa correspondance, jouer aux dominos. C'est, comme disent les Allemands, tout à fait *heimlich*.

Je passe à Dresde, où je vais faire mes dévotions à la madone de Saint-Sixte, je traverse la Silésie, et je constate qu'en dépit de la guerre et des animosités qu'elle a laissées à sa suite, la langue française et la langue allemande continuent à fusionner sur les enseignes et sur les *menus*. Un coiffeur de la cour de Warmbrunn (y a-t-il une cour à Warm-

brunn?) s'intitule *Hoffriseur;* on lit en grosses lettres sur la devanture d'un restaurant : *Speisen à la carte*. Sans la guerre, la langue internationale serait déjà faite.

Je franchis la frontière de la Russie ou plutôt de la Pologne russe à Sosnowece. Les douaniers sont malpropres mais polis, et on ne paye pas de droits sur les provisions de voyage. Seulement il faut exhiber son passeport, qu'un gendarme vous demande à l'entrée de la station, et qu'on vous rend à la sortie, revêtu d'un supplément de grimoire et de cachets. On sait combien ce papier officiel a été efficace pour préserver la Russie de l'invasion des doctrines et des explosions révolutionnaires. C'est un préservatif souverain contre la dynamite ! L'aspect du pays change comme un décor de théâtre dès qu'on a passé la frontière et, il faut bien le dire, le nouveau décor fait regretter l'ancien. En Silésie, la campagne est cultivée avec soin, il n'y a pas de jachères abandonnées aux chardons et aux ronces. Les maisons de paysans en clayonnages badigeonnés en blanc avec des châssis peints en noir sont entourées de vergers remplis d'arbres ; il y a des parterres d'œillets et de rosiers. Les murailles des stations sont couvertes de vignes vierges ; les vêtements sont propres, les femmes portent du linge blanc, les enfants sont lavés et peignés ; les soldats et les employés sont raides, mais on n'aperçoit, même à la loupe, ni une tache, ni un trou dans les uniformes ; le conducteur du train est superbe, avec sa sacoche suspendue à

un baudrier en cuir rouge ; les voitures, larges, commodes, aérées, sont d'une propreté hollandaise, les cuivres reluisent comment de l'or neuf; de l'autre côté de la frontière, le pays semble désert ; çà et là, séparés par de longs intervalles, des groupes de maisons ou plutôt de huttes couvertes en chaume et fortement délabrées; point de jardinets, plus de rosiers ni d'œillets, quelques carrés de tournesols dont on fait de l'huile; peu de bétail, des oies et des porcs ; on se croirait en Irlande. Les femmes font la moisson ; elles ont les jambes et les pieds nus, la tête est enveloppée d'un mouchoir malpropre ; les jupes en guenilles, plus d'apparence de linge.

Dans la Pologne orientale que je traverse quelques jours plus tard, sur le parcours de la ligne de Varsovie à Brest-Litowski, la campagne a meilleur aspect ; la terre est plus fertile, les cultures paraissent plus soignées, le bétail est plus abondant, les champs sont enclos avec des travées en bois, comme aux États-Unis ; mais je n'y retrouve point les affiches de l'eau pour les dents de l'illustre Sozondont et du cosmétique de son rival Gargling. Un cosmétique ! qu'en ferait-on dans cette contrée où le peigne et le démêloir n'ont probablement jamais pénétré ? D'ailleurs, les enseignes et les affiches doivent être préalablement autorisées par la police, et ce n'est pas une petite affaire d'obtenir l'autorisation de la police. Je continue à être frappé de l'aspect misérable des habitations des paysans. Ce n'est pas comme aux États-Unis. Cependant, voilà bientôt vingt

ans que les paysans polonais sont devenus propriétaires. Après l'insurrection de 1863, le gouvernement russe a enlevé aux propriétaires, pour le leur transférer, moyennant une indemnité dérisoire, environ le tiers du domaine rural. Mais, — et c'est l'erreur que M. Gladstone a commise et qu'il se plaît à aggraver tous les jours en Irlande, — il ne suffit pas d'un ukase ou d'un bill pour créer des propriétaires dignes de ce nom. Ce serait trop facile. On a pu donner la terre aux paysans, mais on ne leur a pas donné en même temps l'esprit d'ordre, l'économie, la prévoyance et les autres qualités nécessaires pour la faire fructifier. Avant d'être émancipé, le Polonais était paresseux et ivrogne. Depuis qu'il est son propre maître et seigneur, il travaille moins et boit davantage, voilà toute la différence. Son habitation est restée ce qu'elle était, un horrible taudis; ses vêtements, sa nourriture, n'ont point changé; s'il envoie volontiers sa femme aux champs, il n'envoie guère ses enfants à l'école. Il est vrai que le gouvernement oblige les jeunes générations, dont il s'attribue, d'une manière exclusive, l'éducation, à apprendre le polonais, en se servant de l'alphabet russe, ce qui n'est pas commode.

Si le paysan conserve malgré tout son lot de terre, c'est uniquement parce qu'il lui est défendu de le vendre à d'autres qu'à des paysans comme lui et qu'il n'y a pas beaucoup d'acheteurs. Il y en a pourtant, et le jour viendra où la terre, artificiellement morcelée, se concentrera de nouveau naturel-

lement. Déjà on compte un bon nombre de laboureurs sans terre, et leur condition est loin d'être enviable. On les engage moyennant 30 roubles (75 fr.) par an, un certain nombre de mesures de blé, et parfois le droit de faire paître une vache dans le pré du propriétaire; il est logé s'il n'est pas nourri, mais il n'est pas rare de voir deux familles de laboureurs à gages entassées économiquement dans la même chambre. Il est inutile de dire que le paysan propriétaire ne possède aucune espèce de crédit, si ce n'est peut-être celui que lui accorde le cabaretier juif dans les années de bonne récolte. Cela ne l'empêche pas de se mettre des procès sur les bras. Usant d'un savant machiavélisme, les auteurs des règlements d'émancipation ont accordé aux paysans des droits de pacage et de coupe de bois sur les terres de leurs anciens propriétaires, et ces droits mal définis et encore plus mal délimités n'ont pas manqué de semer la zizanie entre les deux parties et de devenir une source inépuisable de contestations. Le paysan maudit son ancien seigneur, ce qui peut être satisfaisant au point de vue politique, mais il gaspille ses faibles ressources en procès, ce qui l'est moins au point de vue agricole. Aussi un agronome distingue-t-il d'un coup d'œil, à leur mauvaise tenue et à l'aspect chétif de la récolte, les terres des paysans de celles des anciens propriétaires.

Chose bizarre et inattendue, l'émancipation qui a été faite contre ceux-ci leur a été plutôt profitable, quand elle ne les a pas ruinés d'emblée. Ils ont senti

la nécessité de s'occuper eux-mêmes de ce qu'on leur avait laissé de terres; ils ont congédié leurs intendants, amélioré leurs exploitations, en se mettant au courant des progrès de la science agricole, et, au bout de quelques années de ce régime, ils se sont retrouvés plus riches et moins endettés qu'ils n'avaient l'habitude de l'être auparavant. Les institutions de crédit foncier et agricole qui ont, comme chacun sait, pris naissance en Pologne, leur sont venues en aide, quoique avec une certaine parcimonie. Elles prêtent 50 °/₀ de la valeur de la terre, mais d'après les anciennes évaluations. Or, la valeur de la terre ayant doublé ou triplé, on ne leur prête en réalité que 20 °/₀ ou 25 °/₀ au lieu de 50. Ils empruntent le surplus sur deuxième hypothèque, quand ils trouvent des prêteurs, à 8, 10 et même 15 °/₀. Des capitalistes entreprenants voulaient, me dit-on, établir une banque internationale pour effectuer ce genre de prêt, et elle aurait fait, sans aucun doute, une bonne affaire ; mais le gouvernement ne pouvait tolérer cette invasion du capital étranger, et il n'en est plus question. Pourquoi la terre a-t-elle haussé depuis l'émancipation ? Cela tient d'abord au développement des moyens de communication, ensuite et surtout à l'accroissement rapide de la population allemande. On compte aujourd'hui une dizaine de millions d'Allemands de plus que les statisticiens n'en dénombraient il y a vingt-cinq ans, et voilà pourquoi le blé et la terre qui produit le blé ont haussé en Pologne. L'élève du bétail, en

revanche, est demeurée stationnaire si elle n'a pas diminué, mais ce n'est pas la faute des propriétaires. Quand le gouvernement a remplacé le fermage de l'eau-de-vie par la régie, il a rendu la vie si dure aux propriétaires distillateurs que la plupart des petites distilleries ont disparu et, avec elles, les résidus qui servaient à engraisser le bétail. On ne boit pas moins d'eau-de-vie, au contraire, mais on mange moins de viande, ce qui ne fait pas compensation.

L'industrie manufacturière s'est développée en Pologne plus rapidement encore que l'agriculture, et son essor date de la suppression, effectuée en 1851, de la douane intérieure qui séparait la Pologne de la Russie. Les industriels polonais ont acquis alors un marché immense qui renferme aujourd'hui le quart de la population de l'Europe, et qui leur était demeuré jusqu'alors presque fermé. L'union douanière avec la Russie a créé l'industrie polonaise comme le *Zollverein* a créé l'industrie allemande. Mais je n'ai pas besoin de dire qu'aux yeux des manufacturiers polonais, cet événement économique n'a aucune espèce d'importance. C'est un détail historique que la plupart d'entre eux paraissent même ignorer complètement. Leur prospérité, ils l'attribuent tout entière au régime protecteur, et, comme leurs confrères de Russie, ils sont des protectionnistes aussi intransigeants que possible. Leur idéal, c'est la muraille de la Chine, et ils ne s'en cachent pas. On ne saurait contester que la protec-

tion a hâté l'éclosion d'un certain nombre d'industries dans l'empire russe, et j'aurai à revenir sur ce chapitre ; mais ce qui est contestable, c'est qu'elle ait augmenté la richesse du pays et le bien-être de la masse de la population. En attendant, je constate en Pologne un résultat bizarre de ce système. Comme le capital y est rare et l'esprit d'entreprise peu développé, les énormes primes que la protection assurait, à ses débuts, aux industries textiles et autres, n'ont pas manqué d'attirer les capitaux étrangers et en particulier les capitaux allemands. La ville de Lotz, le Manchester polonais, est entièrement allemande ; toutes les fabriques appartiennent à des Allemands, on n'y parle que l'allemand et l'on n'y boit que de la bière allemande. Le tarif russe, successivement aggravé depuis vingt ans, — et ce n'est pas fini, — enrichit les capitalistes allemands aux dépens des consommateurs « nationaux », obligés de se contenter d'étoffes de basse qualité, qui ne tardent pas longtemps à se transformer en guenilles. A la vérité, ce sont des guenilles nationales.

Cahin-caha et après des arrêts indéfiniment prolongés, notre train entre enfin dans la gare de Varsovie. Une nuée de cochers de drochskis se précipite sur les voyageurs. Ces automédons, vêtus pour la plupart d'une longue capote grise, usée, portent sur le dos, suspendue au collet de leur habit par une lanière de cuir, une plaque de fer-blanc avec leur numéro. Si leur aspect est peu flatteur, ils sont polis à l'égard de leurs voyageurs et humains avec leurs chevaux.

Depuis que je suis en Russie je n'ai pas encore vu battre un cheval. Le cocher russe traite ce compagnon de travail et de peine comme un camarade; il cause amicalement avec lui; quelquefois, quand le camarade est paresseux, il lui dit des injures, il le traite d'allemand et même de juif, mais le plus souvent, il l'exhorte doucement à faire son devoir, en l'appelant mon petit père. Voilà un bon exemple à proposer aux cochers italiens et même aux cochers français. J'ajoute que les drochskis polonais ou russes vont deux fois plus vite que nos fiacres, et qu'ils accrochent moins souvent, quoique les chevaux ne soient soumis ni au supplice du fouet ni à celui des œillères.

La ville de Varsovie est bâtie sur la rive gauche de la Vistule, plus élevée que la rive droite où s'étend, éparpillé dans la campagne, le célèbre faubourg de Praga. La vieille ville est passablement tortueuse et raboteuse, avec ses petites maisons à trois fenêtres de façade. C'était le maximum autorisé par la loi dite de Magdebourg, qui était jadis en vigueur dans toutes les villes enceintes de murailles, où il fallait économiser le terrain. La population de Varsovie ayant doublé depuis vingt ans (elle s'élève aujourd'hui à environ 400,000 habitants), les loyers ont haussé et l'industrie du bâtiment est devenue extraordinairement productive. Toujours à l'affût des bonnes affaires, les juifs ont dirigé de ce côté leur esprit d'entreprise et leurs capitaux. A tous leurs autres méfaits, ils ont ajouté

celui de devenir propriétaires. Une bonne partie de la ville neuve et même de la vieille leur appartient. Les rues sont larges et mal pavées. On a essayé de tous les systèmes de pavage, et l'on s'est arrêté, dans les grandes artères, à un agencement de châssis en fonte, qui conserve en permanence la boue humide et les ordures. Les trottoirs sont dallés, mais, entre la chaussée et le trottoir, s'étend une bande raboteuse de cailloux roulés ou pointus, qui fait la joie des bottiers et des cordonniers. On pourrait faire venir à peu de frais par la Vistule d'excellents pavés de Suède; mais le pavé national est protégé comme tout le reste. Point de canalisation; elle est à l'étude. De vastes places; au centre de la ville, le jardin de Saxe, qui vaut bien nos Tuileries; à deux pas de la ville, le palais et les jardins Lazinski, la promenade du Belvédère, le long de laquelle une centaine de tentes en toile blanche, entourées de jardinets, servent de résidence d'été à un régiment de la garde, en permanence à Varsovie depuis la dernière insurrection; une orangerie qui fait l'orgueil de Varsovie, et, ce qui n'est pas moins agréable à la vue, de jolies promeneuses, au frais visage et à la tournure élégante. Puis des uniformes et des costumes de tous les styles, trop d'uniformes! des juifs dans de longues redingotes dont les pans battent leurs talons, une casquette plate sur la tête, le museau pointu et barbu, mais les cheveux coupés. La police interdit les boucles à la mode assyrienne, qui font ressembler les juifs de Cracovie, où les vieilles modes

sont demeurées permises, au roi Sargon du musée du Louvre. Tout juif dont la chevelure dépasse le type réglementaire est immédiatement appréhendé au corps, conduit chez un coiffeur, tondu de frais et à ses frais. Il y a des gens qui trouvent à redire à ce procédé d'assimilation capillaire, et qui sont d'avis qu'il serait peut-être préférable d'accorder aux juifs les droits des chrétiens, et surtout d'empêcher qu'on ne les bâtonne et qu'on ne les pille avec la permission des autorités. Mais ce sont des esprits subversifs, pour ne pas dire des nihilistes.

Ce qu'il y a de plus caractéristique, ce sont les enseignes. On sait qu'après l'insurrection de 1863, le gouvernement a entrepris de russifier absolument la Pologne. La langue polonaise a été prohibée, et, s'il a bien fallu la tolérer sur les enseignes, ç'a été à la condition d'être accompagnée d'une traduction en langue russe. Toutes les enseignes sont donc bilingues par ordre, mais ce n'est là qu'un des moindres inconvénients de la russification. L'instruction à tous les degrés se donne en langue russe ; c'est en russe que l'on enseigne la grammaire polonaise, en russe aussi que l'on administre, que l'on rend la justice, que l'on rédige tous les actes qui ont besoin d'une sanction officielle, les contrats de toute nature. La poste consent toutefois à accepter les lettres et télégrammes en langue polonaise, dans la circonscription de l'ancien royaume de Pologne, mais sans garantir leur remise à destination. Dans le reste de l'empire, on les met tout simplement au

rebut. Notez qu'à l'époque où la russification a été mise à l'ordre du jour, la langue russe n'était pas plus répandue en Pologne que l'espagnol ou l'italien en France. Au moins a-t-elle atteint le résultat désiré? Le russe, obligatoire sinon gratuit, a-t-il fait oublier le polonais? Comme il était facile de le prévoir, c'est le contraire qui est arrivé. Les enfants apprennent malgré eux la « langue officielle », et ils s'empressent de l'oublier à la sortie de l'école, comme si c'était du latin ou du grec. On se garde bien de la parler en famille; dans un salon polonais, vous entendrez parler le français, l'allemand, l'anglais même, jamais le russe. La russification obligatoire a donc complètement échoué, et on peut ajouter même qu'elle a empêché la langue russe de se propager en Pologne. Les relations d'affaires se sont tellement multipliées entre les deux pays que les Polonais n'auraient pu se dispenser d'apprendre le russe, comme on apprend l'anglais dans la partie française du Canada, quoiqu'on n'y soit pas obligé. Mais du moment où le russe a été imposé, on s'est attaché davantage au polonais.

La russification n'a pas été moins favorable au développement de la littérature polonaise. En dépit de la censure, Varsovie est demeurée le foyer de la production littéraire et scientifique de la Pologne. Nulle part, on ne publie, proportion gardée, autant de journaux, de revues, de brochures, de livres; les *Illustrations*, les journaux de voyage, les publications scientifiques abondent, quoique le marché ne

soit guère étendu. Toutefois, les trois tronçons séparés de la Pologne comptent bien environ 10 millions d'individus, et cela suffit à la rigueur pour alimenter une littérature. On traduit toutes les nouveautés dès leur publication, en y comprenant les œuvres les moins accessibles à la foule. Voici, par exemple, les ouvrages de Herbert Spencer et l'*Intelligence* de M. Taine. Cela se tire à un millier d'exemplaires, le traducteur se contente d'une rétribution modérée, l'auteur traduit, d'une lettre de remerciements, et l'éditeur fait ses frais. Les librairies sont nombreuses; j'en compte bien une douzaine dans le faubourg de Cracovie, sans parler de deux librairies russes, dont l'une a ajouté la vente du thé au commerce des livres, ce qui ne prouve pas que la russification soit bien lucrative.

La main du vainqueur s'est appesantie sur le vaincu, et il ne lui a épargné ni les vexations ni les humiliations. Dans mon voyage aux États-Unis, j'avais été frappé de la large tolérance dont les gens du Nord avaient fait preuve à l'égard de leurs frères ennemis du Sud; partout, dans les anciens États confédérés, je trouvais des monuments élevés à la mémoire des généraux et des soldats de la guerre civile, avec des inscriptions médiocrement sympathiques pour leurs vainqueurs. Ceux-ci ont laissé faire, et cette insouciance généreuse et libérale a contribué, pour sa bonne part, à la réconciliation du Nord et du Sud. En Pologne, les choses se sont passées autrement. En face de l'hôtel de l'Europe,

sur la place de Saxe, s'élève un monument massif, qu'un jeune Polonais de ma connaissance qualifiait, sans aucun respect, de grosse cheminée, et qui est destiné à perpétuer le souvenir de la sanglante répression de 1831. Ce monument de haine, orné de bêtes de proie, lions menaçants, aigles couronnés aux serres tranchantes, n'est pas fait pour rendre la réconciliation plus facile.

Cependant, malgré la russification, et malgré les animaux de proie de la place de Saxe, les haines s'amortissent et les liens qui attachent la Pologne à la Russie vont en se multipliant et se resserrant chaque jour davantage. Ces liens, ai-je besoin de le dire, sont ceux que créent l'industrie et le commerce ; ni la politique ni la guerre n'en forgent d'aussi résistants et d'aussi solides. L'union douanière a soudé la Pologne à la Russie, et, malgré les désagréments et les ennuis de la russification officielle, les Polonais seraient peut-être moins disposés que les Russes eux-mêmes à une séparation. En tout cas, ils y perdraient davantage, et ils ne l'ignorent pas. Si la Pologne s'est relevée, si l'industrie y est florissante, c'est grâce au marché russe. Sans doute, il est pénible d'avoir affaire à des administrateurs, à des magistrats et à des pédagogues qui parlent une autre langue et veulent l'imposer, mais enfin on ne passe pas sa vie dans les bureaux de l'administration ou dans les cours et tribunaux, et on finit par quitter l'école. Nulle part, d'ailleurs, les relations avec le monde administratif ne sont

agréables et commodes; elles le sont un peu moins en Pologne que dans les autres pays plus ou moins civilisés, voilà tout! Mais ce désagrément de la domination russe est compensé, et au delà, par les avantages économiques de l'union. Enfin, le développement industriel et commercial provoqué par l'union a modifié sensiblement les éléments de la classe dirigeante en Pologne. Les hommes d'affaires commencent à y tenir le haut du pavé, et ils ne partagent que dans une faible mesure les ressentiments de l'aristocratie dépossédée. Certes, cette aristocratie était une race aimable, vaillante et spirituelle, mais elle était absolument dépourvue de ce bon sens pratique qui est indispensable dans les affaires publiques comme dans les affaires privées. Elle a perdu la Pologne, elle l'a perdue par sa faute, et les Polonais même les plus attachés à leurs traditions nationales comprennent aujourd'hui qu'on ne refait pas le passé. Que le gouvernement russe renonce à ses tentatives maladroites et stériles de russification, qu'au lieu de ce mélange de formalisme allemand et d'arbitraire asiatique qui constitue son régime politique et administratif, il accorde à la Pologne, comme aux autres parties de l'empire, des institutions modérément libérales, et le czar n'aura pas de sujets plus fidèles que les Polonais.

Ce que les Polonais redoutent par-dessus tout, c'est une guerre ou une combinaison de haute politique qui les ferait passer sous une domination allemande. Les Allemands sont leurs bêtes noires,

mais, pour être juste, il convient de dire qu'ils sont détestés en Pologne comme les Chinois en Californie, beaucoup plus à cause de leurs qualités que de leurs défauts. Ils sont économes, sinon sobres, laborieux et surtout exacts. On peut compter sur un ouvrier allemand, on ne peut pas compter sur un ouvrier polonais ou russe. De là, la préférence qu'on leur accorde et la jalousie qu'ils excitent. C'est bien moins une affaire de nationalité ou de race qu'une affaire de concurrence. Mais, en toute occasion, cette antipathie se manifeste, et parfois d'une façon originale. Dans une querelle, un ouvrier se laisse aller jusqu'à traiter un de ses camarades d'Allemand. L'offensé va trouver aussitôt le juge de paix et demande une réparation proportionnée à la gravité de l'injure. Le juge, à sa grande surprise, lui répond qu'il ne peut donner suite à sa plainte. « Être Allemand, ajoute « paternellement le magistrat, ce n'est pas un vice, « c'est un malheur! »

Mais il est temps de quitter Varsovie. Je prends le train de Kiew et, au bout de six heures, j'arrive à Brest-Litowski, frontière de la Pologne et de la Russie, où la ligne de Kiew s'embranche avec celle de Moscou. Changement de train. Les voyageurs sont peu nombreux, mais de races diverses. Sur un des vastes fauteuils recouverts de velours rouge qui meublent mon compartiment se prélasse, délicatement enveloppé dans un drap blanc, un superbe chien de chasse. Qu'on dise encore, après cela, que la Russie n'est pas un pays de liberté et d'égalité!

II

Kiew. — Le mouvement antisémitique. L'Exposition de Moscou.

Moscou, le 28 août 1882.

On va en vingt-huit heures de Varsovie à Kiew. Bâti sur une demi-douzaine de collines ou de monticules séparés par des ravins profonds dominant le cours du Dnieper, qui baigne le Podol (ville basse) et dont le lit vaste et sinueux s'étend dans une plaine immense bordée de forêts, Kiew est une des villes les plus originales et les plus pittoresques de la Russie. Les maisons, pour la plupart badigeonnées en jaune, à un ou deux étages au plus, quelques-unes — et ce ne sont pas les moins jolies et les moins agréables à habiter — avec un simple rez-de-chaussée, sont bâties à l'européenne, tandis que les églises et les couvents, et Dieu sait s'ils abondent dans la « ville sainte », avec leurs dômes et leurs clochetons en forme d'oignons, de poires ou d'artichauts, ont un caractère oriental. Les édifices publics sont lourds et massifs; l'Université, de couleur chocolat, est une énorme caserne. Les devantures des boutiques et des maga-

sins sont violemment bariolées de couleurs vives ; les enseignes tiennent lieu d'étalages : elles reproduisent le contenu du magasin ou les attributs de la profession, ce qui n'est point une précaution inutile dans un pays où la masse des consommateurs est encore complètement illettrée. Une rue trois fois large comme nos boulevards, le Kreschiatik, traverse la ville de part en part ; elle est pavée à la russe, avec des cailloux roulés, quand ils ne sont pas pointus ; pas d'égouts, un ruisseau au milieu, comme dans les ruelles du vieux Paris ; vienne un orage, le ruisseau passe à l'état de fleuve ; on pourrait y naviguer. Des deux côtés du Kreschiatik, des rues grimpantes ; dans les intervalles, des jardins, des bois et même des champs livrés à la culture maraîchère : on y cultive avec succès des concombres, des haricots et des pommes de terre. Dans les faubourgs, on élève des porcs qui, plus heureux en cela que leurs propriétaires, peuvent circuler sans passeport. Il y a une ville haute, le Lipki, qui est le faubourg Saint-Germain de Kiew, et une ville basse, le Podol, bâtie au bord du Dnieper, où se concentre le commerce. C'est le Podol qui a été le théâtre des émeutes antisémitiques. Tous les magasins et boutiques des juifs, sans en excepter un seul, ont été saccagés, les meubles brisés, les marchandises jetées dans le ruisseau, les juifs eux-mêmes assommés, sans que la police ait jugé à propos de se mêler de l'affaire. Aujourd'hui, les dégâts ont été réparés ; les juifs, maigres, efflanqués et barbus, se tiennent, comme

d'habitude, dans leurs longues redingotes malpropres, au seuil de leurs boutiques, mais il ne leur est plus permis d'habiter la ville proprement dite ; on les a relégués derrière un canal vaseux, dans un marécage qui confine au Podol. Cependant les marchands de première guilde, qui payent 500 roubles de patente, ont conservé le droit d'habiter non seulement le Podol, mais encore les autres quartiers de la ville sainte. Que voulez-vous? La richesse purifie tout.

On s'accorde assez généralement à attribuer aux nihilistes l'initiative des émeutes antisémitiques. Ils ont voulu ainsi, assure-t-on, accoutumer le peuple à la pratique des moyens révolutionnaires. Après l'avoir déchaîné contre les juifs, on le déchaînera contre les propriétaires et les tchinovniks (fonctionnaires). Cette explication de la cause du mouvement est, en effet, des plus vraisemblables, mais on s'explique plus difficilement que le gouvernement ait laissé se produire sans obstacles une agitation organisée par ses plus cruels ennemis. Quel intérêt pouvait-il avoir à laisser battre et piller une population qu'il avait le devoir de protéger à l'égal de ses autres sujets, car elle paye régulièrement ses impôts et se montre aussi soumise et obéissante que possible? Ne devait-il pas d'un autre côté se montrer d'autant plus actif à réprimer les émeutes antisémitiques qu'elles avaient une origine nihiliste? Au premier abord, son inertie semble inexplicable, mais n'oublions pas qu'en ce pays la politique comme l'ar-

chitecture a gardé son cachet oriental, et que le précédent ministre de l'intérieur, M. le général Ignatieff, avait été à l'école chez les Mandarins chinois, pendant son ambassade à Pékin. On assure donc qu'il a considéré le mouvement antisémitique comme un dérivatif ou, si vous voulez, comme une sorte de remède homœopathique à l'agitation des esprits, et voilà pourquoi on a laissé piller et battre les juifs. Cependant la maxime : *Similia similibus curantur* est demeurée, cette fois, sans vertu. Les juifs ont été battus, mais les esprits sont demeurés agités. Il convient de remarquer que dans les gouvernements du Nord-Ouest, où les juifs pullulent, on n'a pas songé à les molester. Cela tient à ce que le général-gouverneur, M. Todtleben, n'a pas cru devoir laisser s'accréditer le bruit que « l'empereur avait ordonné de les battre »; malheureusement, l'illustre défenseur de Sébastopol n'a pas trouvé beaucoup d'imitateurs. Ai-je besoin d'ajouter que l'intolérance religieuse n'est pour rien ou pour peu de chose dans le mouvement antisémitique? Le peuple russe, quoique extrêmement dévot, est fort tolérant, et c'est à des motifs purement politiques qu'il faut attribuer les persécutions religieuses auxquelles les vieux croyants, les Grecs unis et, en dernier lieu, les juifs n'ont pas cessé d'être en butte. On n'aime pas les juifs, sans doute; aime-t-on jamais ses concurrents et ses créanciers? Les juifs sont prêteurs — quelques-uns disent usuriers — et marchands de naissance. On leur reproche d'accaparer le petit com-

merce et, en particulier, celui de l'argent; mais est-ce leur faute? On leur a fermé la plupart des autres professions, et d'ailleurs ils ne possèdent, à titre de commerçants, de banquiers ou d'industriels, aucune sorte de privilèges, au contraire! S'ils évincent leurs concurrents, c'est parce qu'ils sont plus actifs, plus entreprenants, plus économes et moins ivrognes. On leur reproche aussi de se montrer peu scrupuleux en matière de fraudes commerciales, et, par exemple, de réduire à 28 onces la livre de bougie qui en possède légalement 32, et la grosse de mèches de lampes à 10 douzaines au lieu de 12; on leur reproche encore de prêter au-dessus du taux légal et de pousser les paysans à l'ivrognerie; enfin, d'être durs et cruels envers les animaux, de ne pas aimer suffisamment les chrétiens, d'avoir une toilette négligée et de ne pas suivre les modes. De tous ces griefs, le seul qui me paraisse sérieux est celui de la cruauté envers les animaux; encore peut-on objecter, à titre de circonstances atténuantes, que la persécution n'a nulle part la vertu d'adoucir les âmes, et qu'on rend volontiers à ses inférieurs les mauvais traitements qu'on reçoit de ses supérieurs. A défaut d'inférieurs à deux pieds, les juifs russes se rabattent sur leurs inférieurs à quatre pattes. Quant au reproche de pousser les paysans à l'ivrognerie, ces malheureux n'ont besoin d'aucun encouragement, et l'on ne boit pas moins dans les provinces d'où les juifs sont exclus que dans les autres. L'usure n'y est pas moins répandue et les fraudes

commerciales n'y sont pas davantage inconnues. Restent les griefs du défaut d'amour pour les chrétiens, de la malpropreté et du goût pour les casquettes plates et les redingotes trop longues. Mais il faut bien convenir que les chrétiens ne se sont pas mis en frais pour se faire aimer des juifs, et que ceux-ci ne sont pas les seuls sujets du czar qui ignorent l'usage du savon, de la brosse et des insecticides.

Pour le moment, on laisse les juifs tranquilles. Le nouveau ministre de l'intérieur, M. le comte Tolstoï, a formellement défendu de les battre; il permet toutefois aux journaux de les attaquer, et le *Kiewlanine*, par exemple, journal censuré et subventionné, ne s'en fait pas faute. D'un autre côté, on continue à remettre en vigueur toutes les vieilles lois contre les juifs, que le progrès des mœurs avait fait tomber en désuétude. Un soldat juif peut circuler dans toute la Russie; son service fini, il est obligé de se rendre dans l'un des seize gouvernements qui servent de ghetto à sa race, avec défense de s'établir dans les autres. Les médecins militaires ayant manqué dans la dernière guerre, un bon nombre d'étudiants en médecine de race sémitique étaient venus combler ce déficit, et on n'avait eu qu'à se louer de leur capacité et de leur dévouement; mais leurs confrères orthodoxes ont réclamé, et un ukase récent a réduit à 5 % le nombre des médecins juifs pour le service de l'armée. Est-il bien nécessaire de dire que l'idée d'assimiler les juifs aux autres sujets du czar est plus que jamais considérée comme antinationale et sub-

versive? Comment, après cela, les bons moujicks russes seraient-ils persuadés qu'ils ne font pas une besogne agréable au czar en assommant les juifs?

Je ne dirai rien des églises et des couvents : la *Lavra* avec son labyrinthe souterrain, aussi peu confortable à visiter que les catacombes de Rome; la cathédrale de Sainte-Sophie, un des plus vieux édifices religieux de la Russie, ornée de mosaïques presque contemporaines de celles de Ravenne. Kiew est la ville sainte de la Russie, et elle attire chaque année quelques centaines de milliers de pèlerins; c'est aussi une ville industrielle et un grand centre commercial; la vie y est facile, la population hospitalière. Beaucoup d'enseignes françaises. Un grand théâtre fermé en été. Un petit théâtre ouvert toute l'année. J'y ai vu jouer un grand drame qualifié de *Richelieu*. Les seigneurs de la cour s'y donnent des poignées de main à l'anglaise. Dans un entr'acte, le public a demandé avec insistance un air petit-russien. C'est la seule manifestation palpable, dont j'aie été témoin, de l'existence du mouvement ukraïnophile. Les ukrainophiles radicaux sont séparatistes; les modérés se contentent de demander qu'on enseigne le petit-russien dans les écoles; ce n'est pas excessif. En concurrence avec le petit théâtre, il y a un *Château des Fleurs*, vaste jardin avec un orchestre et un joli théâtre d'été, où l'on joue toute sorte d'opérettes en russe et en français. Sous le titre décevant de *la Vie parisienne*, j'y ai entendu un pot-pourri de chansonnettes de cafés-concerts, avec

le finale obligé de la « danse nationale française ». Le premier sujet de la troupe était visiblement ivre. Quelle idée singulière les spectateurs ont dû emporter des mœurs parisiennes et de l'art français! On aurait fouetté de grand cœur ces horribles cabotins. Les environs de Kiew sont charmants et je recommande, au touriste écœuré par la « danse nationale française » du *Château des Fleurs*, une promenade dans les bois de Kitaeff. Il y trouvera un rafraîchissement salutaire. Ce bois appartient à un couvent bâti dans une clairière, et dont les moines paraissent fort à leur aise. Ils fabriquent de la cire, qui blanchit sur des tablettes exposées au grand air. Sur la route, un puits surmonté d'une grande roue en bois est le rendez-vous de la jeunesse du village. C'est un dimanche. Il y a là un groupe de beaux garçons en chemises rouges, et de fillettes aux yeux noirs et rieurs, coiffées d'un mouchoir multicolore, avec la chemisette et le tablier blanc brodé de rouge du costume petit-russien, des pieds nus, qui font tableau. Un vrai régal d'artiste!

En temps ordinaire, le trajet de Kiew à Moscou se fait en trente heures; mais, depuis l'accident de Koursk — il y a de cela un mois — le service des trains est désorganisé, et on n'arrive parfois qu'au bout de quarante-huit heures. On a beaucoup discuté sur les causes de cet accident, qui a causé la mort d'une cinquantaine de voyageurs. Un rédacteur du *Courrier russe* en a fait peser la responsabilité sur les ingénieurs. Les ingénieurs ont donné des coups

de bâton au journaliste, comme à un simple juif, ce qui a mis fin au débat, sans fournir cependant au public les éclaircissements nécessaires. Mais il suffit d'un simple coup d'œil pour se convaincre, n'en déplaise à ces ingénieurs bâtonnants, que la catastrophe a eu pour première cause la construction vicieuse de la voie. Elle a été produite par l'effondrement d'un remblai, pendant une pluie diluvienne. Ce remblai, haut de 15 à 20 mètres, était en terre. Or, la terre, dans cette partie de la Russie, est molle et friable; les variations extrêmes de la température y déterminent des cassures qui deviennent à la longue des ravins, puis des vallées. Au lieu d'un remblai en terre, il fallait construire un viaduc en briques. On s'en avisera probablement quand les inspecteurs ou les commissaires chargés de la surveillance de la voie auront présenté leurs rapports au ministre, et quand le ministre à son tour aura eu le loisir d'approuver les rapports. En attendant, et quoique les ingénieurs de cette ligne malchanceuse appartiennent à la pure race slave, on réclame plus que jamais l'expulsion des ingénieurs étrangers. C'est au point que tous les employés du chemin de Kharkow-Azof, appartenant aux nationalités prussienne, autrichienne et suisse, ont pris récemment la sage précaution de se faire sujets russes. Cela n'empêchera peut-être pas le retour des accidents, mais du moins ce seront des accidents purement russes, dus à l'ignorance et à l'incurie russes. Qui donc aurait assez peu de patriotisme pour s'en plaindre? — A trois verstes

de Moscou, dans un faubourg, on me montre la maison où Hartmann et ses complices ont creusé la mine destinée à faire sauter le train impérial. C'était un travail prodigieux, car la maison est à une distance de 15 à 20 mètres de la voie. Elle est construite en rondins et se compose d'un simple rez-de-chaussée avec quatre fenêtres; derrière, une cour et un hangar, où les nihilistes déposaient provisoirement la terre provenant de la mine; pendant la nuit, ils en chargeaient des télégues qu'ils recouvraient de paille et qu'ils vidaient dans la campagne avoisinante. Des deux côtés de la maison, à quelques pas seulement, s'élèvent deux habitations bourgeoises d'où l'on pouvait voir aisément ce qui se passait dans la cour; mais les nihilistes étaient prudents et les voisins n'étaient pas curieux. Chose plus singulière, quelque temps après l'attentat, la propriétaire de la maison, une veuve, adressait au tribunal une requête à l'effet d'obliger le nommé Soukhorokof — c'était le nom sous lequel Hartmann avait acheté la maison — à en compléter le payement, sous peine de résiliation du marché. La bonne femme était encore moins curieuse que les voisins : elle ne lisait pas les journaux. La maison est demeurée inhabitée et elle tombe en ruines.

Je retrouve Moscou à peu près tel que je l'ai vu pour la première fois il y a vingt-deux ans, peu de temps avant l'émancipation, si ce n'est que la population a fort augmenté : elle s'élève maintenant, m'assure-t-on, à 800,000 âmes. On y a construit de

grosses maisons, en style plus ou moins slave, comme au temps où les bons bourgeois qui avaient lu *Notre-Dame de Paris* se bâtissaient des cottages avec tourelles et créneaux, horriblement incommodes à habiter, mais qui leur rappelaient le manoir de leurs ancêtres au temps des croisades. On a dessiné des squares et des parcs, établi des lignes de tramways, qui font concurrence aux droschkis et aux vieux omnibus, machines respectables, où l'on est assis de côté comme dans les longs *cars* irlandais, avec des banquettes bleues et un abat-jour en calicot jaune. On a bâti un immense hôtel à l'américaine, le *Slawyansky Bazar*, un théâtre d'été dans le jardin de l'Hermitage, qui est le bal Mabille de Moscou, et on est en train d'installer le téléphone. Mais le pavé est toujours aussi raboteux; les porteurs d'eau continuent à remplir leurs tonneaux aux fontaines, les pigeons à picorer paisiblement dans les rues, car nul ne s'aviserait de mettre à la crapaudine l'oiseau du Saint-Esprit; les istvoschiks, en cafetan bleu effiloqué, sollicitent, comme d'habitude, les piétons à monter dans leurs droschkis moelleux. C'est toujours le vieux Moscou, avec sa physionomie mi-partie européenne, mi-partie asiatique, ses rues emmanchées de travers, ses places immenses et ses étroits *pereouloks*. Constantinople excepté, je ne connais pas de ville plus originale et plus pittoresque. Au centre, sur une hauteur, le Kremlin avec sa haute tour, sa grosse cloche cassée, ses églises aux dômes dorés, ses palais, son mur d'enceinte surmonté, d'in-

Bibliothèque Nationale

tervalles en intervalles, de tours tartares couvertes d'écailles vertes et enserrant, avec le Kremlin, le *Kitai Gorod*, la ville marchande, dont le mouvement est comparable à celui de la cité de Londres; l'église de Wasili Blagennoi peinte en vert et en brun, en forme de plant d'artichauts. Sur la plate-forme du Kremlin, dominant la Moskowa, un panorama de toits en tôle verte ou rouge, d'où émergent par centaines des dômes dorés, gris d'argent, verts, bleu indigo, surplombant des murs roses, bleu clair ou rouge vif. Une première enceinte de boulevards, puis une seconde enceinte et des faubourgs à perte de vue; par un beau soleil, et, cette année, l'été est magnifique en Russie, c'est un spectacle vraiment prestigieux et grandiose.

Mais la grande attraction de Moscou, c'est, pour le moment, l'*Exposition nationale de l'industrie et des beaux-arts*. On hèle un istvoschik, on parcourt la Tverskaia, une des grandes artères de Moscou, dans toute sa longueur; on passe à côté de l'Arc de triomphe élevé par Alexandre Ier en commémoration de la campagne de 1812, on arrive devant le parc Pietrowski, où il y a un joli palais qu'il faut regarder au pas de course, car il est défendu de s'arrêter en passant; presque en face, dans un champ de manœuvres, on a bâti, plus que jamais en style russe, — mais sur le plan de notre Exposition de 1867, — un édifice assez coquet, en bois avec armatures et châssis en fer et en verre. Au centre, un jardin joliment dessiné, rempli de kiosques de

toute sorte, kiosque-restaurant, kiosque de la Croix-Rouge, kiosque de la pâtisserie et de la confiserie, — la meilleure affaire de l'Exposition, — sans oublier une salle de concerts consacrée à la musique russe, et l'inévitable chemin de fer électrique. Des deux côtés de l'enceinte circulaire, la galerie des machines et la galerie des beaux-arts. La Russie possède un sculpteur hors ligne, quoique juif, M. Antakolski, — son Ivan le Terrible est le morceau capital de l'Exposition, — et un bon nombre de peintres de talent; mais la peinture n'est guère représentée que par des articles de vente courante, portraits, tableaux de genre, dont les sujets sont empruntés à la vie russe, marines et paysages; le niveau est suffisamment élevé, mais aucun sommet ne s'en détache. M. Vereschaguin avait exposé les esquisses saisissantes des champs de bataille de Bulgarie que nous avons vues à Paris, mais le livret (en russe et en français) avertit le visiteur que ces toiles, devant lesquelles s'arrêtaient avec complaisance les amis de la paix, ont été « anéanties » par l'auteur, probablement dans un accès de remords patriotique. L'Exposition industrielle comprend, à la grande jubilation des protectionnistes moscovites, des spécimens de la plupart des branches de l'industrie humaine; on y remarque un superbe étalage de cotonnades teintes en rouge d'aniline; à côté, des draps et des soieries de médiocre apparence; force articles de toilette, des robes confectionnées dans les prix de 500 à 600 roubles, de la parfumerie, des

fleurs artificielles, du savon, des brosses à dents, de la porcelaine et des pianos. Sauf les fourrures qui sont des merveilles, les articles d'orfèvrerie, les brochés et damassés d'or et d'argent, pour lesquels la Russie a une supériorité manifeste, je ne trouve rien que je n'aie vu et revu à Paris, à Londres, à Philadelphie, à Bruxelles et à Milan. Je note cependant la splendide exhibition des fers de l'Oural, une pyramide représentant, au moyen de tranches superposées, la production annuelle et totale de l'or en Sibérie; les expositions de la Pologne, de la Finlande et du Caucase, — qui ont obtenu, cette fois, l'autorisation, qu'on leur avait refusée à Paris, d'exhiber leurs produits séparément; — enfin l'exposition de l'industrie domestique des paysans. On a fait quelque bruit autour de celle-ci, quoiqu'elle ne renferme que des articles sans importance sérieuse, des bonshommes sculptés en bois, des bottes non imperméables en écorce de tilleul, des dentelles grossières, des boîtes en papier mâché. L'industrie domestique est morte ou agonisante en Russie comme ailleurs; c'est la vapeur et l'infâme capital qui l'ont tuée. Pleurons-la, mais n'essayons pas de la ressusciter. Nous y perdrions notre temps et nos peines.

En résumé, l'Exposition nationale de Moscou est d'un aspect fort agréable et elle vaut bien les 7 millions de roubles qu'elle a coûtés au gouvernement, qui a fait les frais de la construction des bâtiments, et aux exposants, qui se sont chargés des vitrines et des kiosques. S'il faut dire toute notre pensée, c'est

une jolie serre chaude. Grâce à l'engrais de la protection, on y a fait pousser hâtivement toute sorte de plantes d'origine étrangère; on réussira à en naturaliser quelques-unes, mais les autres resteront maigres et chétives, et l'engrais aura coûté cher à la Russie.

Ceci me ramène à la question toujours incandescente du protectionniste. Rassurez-vous, je n'en abuserai pas. L'exhaussement successif du tarif russe a certainement contribué au développement des industries protégées, et on lui doit quelques-unes des fleurs les plus brillantes de la serre du parc Pietrowski; mais, en comparaison de la masse des productions naturelles de l'empire, qui payent les frais de la protection, ces produits artificiels n'ont qu'une valeur fort secondaire. D'après une statistique récente de M. P. Orloff, fonctionnaire des départements du commerce et des manufactures, l'importance de l'industrie manufacturière se chiffrerait ainsi : 35,159 fabriques et usines avec 873,246 ouvriers permanents et une production de 1,035,492,000 roubles (au cours actuel, le rouble vaut de 2 fr. 50 à 2 fr. 55). En y joignant la Russie d'Asie et l'industrie métallurgique, les fabriques russes occuperaient environ un million d'ouvriers, et leur production s'élèverait à un million et demi de roubles. Si l'on songe que la Russie ne compte pas moins de 80 millions d'habitants, on conviendra que c'est peu de chose. A quoi il faut ajouter que les industries que la protection a créées ou dont elle a hâté la croissance, se sont

développées aux dépens de l'agriculture et des autres productions naturelles. Toute industrie exige l'application d'une somme plus ou moins considérable d'esprit d'entreprise, de science technique et de capital. Or, l'esprit d'entreprise, la science et les capitaux n'existent pas en quantités illimitées, en Russie non plus qu'ailleurs. Si on les attire par l'appât d'une prime extraordinaire dans certaines branches de la production, ils manqueront aux autres. On aura plus de fabriques de coton ou de porcelaine, mais on aura moins de fermes et surtout moins de science et de capitaux engagés dans les fermes. L'agriculture demeurera stationnaire, et elle perdra peu à peu du terrain sur les marchés de concurrence. C'est ce qui est arrivé à l'agriculture russe. Il y a trente ans, la Russie occupait le premier rang parmi les pays exportateurs de céréales; elle ne vient plus maintenant que bien après les États-Unis; encore ne s'est-elle soutenue que grâce à la baisse du change, qui encourageait artificiellement l'exportation des blés du Midi quand la disette sévissait dans les autres provinces de l'empire. On a perdu ainsi du côté de l'agriculture, dont le marché était illimité, bien plus qu'on n'a gagné du côté de l'industrie. Ce n'est pas tout. Il a fallu concentrer dans les fabriques, de nouvelle création, des multitudes d'ouvriers. Les logements manquaient. On a construit des casernes, où on les a entassés, trop souvent sans distinction d'âges ni de sexes. J'ai visité une de ces écuries d'hommes; on y couche tout habillé; l'odeur est

suffocante et les insectes pullulent. Beaucoup de fabricants font aux ouvriers des avances de salaires qui mettent ces malheureux à leur merci ; d'autres les obligent à acheter dans leurs magasins les articles alimentaires et les vêtements. L'abus du travail des enfants et des femmes est poussé à un excès tel — des enfants de dix ans travaillent jusqu'à dix-sept heures par jour — que le gouvernement s'est décidé enfin à y porter remède. On vient d'élaborer une loi réglementant le travail des femmes et des enfants dans les manufactures, et elle sera prochainement mise en vigueur ; mais on sait ce que valent ici les « inspecteurs » et à quel point ils sont incorruptibles.

Les grèves et les coalitions sont rigoureusement interdites ; en fait, surtout dans les petites localités, les entrepreneurs fixent à leur gré le taux du salaire. Il y a quelque temps, une coalition a eu lieu dans un gouvernement du Nord. On a invité les ouvriers à envoyer des délégués à Saint-Pétersbourg. Les délégués ne sont pas revenus. On les avait expédiés en Sibérie. Cet exemple salutaire a porté ses fruits. On ne trouve plus de délégués. Remarquons encore que la promiscuité des casernes est merveilleusement appropriée à la propagande du nihilisme et que les derniers procès attestent qu'elle ne s'y pratique pas sans succès. Si une révolution sociale éclate quelque jour en Russie, elle sortira de ces casernes infectes du protectionnisme. Voilà le revers de la médaille du système. Comme le disait Bastiat, c'est *ce qu'on*

ne voit pas, et cela me gâte un peu *ce qu'on voit* à la jolie Exposition du parc Pietrowski.

Mais les protectionnistes russes ne se préoccupent que de ce qu'ils voient et surtout de ce qu'ils touchent. Ils touchent de gros profits et de beaux dividendes, et cela leur suffit. Comme ils ont constaté que, chaque fois qu'on élève le tarif, les prix montent et les profits avec eux, ils réclament incessamment des augmentations de tarif, et, comme on compte parmi eux des personnages fort influents, comme le public n'entend rien à la question, ils ne manquent pas de les obtenir. Les choses marcheront ainsi jusqu'à ce que le système ait été poussé à ses dernières limites, et, d'autre part, jusqu'à ce que la concurrence intérieure ait encombré le marché et fait baisser le taux des profits. Alors on se résoudra peut-être à demander à l'abaissement du tarif une extension du marché; mais, aussi longtemps que la protection fera monter les profits et les dividendes, on sera protectionniste et on se moquera des économistes.

En sortant de l'Exposition je tombe au milieu d'un troupeau d'istvoschiks qui se disputent ma clientèle. L'un me demande 1 rouble, un autre descend à 80 copecks, un troisième à 60. Je passe en revue les droschkis et je fais mon choix. Aussitôt, les concurrents s'écartent et le débat cesse, sans querelle ni gros mots. A la bonne heure. Voilà le triomphe de la liberté du commerce.

III

La foire de Nijni-Novogorod. — La condition des paysans. — Le couvent de Troïtza.

Moscou, le 5 septembre 1882.

La foire de Nijni-Novogorod est en pleine activité. Cette foire célèbre, où s'échangent les produits de l'Europe et de l'Asie, se tenait primitivement à Kazan; on l'a transférée d'abord à Makarief, à une soixantaine de kilomètres de Nijni, puis, en 1817, à Nijni même, ou plutôt en face, dans l'angle formé par le confluent du Volga avec l'Oka. Elle a conservé le nom de Makarief ou de Saint-Macaire, sous le patronage duquel elle est placée. On y va facilement et commodément de Moscou. Je prends le train de neuf heures du soir, je m'installe dans un vaste fauteuil mécanique dont on fait un lit en abaissant le dossier, — les habitués ne manquent pas de le garnir d'un coussin et d'une couverture, — et le lendemain matin, à neuf heures et demie, j'arrive à la station de Makarief, à deux pas de la foire. N'allez pas vous imaginer qu'il s'agit d'un simple entassement de baraques en bois, dans le style de la foire de Neuilly. Non ! c'est bien une ville, et

même une grande ville avec de vraies maisons, pour la plupart en brique ou en pierre, à un ou deux étages, des églises, des mosquées, dominées par une haute cathédrale ; seulement, c'est une ville qui n'est habitée que pendant six semaines, dans les mois de juillet et d'août, et qui est absolument vide pendant tout le reste de l'année. Ajoutons même qu'elle est inhabitable : les eaux des deux fleuves, grossies par la fonte des neiges, la transforment régulièrement au printemps en un vaste lac, d'où émergent ses toits rouges ou verts ; mais vienne la foire, cette cité déserte se remplit, comme par enchantement, d'une population de 150,000 à 200,000 individus, appartenant pour les neuf dixièmes au sexe masculin, arrivés de tous les points de l'Europe et de l'Asie, en chemin de fer, en bateaux à vapeur ou à voiles, en télégues ou en tarantasses ; les rez-de-chaussée se garnissent de toutes sortes de marchandises, les caisses et les ballots encombrent les rues ; on se loge ou plutôt on campe au premier étage sommairement meublé d'une couchette en fer, de quelques chaises et parfois d'un lavabo. Au sortir de la station, je traverse un canal qui ferme l'isthme formé par la jonction des deux fleuves. A quelques pas du canal, je remarque de distance en distance des tourelles dont le sommet s'ouvre en soupirail. Ce sont les entrées du grand cloaque. Ce cloaque est une immense galerie souterraine, enserrant la ville, où se déversent les immondices et où chaque propriétaire ou locataire de maison a son chalet

numéroté, sans parler des chalets communs, à l'usage de la vile multitude. Des pompes y chassent une eau courante, qui assainit cet égout colossal, tenu d'ailleurs avec beaucoup de propreté. Le sol de la ville appartient au gouvernement qui a, de plus, construit à ses frais les maisons et les magasins. Il les louait à un prix modique, avec la jouissance d'un droit au renouvellement du bail. Depuis quelques années, il les vend, en conservant la propriété du fonds, et en se contentant du remboursement des frais de construction. En voici une qui vient d'être achetée au prix modique de 1,800 roubles, auxquels, à la vérité, il a fallu en ajouter 9,000 pour désintéresser le locataire, en possession du droit au bail. Ce n'en est pas moins une bonne affaire; on a déjà offert au nouveau propriétaire de lui racheter son immeuble pour 30,000 roubles, ce qui prouve qu'on a confiance dans l'avenir de la foire. Il se passera longtemps, en effet, avant que le commerce de la Russie avec la Sibérie et l'Asie centrale comporte l'existence d'un marché permanent.

Je suis recommandé à un négociant polonais surchargé d'affaires qui s'empresse de me confier aux bons soins d'un istvoschik, car ici le temps c'est de l'argent. Moyennant la modique somme de 4 roubles — toujours point de taxe! — cet automédon intelligent se charge de me faire les honneurs de la foire, jusqu'au départ du dernier train. Le pavé est horriblement raboteux, les rues sont encombrées de longues files de télégues, une foule bigarrée et affairée

s'y coudoie, ce qui n'empêche pas d'innombrables corbeaux d'y picorer de compagnie avec les pigeons; mais les cochers russes n'ont pas leurs pareils dans le monde, et, d'ailleurs, où passe le brancard, renflé au milieu, du droschki, la roue passe sans accroc. Voici, d'abord, le quartier persan; des marchands maigres et barbus, coiffés d'un bonnet en peau de mouton noir, vendent des tapis, des châles et surtout des fruits secs. Plus loin, c'est le bazar chinois, dont le toit est orné d'une douzaine de statues de mandarins en plâtre; mais, c'est une enseigne fallacieuse: les marchands du Céleste-Empire ne viennent pas à la foire de Nijni; ils ne dépassent pas Kiatka, où le thé est vendu aux marchands russes, qui l'apportent à la foire. Le campement du thé est en dehors de l'enceinte; d'énormes quantités de caisses de thé y sont entassées au grand air, simplement recouvertes de grosses nattes. On est en train d'en déballer une: elle est remplie de galettes noires et dures qui ressemblent à des tourteaux : c'est du thé en briques, le thé du paysan pauvre et du nomade. A côté du campement, une douzaine de maisonnettes en bois et en nattes servent d'hôtels et de *traktirs* (restaurants) au personnel du campement; j'y trouve cependant un Chinois, mais ce n'est pas un marchand de thé, c'est un attaché d'ambassade. Les types et les costumes asiatiques sont, en somme, assez rares; on aperçoit bien, çà et là, des Kalmoucks et des Baschkirs, au nez écrasé; des Circassiens, la poitrine ornée d'une cartouchière d'argent; des Kirghizes,

des Boukhares, vêtus d'une lévite de soie rayée de couleurs vives; mais l'élément européen domine. Les costumes sont négligés; on rencontre des marchands millionnaires, à qui on donnerait bien deux sous. Les ouvriers et les conducteurs des télégues en chemise rouge, chaussés de grandes bottes ou de laptis (sandales en écorce de tilleul) recouverts de bandelettes ou de chiffons de toile, sont on ne peut plus pittoresques. En voici qui sont attablés devant une boutique de fruits; ils déjeunent d'un morceau de pain noir et d'une tranche rouge de melon d'eau ou de pastèque, le régal favori des nègres des anciens États esclavagistes. Le melon d'eau cultivé aux bords de la mer Caspienne est devenu depuis quelques années, en Russie, un article de consommation populaire.

En revenant du campement, je traverse une place consacrée aux délassements de la soirée. Elle est garnie de baraques où l'on exhibe la femme géante et les supplices de l'Inquisition; j'y retrouve M. Thomas Holden et ses fantoches, que nous avons vus au faubourg Poissonnière. Voici l'exposition des cloches, il y en a par centaines; puis, un peu partout, des monceaux de coffres et de malles en bois, peintes en rouge, en vert, décorées de bouquets de fruits, niellées d'argent; on y enferme les habits et les bijoux; elles servent de chaises, de tables et de lits; c'est le meuble universel du nomade. Voici un boulevard planté d'arbres maigres; au bout, c'est la maison du gouverneur; le rez-de-chaussée et les

abords sont occupés par le petit bazar. La musique militaire joue dans un kiosque. Il y a foule. J'entre dans le bazar et j'avise un marchand circassien, à qui je demande en français le prix des ceintures du Caucase. Il me regarde en souriant, et il appelle : Samsoun! Samsoun! Un être chétif, dont la petite tête est meublée d'une énorme chevelure rousse, apparaît et m'offre ses services avec un pur grasseyement parisien. Les ceintures du Caucase sont plus chères qu'à Paris. J'y renonce, mais Samsoun est déjà retourné à ses affaires. D'où ce gamin des boulevards extérieurs a-t-il bien pu venir à Nijni? Je me rabats sur un étalage de photographies, où le portrait de Mlle Sarah Bernhardt est exposé en regard de celui de M. Alexandre Dumas. A côté, dans une boutique de mercerie, on vend des boutons de manchettes à l'effigie de Napoléon III; aux environs, force boutiques de jouets : un grimpeur en bois sur une ficelle comble d'admiration un groupe de Persans et de Boukhares, mais ils hésitent à en donner les 20 copecks que demande le marchand. D'autres lancent des regards gourmands aux éventaires de pommes et aux étalages des confiseurs, garnis de nougats et de rah-at-locoum, noirs de mouches. Mon istvoschik me fait signe, car la journée s'avance; je remonte en droschki et je vais visiter dans un îlot de l'Oka un colossal entassement de fer de l'Oural et de la Sibérie. C'est l'article le plus important de la foire. Il y a là du fer en barres, des rails, du fil de fer, de la tôle, de la chaudronnerie et que sais-je encore? Aux

abords du pont qui joint l'îlot à la terre ferme, sur un train de bois flotté, deux moujicks de forte encolure se débarrassent de leurs vêtements et se mettent à faire une pleine eau sans provoquer l'indignation des bons gendarmes. Nous passons devant la Bourse, simple baraque en bois, où l'on vend de la quincaillerie, et nous traversons le pont de bateaux qui met en communication la foire avec la ville de Nijni-Novogorod.

La ville, qui compte une vingtaine de milliers d'habitants, est bâtie sur un haut promontoire fortement raviné. Le sommet est occupé par l'ancienne forteresse ou le Kremlin. On contourne le Kremlin et on débouche sur une promenade bien entretenue où, comme un décor de théâtre, dans un changement de vue, apparaît tout à coup un panorama splendide. A une centaine de mètres plus bas se déroule le cours majestueux du Volga, avec son énorme affluent l'Oka ; les deux fleuves sont couverts de bateaux à vapeur, de barques et de barges de tout calibre, dans lesquelles une population flottante de 30 à 40,000 individus a élu domicile. Dans l'angle des deux fleuves la foire, puis une plaine verdâtre semée de flaques d'eau laissées par les inondations du fleuve, que rougit le soleil couchant. Dans le lointain, des villages avec leur église aux murs blancs et au dôme vert; à l'horizon, à perte de vue, une noire bordure de sapins. Cependant, le lit du Volga est obstrué et presque barré par d'énormes bancs de sable; la navigation est de-

venue difficile. Les navires chargés des produits de l'Asie attendent à Kazan une crue qui n'arrive pas. Leurs propriétaires ne peuvent les échanger, comme d'habitude, contre les produits fabriqués de la Russie et du reste de l'Europe ; le succès de la foire est compromis et les journaux pressent le gouvernement de remédier au mal en faisant des avances aux marchands dont les produits sont en retard. Il est permis de craindre malheureusement que le remboursement des avances tarde plus encore que les produits. On peut reprocher toutefois au gouvernement propriétaire du Volga de laisser ce superbe fleuve à l'état sauvage. Avec la dixième partie de la somme qu'il a dépensée au profit douteux de ses petits frères slaves de la Serbie et de la Bulgarie, il rendrait navigable en toute saison cette grande artère commerciale de la Russie ; c'est ainsi que les Américains sont en train d'endiguer le Mississipi, qui est leur Volga. A la vérité, les Américains sont des épiciers qui poussent la lésinerie jusqu'à se priver d'une armée permanente de 800,000 hommes, quoiqu'ils soient autrement à leur aise que le peuple russe, et d'ailleurs ils n'ont pas de petits frères slaves. Mais il se fait tard, il est temps d'aller dîner. Je repasse le pont, et mon istvoshick me dépose dans une *gostinizza* de bonne apparence. Pendant que je consulte la carte, j'entends des chants d'église ; un pope vient d'entrer avec deux acolytes, et il bénit les saintes images. Les consommateurs et les garçons se mettent en prière, et

le service est interrompu jusqu'à la fin de la cérémonie. Voilà ce qu'on ne verrait pas sur le boulevard. A neuf heures je fais mes adieux à mon honnête istvoschik, je reprends le train, et je suis de retour à Moscou le lendemain matin.

Un savant et spirituel académicien de mes amis m'emmène dans sa propriété à 80 verstes de Moscou, dans une région purement agricole et forestière, où je pourrai me faire quelque idée de la condition des paysans et des changements que l'émancipation y a apportés. Jusqu'à présent, je dois le dire, ces changements m'ont semblé peu apparents. Les isbas en rondins, couvertes de chaume, que j'ai aperçues depuis mon entrée en Russie, sont telles que je les avais vues en 1860; elles ont un fâcheux air de parenté avec les *cabines* des petits tenanciers irlandais; les paysans ont toujours les mêmes blouses déchirées et crasseuses; les femmes et les enfants continuent à aller pieds nus. Mais les apparences peuvent être trompeuses. Il est bon de voir les choses de plus près.

Après deux heures de chemin de fer sur la ligne de Troïtza-Yaroslaw, nous montons dans une tarantasse attelée de trois chevaux, et je m'explique alors pourquoi le timonier garde le trot, tandis que ses deux compagnons sont lancés au galop : ce n'est point à cause de l'élégance singulière de l'allure; c'est tout simplement à cause de l'horrible état des chemins remplis d'ornières et de trous. Avant que la roue ait atteint le fond insondable de l'ornière,

le véhicule est soulevé et maintenu en équilibre par les deux ailes; si l'on est fortement cahoté, du moins on n'est pas embourbé. C'est le *volost* (petite association de communes représentant à peu près un district) qui est chargé maintenant de l'entretien des routes vicinales; mais le *volost* se décharge volontiers de ce soin, comme de beaucoup d'autres, sur la Providence. Nous nous arrêtons dans une isba pour laisser reposer les chevaux. L'isba est vaste; elle date d'avant l'émancipation : les familles alors ne se séparaient point, et il n'était pas rare de voir le père, la mère, les enfants mariés, avec les petits-enfants, formant une colonie de 15 ou 20 personnes, demeurer ensemble. Les propriétaires favorisaient cet arrangement qui avait ses avantages au point de vue de l'économie domestique. Mais l'harmonie régnait rarement dans cette agglomération de belles-mères, de belles-sœurs et de beaux-frères, et, depuis l'émancipation, chacun va volontiers de son côté : la paysanne nous raconte que son frère et sa belle-sœur viennent précisément de la quitter pour aller faire ménage à part. L'isba est maintenant trop grande pour une seule famille. Cette isba est fort délabrée, sans avoir cependant un air de pauvreté. La pièce principale contient, outre le poêle en briques, construit en forme de four et sur lequel on couche pêle-mêle en hiver, une table, un banc adossé à la muraille sur tout le pourtour de la pièce, un dressoir avec un service à thé en faïence fleurie, un samovar; comme d'habitude, les images

saintes sont sous verre, dans un angle de la pièce, et, sur les murs, des images violemment coloriées représentent les exploits des armées russes dans la dernière guerre. En été, une pièce attenante, donnant sur l'écurie, sert de chambre à coucher; point de lit, un sac déchiré contenant un peu de paille tient lieu de matelas; un petit berceau en osier, sans langes, est suspendu au-dessus du sac. L'aire de l'écurie est couverte de paille fraîche, mais le sol est mou; on y enfonce jusqu'à la cheville. Cela me rappelle l'intérieur des cabines irlandaises. Ailleurs, la ressemblance est plus frappante encore : les porcs et les veaux vivent avec la famille. L'amoncellement du fumier pendant l'été, le défaut de renouvellement de l'air pendant l'hiver, sont funestes aux enfants. Dans les environs de Moscou, l'industrie des nourrices contribue à augmenter la mortalité.

L'énorme hospice des Enfants trouvés, fondé par Catherine II, fournit en abondance des nourrissons aux jeunes paysannes. Elles les soignent mieux que leurs propres enfants et s'y attachent même davantage. Les enfants trouvés, m'explique-t-on, donnent un profit qui, si mince qu'il soit, ajoute quelque chose aux maigres ressources de la famille; l'administration veille à ce qu'ils soient convenablement traités; des inspecteurs vont les visiter, et, lorsqu'un enfant meurt chez sa nourrice, celle-ci obtient difficilement qu'on lui en confie un second. C'est pourquoi elle porte toute sa sollicitude et ses attentions maternelles sur son nourrisson; elle néglige son

enfant qui ne lui rapporte rien, dont aucun inspecteur ne s'occupe et qu'elle peut toujours remplacer sans difficulté. On m'avait déjà signalé un fait analogue dans les États du Sud de l'Union américaine, où, comme en Russie chez les paysans, la mortalité des enfants est effroyable dans la population de couleur : les négresses ne prennent aucun soin de leurs enfants, et elles les voient mourir avec indifférence, tandis qu'elles s'attachent passionnément à leurs nourrissons blancs. Nous nous plaignons en France de l'affaiblissement du chiffre de la natalité; en Russie, ce chiffre s'est considérablement accru depuis que l'émancipation a donné au paysan la liberté du mariage. Mais est-ce tout bénéfice? La paysanne qui nous fait en ce moment les honneurs de son isba a eu sept enfants ; elle n'en a gardé que deux, l'aîné et le dernier venu; encore celui-ci, pauvre être chétif et malingre, est-il une proie assurée pour la première épidémie de diphtérie ou de scarlatine. N'eût-il pas mieux valu n'avoir que trois enfants, comme nos familles normandes, et en élever deux? L'aîné, garçon de quinze à seize ans, gagne 2 roubles par semaine en tissant à la main des ceintures en étoffe mélangée; mais sa mère a pour lui de grandes ambitions. Mon compagnon ayant offert de le faire entrer dans une fabrique où il pourra gagner 4 ou 5 roubles, elle refuse; elle veut que son fils devienne un commis ou un employé. Il ne gagnera peut-être pas davantage, mais il vivra dans un « cercle supérieur », il sera un « monsieur ».

Seulement, pour devenir un « monsieur », il faut tout au moins savoir compter, et le pauvre garçon n'est pas bien fort sur l'arithmétique. Il rate deux soustractions, malgré une tension extraordinaire de ses muscles frontaux, et j'ai bien peur qu'il ne réussisse point à atteindre un « cercle supérieur ».

Nous nous remettons en route, et nous voici dans le village de N... où se trouve la propriété de mon aimable cicerone. Un poteau bariolé de blanc et de noir est fiché au milieu de la route non pavée. Il est surmonté d'un tableau indicatif, où nous lisons que ceci est le village de N..., qu'il est situé dans le gouvernement de Moscou, district de Dmitrov, qu'il contient 22 maisons et 82 habitants. Ceux-ci s'occupent exclusivement d'agriculture; il y a un menuisier et un cordonnier, un cabaret, une église et pas d'école. L'église, située à près d'une verste du village, est en bois; avec ses murs proprement blanchis et son dôme vert bien entretenu, elle a fort bonne apparence. Le lendemain, un dimanche, nous assistons à la messe. A l'extérieur de l'église, nous remarquons une grande fresque reproduisant la *Cène* de Léonard de Vinci; l'intérieur est entièrement garni d'images saintes, dont la tête, les mains et les pieds sont découpés en noir sur un fond d'or ou d'argent. Un grand tableau en style byzantin représente un Christ couronné d'épines. Des cierges de toutes dimensions et de toutes couleurs; une profusion de bougies allumées sur lesquelles veille avec sollicitude un sacristain armé de mouchettes.

L'église est remplie de fidèles des deux sexes; les hommes, peignés, huilés, brossés, mais sans apparence de linge, occupent le devant de la nef; les femmes, vêtues de cotonnades de couleurs vives, se tiennent humblement dans le fond ; à la fin de l'office une douzaine de jeunes mères présentent leurs babys à la communion. Point d'orgues, mais deux chœurs, avec de belles voix pleines et sonores. L'auditoire est recueilli et l'impression est vraiment religieuse. Après l'office, et à l'occasion de la fête de l'Assomption, le pope, en vêtements sacerdotaux, précédé d'une procession portant les saintes images, va bénir chaque isba. C'est le jour de la fête d'un village voisin, une fête modeste! Nous y allons le soir. Le starchina, un robuste paysan, bien découplé dans sa blouse rouge, nous invite à entrer dans son isba, la plus belle du village. La table est garnie de toute sorte de boissons, on peut prendre, à volonté, du kvass, de la bière, du thé, de l'eau-de-vie, et même du xérès ou du « château-laffitte »; tous les vins de Bordeaux qu'on vend en Russie portent la dénomination flatteuse de château-laffitte, à moins qu'on ne préfère l'étiquette de château-larose ou de château-margaux. On sert des *zakouskis* (hors-d'œuvre), du saucisson, des œufs sur le plat et des noisettes. Grande rumeur au dehors ; on amène un malfaiteur, que deux paysans du village sont chargés de garder et de conduire en prison ; mais ils ne se soucient pas de manquer la fête et y conduisent leur prisonnier. S'il n'apprécie point, comme il le devrait, ce procédé

fraternel, il ne perdra pas une si belle occasion de prendre la clef des champs quand l'eau-de-vie aura produit son effet. La nuit commence à tomber. Au milieu de la place, filles et garçons forment une ronde, en remplaçant la musique instrumentale par un chant nasillard. Un garçon se détache de la ronde, un mouchoir blanc à la main. Il l'offre à une jeune fille qu'il emmène au milieu du cercle, et la même figure se reproduit indéfiniment au bruit du même chant monotone. C'est la danse et ce sont les mœurs d'autrefois, malheureusement avec l'eau-de-vie de plus, sans parler du xérès et du château-laffitte.

Dans ce district comme dans toute la Grande-Russie, les paysans vivent sous le régime de la communauté. Des écrivains slavophiles ont vanté ce régime comme une conception merveilleuse et originale du génie slave ; des économistes, pleins d'imagination, y ont vu un remède préventif d'une efficacité souveraine contre le paupérisme agraire. C'est de la pure fantaisie. Des communautés analogues à celles qui subsistent encore en Russie se sont constituées presque partout à l'époque où le servage a succédé à l'esclavage, et elles avaient pour objet principal, sinon unique, de faciliter la perception de la corvée ou des redevances, en la rendant plus assurée et plus productive. Le propriétaire cédait une partie de son domaine à ses esclaves, à charge de lui fournir le travail nécessaire pour cultiver le reste, et il trouvait plus d'avantages à traiter avec eux collectivement qu'individuellement. La

collectivité ou la communauté était mise en possession de la terre concédée, et elle la distribuait entre ses membres en raison de la quantité de bras que chaque famille pouvait consacrer à l'acquittement de la corvée. Plus on avait de bras, plus on pouvait fournir de corvées, et plus on obtenait de terre. Quand le nombre des bras diminuait dans une famille, on lui enlevait une partie de son lot pour la donner à quelque autre, dans laquelle le personnel actif s'était accru. Cette organisation simplifiait la comptabilité du seigneur, qui n'avait affaire qu'à la commune, et elle avait peut-être aussi le mérite de protéger, dans une certaine mesure, le paysan contre les exactions du seigneur. Aujourd'hui, cet avantage a disparu avec le servage, et la communauté agraire n'est plus qu'un instrument fiscal : elle sert à garantir le payement des impôts et redevances de rachat dont la commune est responsable vis-à-vis du gouvernement. A la vérité, quand la population vient à s'accroître, les nouveaux ménages ont toujours le droit de réclamer un lot dans le domaine collectif; mais, en fait, ce droit n'obtient satisfaction qu'autant que la communauté possède un excédent de terres disponibles. Quand tout le sol cultivable est occupé, on se contente de délivrer un passeport au candidat à la terre, en l'engageant à aller chercher fortune ailleurs. A moins que la communauté n'eût la vertu d'augmenter la superficie du sol ou d'en rendre l'exploitation plus productive, on ne voit pas comment elle pourrait prévenir le paupérisme. Or, il n'est pas

en son pouvoir d'accroître l'étendue du sol cultivable, et elle est un obstacle au progrès agricole. Le paysan en communauté n'est jamais assuré de conserver son lot : si sa famille diminue, on peut lui en enlever un morceau, et, d'ailleurs, après une ou deux générations, on fait ordinairement un nouveau partage. On ne saurait dire cependant que la communauté ait beaucoup retardé en Russie les progrès de l'agriculture. Jusqu'à présent, le paysan russe n'a pas eu la témérité de croire qu'il puisse cultiver son blé autrement que ne le cultivaient ses pères, et la même routine se perpétue dans les régions où la communauté n'existe pas aussi bien que dans celles où elle est en vigueur. Rien n'a changé non plus sous ce rapport depuis l'émancipation; quelques grands propriétaires seuls ont employé leurs capitaux à améliorer leurs exploitations, principalement dans la Russie méridionale. On peut affirmer aussi d'une manière générale que la condition des paysans ne s'est que faiblement modifiée; quelques-uns sont devenus plus riches, et ils ont acheté des terres en dehors du domaine de la communauté; d'autres, en plus grand nombre, à ce qu'on m'assure et à ce que semble attester l'aspect délabré de leurs isbas, ont abusé de la liberté de se marier et surtout de boire du *vodka*, et ils sont devenus plus pauvres. Ceux-ci se plaignent avec amertume d'avoir été trompés par les propriétaires lors de l'émancipation; ils prétendent qu'on ne leur a pas donné assez de terre, et ils attendent un nouveau partage qui la leur attribue tout

entière. Ai-je besoin d'ajouter qu'ils n'en seraient pas plus avancés : le mal dont ils souffrent ne vient pas de l'insuffisance de leurs lots; il vient de ce qu'ils les cultivent mal et usent plus mal encore des fruits qu'ils en retirent. Le progrès agricole seul pourrait déterminer une amélioration sensible de leur condition matérielle; mais le progrès agricole ne peut venir que de l'initiative des propriétaires, et ceux-ci préfèrent employer leurs capitaux dans les industries protégées, qui leur procurent sans travail et sans peine, par le simple mécanisme d'un exhaussement du tarif, des profits ou des dividendes de 25 à 50 °/₀. Le système prohibitif, voilà, bien plus que la communauté agraire, l'obstacle au progrès agricole et à l'amélioration du sort des paysans.

Selon toute apparence, la communauté agraire est destinée à périr ou à se transformer le jour, malheureusement encore éloigné, où disparaîtra la vieille agriculture. Il en est autrement des communautés ou *artels* qui rendent des services sérieux à l'industrie et au commerce. Ces artels sont de véritables Sociétés d'assurances. Elles fournissent aux industriels et aux négociants des employés et des caissiers *garantis*. Qu'un caissier fasse une fugue, c'est l'artel qui se charge de combler le déficit de sa caisse. Il est vrai que la *prime* est fort élevée, et que les caissiers garantis coûtent cher. Ce n'en est pas moins une institution à introduire dans des pays où la frontière est à la portée des caissiers.

En revenant du village de N..., je vais faire une

visite au célèbre couvent de Troïtza, où le tombeau de saint Serge attire par centaines de mille les pèlerins de tous les points de la Russie. On les voit sur toutes les routes, dans la saison des pèlerinages, quand la moisson est faite, les pieds nus, ou chaussés de laptis, un sac sur l'épaule, le bâton à la main. C'est un monde assez mêlé. Comme on ne leur réclame point de passeport, il se glisse parmi eux un bon nombre de voleurs et de vagabonds, qui viennent chercher un refuge à Troïtza et demander au bienheureux saint Serge de favoriser leurs entreprises. Les moines ne jouissent pas non plus d'une réputation immaculée. Le métropolite de Moscou, qui a la haute main sur le couvent, ayant voulu, il y a quelques années, rétablir la règle dans sa sévérité primitive, fit venir le maître de police, et lui dit : « Tu gagnes 500 roubles par an; à l'avenir, tu en auras 1,000, mais à la condition de me fournir régulièrement la liste des moines dont les mœurs laissent à désirer. » Le maître de police accepte avec reconnaissance, puis il fait venir les moines, il leur communique les intentions du métropolite et ne leur cache pas sa ferme volonté de les exécuter, à moins toutefois qu'ils ne consentent à payer convenablement la faveur de ne pas figurer sur la fatale liste. Ceux-là seulement qui s'y refusent sont signalés au prélat réformateur, qui ne leur ménage ni les remontrances, ni les punitions, mais sans réussir à améliorer sensiblement les mœurs du couvent.

Le tombeau de saint Serge, placé dans l'antique

basilique bâtie par cet apôtre, convertisseur des idolâtres, est tout éblouissant d'or, d'argent et de pierreries. Chacun des membres de la famille impériale y entretient une lampe constamment allumée. Autour du couvent avec son entassement d'églises aux dômes dorés, son vaste réfectoire, son puits sacré, dans une enceinte fortifiée qui rappelle le Kremlin, les métropolites de Moscou, auxquels revient la moitié du revenu net du couvent (ce revenu est évalué à 200,000 roubles), ont édifié une douzaine d'églises, l'une sur le modèle de la chapelle du Saint-Sépulcre, une autre avec un couvent souterrain, dont les cellules humides ne se peuplent plus sans difficulté. En ce moment, une seule est habitée; encore le locataire est-il sorti. Une foule pieuse se presse dans les églises et baise les saintes images ou les reliquaires. On fait queue devant un cercueil de bois qui a contenu le corps de saint Serge, et on ne se contente pas de le baiser, on le mord. Ceux qui réussissent à en enlever un morceau sont préservés de toutes les maladies. Une pauvre vieille édentée fait de vains efforts pour agrandir le trou creusé par la piété des pèlerins à fortes mâchoires; elle s'en va désolée et pleurante; elle est suivie d'une jeune et robuste paysanne, dont la dent aiguë entame, sans effort, le bois dur. Est-ce juste, et le bienheureux saint Serge n'a-t-il pas fait la part trop belle aux fidèles qui ont de bonnes dents?

IV

L'état des esprits en Russie. — De Saint-Pétersbourg à Paris par Stockholm.

I

J'ai visité pour la première fois la Russie en 1860 ; je viens de la revoir, à vingt-deux ans d'intervalle, et la comparaison que je puis faire entre mes impressions n'est point malheureusement à l'avantage des dernières. En 1860, la société russe était en proie à une véritable fièvre de libéralisme, la jeune génération qui arrivait aux affaires avec l'empereur Alexandre II ne rêvait qu'améliorations et réformes de tout genre ; une commission, composée de l'élite de cette jeunesse progressiste, préparait la grande œuvre de l'émancipation des serfs ; la noblesse presque tout entière s'associait aux intentions généreuses du souverain ; dans les salons, qui étaient devenus autant de petits parlements, on discutait avec feu les questions de réorganisation politique, financière et administrative ; les dames prenaient une part active aux débats, et elles citaient couramment Bastiat et Stuart Mill ; les revues et les journaux trouvaient des cen-

seurs complaisants, qui laissaient passer les attaques les plus audacieuses contre « l'ancien régime » ; dans les Universités, les professeurs se popularisaient en faisant l'éloge des institutions constitutionnelles de l'Angleterre, et en se livrant à des allusions transparentes qui excitaient l'enthousiasme de leurs auditeurs. M. Herzen publiait à Londres une feuille révolutionnaire, *la Cloche*, qui dénonçait sans ménagements les abus de pouvoir et les malversations du personnel gouvernant et trouvait des lecteurs passionnés jusque dans les régions les plus élevées. Quelques conservateurs obstinés seuls essayaient de résister au torrent et ils prédisaient au souverain réformateur le sort de l'infortuné Louis XVI; mais on ne les écoutait point, on voyait l'avenir en rose.

Aujourd'hui, on le voit en noir. Découragement et mécontentement, ces deux mots résument la situation morale de la Russie. Avec la mobile impressionnabilité du tempérament slave, on a passé d'un extrême à un autre. Le gouvernement est découragé, et il faut bien convenir qu'on le serait à moins : depuis vingt ans, il a réalisé la plupart des réformes qui étaient réclamées par l'opinion publique ; il a émancipé les serfs, accordé aux paysans le *self government* communal le plus démocratique, emprunté à la Belgique libérale ses institutions provinciales et à la Prusse son régime militaire ; il a relevé l'enseignement public au niveau de celui des nations lettrées du monde civilisé, en imposant l'étude des langues mortes ; il a protégé l'industrie nationale en

élevant le tarif à un taux prohibitif; il a presque affranchi la presse de la censure, en demandant à la France le système dont elle se contentait encore il y a quinze ans. Il a fait plus : quand les slavophiles de Moscou se sont émus des souffrances de leurs frères de religion et de race, en Serbie et en Bulgarie, il n'a pas hésité à fouler aux pieds ses traditions conservatrices et à fomenter la révolution dans un État voisin et ami ; il a sacrifié ensuite, pour délivrer ces frères opprimés, plusieurs centaines de milliers d'hommes et un milliard de roubles ; plus récemment, quand l'opinion publique s'est soulevée contre les juifs, il a laissé battre et piller les juifs ; que demain l'opinion publique réclame l'expulsion des Allemands et des autres étrangers qui souillent le sol de la Russie, il ne résistera probablement pas davantage au sentiment national. Aucun gouvernement, même dans les pays les plus démocratiques, ne s'est montré, en toute circonstance, plus empressé de satisfaire l'opinion; aucun n'a sacrifié davantage au besoin d'être populaire. Et cependant, au lieu de se montrer reconnaissante de cette déférence continue à ses volontés diverses et changeantes, l'opinion l'a payé de l'ingratitude la plus noire.

Sans doute, il n'existe point de gouvernement qu puisse se flatter de contenter tout le monde. Partout il y a des mécontents. Il y en a en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, aux États-Unis et en Chine. Mais, en admettant qu'on dressât une carte figurative de l'état de l'opinion dans les diverses parties du monde

civilisé, je crois bien que la Russie disparaîtrait sous une maculature aussi épaisse que celle dont ses censeurs impériaux couvriront probablement cette lettre. Sur dix Russes avec qui vous entrerez en conversation, vous trouverez au moins neuf mécontents. Ils le sont, ai-je besoin de le dire, à des degrés fort différents ; il y a un abîme entre les libéraux ou même les slavophiles qui rêvent, ceux-là, d'importer en Russie une Constitution à l'anglaise, ceux-ci de défaire l'œuvre malfaisante de Pierre le Grand, et les nihilistes, ces monomanes de la dynamite. Mais tous, quelle que soit leur situation sociale et leur profession, paysans, propriétaires, industriels, commerçants, fonctionnaires de tous rangs, fonctionnaires surtout, tous sont mécontents. Les conservateurs rendent volontiers responsable de ce fâcheux état des esprits la politique des réformes, inaugurée par l'empereur Alexandre II. Seulement, ils oublient que cette politique s'imposait après la trop longue période de compression du règne de l'empereur Nicolas, et que ceux-là mêmes qui comptent aujourd'hui parmi les réactionnaires les plus violents étaient en 1860 à la tête de l'armée libérale. Les réformes étaient nécessaires, et ce sera l'éternel honneur de l'empereur Alexandre II d'en avoir pris l'initiative. Mais on paraît trop ignorer en Russie, et même ailleurs, que rien n'est à la fois plus compliqué et plus délicat que l'organisme d'un gouvernement et d'une société, et qu'il ne suffit pas d'être animé du désir de bien faire pour le réparer et l'améliorer. Quand une montre est détra-

quée, on la porte chez un horloger. Le malheur, c'est qu'en matière politique et économique tout le monde se pique d'être horloger. Chacun a son système qu'il croit naturellement infaillible : les uns sont persuadés qu'il suffit de pendre la montre à un clou et de n'y point toucher pour qu'elle se répare d'elle-même avec le temps; d'autres, au contraire, sans parler des opinions intermédiaires, sont d'avis qu'il faut commencer par la mettre en miettes pour la faire marcher à souhait. La bonne volonté ne manquait point aux promoteurs de la politique des réformes, mais ils n'entendaient pas grand'chose à cette espèce d'horlogerie, et voilà pourquoi la montre est plus détraquée que jamais.

Le résultat caractéristique des réformes accomplies depuis vingt ans en Russie a été de rendre la vie plus difficile et plus précaire dans toutes les classes de la société, et de créer, en outre, une multitude croissante de « déclassés ». Ce n'est pas à la politique réformiste qu'il faut imputer ce résultat déplorable, c'est à la manière dont elle a été comprise et pratiquée. Il fallait certainement émanciper les serfs, mais il aurait fallu leur donner la liberté à eux-mêmes, au lieu de transférer simplement au gouvernement et à la commune les droits des propriétaires; il aurait fallu surtout ne pas augmenter leurs charges; il aurait fallu, d'un autre côté, épargner aux propriétaires une liquidation ruineuse, en s'abstenant de fermer les établissements de crédit de la Couronne au moment où ils avaient le plus grand besoin de

crédit, ou tout au moins, leur permettre d'emprunter ailleurs, en laissant s'établir librement des Banques foncières, nationales, ou même étrangères. Il fallait réformer la justice et l'instruction publique, mais il aurait fallu rendre la justice plus prompte et moins chère, et, après avoir ouvert à deux battants les portes des Universités et des autres écoles publiques, ne point surcharger les programmes des examens, de manière à multiplier les *refusés* qui ont formé la pépinière du nihilisme. Il fallait peut-être réorganiser l'armée, mais était-il nécessaire d'en doubler l'effectif et la charge ? Il fallait purifier l'administration, mais était-ce bien en la compliquant davantage et en augmentant le nombre des fonctionnaires qu'on pouvait remédier à la vénalité et à la corruption ? Il fallait réformer la législation surannée qui entravait l'essor de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ; mais était-ce en détournant les intelligences et les capitaux des branches naturelles et vitales de la production pour les attirer dans des industries parasites qu'on pouvait atteindre ce résultat désirable ? Aussi qu'est-il arrivé ? C'est que chaque fois qu'une de ces pseudo-réformes s'ajoutait aux autres, on voyait s'aggraver le malaise général, et le mécontentement grossir d'autant plus que la politique réformiste avait éveillé des espérances plus ardentes.

Il convient de remarquer encore que l'augmentation croissante des difficultés de la vie, qui a caractérisé ces vingt dernières années, devait être particulièrement sensible en Russie. Nulle part la vie n'était

plus facile; dans les couches inférieures de la population, on se procurait le nécessaire sans grande peine ni fatigue; les paysans et les ouvriers russes travaillaient, en dépit du régime de la corvée, moitié moins que les nôtres; dans les régions supérieures, les hommes manquaient aux emplois plutôt que les emplois aux hommes, et il suffisait de déployer une bien faible somme d'intelligence et d'activité pour arriver aux situations les plus hautes; en outre, on était accoutumé à une vie large, on ne lésinait point sur la dépense; on était hospitalier et on tenait volontiers table ouverte. Jugez donc du désappointement, de la colère et de l'effarement qu'a dû exciter la nécessité inattendue de changer de manière de vivre, et trop souvent de chercher des moyens d'existence qu'on ne trouvait pas toujours. Les paysans, obligés à un surcroît de travail à la suite d'une émancipation qui devait leur permettre de vivre sans travailler, ont imputé leur désappointement aux propriétaires, qu'ils accusent d'avoir trompé le czar; les propriétaires grevés ou ruinés, les étudiants pour lesquels on a élargi l'entrée des Universités et rétréci la sortie, les employés faméliques dont on a augmenté le nombre sans élever leurs appointemens en proportion de la baisse du rouble, tous ceux, en un mot, dont la vie est devenue plus pénible et plus précaire s'en prennent au gouvernement.

Suivant leur tempérament et leur âge, ils sont des nihilistes ou de simples mécontents. C'est à la même cause qu'il faut attribuer le soulèvement des classes

inférieures contre les juifs, la jalousie et le mauvais vouloir que l'on témoigne dans des régions plus élevées aux étrangers qui vont porter en Russie leurs connaissances techniques, leur esprit d'entreprise et leurs capitaux. On n'a jamais aimé les juifs, mais, à l'époque où la vie était facile pour tout le monde, on les laissait vivre; aujourd'hui on ne peut plus supporter que ces gens-là, qui ne sont même pas chrétiens, et qui sont à peine Russes, se permettent de faire concurrence aux Russes orthodoxes. Quant aux ingénieurs, aux agronomes et aux hommes d'affaires étrangers que l'on accueillait à bras ouverts, au temps où l'offre des emplois dépassait la demande, comment ne leur ferait-on pas froide mine, maintenant que le marché est encombré? Leur supériorité se retourne contre eux, car elle leur vaut d'être préférés dans l'industrie privée aux nationaux en quête de moyens d'existence. Les capitalistes eux-mêmes, malgré le prestige naturel dont ils jouissent, sont considérés comme des intrus. Ils commanditent l'industrie, soit! et sans le matériel qu'ils ont importé, sans le personnel anglais, allemand, français ou belge qu'ils ont rassemblé, pour créer et diriger les fabriques russes, le catalogue de l'Exposition nationale de Moscou aurait été considérablement abrégé; mais quoi! est-ce donc pour enrichir ces étrangers que l'on a élevé et que l'on élève tous les jours le tarif russe? Est-ce tolérable? A bas les juifs! Les étrangers, à la porte! La Russie aux Russes! Voilà le thème favori des journaux qui ont

l'oreille du public; voilà le sentiment populaire! Ce n'est pas sans doute un sentiment bien louable et bien progressif, mais c'est un sentiment que l'on s'explique quand on considère la marche des choses depuis vingt ans, et pour lequel on trouve des circonstances atténuantes.

Je me garderai certes de faire écho aux mécontents qui rendent le gouvernement responsable de cet état des choses et des esprits. En matière de réformes, les gouvernements n'ont pas de lumières spéciales, ils ne sont pas éclairés d'en haut; tout ce qu'on peut leur demander, c'est de faire preuve de bonne volonté et de prendre l'avis des gens compétents ou réputés tels. Le gouvernement russe n'y a pas manqué, et, si on peut lui adresser un reproche, c'est d'avoir suivi trop fidèlement les avis de tout le monde. Il n'a jamais eu de programme arrêté et d'idées à lui : dans l'affaire de l'émancipation, il a adopté le projet des fortes têtes socialistes de la commission dite de rédaction : MM. Milutine, Samarine, Tcherkaski; en matière d'instruction publique, il s'est laissé guider par deux savants professeurs de langues mortes, devenus rédacteurs de la *Gazette de Moscou;* dans les questions de douanes, il a écouté docilement les fabricants de Moscou et autres représentants accrédités de l'industrie nationale, et personne n'ignore que la dernière guerre a été entreprise pour donner satisfaction à la coterie des slavophiles. On lui reproche, je ne l'ignore pas, de n'avoir pas su aller jusqu'au bout dans la voie des réformes,

et, en particulier, de n'avoir pas couronné son œuvre en donnant une Constitution à la Russie. Mais quelle Constitution? Une Constitution à la mode européenne, comme la demandent le *Golos* et les « libéraux », ou une Constitution à la vieille mode russe, comme la veulent M. Aksakof et les slavophiles? Le choix n'est pas facile à faire, surtout à une époque où les Constitutions sont sujettes à toutes sortes d'accidents. On conçoit que le gouvernement du czar ait hésité et qu'il hésite encore. Cependant, c'est un fait bien connu que le défunt empereur s'était résolu à accorder cette dernière concession à l'opinion publique, et qu'une « commission » s'occupait de rédiger un projet de Constitution lorsque le funèbre attentat du 1er mars a mis la Russie en deuil. Le même projet a été repris sous le règne actuel, et, s'il a été ajourné, on ne saurait affirmer qu'il soit abandonné d'une manière définitive.

Il serait donc injuste d'accuser le gouvernement de résister à la volonté nationale, et de lui imputer la responsabilité de la crise que la Russie traverse depuis l'émancipation. Ce qu'on peut regretter, c'est qu'il ne se soit pas rencontré, en Russie, un homme doué d'une intelligence assez vaste et d'une volonté assez ferme pour diriger et mener à bien la transformation devenue nécessaire d'un régime suranné; mais est-ce la faute du gouvernement?

En attendant, la crise subsiste et on ne saurait s'en dissimuler les périls. Depuis quelque temps, les nihilistes ne font guère parler d'eux, mais ont-ils

cessé d'exister? Les causes qui ont enfanté le nihilisme et le mécontentement ne continuent-elles pas à agir? Rien n'annonce, dans les conditions d'existence des différentes classes de la société, une amélioration qui soit de nature à changer les dispositions actuelles des esprits. Le gouvernement est plus que jamais ballotté entre les impulsions qui lui viennent des courants divers ou opposés de l'opinion. Aujourd'hui, par exemple, il paraît bien décidé à conserver la paix; mais qui peut répondre qu'il ne sera pas entraîné demain à faire la guerre? Sa politique est celle du vent qui souffle. Espérons que le vent soufflera du côté de la paix!

II

De Saint-Pétersbourg, on revient à Paris en trois jours par Eydtkünen et Berlin. La route est horriblement plate et monotone. Je me décide à prendre le plus long et à passer par Stockholm. Je m'embarque à quatre heures de l'après-midi sur un joli vapeur suédois, le *Hangö,* et me voici en plein golfe de Finlande. Les gens de service ne parlent que le finlandais et le suédois, mais le capitaine est polyglotte et les passagers appartiennent à la plus aimable variété de l'espèce cosmopolite. Le temps est magnifique, le ciel est bleu, la mer est bleue, on se croirait en pleine Méditerranée. On perd de vue le dôme doré de la cathédrale d'Isaac, on laisse à sa

gauche les travaux du nouveau port de Saint-Pétersbourg, puis Cronstadt et sa ceinture de forts en granit, et le lendemain matin on se trouve en face de la forteresse de Sveaborg, à l'entrée d'Helsingfors, la charmante capitale de la Finlande. Sveaborg est un amas de rochers où l'on a creusé des casemates et bâti des casernes. La flotte anglaise, commandée par l'amiral Plumridge, l'a bombardé en 1854, sans lui causer grand dommage; en revanche, la même flotte a brûlé tout le long de la côte des provisions de madriers et de planches de sapin qui appartenaient à des négociants... anglais. Mais que voulez-vous? La consigne est de brûler. On brûle! En dépit des russificateurs de Moscou, la Finlande a conservé ses institutions particulières, sa langue, sa Diète, son budget et même sa monnaie. C'est pourquoi l'on n'y trouverait point trace d'esprit séparatiste. Helsingfors s'étend sur une côte dont le point culminant est occupé par une église luthérienne que signale au loin un gros dôme noir entouré de quatre petits dômes étoilés. Plus près de la baie, sur une éminence, on vient de bâtir une église russe en briques rouges, avec un toit tout blanc. Les rues sont larges et balayées. C'est un dimanche. On se promène dans un vaste parc rempli de sorbiers, aux splendides grappes rouges. Les femmes ont la tête drapée d'un fichu de soie noire à franges, qui fait ressortir leur teint clair et leur chevelure blonde. Sur le port, grande animation; des marchandes, proprement vêtues, brassent du café et du thé qu'elles servent avec des lopins

de pain blanc et des galettes noires à des matelots en béret bleu et à des étudiants en casquette blanche; d'autres, assises dans des barques de pêcheurs et de maraîchers, lavées à grande eau, débitent des poissons, du beurre frais, des pommes de terre et des myrtilles rouges. De petits bateaux à vapeur chargés d'une foule endimanchée se croisent sur l'eau bleue de la baie. C'est un tableau paisible et gai. D'Helsingfors, on va à Abo et aux îles d'Aland, en traversant un labyrinthe d'îles et d'îlots de toutes grandeurs. Il y en a par milliers, les uns sont de simples blocs de granit brun, arrondis par la vague; d'autres, plus étendus, sont couverts de bouleaux et de sapins. Les détroits qui les séparent sont balisés avec soin; de petites pyramides blanches et çà et là un phare indiquent les écueils. Abo, l'ancienne capitale, jadis siège d'une Université célèbre, transférée on ne sait pourquoi à Helsingfors, est bâtie en amphithéâtre, au fond d'un long canal naturel garni de chantiers de construction : c'est un centre actif d'industrie et de commerce. Les comptoirs, les ateliers et même les maisons particulières sont reliés par les fils du téléphone. Au moment où nous arrivons, la ville est en fête pour célébrer un anniversaire officiel. La population féminine envahit le *Hangö* pour jouir du spectacle des illuminations. Un jeune passager propose de lever l'ancre. Mais le *Hangö* est un honnête navire qui n'a rien de commun avec les corsaires barbaresques. Il attend d'ailleurs une cargaison moins gracieuse, mais d'une

défaite plus facile : son entrepont est retenu par les éleveurs des îles d'Aland qui expédient en Suède du bétail maigre que l'on engraisse avec les résidus des distilleries. Le lendemain, nous faisons escale à Maryhaven, qui a remplacé Bomarsund détruit par le bombardement de 1854 — à quoi pouvait bien servir la destruction de Bomarsund? Le *Hangö* débarque des meubles et des caisses de thé pour charger à la place un troupeau de bêtes à cornes; nous faisons une rapide excursion dans les pâturages enclos avec soin et entremêlés de sapinières où se cachent quelques cottages d'une propreté hollandaise. Les Robinsons des deux sexes de ces îles perdues de la mer Baltique paraissent supporter patiemment leur solitude; les nouvelles politiques que nos journaux leur apportent les laissent froids; en revanche, ils cherchent avec avidité la cote du bétail. Gens pratiques, ces insulaires! Après avoir quitté les îles d'Aland, on entre dans la haute mer et on perd de vue les côtes, pendant deux ou trois heures. Les îles suédoises ne tardent pas à émerger de la ligne de l'horizon; leurs rives boisées sont couvertes de chalets et de maisons peintes en rouge, avec des fenêtres encadrées de blanc; des bateaux à vapeur vont et viennent. Sur le pont des bateaux, aux fenêtres des villas, le long de la rive, partout où apparaît une créature humaine ornée de tresses blondes, des mouchoirs s'agitent en manière de bienvenue ou d'adieu. En aucun lieu des deux mondes je n'ai vu des mouchoirs aussi affairés. Nous passons sous les murailles

remises à neuf de la grosse forteresse de Waxholm, et nous voici bientôt devant le petit archipel qui sépare la Baltique du lac Mälar. Sur les îles et le haut promontoire qui les domine, on a bâti, sans réussir à gâter entièrement la nature, une des villes les plus pittoresques de l'Europe.

On compare souvent Stockholm à Venise, et rien n'est moins exact que ce cliché banal. Venise, avec ses lagunes sous-marines, ses maisons et ses édifices bâtis sur pilotis, est une œuvre d'art sortie tout entière de la main des hommes. A Stockholm on a construit, en pleine forêt, sur un sol résistant et accidenté, des maisons et des églises en bois remplacées ensuite, sans grand souci de l'art, par des édifices et des habitations en pierre et en brique. De la forêt, il est resté le *Djurgarden*, un parc merveilleux, rempli de chênes centenaires, et, sur la mer et le lac, un chapelet d'îlots, couverts d'un épais taillis d'ormes, de bouleaux ou de sapins. Cela ne ressemble en rien à Venise, mais cet entassement de clochers, de toits rouges, de hauts mâts de navires, de cheminées de bateaux à vapeur, dans un labyrinthe d'îles d'un vert sombre, sous un ciel bleu clair, n'en vaut pas moins la peine d'être vu. Cependant, c'est à peine si nous pouvons y jeter un coup d'œil. Une escouade de douaniers a abordé le *Hangö*, et ils sont terriblement consciencieux, les douaniers suédois! Ils nous obligent à ouvrir, au milieu de l'obscurité qui commence à tomber, nos malles accumulées en tas sur le pont, ils palpent nos cravates, ils auscul-

tent nos faux cols, ils sont insupportables, plus insupportables que leurs confrères allemands, et ce n'est pas peu dire. Enfin, ils nous lâchent, et nous voici au Grand-Hôtel, car il y a un Grand-Hôtel à Stockholm ; où n'y a-t-il pas un Grand-Hôtel ?

Quand je dis que l'art n'a pas grand'chose à voir à Stockholm, il ne faut pas prendre ce mauvais propos à la lettre. Le palais du roi est un édifice imposant, quoiqu'un peu massif ; le musée possède l'*Endymion endormi*, un chef-d'œuvre de la belle époque de l'art grec, et une ravissante collection des petits maîtres français du dix-huitième siècle ; des armures et des costumes historiques, parmi lesquels la cotte de gros drap bleu de Charles XII, avec le trou de la balle qui a mis fin aux aventures héroïques de ce don Quichotte du Nord. Son tombeau est au Riddarholmen, en face de celui de Gustave-Adolphe, le défenseur du protestantisme, un héros utile, *rara avis !* Le Riddarholmen est le Panthéon suédois ; il renferme les tombes de plusieurs dynasties et n'a jamais été profané. A une heure de Stockholm, on va visiter, en traversant les méandres du lac Mälar, le château de Drottningholm, résidence d'été de la famille royale. C'est un petit Versailles, plus solitaire, moins vivant encore que Versailles, mais d'un grand air aristocratique ; pas une âme dans les allées droites du jardin à la française, pas d'autre bruit que celui du gong qui signale aux hôtes royaux l'heure du dîner. J'allais oublier le théâtre, bâti par Gustave III, qui y a été assassiné

par Ankarström. La salle blanche à fond d'or ne rappelle en rien ce souvenir funèbre. Le parterre est construit en amphithéâtre; on y est serré, il y a des courants d'air. C'est un théâtre subventionné! Il est même protégé plus que de raison, car on a interdit dernièrement l'établissement d'un cirque d'hiver, qui aurait bien pu lui faire une concurrence redoutable. La troupe est médiocre. Ce soir-là, on y jouait, je pourrais dire, on y assassinait *Fra Diavolo*. Affaire d'habitude! Au petit théâtre, on jouait les *Rantzau*, traduits en suédois. Le jardin royal et surtout le parc de Berzélius, avec la statue de l'illustre chimiste, ne valent pas le Djurgarden, mais ils sont au milieu de la ville, dont leurs parterres fleuris égayent la physionomie un peu monotone. Le mouvement commercial se concentre dans deux rues formant les deux côtés d'un éventail, la rue de la Reine, *Drottning Gatan*, et la rue de la Régence, *Regerings Gatan;* j'y remarque un magasin de cercueils, qui étale ses marchandises comme s'il s'agissait de meubles ordinaires. Il semble que, sous ce froid climat, on soit moins prompt aux émotions tristes ou gaies et qu'on ne s'effraye point du réalisme. Cependant il ne faut pas trop se fier au froid : la proportion des enfants naturels s'élève à 37 % à Stockholm, tandis qu'elle n'est que de 25 % à Paris. L'ivrognerie est une autre plaie. Un statisticien a calculé que l'on consomme en Suède 7 ou 8 litres de boissons spiritueuses, — principalement du brandy et du *punsch*, — par habitant, y com-

pris les enfants à la mamelle. L'instruction qui est répandue dans toutes les classes de la population, car un individu du sexe masculin ou féminin ne sachant pas lire, écrire et compter, est une rareté, l'instruction, dis-je, n'a point remédié au mal. Mais les distractions sont rares, et qui sait si le cirque et même les cafés-concerts ne feraient point une concurrence salutaire au cabaret?

De Stockholm, on va à Copenhague en 17 heures par Malmö, 15 1/2 heures de chemin de fer et 1 1/2 heure de bateau à vapeur pour la traversée du Sund. La terre est pauvre, coupée de lacs et de sapinières, sauf aux environs de Malmö ; les maisons des paysans peintes en rouge, les champs et les pâturages, enclos de traverses en bois ou de murs irlandais solidement construits, attestent néanmoins que la population est soigneuse et n'économise pas sa peine ; les pieds sont chaussés et les habits raccommodés ! Copenhague est plus vivant que Stockholm, mais infiniment moins pittoresque ; l'entretien de la voirie laisse à désirer, et l'hôtel où je suis descendu ressemble à la voirie. Deux mots seulement du théâtre, dont la façade décorée des statues des poètes Holberg et Œlenschlager a grand air. On y joue un ballet, dont le sujet est emprunté à l'histoire du Danemark, et *Gnisten*, *l'Étincelle* de M. Pailleron, fort joliment interprétée, et qui fait merveille auprès du public danois. N'est-il pas singulier qu'on ait négligé jusqu'à présent, en ce siècle protectionniste, de prohiber les pièces de théâtre

d'importation étrangère? C'est une lacune que l'on comblera quelque jour. En attendant, aucun *article-Paris* ne jouit d'une vogue plus générale et ne défie mieux la concurrence,

A mon retour de Copenhague par Korsör, Kiel et Hambourg, je me livre à des calculs dont je vous fais grâce, mais desquels il résulte que la voie de Stockholm n'est décidément pas plus longue que celle de Berlin et je viens de constater qu'elle est bien autrement agréable. Il suffirait que les compagnies et les gouvernements, — il y en a malheureusement une demi-douzaine sur le parcours, — voulussent bien s'entendre pour organiser et laisser passer des trains de grande communication. Aujourd'hui déjà, en traversant la Finlande en chemin de fer jusqu'à Abo, au lieu de s'embarquer sur un bateau caboteur et flâneur comme le *Hangö*, on peut faire ce trajet en quatre-vingts heures que l'on réduirait à soixante-douze avec un express direct. Si Paris, Stockholm et Saint-Pétersbourg étaient en Amérique, ce serait depuis longtemps chose faite.

Mais nous sommes en Europe, et puisque me voici sur ce chapitre, permettez-moi d'exhaler quelques plaintes timides au sujet des misères grandes et petites que le morcellement national des chemins de fer, la diversité des monnaies et la multiplicité des douanes infligent aux voyageurs de notre vieux continent routinier. Je ne dirai rien de l'absence de confort et de sécurité qui caractérise les boîtes à voyageurs de la moitié occidentale de l'Europe : dans

deux ou trois siècles, peut-être, on apprendra qu'il existe de l'autre côté de l'Océan un pays singulier où les clients des chemins de fer ne sont pas empilés à huit ou dix dans des cellules étroites où l'on étouffe, à moins que l'on n'y gèle, exposés à des courbatures, à des rhumes, à des refroidissements et à d'autres inconvénients qu'il est inutile de désigner d'une façon plus claire, un pays singulier, dis-je, où l'on a mis au service de la généralité du public des trains-salons, promenoirs, restaurants, chambres à coucher ; décorés avec un luxe impérial et réunissant toutes les recherches du confort le plus solide et le plus raffiné. Non, je ne veux pas m'exposer à manquer de patriotisme européen, en vantant les voitures américaines ; mais ne m'est-il pas bien permis de remarquer qu'en découpant les lignes en tronçons nationaux, on ne facilite point la concurrence des voies de grande communication : il y a aujourd'hui quatre ou cinq lignes qui unissent ou qui vont unir l'Atlantique au Pacifique ; y en aurait-il une seule, si l'on avait jugé à propos de la morceler entre autant de Compagnies qu'elle traversait d'États ou de territoires séparés ? Que dire de la diversité des monnaies ? Il m'a fallu échanger en Allemagne mes francs contre des marks, puis, ce qui me restait de marks contre des roubles ; prendre à Saint-Pétersbourg des marks finlandais qu'il ne faut pas confondre avec les marks allemands, me procurer des krônes et des öres en Suède et en Danemark, puis, de nouveau, des marks à Ham-

bourg, des florins en Hollande, pour revenir, après quel déchet! aux francs en Belgique et en France, encore en me gardant d'accumuler du nickel belge. Et ma malle! Elle a été ouverte : à Bruxelles, par les douaniers belges ; à Cologne, par les douaniers allemands ; à Sosnovesce, par les douaniers russes ; à Stockholm, par les douaniers suédois ; à Copenhague, par les douaniers danois ; à Hambourg, pour la seconde fois, par les Allemands ; à Venlo, par les Hollandais ; entre Maëstricht et Liège, encore par les Belges, et, finalement, à Paris, par les Français. Si j'avais eu des articles soumis aux droits, ils les auraient acquittés neuf fois. Bon lecteur, écoutez un conseil d'ami : voyagez en Amérique, mais en Europe, croyez-moi, restez chez vous !

III

EN CORSE

I

De Nice à l'Ile-Rousse. — Bastia.

Bastia, le 20 juillet 1884.

En prenant le train rapide de sept heures quinze minutes du soir, on arrive le lendemain dans l'après-midi à Nice. Ce n'est guère la peine de s'y arrêter. Nice est désert dans cette saison. Presque tous les hôtels sont fermés. On ne se donne plus la peine d'épousseter les palmiers de la promenade des Anglais. Quelques cochers de fiacre sont endormis çà et là sur leurs sièges. En revanche les passions politiques sont plus éveillées que jamais. C'est à croire que la Corse commence à Nice. J'achète dans un kiosque la *Cravache*, le *Diable à quatre* et le *Droit anarchique*. La *Cravache* dénonce les crimes de la « semaine sanglante » à Monaco, le *Diable à quatre* déclare que Nice est exploité par une *camorra* en comparaison de laquelle l'association des politiciens opportunistes de la Corse peut passer pour une Société de bienfaisance; enfin le *Droit anarchique*, qui arrive de Lyon, est monté à un diapason que n'ont jamais atteint dans leurs plus beaux jours le *Prolétaire*, l'*Égalité* et les autres organes militants et flam-

boyants du collectivisme et de l'anarchisme parisien. La dynamite elle-même, malgré ses mérites, a cessé de suffire aux besoins du progrès, tel que l'entendent les promoteurs du *Droit anarchique*.

« Jusqu'ici, disent-ils, on a choisi la dynamite. Le poison fait moins de bruit. Nous l'emploierons, car il y a des révolutionnaires partout, dans toutes les corporations, du boulanger à l'égoutier. Pour ne pas faire de victimes parmi les travailleurs à vos ordres, nous placarderons partout, dans la ville et à la campagne, que le poison va faire merveille pour l'épuration bourgeoise. Oui, exploiteurs, vous trouverez partout la mort, jusqu'à la modeste fleuriste qui vous vendra un bouquet préparé, la buraliste ajoutera du poison aux londrès (est-ce bien nécessaire?), le blanchisseur et le tailleur se chargeront de parfumer votre linge et vos vêtements. Tous les révolutionnaires donneront un coup de main chacun dans sa sphère. Vous ferez des enquêtes, mais nous ne perdrons pas de temps pour votre exécution et nous ferons un travail plus général qu'avec la dynamite en mettant par exemple le feu aux ateliers ; les indifférents seront obligés ainsi de prendre parti pour ou contre la révolution... Non, rien ne restera de votre ordre bourgeois, nous détruirons tous vos titres de propriété, de rentes ; nous ferons flamber finances. 500,000 têtes abattues donneront à réfléchir à ceux qui seront tentés de les venger et nous sommes en train de délibérer sur les moyens les plus propres pour vous terrasser. »

Sans attendre le résultat de la délibération, je m'embarque sur le *Médéah*, capitaine Davin, de la Compagnie Frayssinet. Le *Médéah* est un bon petit vapeur qui fait, ou plutôt qui faisait, avant la terrible algarade du choléra, le cabotage entre Marseille, Nice, la Corse et Livourne. Il a pris à Marseille des sacs de farine pour Bastia, car la Corse ne produit pas assez de grains pour sa consommation, et il prend à Nice des futailles vides qu'il va débarquer à l'Ile-Rousse où on les remplira avec de l'huile de la Balagne, achetée et probablement payée d'avance par les grands négociants en huile de Nice ou de Marseille. La nuit tombe, des millions d'étoiles apparaissent dans l'air léger et transparent, comme des lampes suspendues à une voûte pour illuminer une salle de banquet. La salle est immense et le décor merveilleux ; le garde-manger et la cuisine sont abondamment pourvus, et ils pourraient l'être davantage si l'on n'avait point imaginé toutes sortes de combinaisons ingénieuses pour diminuer l'affluence des marchands de victuailles ; mais, quoiqu'il y ait de la place et des vivres pour tout le monde, la foule des convives se rue sur les chaises et sur les plats. C'est une mêlée, dans laquelle chacun s'efforce de grossir sa part aux dépens de celle du voisin. Une portion des aliments et non la moindre est gaspillée et perdue. Alors, des esprits bienveillants cherchent les moyens de remédier à ce désordre, et d'établir parmi les convives une paix perpétuelle, tandis que d'autres, féroces et bilieux, songent à faire sauter

la salle et à empoisonner les plats... Mais, tandis que je rêvais à ces solutions diverses de la « question sociale », le jour se levait et les côtes dentelées de la Corse commençaient à se dessiner dans le lointain ; peu à peu, on voyait surgir à travers la brume du matin trois plans de montagnes ; les plus hautes, les dernières, avec les sommets neigeux du Cintio et du Monte-Rotondo, formant l'épine dorsale de l'île. Les champs d'oliviers de la Balagne s'étendent en plaques vertes sur les collines grises ou brunes du premier plan. L'olivier est la principale richesse de cette région de la Corse, mais c'est une richesse passablement précaire. L'olivier est un arbre délicat et qui exige des soins particuliers. On le laisse volontiers se tirer d'affaire lui-même, et il s'en tire mal. On ne compte guère qu'une bonne récolte tous les dix ans; encore les olives, cueillies trop tard ou tombées de l'arbre, ne fournissent-elles qu'une huile de qualité inférieure. Nous abordons à l'Ile-Rousse, petit port abrité par une énorme roche jaunâtre, sur laquelle s'élève une tour génoise. Ces tours rondes ou carrées, dont on retrouve les ruines sur tous les points avancés de la côte, formaient un véritable réseau de communications télégraphiques. La nouvelle d'un débarquement des Barbaresques ou d'une insurrection des montagnards de l'intérieur pouvait être transmise par des feux ou des signaux d'une tour à l'autre, jusqu'aux villes fortes, Bastia, Calvi et Bonifacio, où les Génois tenaient leurs garnisons et abritaient leurs flottes. Ils avaient établi le même

système de défense en Crimée, où on peut voir, aux environs de Batchi-Seraï, une tour crénelée qu'on croirait empruntée comme celle de l'Ile-Rousse à un jeu d'échecs colossal. Pendant que le *Médéah* débarque ses futailles vides dans un port, qui, hélas! ne l'est pas moins que les futailles, nous allons visiter l'Ile-Rousse. C'est bientôt fait. L'Ile-Rousse se compose de deux rues bordées, comme toutes les villes et tous les villages de la Corse, de hautes maisons à trois ou quatre étages, anciennement badigeonnées de jaune avec des fenêtres garnies de persiennes vertes dont les panneaux inférieurs se relèvent de bas en haut. Les rez-de-chaussée voûtés sont occupés par des boutiques composites ; on y vend des machines à coudre, des calicots imprimés et des chapelets d'oignons ; les artisans, cordonniers, tailleurs, bourreliers, travaillent sur le pas de leur porte comme au bon vieux temps; les boutiques des barbiers se reconnaissent à l'armet de Mambrin, en cuivre jaune, suspendu en guise d'enseigne; les enfants errent pieds nus dans les rues, avec les porcs, habillés de soie noire. Il y a un joli marché à colonnes, où l'on vend des cerises savoureuses et des citrons sur branches; un peu plus loin, une place ombragée de platanes et ornée du buste de Paoli avec cette inscription : *A Paoli, la patria riconoscente!* C'est Paoli qui a fondé l'Ile-Rousse, pour supplanter Calvi, qui était demeurée fidèle aux Génois : *Ho piantato le forche per impiccar Calvi*, disait-il : « J'ai planté une potence pour y

pendre Calvi. » Nous ne savons ce qu'il est advenu de Calvi, mais l'Ile-Rousse n'a eu encore qu'une destinée modeste, quoiqu'elle soit le débouché d'une des régions les plus fertiles de l'île, la Balagne. Nous retournons à bord. Le *Médéah* est encombré de visiteurs, parmi lesquels trois franciscains, d'un couvent du voisinage. On a chassé les jésuites, mais on tolère les dominicains, les franciscains et quelques oblats, gens inoffensifs et communicatifs. Un de ces *padres*, à l'œil vif et à la langue bien pendue, m'explique, en quelques mots, la situation politique de la Corse : *Bonnes gens, les Corses. Font de la politique pour avoir des places. Ont besoin des places pour manger du pain, mais bonnes gens!* Dans toute la discussion de la Chambre des députés on n'a rien dit de plus vrai sur la Corse, et le *padre* avait du moins le mérite d'être court. Il m'apprend encore que les Corses sont de bons catholiques, mais des pratiquants un peu tièdes, et il allait m'en dire plus long lorsque le *Médéah* se remet en marche. Le *padre* et ses compagnons sautent lestement dans une barque, et, au bout de quelques minutes, nous perdons de vue leurs faces réjouies et leurs robes brunes. Nous longeons la côte occidentale de la presqu'île en tête de tortue qui forme la région du cap Corse; nous jetons un coup d'œil sur la tour dite de Sénèque, où la tradition prétend que ce philosophe a été enfermé pendant sept ans; dure épreuve, même pour un philosophe! nous traversons la passe de la Giraglia, massif de rochers qui figure le bec

de la tortue, et nous voici sur la côte orientale, ayant devant nous l'île de Capraia, l'île d'Elbe et l'île de Monte-Cristo, la véritable île de Monte-Cristo, dont le plus fécond et le plus charmant des raconteurs d'histoires honnêtes et amusantes révélait, il y a quarante ans, l'existence aux lecteurs du feuilleton du *Journal des Débats*, et après eux, aux lecteurs du monde entier. On pourrait croire que cette extrémité allongée et rocheuse de la Corse est moins fertile et moins riche que le reste de l'île. C'est au contraire une des plus belles et des plus opulentes régions de la Corse. Sur la côte orientale, en particulier, jusqu'à Bastia, les collines, couvertes de plants d'oliviers, de cédratiers, de citronniers, de vignes, entremêlés de maquis d'arbousiers, de cistes, de myrtes et de bruyères fleuries, avec leurs villages huchés à mi-côte et leurs *marines* dans les anfractuosités de la côte baignée par une mer bleu indigo, rappellent la merveilleuse route de la Corniche de Nice à Gênes; la splendide vallée de Luri, pour ne citer que celle-là, n'est qu'un vaste et superbe jardin. Le cédratier, en son beau temps, y a fait de grosses fortunes. Je dis en son beau temps, car les propriétaires du cap Corse, faute d'avoir suffisamment étudié la loi de l'offre et de la demande, la loi d'airain comme l'appelle Karl Marx, ont fini par encombrer le marché des cédrats, et par être victimes de cette loi d'airain, ni plus ni moins que de simples prolétaires.

Les cédrats ont subi une crise, les prix ont baissé,

et maint propriétaire de cédratiers a été ruiné. Après tout, n'était-ce pas bien fait? Demandez plutôt aux rédacteurs du *Droit anarchique!* Il reste pourtant un bon nombre de riches propriétaires, voire même de millionnaires, au cap Corse. Mais ceux-ci sont pour la plupart des « Américains ». On nomme ainsi les gens aventureux qui ont émigré pour aller chercher fortune au loin et qui, après avoir réussi, reviennent sur le sol natal jouir d'un bien-être laborieusement acquis. Et le nombre s'en accroît chaque jour. On trouve des émigrants du cap Corse, en Afrique, dans l'Amérique du Sud, à Panama et jusqu'à Singapore ; on me cite un simple berger qui est revenu avec un demi-million de la presqu'île de Malacca. C'est que le Corse, qui a peu de goût pour le travail manuel, et qui abandonne volontiers au pauvre Lucquois la pioche et le manche de la charrue, possède en revanche les qualités et les aptitudes de l'homme d'affaires ; il a la perception vive et le jugement sûr, et, ce qui ne gâte rien, même en affaires, il est généralement honnête. De tous les départements français, la Corse est celui où l'on commet le plus de meurtres et le moins de vols.

Mais nous voici en vue de Bastia. A l'ancienne ville génoise bâtie sur une colline autour de la citadelle et descendant par de fortes rampes au vieux port, s'est annexée peu à peu le long de la rive une ville nouvelle qui se termine par une place spacieuse, en face de laquelle on a construit, à coups de millions, le port neuf. Les deux villes sont réunies en biais

par une large avenue, vulgairement nommée la *Traverse*. C'est le boulevard de Bastia. Vieilles maisons et maisons neuves sont également massives et hautes; quelques-unes ne comptent pas moins de six ou sept étages, et pourtant nulle part la propriété immobilière n'est plus divisée que dans les villes et les villages de la Corse. A part les très pauvres gens, chacun est propriétaire, sinon d'une maison, au moins d'un logement. On vend les maisons en détail et en tranches, comme la célèbre galette du Gymnase. Celui-ci achète un étage, celui-là se contente même d'un demi ou d'un quart, selon ses moyens.

On pourrait croire que ce système, emprunté à l'Italie, engendre des querelles et des procès continuels, car il n'est pas bien facile de savoir où commence la propriété de chacun et où elle finit, comment doivent se partager les frais des grosses réparations, etc. Eh bien! tout s'arrange d'habitude à l'amiable, et le système fonctionne, depuis des siècles, à la satisfaction générale. Par exemple, on ne balaye guère les escaliers qui sont placés sous le régime du libre parcours, les ordures s'entassent dans la cour commune, et, faute de s'entendre sur l'opportunité du badigeonnage et sur la couleur du badigeon, on néglige absolument la toilette extérieure des habitations; mais ces inconvénieuts, auxquels une administration municipale, qui s'occuperait un peu plus du balayage et un peu moins des élections, pourrait aisément remédier, ne sont-ils pas peu de chose en comparaison des avantages de la

division de la propriété et de la multiplication des propriétaires?

La politique fait malheureusement tort à tout le reste, et, au moment où je débarque à Bastia, les esprits sont encore sous l'impression de l'affaire Saint-Elme et des débats de la Chambre des députés. Le *Sampiero*, qui a emprunté son nom à un héros légendaire de la Corse, et le *Colombo*, qui a pris le sien à la conque marine dont les montagnards se servaient en guise de cor, dans leurs luttes contre les Génois, le *Sampiero* et le *Colombo*, dis-je, se livrent à une lutte acharnée; on en est même venu encore une fois aux coups, à la suite d'une injure un peu trop aquatique, adressée par le *Sampiero* à un des amis de l'officieux *Colombo*. Mais ai-je besoin de dire que ces querelles locales n'ont pas tardé à faire trêve devant la préoccupation absorbante du choléra? Seulement, lorsque ce terrible pacificateur aura passé, elles ne manqueront pas de renaître plus ardentes et plus envenimées que jamais; qui sait même s'il ne faudra point recourir à des mesures exceptionnelles pour rétablir en Corse la tranquillité matérielle, sinon la paix?

A quoi doit-on attribuer la violence et l'acharnement extraordinaires des luttes politiques dans ce pays? La vivacité du tempérament national y contribue sans doute, mais il y a autre chose, et c'est un phénomène dont j'ai fini par me rendre compte, en m'asseyant comme un simple préfet, devant le café Andréani, à l'endroit le plus fréquenté

de la Traverse. Il y passait, et je vous prie de croire que je n'exagère point, plus de gens décorés que sur le boulevard des Italiens, en face du perron de Tortoni.

C'est que la Corse ne produit pas seulement des cédratiers, des citronniers, des figuiers et des châtaigniers, elle produit encore et surtout des fonctionnaires. Tandis que le département du Nord, par exemple, possède à peu près cinq fois la population de la Corse, on peut affirmer qu'il fournit à la France cinq fois, que dis-je, dix fois moins de fonctionnaires civils et militaires, de tous rangs et de tous grades, officiers, sous-officiers, gendarmes, agents de police, douaniers, forestiers et que sais-je encore? Cette statistique du lieu de provenance des fonctionnaires serait au surplus facile à dresser et elle ne serait pas moins instructive que celle des œufs que nous importons en Angleterre, des épingles et des aiguilles que l'Angleterre nous fournit en échange. On peut aisément aussi s'expliquer pourquoi les gens du Nord sont moins ardents que leurs compatriotes du Midi, continentaux et insulaires, à la recherche des fonctions publiques. C'est qu'ils trouvent dans l'industrie un large débouché et des situations lucratives, tandis que dans une bonne partie de la région du Midi, et particulièrement en Corse, l'industrie est nulle. Un homme dont la condition s'élève au-dessus de celle du travailleur manuel n'a d'autre ressource que d'émigrer ou de solliciter un emploi quelconque. A la vérité, les emplois publics sont pour le plus

grand nombre fort modestes, les appointements sont petits, mais il y a la retraite, et chacun sait que le taux des pensions s'est rapidement accru depuis quelques années. Quand la pension vient se joindre au lopin de terre, dans un pays où l'on est exempt du souci de payer son terme, et où la vie est demeurée relativement à bon marché, c'est l'aisance, c'est presque la richesse. Ajoutons à cela que le Corse est naturellement autoritaire : il aime à commander, tout en sachant se plier aux exigences de la discipline et du règlement. C'est un employé fidèle et modèle : il a la vocation ! Et voilà pourquoi la Corse est par excellence un pays producteur de fonctionnaires.

Seulement on n'entre pas dans les fonctions publiques comme dans un moulin. Pour les emplois privés, il y a des bureaux ou des agences de placement; au besoin, on peut faire mettre une annonce dans les journaux; mais on n'a pas encore établi de bureaux de placement pour les emplois publics. En attendant que cette lacune soit comblée, il faut avoir recours « aux influences », c'est-à-dire aux hommes qui ont l'oreille des tout-puissants distributeurs d'emplois. Sous l'ancien régime, les influences étaient à la cour; sous le nouveau, elles sont à la Chambre. Les ministres nomment les fonctionnaires, et ils peuvent, grâce à cet ineffable privilège, faire le bonheur d'un demi-million de Français; mais, si la destinée des innombrables aspirants aux fonctions publiques dépend des ministres, celle des ministres

dépend des députés qui les soutiennent ou les renversent à leur gré. Cependant, à leur tour, les députés dépendent des électeurs, et ils doivent compter avec eux. Quand les électeurs sont des agriculteurs, des industriels, des négociants, on peut encore satisfaire à leurs exigences plus ou moins légitimes en promettant : à ceux-ci un chemin de fer ou un bout de canal, à ceux-là un droit protecteur indigène ou colonial ; mais, quand les fonctions publiques constituent, comme en Corse, le principal débouché du département, c'est une autre affaire. Il faut non seulement promettre des places aux électeurs influents, mais encore il faut s'employer sérieusement et *bona fide* à les leur procurer, car les électeurs corses ont bonne mémoire, et, s'ils donnent une « place », c'est pour en avoir une autre. Ce n'est peut-être pas une manière absolument correcte de comprendre et de pratiquer le régime représentatif, mais c'est la leur ! Aussi longtemps que le suffrage a été limité par le cens, cette convention tacite a pu être assez aisément observée ; les électeurs influents étaient en petit nombre, et on pouvait, sans trop de peine, leur trouver une alvéole dans la ruche budgétaire. Mais avec le suffrage universel combien la situation a changé ! Le nombre des électeurs influents a quintuplé et les nouveaux venus ne se sont pas montrés moins exigeants que les anciens. On a eu beau augmenter le nombre des alvéoles de la ruche, elles n'ont pu y suffire, et il en est résulté des déceptions et un mécontentement dont les politiciens des nou-

velles couches ont habilement profité. Ces politiciens, qui ont réussi à supplanter l'ancien personnel parlementaire malgré leur défaut de notoriété et d'attaches dans le pays, en se vantant de posséder le *Sésame, ouvre-toi* magique qui donne accès aux fonctions les plus hautes comme aux plus humbles, qui fait des magistrats, des administrateurs, des douaniers et des gendarmes, ces politiciens, habiles à comprendre et à manier le suffrage universel, ne devaient-ils pas l'emporter sur des adversaires encroûtés dans les vieilles méthodes, qui hésitaient encore à promettre ce qu'ils ne pouvaient tenir? Mais, laissez de côté les personnes, allez au fond des choses, et vous vous apercevrez que la violence extraordinaire des luttes électorales en Corse, les fraudes et les abus auxquels elles donnent lieu tiennent à ce que chacun y poursuit un intérêt particulier. Comme disait le *padre* de l'Ile-Rousse : *Bonnes gens, les Corses*, — et gens avisés. — *Font de la politique pour avoir des places, et ont besoin des places pour manger du pain.* Que l'agriculture et l'industrie viennent à se développer de manière à faire concurrence aux emplois publics, que la Corse cesse d'être une pépinière de fonctionnaires, et les élections se feront aussi paisiblement à Corte et à Sartène qu'à Lille ou à Valenciennes.

En attendant, je plains de tout mon cœur les futurs députés de la Corse, car leurs électeurs sont terriblement prolifiques. Les familles nombreuses sont la règle, et je vois passer sur la Traverse autant

de femmes dans un état intéressant que d'hommes décorés. Ce n'est plus comme sur le boulevard des Italiens.

Quoique Bastia ait été la place d'armes des Génois, on n'y trouve guère de traces matérielles de leur domination : quelques maisons à demi ruinées dans la vieille ville, un portail et une fresque représentant une galère génoise remplie d'hommes d'armes, et c'est tout! Les églises sont bâties dans le style italien de la décadence; sur la porte de la chapelle Sainte-Marie une pancarte réaliste avertit les fidèles qu'il est « défendu de cracher dans cette église ». La même chapelle possède un christ noir qui a sa légende. Un soir, des pêcheurs de la côte aperçurent une lumière au fond de la mer. Ils jetèrent leurs filets et en retirèrent un christ noir qu'ils allèrent porter à l'église de la Conception. Mais le lieu n'était pas à la convenance du christ noir. Quand on ouvrit l'église le lendemain, il avait disparu. La nuit suivante, la même lumière apparut aux pêcheurs; ils retrouvèrent le christ noir dans leurs filets et le portèrent à Saint-Roch. Il ne s'y trouva pas mieux qu'à la Conception. On le repêcha de nouveau, et on le porta à Sainte-Marie. Cette fois, l'endroit était à son gré et il y est resté. En mémoire de cet événement, les pêcheurs avaient coutume de faire cadeau du produit de leur première pêche au curé de Sainte-Marie. Mais, depuis quelques années, ils ont renoncé à payer ce tribut pieux. La foi au christ noir a baissé! Si Bastia renferme peu de monuments et de souve-

nirs, en revanche, on peut faire, aux environs, des promenades charmantes. On va visiter le long de la côte, au nord de Bastia, la grotte de Brando; n'est-ce pas le premier devoir d'un touriste de visiter les grottes? et on pousse jusqu'à la jolie marine d'Erbalunga; on s'arrête en chemin à quelque buvette ayant pour enseigne une branche de pin; le vin du pays est à bon marché : on peut se rafraichir abondamment pour la modique somme de 15 centimes; la nourriture solide n'est guère plus chère : le boucher d'Erbalunga vend son mouton et son bœuf, quand il a du bœuf, à 50 centimes la livre. Il est vrai qu'il a acheté en toute propriété le caveau frais et spacieux qui lui sert de boutique pour la modique somme de 500 francs et qu'il n'a pas de frais d'abattoir à payer. Il égorge ses bêtes en plein champ. Cependant le prix de la vie a augmenté en Corse comme ailleurs : les vieillards se souviennent du temps où l'on payait la viande 6 sous la livre, et où les pauvres gens achetaient un cabri pour 2 sous, ajoutés au prix de la peau. Le bien-être n'en a pas moins augmenté; on gagne davantage, on s'habille mieux et on va beaucoup moins pieds nus. Une autre excursion, que je fais sous la conduite d'un aimable cicerone, me montre un des paysages les plus pittoresques de la Corse : c'est l'ascension au col de Teghime. On sort de Bastia par une route en lacet qui monte, de rampe en rampe, à une hauteur de 341 mètres; la route est bordée de cactus, de figuiers de Barbarie en fleurs, de cerisiers, d'oliviers et de chênes lièges, dont le

tronc est à demi dépouillé; on passe à côté d'une poudrière, que le génie militaire se décidera peut-être à reculer, après qu'elle aura fait sauter la moitié de la ville; à mesure qu'on s'élève, la vue s'étend sur le lac marécageux de la Biguglia et sur cette magnifique et dangereuse plaine orientale qui va jusqu'à Bonifacio et qui serait l'orgueil et la richesse de la Corse si elle n'était le foyer empesté de la *cattiva aria*. Des bastides jaunes, où les bons bourgeois de Bastia viennent passer le dimanche au milieu des vignes et des oliviers, alternent çà et là avec des tombes entourées de cyprès et de lauriers-roses; car c'est l'habitude des gens aisés de se faire enterrer chez eux, dans leur propriété, et ces tombes en forme de chapelles, joliment entretenues et fleuries, tandis que les ronces et les hautes herbes envahissent le cimetière commun, ne sont pas un des moindres agréments du paysage. On rencontre des hommes barbus, vêtus de velours brun et ornés d'une ceinture rouge, qui portent un fusil en bandoulière : tantôt c'est un garde champêtre en tournée, et tantôt un berger qui fait paître le long du chemin son troupeau de moutons et de chèvres; puis ce sont des femmes qui portent sur la tête d'élégantes amphores de forme antique ou de vulgaires fagots de broussailles. C'est bien la Corse! Au col de Teghime, le rocher et la bruyère ont remplacé les champs cultivés, et le vent souffle frais; mais la vue embrasse les deux côtés du long promontoire qui termine la Corse, les deux mers et les deux îles, et le panorama

est splendide. Au retour, je termine mes pérégrinations par une promenade au vieux port, et j'y descends par un jardin public à mi-côte, rempli des senteurs des citronniers, des myrtes et des lauriers-roses, mais sur la chaussée du vieux port ce sont d'autres parfums ! Des cadavres de chiens, dépouillés et horribles, clapotent dans l'eau transparente, à deux pas du bord, et il faut s'abstenir d'aller plus loin, derrière la digue, si l'on est affligé d'un nez trop délicat, car la plupart des habitations, et même des hôtels, ne possèdent pas encore ce que nous sommes accoutumés à considérer comme une des nécessités de la civilisation. Le Misanthrope, s'il avait choisi la Corse pour retraite, n'aurait su où mettre le sonnet d'Oronte.

II

La côte orientale. — La Castagniccia. Orezza. — La vendetta.

Ajaccio, le 1er août 1884.

La côte orientale de Bastia à Bonifacio est, au point de vue économique, la partie la plus intéressante de la Corse. C'est une bande de terrains d'alluvions longue d'environ 150 kilomètres sur une largeur qui varie de 4 à 12 kilomètres, et dont tous les hommes spéciaux s'accordent à vanter la fertilité extraordinaire. « Je ne sais ce que vaut la Mitidja d'Afrique, disait Ad. Blanqui dans son *Rapport à l'Académie des Sciences morales et politiques sur l'état économique et moral de la Corse;* mais j'adjure nos concitoyens de se souvenir qu'il existe à vingt-quatre heures de Toulon et à huit heures de Livourne une Mitidja française comparable à la terre promise et propre à toutes les cultures. » Seulement, l'entrée de cette terre promise est gardée par un ange exterminateur, qui la rend inhabitable pendant trois mois de l'année, de juillet à septembre. Je veux parler du mauvais air qui produit la fièvre intermittente et d'autres fièvres malignes de la plus

dangereuse espèce. D'où provient le mauvais air? Les fatalistes prétendent qu'il provient de la constitution du sol, de la direction des courants aériens et marins, et qu'il serait parfaitement chimérique d'essayer de s'en débarrasser. Les progressistes, et parmi eux M. Limperani, ancien président de la Société d'agriculture de Bastia, sont d'avis, au contraire, que le mauvais air provient simplement de la négligence qui a laissé s'engorger les rivières, déborder les torrents, créer les marécages, accumuler les détritus végétaux, et ils affirment que, en ouvrant des canaux de desséchement et d'irrigation, en plantant des eucalyptus, enfin en assujétissant le sol à une culture savante et régulière, on viendra à bout du mauvais air (1). A l'appui de leur dire, ils citent les progrès réalisés dans la partie de la côte qui avoisine Bastia. C'était une solitude il y a vingt ans, c'est aujourd'hui une plaine cultivée comme un jardin, et toute remplie de fermes et de jolies maisons d'habitation. Mais voici la difficulté. Il faudrait, pour assainir la plaine orientale, une grosse avance de fonds, 20 millions, peut-être 30, et les capitaux sont

(1) C'est surtout à la présence des eaux marécageuses et aux effluves putrides qui en émanent qu'il faut attribuer le mauvais air de la plaine orientale. Ces effluves ne se manifestent point pendant l'hiver, quand l'eau des marais a atteint toute sa hauteur, et quand l'abaissement de la température s'oppose à leur dilatation. Mais quand la saison des pluies est passée, quand la température s'élève avec le retour de la chaleur, quand l'eau des marais se retire et laisse en putréfaction cette quantité énorme de végétaux et d'animaux qui y croissent en si grande abondance, il ne faut pas s'étonner que ces marais deviennent un foyer de miasmes pestilentiels. Il suffit alors d'arriver sur leurs bords

rares en Corse. A qui les demander? Eh! pourquoi pas, tout simplement, aux capitalistes? Il s'agirait d'assainir environ 100,000 hectares de terres, dont la valeur moyenne, d'après M. Limperani, ne dépasse pas 200 francs l'hectare : assainies, elles en vaudraient 2,000 et davantage. Voilà une belle marge pour une opération agricole et financière. A la vérité, il faudrait s'entendre avec les propriétaires. Mais, par exception, ici, les propriétaires sont peu nombreux. La côte orientale faisait partie jadis du domaine de la république de Gênes, qui l'affermait ou la concédait temporairement à des familles nobles en faveur auprès du Sénat. Lors de la cession de la Corse à la France, on la partagea entre d'autres familles qui avaient fait bon visage aux nouveaux maîtres de l'île, à la condition, toutefois, de la cultiver et de l'assainir. Cette condition, que les concessionnaires ne se sont pas pressés de remplir, les lois de 1857 et de 1860 sur le desséchement des marais et l'assainissement des landes permettraient de la leur remettre en mémoire en fournissant un moyen légal de vaincre les résistances des conserva-

pour comprendre, à l'odeur infecte qui s'en exhale, combien l'air environnant doit se ressentir de cette infection. Les vents du sud accroissent le danger. L'infection se propage dans l'intérieur de l'île par les gorges des montagnes. Le mal s'aggrave encore par les torrents qui charrient les terres et les matières venant des montagnes et les accumulent à leur embouchure.

Limperani. *Rapport au Conseil d'hygiène et de salubrité publique de l'arrondissement de Bastia sur l'insalubrité de la plaine orientale et sur les moyens de l'assainir.* 1861.

Voir aussi le savant ouvrage du docteur F.-M. Costa, sur *la Corse et son recrutement.*

teurs du mauvais air. On m'assure à Bastia que l'opération serait superbe, et je le crois volontiers. Seulement, il n'est pas bien facile d'attirer les capitaux français dans une entreprise et sur une terre françaises. Ah! s'il s'agissait d'irriguer le Sahara ou de défricher le Congo!

Je me contente de parcourir une vingtaine de kilomètres dans la plaine orientale, de Bastia à Vescovato, et je vais visiter la *Castagniccia*, la région des châtaigniers, en montant par une route en lacet jusqu'à Piedicroce, à une hauteur de 636 mètres. A mesure qu'on s'élève, on voit apparaître une nouvelle zone de végétation : aux citronniers, aux cédratiers, aux mûriers, aux figuiers, aux oliviers, aux vignes, succèdent les chênes lièges, les cerisiers, les noyers et les châtaigniers au milieu des champs de fougères, car il y a une affinité particulière entre la fougère et le châtaignier; leurs racines profondes se mêlent et s'enlacent dans la terre végétale qu'elles empêchent d'être ravinée et entraînée par les torrents. Si l'on monte plus haut, on entre dans la région des chênes verts, des pins, des hêtres, des bouleaux, des bruyères et des mousses. C'est comme si on avait passé en quelques heures des bords de la Méditerranée à ceux du golfe de Bothnie ou de la mer Blanche. Le trajet est court, ce qui ne veut pas dire qu'il soit commode. Si les routes nationales, entretenues aux frais de l'État, sont généralement irréprochables, on n'en peut pas dire autant des routes départementales et surtout de la voirie vicinale. Que

voulez-vous? Les conseillers généraux et municipaux ont pour la plupart leur chemin à faire, et ce chemin-là n'a rien de commun avec la voirie départementale ou vicinale. Et quels véhicules primitifs! Des pataches branlantes ou des cabriolets non suspendus, attelés de mules sobres et de chevaux maigres. On préfère les mules : tandis qu'on peut avoir un cheval pour 200 francs ou même 180 francs, une bonne mule se paye le double. Ce qui étonne le plus le « continental » qui voyage en Corse, c'est la rareté des fermes et des habitations rurales. Les campagnes semblent inhabitées, surtout dans la plaine. La population est concentrée dans des villages bâtis sur des hauteurs escarpées, et les petits propriétaires ou les métayers sont obligés parfois de faire 10 ou même 20 kilomètres pour aller cultiver leur champ ou leur vigne. Autrefois, ils choisissaient de préférence ces nids d'aigle pour se préserver des Sarrasins et du mauvais air. Les Sarrasins ont cessé, depuis longtemps, de venir enlever les femmes, les chèvres et les moutons, mais le mauvais air est resté, la plaine et le fond des vallées continuent à être dangereux à habiter. Cette agglomération de la population rurale sur les hauteurs, à distance des cultures, n'en offre pas moins des inconvénients sérieux. Il en résulte, d'abord, une déperdition constante de temps et de forces pour les hommes et pour les bêtes; ensuite, la nécessité pour les travailleurs ruraux des deux sexes d'aller camper dans la plaine, sans revenir au logis de plusieurs jours, aux époques

des labours et de la moisson. Dans l'intervalle de ces expéditions médiocrement hygiéniques, les champs sont négligés. On ne sait point, par exemple, ce que c'est que le sarclage. Dans un champ d'orge ou de froment, on compte autant de coquelicots et de bleuets que d'épis. L'effet est fort joli, mais le résultat est déplorable. Enfin, comment transporter les engrais provenant de l'habitation et de l'écurie jusqu'à des exploitations situées au loin? Les détritus de toute sorte pourrissent inutiles dans le village qu'ils infectent, tandis que les champs manquent de fumier. On accuse la paresse et la négligence du paysan corse; on prétend qu'il passe le meilleur de son temps à faire de la politique dans les buvettes ou à jouer aux cartes sous les châtaigniers, et qu'il abandonne le gros de la besogne du ménage des champs aux Lucquois et aux femmes. Ces accusations sont tout au moins exagérées. Sans parler des forces et du temps dépensés dans le va-et-vient de l'habitation aux cultures, on est frappé de l'énorme quantité de travail qu'ont exigé, sur le flanc des collines et des montagnes où s'étalent les vignobles et les champs de blé, la construction et l'entretien des murs de soutènement et des clôtures. A la vérité, il y a les Lucquois. Sans les Lucquois, me disait un « continental », la Corse demeurerait inculte; il en vient tous les ans au moins 100,000 pour faire les labours et la moisson. 100,000! Voilà un chiffre qui me paraît terriblement méridional. Je consulte les statistiques, et je trouve que le nombre des émigrants lucquois

ne dépasse pas, en moyenne, 7 ou 8,000. Or, je lis dans un rapport sur les résultats de l'enquête agricole en 1866, que la Corse qui avait alors 260,000 habitants consommait, à raison de 3 hectolitres 1/2 par tête, 910,000 hectolitres de substances alimentaires, parmi lesquelles 180,000 hectolitres — un cinquième — de châtaignes qui ne coûtaient que la peine de les ramasser, et 120,000 hectolitres de blé et farines importés du continent. Mais il fallait encore en produire 610,000 hectolitres, soit les deux tiers de la totalité, exporter du vin, de l'huile d'olive, des cédrats, des citrons, des bois de construction et du bois à brûler, du liège, etc., pour payer les blés et les farines importés, le sucre, le café, sans oublier l'eau-de-vie et l'absinthe plus ou moins suisse, les articles nécessaires aux vêtements et à l'ameublement. Voilà bien du travail, et c'est tout au plus si les Lucquois, dans leurs cinq ou six mois de résidence annuelle en Corse, peuvent en fournir la vingtième partie. Encore est-ce du « travail lucquois », c'est-à-dire le travail chichement payé et abominablement mal nourri. On paye la journée du Lucquois de 1 fr. 25 à 1 fr. 75; il se contente pour toute nourriture de 25 centimes de polenta de châtaignes (sur laquelle celui qui l'emploie et le paye en partie en nature réalise encore un bénéfice); il boit de l'eau et couche sous un hangar, n'ayant d'autre souci que de remporter, au bout de la saison, 150 francs ou 200 francs pour payer ses impôts et élever une foule de petits Lucquois. Quant aux femmes corses, elles

apportent à la production un contingent de travail bien autrement considérable et assidu que celui des Lucquois. Nulle part, les femmes ne travaillent davantage. J'en aperçois des troupeaux dans les champs, en train de faire la moisson, par une chaleur de 30 degrés; j'en rencontre d'autres le long des routes où elles vont pieds nus pour économiser la chaussure; elles ont sur la tête la charge d'un petit âne; on m'assure qu'elles peuvent porter jusqu'à 60 kilogrammes; naguère, elles filaient la laine et le lin des vêtements de la famille; aujourd'hui, on trouve plus d'économie à acheter les étoffes ou les habits tout faits du continent. Cependant j'ai vu encore, sur le seuil de maintes habitations de village, des vieilles femmes maniant ces instruments inconnus aux nouvelles générations féminines, qu'on appelle un fuseau et un rouet; elles ont beaucoup d'enfants; ils coûtent peu de chose à nourrir et moins encore à vêtir! Bref, elles sont des mères dévouées et des servantes laborieuses, plutôt, il faut le dire, que des compagnes et des égales. « Je n'ai pu obtenir souvent, disait Blanqui, la faveur de voir dîner à la table du *maître*, comme elles disent, les épouses, les sœurs ou les filles des chefs de famille dont je recevais l'hospitalité. » Sont-elles résignées à cette situation subalterne? L'abbé Gaudin l'affirme : « Façonnées au joug par une longue habitude, dit-il, elles ne songent même pas à s'en plaindre. » Sur ce point, mon témoignage ne serait pas tout à fait d'accord avec celui du bon abbé. Il

m'est arrivé de causer avec une jeune Corse, — je me garderais bien de dire où, — de la condition de la femme, et de lui arracher subtilement cet aveu compromettant : qu'elle prendrait de préférence un mari parmi les continentaux « parce qu'ils ne font pas travailler leurs femmes comme des bœufs ». Je cite et je m'abstiens de juger. On a vanté jusqu'à présent la pureté des femmes corses, leur fidélité et leurs autres vertus conjugales. Un conseiller de confiance de la Maison souveraine de Nassau, qui avait longtemps séjourné en Corse et qui publiait ses impressions en 1776, se plaignait même de leur insensibilité dédaigneuse. Le morceau est joli et bien du style d'un conseiller de confiance du dix-huitième siècle :

« Attachée à la rudesse de ses devoirs et de ses liens où le cœur n'a jamais consulté son penchant, une femme corse trouverait étrange un partage d'affection dont son cœur est peu susceptible. Aussi l'hymen, dans ces contrées stériles aux moissons qui fertilisent les heureux champs de Paphos, ne connait point les noirs soupçons ou ces intrigues qui troublent chez nous la paix des époux, et le dieu des cœurs, quoique plus rapproché de ces climats où sa mère lui donna le jour, voit encore dans ces montagnes son culte négligé, ses traits sans force et les beautés corses presque toujours insensibles et dédaigneuses. »

Mais, quand les beautés corses auront cessé de « travailler comme des bœufs », qui sait si elles n'abuseront pas de leurs loisirs pour cultiver le dieu

des cœurs et fertiliser les heureux champs de Paphos ? Sera-ce un progrès ?

Je m'aperçois que je me suis, chemin faisant, quelque peu écarté de la *Castagniccia*. J'y reviens. Nous avons pris un embranchement de la route de Bastia à Bonifacio, et nous sommes arrivés à mi-côte, au petit bourg de Venzolasca. Il s'agit de déjeuner et de laisser reposer nos mules. Nous nous arrêtons devant une haute maison délabrée. Le rez-de-chaussée est occupé par une buvette, mais on n'y donne point à manger. Le restaurant est au troisième étage. On y monte par des échelles décorées du nom d'escalier. On traverse une cuisine, à laquelle il ne manque qu'une cheminée. Une marmite est suspendue au-dessus d'un feu de charbon de bois, dont la fumée s'échappe par la porte et les fenêtres après avoir préalablement noirci les murs. C'est au moyen de cet appareil primitif que l'on nous confectionne un ragoût de mouton et une omelette. Les œufs sont frais, le mouton n'est point trop coriace et nous avons grand appétit. Pour dessert, des cerises superbes et des abricots délicieux. Les fruits sont excellents en Corse, et le jour où la vapeur aura rendu les transports plus rapides et moins chers, ils deviendront un article d'exportation lucratif. Par exemple, ne vous avisez point de toucher au fromage. Il est vivant ! On trouve pourtant en Corse un fromage mou, fait du lait de chèvre, qui jouit d'une réputation méritée ; c'est le *brocchio*. Mais il n'y a pas de brocchio à Venzolasca ;

en revanche, le petit vin du cru est capiteux, et il faut se souvenir des lois de l'équilibre, en descendant l'escalier. Bientôt le paysage change, on ne voit plus que des fougères et des châtaigniers ; c'est une mer de feuilles vertes, du milieu de laquelle émergent les hauts clochers jaunes de nombreux villages. La *Castagniccia* est la région la plus peuplée de la Corse. On n'y compte pas moins de 86 habitants par kilomètre carré. La châtaigne foisonne, et il est bien rare que la récolte vienne à manquer. Un hectare de châtaigniers rapporte 60 francs bon an mal an et n'exige pour ainsi dire aucun soin. Aussi la population de la *Castagniccia* a-t-elle de nombreux loisirs. Elle ne les emploie pas exclusivement, comme on l'en accuse, à faire de la politique et à jouer aux cartes sous les châtaigniers. Si l'on a renoncé généralement à confectionner les vêtements dans la famille, l'industrie domestique n'a cependant pas encore disparu. On y observe même une certaine division du travail. Tel village a la spécialité de la fabrication des chaussures, tel autre celle des meubles, tel autre encore celle des serrures. Cette industrie locale est toutefois fort menacée, et elle ne pourra guère soutenir la concurrence de l'industrie continentale qu'en transformant ses procédés et en s'aidant des machines-outils. Nous arrivons enfin, après dix heures de route, à Piedicroce, chef-lieu du canton d'Orezza, et nous allons goûter aux sources mêmes les eaux ferrugineuses qui ont fait à cette localité une réputation européenne. Les

sources sont dans le fond d'une gorge profonde de 200 mètres, et évasée comme un cratère, où sévit le mauvais air. Dans la saison qui commence en juillet pour finir en septembre, les malades se logent à mi-côte, à Stazzona, ou tout au haut du cratère, à Granajola et Piedicroce. La montée est rude, même pour les gens bien portants, et il faut prendre les eaux deux fois par jour. Un *inclined railway* y serait à sa place. En attendant, on se contente d'un cheval ou d'un mulet. Les installations sont primitives, les salons de l'hôtel de France sont décorés d'images d'Épinal, mais les draps de lit sont frais et on peut se passer de poudre insecticide. En ce moment, la population de Piedicroce est en proie à une vive surexcitation. On se rassemble pour lire un arrêté de M. le maire, enjoignant aux habitants de balayer deux fois par semaine le devant de leur porte, et de ne pas pousser les balayures chez le voisin. Quoique ces mesures insolites soient motivées par l'ouverture prochaine de la *saison*, elles sont commentées en sens divers, et l'on m'assure qu'elles pourraient bien compromettre sérieusement la popularité de M. le maire.

Je me plais à espérer que ce magistrat novateur ne sera pas, à son tour, balayé aux prochaines élections, et je prends place, en compagnie d'un bon gendarme, dans le cabriolet de la poste, pour sortir de la *Castagniccia* par le col de Prato et gagner la route de Corte et Ajaccio. De quoi causer avec un gendarme corse, sinon de la vendetta et du ban-

ditisme? Mais ici un bout de préface est indispensable.

La *vendetta* ou le « droit de vengeance » a été, comme on sait, la forme primitive de la justice. La communauté ne se chargeait point à l'origine de punir les offenses privées : elle s'occupait seulement de celles qui menaçaient la sécurité collective ; en revanche, elle reconnaissait à tout individu offensé ou lésé le droit de tirer vengeance de l'offense ou d'exiger une réparation pour le dommage. Lorsqu'il s'agissait d'un meurtre, le droit de vengeance était exercé par les parents les plus proches de la victime, et il n'a cessé de l'être qu'à la longue, après l'établissement d'une justice régulière (1). S'il a subsisté en Corse plus longtemps qu'ailleurs, cela tenait à la configuration accidentée du pays, à la difficulté des communications, à l'insuffisance des moyens de répression et à la vénalité de la justice à l'époque de la domination génoise. C'était une sorte de loi de Lynch, et, après tout, cette justice sommaire ne valait-elle pas mieux que l'absence de justice? Des écrivains corses ont même été jusqu'à prétendre qu'elle était à tous égards préférable à sa congénère officielle. « Grâce à la vendetta, disait M. Ange de Pietri, on ignore dans ce pays les vices et les crimes qui règnent ailleurs. Les empoisonnements, les meurtres horribles, toutes ces horreurs y sont incon-

(1) Voir à ce sujet un intéressant Mémoire de M. J.-J. Thonissen lu à l'Académie des Sciences morales et politiques : *le Droit de vengeance dans la législation mérovingienne.*

nues. Là, le citoyen repose sans frayeur ; là, l'homme de bien vit paisible et content ; du sein de sa douce médiocrité, il offre tous les jours au Dieu de ses pères un cœur libre et pur. Chose admirable ! la vengeance semble veiller sur lui avec une tendre inquiétude ; mais, comme une furie, elle a les yeux ouverts sur le coupable, elle l'attend là où la loi humaine ne peut plus l'atteindre (1). » Cette justice sommaire n'en a pas moins des inconvénients, surtout dans un pays où les passions sont vives et où l'on en vient aux coups avec une facilité extraordinaire. « J'ai vu, dit l'auteur d'une *Histoire de l'île de Corse*, au mois d'avril 1741, dans la ville d'Ajaccio, deux chanoines de la cathédrale, cousins germains, se prendre de querelle dans l'église sur ce que l'un d'eux qui allait donner la bénédiction du Saint-Sacrement avait commencé les litanies, au lieu que l'autre prétendait que c'était à lui, et se donner réciproquement des coups de couteau n'ayant pas d'autres armes. » Sans remonter si haut, on me cite, dans le canton de Vescovato, deux proches parents qui se sont tiré des coups de fusil, parce qu'ils ne pouvaient s'accorder sur le sexe d'un chien. Des gens si prompts manquent visiblement du sang-froid nécessaire à l'administration de la justice. N'en déplaise à M. Ange de Pietri, j'incline à croire que notre appareil judiciaire, malgré son imperfection, sa cherté et ses lenteurs, a été un progrès sur la vendetta.

(1) *Réflexions sur le peuple corse*, par Ange de Pietri.

Comme bien d'autres, ce progrès a eu quelque peine à passer dans les mœurs, et l'opinion a continué d'excuser, sinon d'approuver, les gens qui se font justice eux-mêmes. On plaint les meurtriers plutôt que les victimes. On dit d'une famille dont un membre a été obligé de se réfugier dans le maquis, qu'elle est tombée dans le malheur, et l'*outlaw*, le bandit, trouve partout aide et secours. Les bergers sont ses auxiliaires naturels, et qui s'aviserait de le dénoncer passerait un mauvais quart d'heure. Sous la Restauration et le gouvernement de Juillet des efforts sérieux avaient été tentés cependant pour extirper le banditisme. On avait créé un bataillon de « voltigeurs corses » qui faisait merveille : recrutés en grande partie parmi les bandits eux-mêmes, les voltigeurs corses connaissaient le maquis et excellaient à le fouiller ; d'un autre côté, on avait renouvelé, après les Génois, la défense de porter des armes et on couvrait la Corse d'un réseau de routes carrossables. Les bandits qui n'avaient point réussi à s'enrôler parmi les défenseurs de l'ordre émigraient en Sardaigne, et la Corse semblait pacifiée. On crut pouvoir dissoudre alors le bataillon des voltigeurs, et le gouvernement impérial alla même, dans sa mansuétude, jusqu'à restituer aux Corses le droit de porter un fusil, en leur recommandant de ne pas s'en servir. N'était-ce pas l'histoire d'Arlequin distribuant à ses enfants des tambours et des trompettes, et leur disant : « Mes enfants, amusez-vous bien ; mais surtout pas de bruit ! » Les Corses, qui

sont de grands enfants, ont fait du bruit; les attentats contre les personnes ont recommencé à se multiplier, et, la politique aidant, le banditisme est redevenu plus florissant que jamais. On m'affirme qu'il y a actuellement dans les maquis plus de 500 individus « qui se gardent », suivant l'expression consacrée; mais il faut faire la part de l'exagération méridionale, et je crois bien qu'en supprimant un zéro on approcherait de la vérité. J'interroge là-dessus mon bon gendarme, et son témoignage s'accorde avec mon arithmétique.

Il n'y a dans son ressort que deux bandits : l'un qui a tué son beau-frère, affaire de famille; l'autre qui a dévasté les vignes de son ennemi et aggravé son cas en tirant sur les gendarmes. Il y en a un troisième au cap Corse; celui-ci, un berger, s'est réfugié dans le maquis, parce que le juge de paix a refusé, sur un faux rapport, de le porter sur la liste des électeurs. Il a déchargé son fusil sur l'auteur du faux rapport, et depuis ce temps-là « il se garde! » Mon bon gendarme n'en connaît pas d'autres, mais il croit que les bandits sont plus nombreux dans l'arrondissement de Sartène. Il me signale aussi dans les mœurs actuelles du banditisme une tendance manifeste à la corruption. Les bandits d'autrefois étaient généralement des modèles de délicatesse; ils seraient morts d'inanition plutôt que de faire main basse sur le bien d'autrui. Ils appartenaient à l'école romantique. Ceux d'aujourd'hui, au contraire, ne dissimulent pas leurs tendances réalistes. Les uns

demandent la charité à la manière des mendiants de Gil Blas, les autres détroussent tout simplement les voyageurs qui ont la chance fâcheuse de les rencontrer. On désigne ces bandits de la nouvelle école sous le nom de « bandits percepteurs ». Hélas ! tout dégénère.

III

D'Orezza à Ajaccio. — Vico. — La Spelunca. — Les calenches de la Piana. — La politique en Corse.

En sortant de Piedicroce, on passe à côté du couvent d'Orezza, transformé en caserne de gendarmerie, où Paoli avait son quartier général; plus loin, à Morosaglia, on vous montre la maison à demi ruinée où est né le « libérateur ». Sampiero et Paoli sont les deux héros populaires de la Corse. Parlez aux gens du peuple, — et, pour le dire en passant, vous serez étonné de trouver chez un simple berger une connaissance de l'histoire locale qu'on ne rencontre pas toujours chez un bachelier ès lettres, — ils vous diront que la Corse est fière d'avoir donné le jour à Napoléon, — mais que Napoléon ne s'est jamais occupé de la Corse, qu'il ne s'est souvenu d'elle qu'à Sainte-Hélène, et qu'en attendant il l'avait soumise à un régime pire que celui des Génois; que ses généraux Morand et Berthier gouvernaient le pays à la turque et se vantaient de faire fusiller un Corse par jour. Sampiero et Paoli, au contraire,

s'étaient occupés uniquement du bonheur de leur patrie, ils s'étaient dévoués pour elle, et c'est pourquoi leur mémoire demeure vivante dans le cœur du peuple. Chose curieuse et bien faite pour dérouter les partisans du célèbre « principe des nationalités », ces deux grands patriotes, ces deux héros populaires étaient des « séparatistes ». L'un et l'autre voulaient affranchir de la domination des Italiens de Gênes une population entièrement italienne, — car le dialecte corse se rapproche beaucoup plus du pur toscan que le patois napolitain ou vénitien, — Sampiero, pour l'annexer à la France; Paoli, pour la donner à l'Angleterre. Et, quoique la Corse ne soit qu'à huit heures de Livourne, quoiqu'elle entretienne de nombreuses relations commerciales avec l'Italie, on n'y trouve pas l'ombre d'une sympathie politique pour ce pays. Il y a quelque temps, un irrédentiste est venu à Bastia pour y faire de la propagande en faveur de l'Italie « une ». Ce bon apôtre n'a pas fait ses frais, et il s'est prudemment embarqué au plus vite. C'est que, n'en déplaise aux zélateurs du principe des nationalités, la communauté de race, qui peut être une raison déterminante d'association pour les harengs et les sardines, ne suffit pas toujours pour unir les hommes. Témoin l'Alsace, et j'ajoute, *de visu*, témoin la Corse. — Nous franchissons, à une altitude de 974 mètres, le col de Prato, d'où nous avons une vue superbe sur la Castagniccia et sur la mer de Toscane; puis l'aspect du pays change, le paysage devient plus sévère, et cette variété

d'aspects n'est pas un des moindres charmes pittoresques de la Corse. Comme le remarquait Blanqui, « elle a une Bretagne et une Alsace, une Provence « et une Normandie ». Nous venons de quitter la Normandie et maintenant nous sommes en Bretagne. Nous gagnons la grande route et, hélas! aussi la diligence à Ponte-alla-Leccia. Il est vrai que nous avons, pour nous dédommager, la vue des travaux du chemin de fer d'Ajaccio à Bastia. C'est un chemin de fer de l'État. On m'assure qu'il a déjà coûté une trentaine de millions, et qu'on attend de nouveaux crédits pour continuer les travaux. On a concédé le reste du réseau, en tout 440 kilomètres, à la Compagnie des chemins de fer départementaux. La Compagnie s'est mise à l'œuvre, et, quoiqu'elle ait à peine commencé ses études de tracé, je ne serais pas étonné qu'elle eût fini avant l'État. Mais est-ce bien un réseau de chemins de fer dans le style continental, avec force viaducs et tunnels, et dont certaines sections ne coûteront pas moins d'un million par kilomètre, qu'il fallait à la Corse? Je viens précisément de lire le compte rendu d'un petit chemin de fer économique, établi en Russie sur l'accotement d'une chaussée, et je me demande si ce n'était point là le type qu'il aurait fallu adopter de préférence dans un pays pauvre et de petite circulation. Le chemin de fer en question a été construit en moins de six mois sur une longueur de 75 kilomètres pour réunir les deux groupes d'usines de la Société Malsloff. La largeur de la voie n'est que de 3 pieds, soit d'un demi-pied

de moins que les autres chemins de fer à voie étroite ; les ponts sont en bois et les stations sont de simples abris, à la mode américaine, en sorte que la dépense n'a pas dépassé 25,000 francs par kilomètre. Ce qui n'a pas empêché la Compagnie de transporter l'année dernière 120,000 tonnes de marchandises et 83,000 voyageurs, en réalisant un bénéfice net de 13 1/2 %. Supposons que ce système économique eût été appliqué à la Corse, qu'on se fût contenté d'installer la voie étroite sur les routes nationales, qui sont presque partout suffisamment larges et dont les courbes et les pentes n'offrent plus aucun obstacle infranchissable à la locomotion à vapeur, la dépense n'eût pas certainement dépassé celle du chemin de fer de Malsloff. Avec 25 millions, — moins que ce qu'a coûté le chemin de fer non terminé d'Ajaccio à Bastia, — on aurait doté la Corse d'un millier de kilomètres de voies ferrées. Grâce au bon marché du prix de revient, il eût été possible de mettre le tarif à la portée de ces milliers de travailleurs ruraux qui descendent de leurs nids d'aigle pour aller dans la plaine ou la vallée cultiver leurs champs ; ils y seraient allés et en seraient revenus plus souvent, les cultures eussent été mieux soignées, le mauvais air aurait fait moins de victimes, tandis que les bois, les fruits et tant d'autres produits qui ne peuvent pas supporter les frais de transport actuels seraient devenus une source de richesse. La circulation des hommes et des marchandises se serait ainsi développée peu à peu, et elle aurait fini

par offrir un trafic rémunérateur à des lignes de grande communication, avec viaducs et tunnels. Mais on a voulu « faire grand » tout de suite, et voilà pourquoi il n'y a pas encore de chemins de fer en Corse.

Deux heures de diligence de Ponte-alla-Leccia à Corte. Les environs de Corte étaient naguère couverts de vignobles, que le phylloxera a détruits. C'est une ruine. Cependant ce désastre local n'a pas découragé les viticulteurs. On continue plus que jamais à planter des vignes en Corse. Les continentaux s'en sont mêlés, et on me cite même des Sociétés importantes qui viennent de remplacer les arbousiers des maquis par la vigne dans l'arrondissement de Sartène et sur les bords du golfe de Sagone. Jusqu'à présent, la plus grande partie, la presque totalité des vins corses n'a guère servi qu'à fabriquer des vins d'Espagne ou des vins de Bordeaux des bons crus. A en juger par les échantillons que j'ai eu l'occasion de goûter, les vins de Tallano, de la Casinca, de la Cinarca et du cap Corse mériteraient mieux. Ils pourraient se faire une réputation par eux-mêmes, sans emprunter une étiquette étrangère. Malheureusement le public tient aux étiquettes, et s'y fie! Un vin inconnu ressemble à un débutant dans la carrière dramatique. Il lui faut une collaboration pour faire accepter ses pièces.

De Corte, — dont je ne dirai rien, si ce n'est qu'on mange du brocchio délectable à l'hôtel Paoli, et qu'on a, des abords de la citadelle, une vue splen-

dide sur le ravin du Tavignano et sur la cime neigeuse du Monte-Rotondo, — on va en dix heures à Ajaccio. Dix heures de diligence, et la nuit par 28 degrés de chaleur! Voilà qui fait aimer le foyer domestique! Je ne passe qu'une journée à Ajaccio, où l'épidémie de la peur a commencé à gagner la population. On aménage le lazaret au fond de la baie, dans un endroit marécageux où sévit la fièvre intermittente. Qui sait? La fièvre est peut-être l'antidote du choléra. En attendant les résultats de cette expérimentation sanitaire, je vais en agréable compagnie faire une excursion à Vico et dans la forêt d'Aïtone, une des parties les plus pittoresques de la région dite au delà des monts. On prend d'abord la route de Bastia, puis on tourne au nord, en passant sous un bel aqueduc qui conduit à Ajaccio les eaux de la Gravone; on côtoie, sur une route en corniche bordée de figuiers de Barbarie en fleurs, d'arbousiers et de vignes, les anses et les criques bleues du golfe de Sagone; on monte à Calcatoggio, joli village, dont les maisons blanches s'étagent sur une colline verte, et dont l'auberge confortable ne mérite point cette méchante épigramme d'un gourmet de mauvaise humeur :

Calcatoggio, Calcatoggio,
Mala cena e peggio alloggio.
(Mauvais dîner et plus mauvais gîte.)

Nous ne nous y arrêterons toutefois qu'au retour, et nous allons déjeuner dans une maison de can-

tonnier à l'embouchure du Liamone, où un de nos compagnons, expert en cuisine comme feu notre excellent ami Caraguel, nous donne un succulent échantillon de son savoir-faire. Le Liamone est la rivière principale de la région occidentale de la Corse, comme le Golo est celle de la région orientale. C'est pourquoi, à l'époque où la Convention divisa la Corse en deux départements, elle les baptisa de leur nom. Napoléon réunit ces deux départements, et rendit le Golo et le Liamone à la vie privée. Ils ne méritaient guère, il faut bien le dire, leur illustration administrative : torrents en hiver, comme les autres cours d'eau de la Corse, ils sont presque à sec en été. De là aussi, — surtout de ce côté des monts, — l'aspect aride du paysage et le manque d'eau dont souffrent pendant une partie de l'année les végétaux, et même les bêtes et les hommes. Cependant la pluie dans les plaines et les vallons, la neige sur les hautes montagnes, pourraient suffire amplement à l'irrigation régulière et constante de l'île et en faire un vaste jardin. Un jour viendra peut-être où l'on ne se contentera plus de capter et de détourner les sources pour irriguer les villes, où l'on s'avisera de recueillir dans des réservoirs le trop-plein de la saison pluvieuse, pour le débiter dans la saison sèche, où des Compagnies vendront de l'eau aux campagnards comme elles en vendent déjà aux citadins. En attendant, contentons-nous de nous rafraîchir aux agrestes fontaines, en cailloux roulés, que les ingénieurs des ponts et chaus-

sées ont élevées, — économiquement, cette fois, — au bord de la route. Voici Vico. C'est un chef-lieu de canton de près de 2,000 âmes gouverné par un Conseil municipal de 16 membres, et qui se trouve, par un miraculeux hasard, n'avoir point de dette.

Bien peu de communes, en Corse et même sur le continent, se trouvent dans cette situation fortunée. Que voulez-vous? Les communes suivent l'exemple de l'État, qui les encourage d'ailleurs à augmenter leurs dépenses et parfois même les y oblige. N'oublions pas non plus que la Corse, avec sa population de 272,000 habitants, clairsemée sur 8,747 kilomètres carrés (31 habitants par kilomètre carré, tandis que la moyenne de la France est de 71), ne possède pas moins de 364 communes, administrées par environ 2,200 conseillers municipaux. Cette armée administrative et réglementante fonctionne jusqu'à présent gratis, en ce sens qu'elle ne reçoit aucune solde en argent; mais, gratuit ou non, un personnel administratif ne coûte-t-il pas toujours d'autant plus cher qu'il est plus nombreux? Ajoutons à cela que les maires corses sont tout à fait dans le mouvement, en matière financière. L'un d'entre eux, récemment élu, à qui je faisais compliment de la modicité de son budget communal, me répondait non sans quelque dédain : « Oh! mes prédécesseurs étaient des gens sans instruction. Ils ne se tenaient pas au courant des progrès de la science des finances. Ils ne savaient pas que les dettes enrichissent les nations et que les communes sont de petites nations.

Voyez plutôt l'Angleterre? N'est-ce pas à force de s'endetter qu'elle est devenue la nation la plus riche du monde? » Je ne doute pas que la commune de ce maire progressiste ne soit bientôt en train de devenir la plus riche de la Corse. Mais le relâchement financier ou, si vous aimez mieux, le progrès financier n'est pas le mal le plus grave dont souffrent les communes corses; il y en a un autre cent fois pire, c'est le mal politique. « Dans l'état actuel de la Corse, disait déjà Blanqui en 1838, il n'y a pas un juge de paix qui ne soit plus puissant que le roi, il n'y a pas un maire qui ne puisse être, en dépit de toutes nos lois municipales, aussi absolu qu'un vizir. » La puissance de ce vizir n'a pas manqué de s'accroître encore depuis qu'il est nommé par le suffrage universel. Je vous souhaite la bienvenue dans « ma commune », me disait solennellement un de ces élus du peuple, — et Louis XIV n'arrondissait pas plus orgueilleusement la bouche, en émettant cet aphorisme célèbre : L'État c'est moi, ou Napoléon, en disant : Mes peuples ! C'est que Louis XIV n'était pas un maître plus absolu de son État et Napoléon de ses peuples qu'un maire corse ne l'est de sa commune. Dans la plus petite localité, il y a deux partis, quelquefois trois, qui se disputent le pouvoir, et ils n'y mettent pas moins d'acharnement que s'il s'agissait du gouvernement d'un empire. J'avais quelque peine à m'expliquer la violence des tempêtes de ce verre d'eau communal, car, enfin, le souverain de la commune n'a point de liste civile, ses adjoints et ses

conseillers ne sont point rétribués : — Cela est vrai, me disait un indigène, mais il y a d'abord le chapitre des profits indirects. Dans les communes où il n'y a point de mairie, les séances du Conseil se tiennent chez le maire, auquel on alloue une indemnité de ce chef; s'il n'y a point de bâtiments d'école, c'est à lui qu'on s'adresse de préférence pour le local; si la commune possède des bois, il règle les conditions des adjudications; il répartit encore la taxe sur les moutons et les chèvres qui paissent sur le communal; c'est lui qui fait le compte des têtes, et son arithmétique diffère selon qu'il s'agit de son bétail ou du bétail de ses partisans et de celui de ses adversaires : ici 2 et 2 font 3, tandis que là 2 et 2 font 5, et même 6. Bref, il dispose du budget, il dispose aussi de la police municipale et des procès-verbaux, et Dieu sait si les contraventions abondent! Consultez les statistiques judiciaires, et vous verrez que la Corse fournit à elle seule un bon cinquième de la totalité des délits ruraux qui se commettent en France. Enfin, les fonctions de maire confèrent une influence politique qui a son prix dans les élections départementales et générales, et se monnaye sous forme de places. C'est de la petite monnaie, si vous voulez; il s'agit de modestes places de comptables, d'agents voyers, de douaniers, de gendarmes; mais n'oubliez pas que la Corse est un pays pauvre, et qu'on n'y trouve pas beaucoup de situations qui vaillent un emploi du gouvernement. Ajoutez encore que le Corse est naturellement joueur, qu'il aime à gagner, qu'il a hor-

reur de perdre, et vous aurez l'explication de l'ardeur que nous apportons dans nos luttes électorales. Cette ardeur s'est accrue naturellement, à mesure que le suffrage s'est étendu; elle est arrivée à son paroxysme depuis que tout le monde est admis à prendre part au jeu de la politique, et voilà pourquoi nous nous tirons des coups de fusil pour élire un Conseil municipal et un maire. Ce sont des tempêtes dans un verre d'eau, soit! mais c'est notre verre! — A Vico, où je me repose pendant deux jours sous un toit hospitalier, et où je puis apprécier toute la bonhomie affectueuse des mœurs corses, à Vico, dis-je, la vie de famille elle-même est troublée par les luttes de parti : deux beaux-frères sont devenus des ennemis irréconciliables, un oncle a refusé d'assister au mariage de sa nièce et de sa pupille, et que sais-je encore? parce que la politique est venue troubler et même quelque peu empoisonner le verre d'eau. Et pourtant quelle charmante et calme vallée! Quelles truites délicieuses! Quel bon petit vin du cru! Je voudrais ajouter aussi : quel tabac exquis! Mais le « tabac corse », qui est un des produits notables de Vico, n'a guère qu'un mérite : le bon marché! Grâce au régime d'exception dont jouit la Corse, il ne coûte que 60 centimes le kilogramme, c'est tout le bien que je puis en dire.

Avant de quitter Vico, nous allons visiter le couvent de Saint-François, en traversant un bois de châtaigniers énormes : l'un de ces colosses du règne végétal n'a pas moins de neuf mètres de circonférence ;

le couvent est vaste, et ses anciens habitants y avaient annexé un succulent jardin potager; mais aujourd'hui le couvent est presque vide, il n'abrite plus que quelques vieux oblats de Marie, et le potager est négligé. Nous faisons ensuite une excursion d'une douzaine de kilomètres aux bains de Guagno, sources chaudes réputées pour la guérison des rhumatismes et des blessures d'armes à feu. On y avait établi un hôpital militaire, qui a été abandonné sous le prétexte que la cuisine était mauvaise, et l'établissement des bains est aussi désert que le couvent de Saint-François. Il est pourtant bien aménagé, et on peut y passer économiquement la saison, au prix de 6 francs par jour; dans les « hôtels » avoisinants, le prix descend à 4 fr. 50, le gîte et le couvert compris. L'endroit est ravissant : sur le flanc des collines, des oliviers, des châtaigniers, des figuiers, des vignes, et çà et là des carrés de lin en fleurettes bleues; un torrent amaigri par l'été, au fond du vallon; dans le lointain, un rideau de montagnes, parmi lesquelles la cime de la *Sposata* dessine son profil de jeune mariée, — une jeune mariée un peu massive, — voilà de quoi reposer l'esprit et réjouir la vue, mais c'est aller bien loin pour soigner ses rhumatismes.

Nous nous dérobons à regret à l'hospitalité corse qui vaut bien l'hospitalité écossaise, — et nous partons de grand matin de Vico pour aller visiter les forêts d'Aïtone et de Valdaniello. C'est une distance d'une trentaine de kilomètres. On franchit

d'abord le col de Saint-Antoine (496 mètres), puis le col de Sevi (1,094 mètres) et finalement le col de Vergio (1,464 mètres) (1), l'un des plus élevés de la Corse. La forêt d'Aïtone, composée presque entièrement de pins laricios, droits comme des I, et qui fournissent, pour peu qu'on les laisse croître pendant deux ou trois siècles, des mâtures superbes, la forêt d'Aïtone est encore intacte ; en revanche, celle de Valdaniello qui lui succède, de l'autre côté du col de Vergio, a été littéralement massacrée. On me raconte à ce sujet des anecdotes médiocrement édifiantes. Je me borne à en rapporter une. L'administration avait reconnu que les bois de la Corse étaient impropres aux constructions maritimes, et qu'il fallait s'en tenir aux pins de Riga, qu'on achetait à Gênes. Seulement, voici qu'un beau jour on découvre que les pins de Riga portaient des marques corses. Je ne garantis pas l'anecdote, mais comme elle est bien dans les mœurs administratives ! Ce que je garantis, par exemple, c'est que, si l'on n'y prend garde, avant un siècle la Corse sera aussi nue et aussi aride que l'île de Monte-Cristo, sa voisine. Nous croisons de temps à autre des fardiers traînés par 6, 8 et jusqu'à 15 mules, qui transportent par la route forestière jusqu'à Porto où on les embarque, — ordinairement pour Gênes, — des troncs

(1) J'emprunte ces chiffres à l'excellent *Guide-Joanne*, édité l'année dernière par la maison Hachette, et je saisis cette occasion pour faire compliment à l'auteur de l'exactitude scrupuleuse de ses indications.

équarris de 8 à 10 mètres cubes. Ils viennent de cette malheureuse forêt de Valdaniello, qui ne sera bientôt plus qu'un maquis ou une bruyère. Du haut du col de Vergio, on peut apprécier l'étendue des ravages qu'elle a subis. La vue s'étend de la forêt sur le Niolo, vaste plateau entouré de montagnes neigeuses, parmi lesquelles le Tafonato que traverse de part en part un tunnel naturel de 150 mètres de diamètre. Le Niolo est un immense pâturage coupé de châtaigneraies, où paissent des troupeaux de porcs, de moutons et de chèvres. Les vieilles mœurs s'y conservent, assure-t-on, avec les vieux costumes, y compris le *pelone* en poil de chèvre, mais je dois à la vérité d'avouer que je ne connais encore le *pelone* et les vieilles mœurs corses que par les *Nouvelles* de Mérimée. Je n'ai vu que des bergers en paletots ou en vestes de velours : au lieu d'une houlette, ils portent un fusil ; c'est le seul outil qu'ils aient emprunté à la civilisation. Nous tournons bride au col de Vergio et nous allons coucher à Evisa, dans un hôtel propret et coquet, où les fenêtres sont joliment tendues de rideaux de perse. Il y a un registre où s'inscrivent les touristes. Force noms anglais, américains, allemands, russes, danois, et même un nom français : celui de M. François Coppée. C'est que ce coin de la Corse est tout simplement une merveille. En face de la côte où est assise Evisa descend un vallon rempli de la verdure des vignes et des châtaigniers ; au débouché du vallon se creuse une échancrure bleue du golfe de Porto

entre un rideau de rochers de granit rouge et les aiguilles grises du cap dei Signori, auxquelles se rattache une légende. Une chaste Suzanne corse s'est précipitée du haut de ce promontoire escarpé pour échapper aux poursuites de deux vieillards génois. Si cette légende n'est pas à l'avantage des mœurs des vieillards génois, elle fait honneur à leurs jambes. C'était tout au moins d'anciens membres du club Alpin. D'Evisa à Porto le paysage devient fantastique. On est en plein enfer de Dante. La route côtoie, à des hauteurs vertigineuses, la Spelunca, un grand ravin noir et tourmenté, au fond duquel mugirait un torrent s'il n'était à sec en cette saison torride ; je n'ai pas besoin de dire que la Spelunca est le repaire de tous les esprits malfaisants de la contrée. Plus loin, on aperçoit au milieu des oliviers et des cédratiers le joli village d'Ota que menace un énorme rocher en surplomb, puis le port de Porto, où on embarque les grands pins de la forêt de Valdaniello. Notre calèche parcourt au trot endiablé de deux petits chevaux vifs comme la poudre les sinuosités de la route entaillée dans les précipices de la Spelunca. Il n'y a point de parapets, car c'est une route forestière, où, à chaque détour, l'extrémité des énormes poutres huchées sur les fardiers s'écarte et dépasse brusquement le bord. Aucun parapet ne résisterait à cette poussée de bélier. A tout moment on a la sensation d'une chute prochaine à pic dans le vide ; heureusement nos petits chevaux ont le sentiment inné de la conservation personnelle, et ils

ne sont pas sujets aux vertiges. Ils suivent sans en dévier la profonde ornière que les fardiers ont creusée et que l'administration forestière ne se presse pas de combler. Aux précipices noirs de la Spelunca succèdent les *calenches* rouges de la Piana. Les *calenches* sont des roches de formes bizarres ; ici c'est un gros chien qui garde l'entrée d'un défilé, là un lion assis, plus loin un évêque avec sa crosse et sa mitre. La route est remblayée dans le roc et comme suspendue sur les *calenches ;* enfin voici un portail, haut comme une cathédrale. On débouche sur le golfe, la côte fleurie de bruyères et le joli village de la Piana, bâti en amphithéâtre sur une colline. De la Piana on va en deux heures à Cargese, dont la population est mi-partie grecque mi-partie corse. Une colonie de Maïnotes s'était établie aux environs à la fin du dix-septième siècle. Persécutés, à l'époque de la révolte de l'île contre les Génois, les Maïnotes se sont réfugiés les uns à Ajaccio, les autres à Cargese, où ils ont encore leur église, desservie par un vieux pope barbu ; mais ils fusionnent peu à peu avec les indigènes, et il ne restera bientôt plus de traces de la colonisation grecque en Corse. Nous reprenons le chemin d'Ajaccio, en côtoyant le golfe de Sagone, et cette excursion faite en aimable compagnie dans une région où les féeries de l'Arioste se marient aux horreurs de l'*Enfer* de Dante, restera au nombre de nos plus agréables souvenirs de voyages.

Ajaccio commence à faire concurrence à Nice

comme station hivernale, mais nous sommes en pleine morte-saison, les hôtels nouveau style du cours Grandval sont fermés. Il fait une chaleur insupportable sur la place du Diamant, que l'on pourrait transformer pourtant à peu de frais en un square merveilleux, en y plantant des myrtes, des grenadiers et des lauriers-roses. On a préféré y planter une statue équestre de Napoléon entouré de ses quatre frères en costume de sénateurs romains. Un monument oui, peut-être, mais à coup sûr pas un document historique !

Je me proposais d'aller à Sartène et Bonifacio, de passer de là en Sardaigne, et de revenir par Livourne et le Saint-Gothard ; mais j'avais compté sans le choléra et les quarantaines. On ne passe plus en Sardaigne et on ne revient plus par Livourne. Je résume donc mes impressions un peu trop écourtées sur la Corse.

« La Corse, cette malheureuse oubliée ! » voilà le cliché que je retrouve le plus souvent dans les journaux insulaires et dans la bouche de leurs lecteurs, républicains, orléanistes ou bonapartistes. Que la Corse soit négligée, qu'elle ne reçoive point sa quote-part légitime dans la distribution des services publics et des faveurs gouvernementales, c'est un point sur lequel tout le monde est ici d'accord. Un simple coup d'œil rétrospectif sur l'histoire de la Corse suffira pour faire ressortir toute l'injustice de ce reproche.

Pendant quatre siècles, de 1347 à 1769, la Corse

a été soumise à la domination de Gênes. Dans cette longue période, on ne compte guère qu'un siècle de bon gouvernement, de 1453 à 1562, époque à laquelle la Corse était engagée à la Banque de Saint-Georges; en d'autres termes, mise au Mont-de-Piété par la sérénissime mais besogneuse république. Les historiens corses eux-mêmes se plaisent à rendre justice à la bonne administration de la Banque ou de la « maison de Saint-Georges ». Quand la république lui retira le gouvernement de la Corse pour la gérer en régie, ce fut même sous le prétexte que « ce gouvernement par sa douceur entretenait l'esprit de révolte ». Sous le régime de la régie de Gênes, les choses ne tardèrent pas à changer. D'abord les Génois, habiles négociants et excellents comptables, entendaient bien que l'administration de la Corse se soldât par un bénéfice, et nous voyons dans les budgets de la république de Gênes qu'elle en tirait bon an mal an un revenu net de 50,000 à 70,000 livres (1). Mais à ce bénéfice venaient se joindre des profits indirects de différentes sortes. D'abord, les Génois soumirent la Corse à un régime colonial absolument prohibitif; elle ne pouvait faire du commerce qu'avec Gênes; ensuite, ils s'y réservèrent le monopole des emplois; ils allèrent même jusqu'à exclure des fonctions publiques tout homme né en

(1) En 1740, les dépenses de la république de Gênes étaient de 2,828,354 livres et les recettes de 2,361,783 livres. Le surplus des recettes de la Corse, — frais d'administration déduits, — figurait dans ce budget pour 50,000 livres.

Corse de père et mère génois, prohibition que les Espagnols leur ont empruntée plus tard pour la transporter dans leurs colonies. Enfin, le gouverneur n'était nommé que pour un an, avec de modiques appointements, et ses principaux officiers n'avaient par an que 75 sequins ; encore fallait-il qu'ils payassent leur nomination. « Leurs concussions, dit un historien de la Corse (M. de Pommereul) n'étaient point ignorées à Gênes, et le plus souvent on nommait à ces emplois ceux qu'on savait avoir besoin de réparer le désordre de leurs affaires. Le Sénat étant un jour assemblé pour délibérer sur les moyens de punir les Corses, un sénateur se leva et dit : « Le meilleur moyen que j'aie à vous « proposer pour y réussir est de leur envoyer deux « ou trois gouverneurs, tels que ceux que vous en « avez vus revenir. » Un gouverneur arrivait de cette île : en débarquant à Gênes, il rencontre sur le port un noble Génois de ses amis qui l'embrasse et lui dit : « Eh bien ! quoi de nouveau en « Corse ? Y avez-vous au moins laissé les monta- « gnes ? »

On conçoit parfaitement que ce régime d'exploitation sans vergogne soit devenu odieux aux Corses, et que les patriotes qui ont essayé de les en affranchir, les Sampiero et les Paoli, soient l'objet de leur vénération particulière. Il y aurait bien cependant quelque chose à redire aux mœurs conjugales de l'illustre Sampiero. Ce héros étrangla, comme on sait, sa femme Vannina, parce qu'elle ne partageait pas ses opinions politiques ; ce qui ne serait pas

même aujourd'hui un cas de divorce. Mais quelle différence entre le système de gouvernement de la France en Corse et l'ancien régime des Génois ! Tandis que ceux-ci prétendaient que l'administration de la Corse couvrît non seulement ses frais, mais encore laissât un bénéfice, la France continentale prend à sa charge plus de la moitié de la dépense de l'administration insulaire : sous le gouvernement de Juillet, les dépenses administratives de la Corse s'élevaient déjà à 4,500,000 francs, pendant que le produit des impôts, etc., ne dépassait pas 1,200,000 francs. Tandis que les Génois soumettaient la Corse à un régime usuraire d'exploitation douanière et fiscale, la France l'a affranchie généreusement de la plus grande partie du fardeau des impôts indirects et de la régie ; enfin, les Corses, qui étaient jadis exclus chez eux des fonctions publiques, ont acquis le vaste débouché administratif de la France, et la statistique vous dira qu'ils en prennent bien dix fois leur part proportionnelle. Certes, la France n'a pas été pour eux une marâtre ; elle les a bien plutôt traités en enfants préférés et gâtés. A la vérité, ils peuvent se plaindre, avec raison cette fois, de l'exagération et du mauvais emploi des dépenses publiques ; mais est-ce là un mal purement insulaire ? N'est-ce pas bien aussi un mal continental ? D'ailleurs, comment pourvoient-ils eux-mêmes à leurs services départementaux et communaux, et à quel prix ? Qu'ils comparent donc l'état de leurs chemins vicinaux à celui des routes nationales !... Enfin, ils se plaignent de l'intervention indue

et corruptrice de l'administration dans les élections, et Dieu me garde de leur donner tort ! Mais s'ils n'étaient pas accessibles à la corruption, l'administration n'essayerait-elle pas en vain de les corrompre ?

Un jour viendra sans doute où les Corses s'apercevront qu'il vaut mieux cultiver son petit jardin que de faire de la politique pour avoir des places. Ce jour-là, ils retrouveront la tranquillité qu'ils ont perdue, les élections ne se feront plus à coups de fusil ; le préfet et ses sous-préfets, les maires, les gardes champêtres, les juges de paix, cesseront de s'informer de l'opinion de leurs administrés ou de leurs justiciables ; et cette île pittoresque et charmante, assainie, enrichie et pacifiée, deviendra la perle de la Méditerranée.

En attendant, me voici obligé de la quitter plus tôt que je ne l'eusse souhaité. Je m'embarque pour Marseille, car les quarantaines m'ont fermé toutes les autres voies de retour. Le *Comte-Bacciochi*, un joli vapeur de la Compagnie Morelli, m'amène en quatorze heures dans le port de la Joliette. Il est quatre heures du matin, mais la douane et la santé ne se lèvent qu'à six heures ; attendons ! Enfin, une barque me conduit à la douane. Il faut passer, pour y arriver, juste devant la bouche d'un égout collecteur. Décidément, si je n'apporte pas le choléra à Paris, ce ne sera pas la faute de la douane et des quarantaines.

IV

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS

Le port d'Anvers. — L'Exposition. Les Congolais.

Anvers, mai 1885.

Les protectionnistes d'aujourd'hui se contentent de neutraliser, autant que possible, les résultats déplorables du progrès des moyens de communication; à mesure que les chemins de fer et les lignes de navigation à vapeur rendent, en se multipliant, les relations plus faciles entre les nations, ils réclament simplement une augmentation des droits de douanes, en vue de compenser par des obstacles artificiels les obstacles naturels que le génie inquiet et malfaisant des inventeurs fait disparaître. Parfois même on les voit, par une contradiction bizarre et inexplicable, pousser à la construction des voies de communication internationales, encourager le percement des isthmes, en participant aux émissions du Suez et du Panama, voter des subventions aux lignes de navigation transatlantiques, et des primes à la marine marchande, comme si ces souscriptions, ces subventions et ces primes ne devaient pas avoir pour effet inévitable de diminuer la protection que la prévoyante nature a accordée à l'industrie nationale, en multipliant les obstacles sur la route du commerce.

Leurs ancêtres étaient plus logiques, et ils entendaient mieux ce qu'on pourrait appeler l'économie de la protection. Ils se seraient bien gardés de payer à la fois des ingénieurs pour faciliter les relations commerciales d'un pays à un autre et des douaniers pour les empêcher. L'idée ne leur serait jamais venue d'améliorer le cours d'un fleuve. Ils en entravaient la navigation par toute sorte de péages, et quand elle leur paraissait par trop gênante, ils la supprimaient. C'est à ces protectionnistes du bon vieux temps que Béranger faisait allusion, en disant :

Le bon Dieu crée un fleuve, ils en font un étang.

Les diplomates hollandais, par exemple, qui obtinrent au Congrès de Munster la fermeture de l'Escaut, furent complimentés de ce succès par les États Généraux, et, en effet, la chose en valait la peine. Jamais plus belle victoire n'avait été remportée par la diplomatie. La nature avait mis probablement des milliers d'années à creuser le bassin de l'Escaut, et soit qu'elle l'eût fait exprès ou non, son œuvre ne laissait rien à désirer. A 80 kilomètres de son embouchure, l'Escaut conserve une largeur de 500 à 600 mètres et, à la marée basse, une profondeur de 10 mètres qui s'accroît encore de 3 ou 4 mètres à la marée haute. Cette magnifique voie naturelle ne pouvait manquer d'être utilisée; les pirates normands allèrent y réparer leurs barques, et autour de leurs chantiers s'éleva une bourgade qui leur emprunta son nom *Antwerpen* (de *aen't werp*, sur le chan-

I

Le train de plaisir du Damara. La délégation française.

Le voyage au Canada, dont nous avons raconté les divers incidents et qui a eu ce caractère original d'être le premier « train de plaisir transatlantique », a été organisé par la *Compagnie canadienne-française de navigation à vapeur,* en vue d'inaugurer son service de navigation entre le Havre et le Canada. La circulaire suivante exposait le but et les conditions du voyage.

Circulaire n° 17.

COMPAGNIE CANADIENNE-FRANÇAISE

DE

NAVIGATION A VAPEUR

LIGNE RÉGULIÈRE DE STEAMERS ENTRE LE HAVRE ET LE CANADA

Service postal subventionné par le Gouvernement canadien.

VOYAGE SPÉCIAL D'INAUGURATION

« A l'occasion de l'ouverture de sa ligne directe de paquebots-poste à vapeur entre la France et le Canada, et pour répondre au désir qui lui en a été manifesté, notre Compagnie a organisé un voyage spécial destiné à

faciliter aux économistes, négociants, industriels, et à tous ceux qui s'intéressent à l'extension du commerce extérieur de la France, l'étude d'un pays qui nous est cher à tant de titres et qui, par son développement merveilleux, fixe en ce moment l'attention publique.

« Les progrès accomplis en ces dernières années laissent en effet bien loin derrière eux, par leur rapidité et leur importance, tout ce qu'on a pu déjà admirer aux États-Unis. Occupant un territoire aussi vaste que l'Europe, traversé tout entier, de l'Atlantique au Pacifique, par une voie ferrée, qui réduit à vingt-six jours la distance entre Paris et Shang-Haï, le Canada, encore inconnu hier, se révèle aujourd'hui comme la quatrième puissance maritime, pendant que ses chemins de fer le font classer au deuxième rang et que des travaux de canalisation, qui ne sauraient être comparés qu'à ceux de Suez et de Panama, permettent à des bateaux à vapeur de 1,500 tonneaux de pénétrer par le Saint-Laurent dans les grands lacs de l'intérieur, de franchir la chute du Niagara et d'aller charger jusque dans le port de Chicago.

« Douze lignes régulières de steamers, dont le nombre s'augmente chaque année, suffisent à peine à servir son commerce avec l'Europe. En 1884, le mouvement maritime dans les ports canadiens (entrée et sortie) a été représenté par un tonnage de 14,359,026 tonneaux.

« La valeur totale des importations était de 521 millions de francs en 1881; de 624 millions en 1882; de 693 millions en 1883. Il faut constater avec regret que la part de la France, restée stationnaire, atteint à peine 10 millions de francs. En subventionnant notre nouveau service direct sur le Havre, le gouvernement canadien a montré le vif désir que l'on a, dans la vallée du Saint-

Laurent, de voir le commerce français venir prendre une place qui lui a été réservée.

ITINÉRAIRE.

« Les voyageurs quitteront Paris par train spécial et s'embarqueront au Havre, le 3 août prochain, sur le *Damara*. Ce paquebot neuf, de première classe et à grande vitesse, construit spécialement pour la navigation de l'Atlantique, est pourvu de tous les aménagements les plus confortables.

« En débarquant à Halifax, port du continent américain le plus rapproché du Havre, les voyageurs prendront le chemin de fer intercolonial en train spécial composé de wagons-salons et sleeping-cars. Ils traverseront ainsi les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. En entrant sur le territoire de la province de Québec, la ligne de l'Intercolonial côtoie d'une façon ininterrompue le grand fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec, capitale de la province et où une réception sera préparée. Il sera fait dans cette ville historique un séjour qui permettra de visiter ses monuments, le tombeau du général Montcalm et les points intéressants qui l'environnent : la chute de Montmorency, haute de 250 pieds, l'île d'Orléans, la côte de Beaupré et le village huron de la Jeune-Lorette.

« De Québec on se rendra à Montréal en remontant le fleuve par les steamboats de la Compagnie Richelieu, véritables palais flottants, s'arrêtant à tous les ports intermédiaires.

« A Montréal, métropole commerciale du Canada, où une nouvelle réception les attendra, les voyageurs feront un séjour suffisant pour se rendre compte de toutes les

questions économiques et autres qui pourront les intéresser.

« Le voyage se poursuivra à bord des mêmes steamboats de la Compagnie Richelieu, par le fleuve Saint-Laurent, pénétrant dans le lac Ontario, et faisant escale dans les principales villes du littoral.

« A Toronto, capitale de la province d'Ontario, un train conduira les voyageurs aux chutes du Niagara et les ramènera le même jour à Toronto, d'où s'effectuera le retour à Montréal par la même voie, traversant les Rapides, le célèbre paysage des Mille-Iles et passant sous le pont Victoria, le plus grand du monde entier.

« Après un nouveau séjour à Montréal et des excursions à Saint-Jérôme et à Ottawa, capitale de la Confédération, les voyageurs pourront reprendre la route de Québec et s'embarquer à Halifax sur le *Damara,* pour le Havre et Paris, ou attendre, à leur gré, l'un des paquebots suivants. Ceux qui voudraient prolonger leur séjour pour compléter leurs études trouveront auprès des agents de la Compagnie toutes les facilités et renseignements qu'ils pourront désirer, aux divers points de vue de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

CONDITIONS.

« Prix unique : 700 francs. — Ce prix comprend : 1° voyage de Paris au Havre, première classe; 2° passage du Havre à Halifax, cabine et table de première classe (vin compris); 3° voyage de Halifax à Québec, sleeping-cars, wagons-salons et repas aux buffets des stations; 4° de Québec à Montréal et Toronto, cabine et table de première classe; 5° de Toronto aux chutes du Niagara, chemin de fer, première classe.

« Et le retour dans les mêmes conditions. Restent seuls à la charge des voyageurs les frais de leur séjour à terre. Toutefois ils pourront se procurer aux bureaux de la Compagnie, 76, boulevard Haussmann, des tickets pour les hôtels du Lion-d'Or à Québec, et du Richelieu à Montréal, à raison de deux dollars et demi (12 fr. 50) par jour.

« La durée totale du voyage, aller et retour, sera d'environ trente-deux jours.

« S'adresser, pour retenir les cabines et recevoir des renseignements plus détaillés, dans les bureaux de la Compagnie, 76, boulevard Haussmann, Paris.

« Cabines réservées pour les Dames. — Nombre de passagers limités à 80.

« *L'Agent général de la Compagnie,*

« E. Ficquet. »

Cinquante-quatre excursionnistes, dont six dames, répondirent à cet appel de la Compagnie. Quelques-uns, appartenant à la presse, et parmi eux l'auteur de ces notes de voyage, avaient été gracieusement invités par elle. Aux simples amateurs s'étaient joints des délégués de chambres de commerce et de chambres syndicales, qui se proposaient d'étudier les ressources agricoles du Canada et de chercher les moyens de développer les relations commerciales de la France avec son ancienne colonie.

Parmi les délégués et les membres de la presse, nous citerons : MM. Aduy, délégué de la chambre de commerce de Perpignan; Agostini, délégué du syndicat maritime et fluvial de France; de La Brière, rédacteur de la *Gazette de France;* Demanche, délégué de la Société de

géographie, correspondant du *Soleil;* Diguet, correspondant du *Figaro;* Letort, rédacteur du *Journal des Économistes;* Magny, correspondant du *Gil Blas;* Peinault, correspondant du journal *Paris;* Tiret-Bognet, de l'*Illustration;* Jacques Haakman, violoniste; Foursin-Escande, promoteur de la ligne de navigation et organisateur du voyage, etc., etc.

Nous avons raconté l'accueil qui a été fait à ces visiteurs par la population canadienne; nous nous bornerons à reproduire quelques-unes des adresses qui leur ont été présentées par les municipalités. On y trouvera l'expression émue et parfois éloquente des sentiments de profonde et inaltérable affection que les Canadiens français ont conservés pour leur ancienne mère patrie.

QUÉBEC

« Messieurs, c'est avec beaucoup de plaisir que je viens, au nom de toute la ville, vous souhaiter la bienvenue, à votre arrivée dans la capitale de la province de Québec.

« Pendant près d'un siècle nous avons été presque entièrement privés de toutes relations avec notre ancienne mère patrie. De loin en loin, un Canadien français allait à Paris pour étudier ou faire des recherches. Plus rarement encore nous voyions des Français venir visiter notre pays, la plupart du temps jetés sur nos rivages par les tempêtes politiques qui agitaient la vieille France.

« Si la France nous avait abandonnés, n'allez pas croire, messieurs, que nous l'avions oubliée. Nous suivions de loin avec anxiété les diverses phases de la grande épopée militaire de ce siècle.

« Vers cette époque, mettant de côté l'épée et le mous-

quet, que nous n'avions presque jamais déposés, tant que dura la domination française, nous combattions par les armes de la plume et de la parole pour la conquête de ces libertés politiques qui, de nos jours, sont inséparables de l'existence de tout peuple un peu avancé.

« En 1855, nous étions, depuis plusieurs années, maîtres du terrain disputé. C'est alors que la guerre de la Crimée, en amenant l'alliance franco-anglaise, fit disparaître les derniers restes de défiance qui existaient contre nous. Une corvette française visitait notre port, et venait faire flotter sous nos murs le drapeau français que nous n'avions pas revu depuis près de cent ans. Si ce drapeau avait changé de couleur, sa signification n'avait pas changé pour nous. C'était la France qui nous revenait après un siècle d'absence. Ce n'était pas de la joie seulement qu'il y avait dans notre population à l'arrivée de la *Capricieuse,* c'était presque du délire.

« L'établissement du consulat de France à Québec est venu ouvrir d'une manière permanente des relations entre la France et le Canada. A diverses reprises depuis, nous avons reçu la visite de Français distingués. Mais c'est la première fois que nous avons l'honneur de recevoir une délégation comme la vôtre, représentant tous les grands intérêts matériels de la France, composée d'hommes distingués dans la politique, les lettres et les affaires.

« Votre présence parmi nous nous est agréable, d'abord parce que vous êtes Français, et qu'en vous voyant il nous semble revoir cette vieille France pour laquelle nos ancêtres ont tant combattu. En second lieu, votre visite nous fait augurer l'établissement des seules relations qui puissent maintenant exister entre la France et le Canada.

La fortune de la guerre a voulu que nos destinées politiques fussent unies à celles de l'Angleterre, et quand nous voyons tous les avantages que nous avons retirés du nouvel état de choses, notre regret d'être séparés de la France n'est pas sans compensation. Si nous pouvons établir avec la France des relations commerciales étendues, il ne nous manquera plus rien : nous conserverons un régime politique dont nous nous trouvons bien et nous obtiendrons en même temps la satisfaction de nos intérêts et de nos sentiments.

« Voilà pourquoi votre visite nous est si agréable. Notre seul regret est qu'elle doive durer si peu longtemps. Soyez sûrs, en tout cas, que ce sera avec le plus grand plaisir que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour rendre votre séjour au milieu de nous aussi agréable que possible.

« F. Langelier, *maire de Québec.*

« Québec, 21 août 1885. »

MONTRÉAL

« Les démonstrations d'amitié et de cordiale confraternité dont vous avez été l'objet, sur tout le parcours de la route depuis Halifax jusqu'à Montréal, ont dû vous faire comprendre que vous ne vous trouvez pas ici en pays étranger.

« Vous rencontrez chez nous les fils de la France canadienne saluant en vous leurs frères aînés de la France d'outre-mer.

« Vous foulez le sol d'un pays heureux et prospère sous l'égide du gouvernement anglais, mais d'un pays

habité par un petit peuple qui, tout en se montrant loyal envers le drapeau qui le protège, est aussi resté fidèle aux liens du sang et aux sentiments de fraternité qui le rattachent à l'ancienne mère patrie, la France.

« Tout Montréal, sans distinction d'origine ou de croyance, salue votre arrivée parmi nous, parce que vous nous venez porteurs de paroles de paix et d'union et d'offres de relations industrielles et commerciales.

« Soyez les bienvenus!

« Je suis heureux personnellement d'avoir l'occasion de vous offrir officiellement l'hospitalité de la métropole commerciale du Canada.

« Montréal, fondé par les Français, a grandi et prospéré sous le régime anglais.

« Qu'il nous soit permis d'espérer que votre visite ici sera l'avant-coureur d'une reprise sérieuse de relations qui ne sauraient manquer d'être avantageuses à la France et au Canada.

« Soyez doublement les bienvenus parce que vous représentez aujourd'hui une nation amie de l'Angleterre, une nation qui a mêlé ce sang gaulois de la France aux sangs saxon et celtique de la Grande-Bretagne sur les plaines glorieuses d'Inkermann, de l'Alma et de Balaklava et sous les murs de Sébastopol.

« Comme vous, messieurs, nous nous glorifions d'avoir conservé la mémoire du cœur, et c'est pourquoi nous sommes si heureux aujourd'hui de recevoir des hôtes de distinction qui nous sont attachés par les liens sacrés du sang et par l'alliance historique des deux drapeaux qui sont pour nous un signe de progrès et de civilisation.

« H. Beaugrand, *maire de Montréal.* »

OTTAWA

« Je suis heureux de vous souhaiter, au nom de mes concitoyens, la bienvenue dans la capitale du Canada.

« Vous rencontrez ici, comme à Halifax, à Québec et à Montréal, une population issue de races diverses et travaillant avec harmonie à son développement national. Nous avons pour principe de procurer à chacun de nos compatriotes la plus grande somme de bien possible, la liberté de pensée, de parole et d'action, et de leur inculquer le respect des droits d'autrui.

« La nature a donné aux Canadiens un territoire presque sans bornes; elle les invite à utiliser les trésors inépuisables qu'il renferme, pour l'avantage de tous. Afin de remplir son vœu, nous appelons l'industrie et le capital : aussi accueillons-nous toujours avec bonheur, comme des frères, ceux qui veulent s'associer à nos destinées. Avec un redoublement de cordialité, nous pressons aujourd'hui la main des fils de la vieille France, dont le rôle a été grand et noble dans la découverte et la colonisation de notre pays.

« Vous le savez, messieurs, le Canada est, de nos jours, l'un des pays les plus libres et les plus rationnellement progressifs. Son prodigieux avancement est dû à une succession d'hommes qui, de tout temps, se sont enorgueillis de tirer leur origine de l'Angleterre ou de la France.

« Depuis près de deux siècles, ces deux immortelles nations, soit alliées dans la paix, soit luttant avec gloire, l'une contre l'autre, sur les champs de bataille, sont restées les arbitres de la civilisation. Oubliant les querelles

traditionnelles du vieux monde, leurs descendants vivent ici côte à côte ; une grande pensée les inspire, je le répète : celle de la liberté pour tous, dans le sens le plus large et le plus vrai.

« Les Anglo-Canadiens se plaisent à reconnaître la part que les Canadiens-Français ont eue à tout ce qui, au milieu de nous, est digne du souvenir de la postérité.

« Sur la colline du parlement que vous voyez d'ici, s'élève la statue d'un de nos plus grands hommes d'État. Il était, messieurs, de votre race. Nous n'avons pas eu de patriote plus éclairé ni de penseur aux plus larges vues. Ses ancêtres, qui portaient, comme lui, le nom de Cartier, étaient de la famille du découvreur du Canada.

« Dans les études historiques, l'élément français nous a donné Garneau, et dans les autres parties de la littérature, dans les sciences, dans les arts, il a fourni des noms dont tous les Canadiens ont raison d'être fiers.

« Nous espérons que vous emporterez de votre passage cette impression que le Français n'est pas ici sur une terre étrangère.

« Les habitants de cette ville saluent avez joie votre arrivée. Ils sont animés du désir de voir s'attacher à la fortune de leur jeune pays ceux qui, comme vous, messieurs, veulent bien s'intéresser à ses progrès dans l'ordre de l'intelligence et de l'industrie.

« Considérant le rôle que la femme française sait prendre si habilement dans les entreprises des hommes de son pays, je ne dois pas manquer l'occasion d'attirer les yeux de vos aimables compagnes de voyage sur les beautés du Canada, et j'espère qu'elles se plairont à seconder par leur influence la belle cause que nous servons. Je

prie donc ces dames de recevoir mes compliments de bienvenue avec autant de plaisir que j'en ai à les leur offrir.

« F. McDougal, *maire.* »

SAINT-HYACINTHE

« Les habitants de la cité de Saint-Hyacinthe sont heureux de vous souhaiter la bienvenue. Ils étaient anxieux de faire votre connaissance et de vous offrir l'hospitalité.

« Quoique séparé depuis longtemps de la France, le peuple de la province de Québec n'oublie point sa mère, et c'est avec une satisfaction bien grande qu'il a appris la visite que vous vous proposiez de faire au Canada.

« En arrivant dans notre jeune ville, vous n'aurez point à admirer un port de mer comme celui dont s'enorgueillit la cité de Québec, ni des quais et des entrepôts superbes comme à Montréal : vous êtes ici, messieurs, dans un centre agricole et manufacturier.

« En vous invitant à venir, nous voulions, outre le plaisir de vous connaître, vous faire voir l'intérieur de notre province et vous mettre en rapport avec notre population rurale.

« Le district judiciaire de Saint-Hyacinthe, qui renferme les circonscriptions électorales de Saint-Hyacinthe, Bagot et Rouville, possède, d'après le recensement de 1881, une population de 60,377 âmes, dont 58,752 d'origine canadienne-française. La superficie territoriale du district est de 2,206 kilomètres carrés. La ville et la paroisse de Saint-Hyacinthe renferment une population qui excède 10,000 habitants.

« Deux voies ferrées nous mettent en communication quotidienne avec Montréal, Québec, Portland, Boston et New-York. La rivière Yamaska qui coule devant notre ville fournit d'excellents pouvoirs d'eau, et nous possédons plusieurs genres d'industrie, des fabriques importantes et un bureau de douane.

« L'agriculture contribue largement au développement du commerce local, et nos exportations de grains, de foin, de fromage et des produits de la basse-cour s'élèvent à un chiffre considérable.

« Outre ces avantages matériels, Saint-Hycinthe possède un évêché, un hôpital, trois couvents de femmes, dont deux destinés à l'éducation des jeunes filles, deux écoles primaires pour les enfants des deux sexes, et un collège qui est une des gloires du pays.

« Au Canada, quoique nous soyons tous obligés de compter sur notre travail pour vivre, nous vivons heureux et contents et ne connaissons point la misère. Attachés à nos familles, aimant notre pays, nous avons foi dans notre nationalité et dans la mission providentielle de notre race sur le continent d'Amérique.

« L'organisation paroissiale dans notre province a été le préservatif peut-être le plus puissant contre l'absorption de notre peuple, et, loin de marcher à l'anglicisation, nous refoulons les races étrangères, et nous nous emparons de leurs terres, comme cela se voit dans les cantons de l'Est et certains comtés de la province d'Ontario.

« Nous devons nos succès à la direction intelligente de notre clergé, au patriotisme de nos hommes publics, et aux libertés dont nous jouissons.

« Soyez les bienvenus au milieu de nous, messieurs les délégués, nous vous accueillons comme des frères et nous

saluons en vous la France que nous chérissons du plus profond de notre cœur.

« Et vous, digne curé de Saint-Jérôme, recevez particulièrement l'expression de notre reconnaissance pour les services signalés que vous rendez à votre pays, La population de Saint-Hyacinthe, comme celle de tout le Canada, contemple avec admiration vos efforts pour assurer à notre race la possession du sol; elle n'ignore ni le travail herculéen que vous vous imposez, ni les idées grandes dont vous voulez assurer l'exécution. Ce n'est point l'ambition qui vous guide; c'est le dévouement et l'amour du pays. Votre récompense sera au ciel, vénérable monsieur; mais votre nom sera béni sur la terre par ce peuple canadien-français qui saura reconnaître en vous un de ses plus insignes bienfaiteurs.

« Louis Côté, *maire.* »

VALLEYFIELD

« La ville de Valleyfield est heureuse de votre visite, de la préférence que vous lui avez donnée sur bien d'autres endroits d'une non moindre importance qui en sollicitaient la faveur.

« Vous avez parcouru une grande partie du pays et partout vous avez reçu l'accueil sympathique que vous méritiez, pour vous individuellement, et en même temps pour la France que vous représentez si dignement,

« Nous nous unissons avec joie à tous ceux qui vous ont donné des marques d'affection, de reconnaissance ou d'admiration sincères : et veuillez croire que nous nous souviendrons toujours avec plaisir de votre passage, hélas! trop rapide au milieu de nous. Puissions-nous

réussir à créer, dans vos cœurs et vos esprits, une impression également favorable.

« Nous saluons en même temps avec reconnaissance notre dévoué compatriote, prêtre éminent, citoyen sublime, l'apôtre de la colonisation, M. le curé Labelle, à qui nous sommes principalement redevables de votre présence au Canada. Nous sommes nés avec l'admiration des gloires de la France. A notre tour, nous vous en avons donné une à admirer qui en vaut bien d'autres. Et certes, en bons connaisseurs que vous êtes, vous ne lui avez pas ménagé vos hommages.

« Nous espérons que votre voyage sera fructueux sous tous les rapports, qu'il contribuera surtout à créer des relations plus intimes entre la France et le Canada. Pour nous, nous nous réjouissons d'être entrés dans votre mémoire, d'avoir mérité quelques instants de votre attention.

« Sachant que vous devez bientôt nous quitter, nous vous souhaitons de retrouver vos familles, vos amis et toute la France, dans la prospérité et le bonheur.

« Zéph. Boyer, *maire*.

« R. S. Joron, *secrétaire*. »

SAINT-BONIFACE (MANITOBA)

« Les autorites municipales de la ville de Saint-Boniface regrettent vivement de ne pas avoir reçu avis du jour de votre arrivée en cette ville. Cependant, messieurs, nous ne mettrons que plus d'ardeur à vous souhaiter la bienvenue la plus cordiale au milieu de nous.

« Cette ville fut le boulevard de la civilisation au Nord-Ouest.

« Ce fut ici le lieu de ralliement de tous ces hardis missionnaires et découvreurs qui, dans ces vastes territoires, encore inconnus à la civilisation, illustrèrent le nom français.

« Vous êtes venus en ce pays pour visiter des frères, et nous sommes convaincus que vos âmes ont dû ressentir une émotion bien vive en retrouvant, à deux mille milles de la capitale du Canada, des enfants de cette belle France qui fait battre nos cœurs si fort. Nous sommes encore jeunes; nous ne sommes qu'un humble rameau détaché jadis du tronc vigoureux de la vieille France, mais nous avons confiance dans l'avenir. Vous contribuerez, messieurs les délégués, plus que tout, à nous encourager dans la mission que nous poursuivons. Votre visite sera le point de départ d'une union solide et durable entre la France et son humble rejeton le Canada-Français. Puisse cette union renouer plus étroitement, s'il est possible, les liens qui nous rattachent à la France.

« Notre ville est bien modeste, elle n'a pas à vous offrir toutes les splendeurs de ses sœurs aînées Québec et Montréal; mais elle vous offre une hospitalité qui, soyez-en bien convaincus, prend sa source au foyer ardent de notre amour pour la France.

« Ernest Cyr, *maire.* »

Une autre adresse a été présentée aux délégués par M. Prendergast, au nom de la Société de Saint-Jean-Baptiste de Manitoba.

« Messieurs, vous dire combien nous nous réjouissons de votre présence au milieu de nous, serait vous répéter ce que nous ne cessons de vous exprimer depuis deux

jours. En parcourant nos rues vous avez vu le drapeau français hissé sur les toits et vos couleurs nationales s'échapper des croisées comme un symbole des sentiments qui s'échappent de nos âmes ; vous avez vu la population saluant en vous les représentants du beau pays de France — et ce soir vous nous voyez, vous entourant comme on se groupe autour des vieux parents venant visiter leurs petits-enfants, et attendant avec anxiété ce qui va sortir de leurs bouches, ce que leurs lèvres vont murmurer de doux, de grave et de consolant. Ah ! soyez donc les bienvenus, vous qui venez du pays de nos aïeux.

« Mais cette bienvenue, permettez-nous de vous la souhaiter aussi à d'autres titres.

« Nous savons quel est l'objet de votre visite. Nous comprenons que vos cœurs puissent se laisser aller aux délicieuses émotions de retrouver un peuple français au milieu de ces régions qu'on a crues si longtemps voisines du pôle nord ; mais nous n'ignorons pas que des intérêts plus graves vous occupent. Vous désirez non seulement satisfaire vos sentiments, mais aussi travailler à une œuvre dont les fruits puissent être utiles à votre patrie et à la nôtre, utiles au vieux et au nouveau monde. Car telle est l'influence de la race française qu'elle se fait sentir jusqu'aux extrémités du globe. Merci de cet intérêt, et que vos études soient complètes ! Des préjugés existent à l'endroit de notre pays, vous les dissiperez ; de malheureuses exagérations nous ont peut-être nui plus que les préjugés, vous présenterez les choses sous leur véritable aspect. Vous direz la vérité à tous et vous nous rendrez justice.

« Il y a de l'espace au Canada », écrivait M. de Molinari en 1876. Ceci est aussi vrai aujourd'hui qu'alors.

Mais le Français qui viendrait ici ne trouverait pas seulement de l'espace, il y trouverait encore des cœurs battant à l'unisson du sien; puis, avec de l'ordre et du travail, il y trouverait, en beaucoup de cas, plus que l'aisance. Aussi répéterons-nous ce que M. de Molinari disait dans ses *Lettres sur les États-Unis et le Canada :*

« Pourquoi l'émigration agricole de la Normandie et de « la Bretagne, qui a implanté au Canada une population « saine et vigoureuse, ne reprendrait-elle pas son essor « interrompu ? »

« Restez au milieu de nous, ceux d'entre vous qui le pouvez. Les autres, qu'ils retournent dans leur patrie et qu'ils proclament qu'au delà de la province de Québec, ils ont découvert une autre Nouvelle-France digne de sympathies et continuant au sein des vastes plaines du Nord-Ouest, découvert par La Vérandrye (encore un Français), les nobles traditions des compagnons de Jacques Cartier.

« Et pourquoi ne leur diriez-vous pas que la France ayant autrefois négligé ses devoirs à l'égard des vaincus des plaines d'Abraham, elle est tenue plus que jamais de réparer cet oubli en reprenant l'œuvre coloniale abandonnée du XVIIIe siècle ?

« Si vous faites cela, messieurs, si la France veut bien nous envoyer quelques-uns de ses enfants, nous nous engageons à ne plus rappeler le triste épisode du drapeau français repassant les mers et laissant derrière lui une population aux abois.

« A l'origine de la colonie, les dames s'occupaient du Canada ; plusieurs de nos institutions religieuses leur sont dues, et de grandes entreprises coloniales ont eu

tier) dont nous avons fait Anvers. Après la décadence de Bruges, Anvers devint le débouché de la florissante industrie des Flandres. Au seizième siècle, elle ne possédait pas moins de 125,000 habitants, et d'après Guichardin on y voyait arriver jusqu'à 2,000 chariots de marchandises par semaine. Les négociants d'Anvers, comme les industriels et les banquiers de Florence, ne se distinguaient pas moins par leur goût pour les arts et les lettres que par leur aptitude aux affaires. Anvers était le foyer d'une École de peinture qui a légué à la postérité les noms de Rubens, de Van Dyck, de Jordaens, pour ne citer que les plus illustres. Les femmes n'étaient pas renommées seulement pour la splendeur de leur carnation et l'opulence de leurs formes, elles étaient passionnées, toujours au témoignage de Guichardin, pour les productions de l'esprit, et il n'était pas rare d'en rencontrer qui savaient cinq ou six langues mortes ou vivantes. Eh bien! il suffit d'un morceau de parchemin sur lequel une demi-douzaine de diplomates prohibitionnistes avaient apposé leur sceau et leur griffe pour éteindre ce foyer si actif et si brillant du commerce et des arts. En vertu du traité de Munster, l'Escaut demeura fermé à la navigation pendant un siècle et demi, de 1648 à 1795; l'herbe poussa dans les rues d'Anvers et sa population se réduisit à 40,000 habitants. C'était en vue d'augmenter la prospérité d'Amsterdam en lui attribuant le monopole du commerce des Pays-Bas que les Hollandais avaient fait fermer l'Escaut. Mais si la con-

currence a le défaut d'être horriblement incommode et gênante, elle a le mérite de tenir les gens éveillés, tandis que le monopole les endort. Les Hollandais, à l'abri désormais de la concurrence du grand port flamand, tombèrent dans un mortel engourdissement; et lorsqu'un nouveau et formidable concurrent, l'Angleterre, vint leur disputer la prééminence commerciale et maritime, ils demeurèrent impuissants à lui résister. La Tamise ouverte hérita de l'Escaut fermé, et la décadence d'Amsterdam suivit de près celle d'Anvers. La Révolution française rouvrit l'Escaut, et Napoléon fit creuser les bassins d'Anvers avec l'intention d'en faire un grand port de guerre. C'était, disait-il, un pistolet qu'il voulait diriger sur le cœur de l'Angleterre. Mais les flottes anglaises fermaient hermétiquement l'Escaut, en laissant toutefois passer librement la contrebande, et c'est par cette fissure du blocus continental que le commerce rentra à Anvers. Les autorités chargées de faire observer le blocus fermaient les yeux; de plus, comme la chicorée ne remplaçait qu'imparfaitement le café, comme le sucre de betteraves ne donnait encore que de vagues promesses, on accorda des « licences » pour l'introduction des denrées coloniales. Ces licences se payaient, dit-on, très cher à Paris, mais elles n'en rapportaient pas moins de très beaux profits à Anvers. Au retour de la paix, l'Escaut fut admis à profiter du bénéfice des déclarations des puissances en faveur de la liberté de la navigation des fleuves, et à dater de cette époque,

sauf une courte interruption provoquée par la révolution de 1830, le commerce d'Anvers n'a pas cessé de se développer. Il eut cependant à traverser une phase critique en 1844.

Un excellent abbé qui négligeait volontiers son bréviaire pour le tarif des douanes s'avisa alors de prêcher une croisade en faveur de l'établissement de droits différentiels destinés à protéger la marine nationale, ou plutôt à la créer, car elle existait si peu que ce n'était pas la peine d'en parler. Les Chambres converties votèrent d'enthousiasme les droits différentiels et elles en attendirent, avec confiance, les effets. Ceux-ci, il faut le dire, ne se firent pas attendre longtemps : les navires étrangers mirent le cap sur Rotterdam et Hambourg, où ils n'avaient point de surtaxes à payer, et les bassins d'Anvers se vidèrent à vue d'œil. La marine nationale ne se pressant pas de les remplir, on eut le bon esprit d'abolir les droits différentiels. La navigation et le commerce reprirent toute leur activité, et, grâce à la multiplication des chemins de fer, Anvers devint le grand foyer d'approvisionnement des denrées alimentaires et des matières premières des provinces rhénanes et de la Suisse. Son enceinte fortifiée l'étouffait : c'était une occasion excellente de la supprimer; on se contenta de la reculer de manière à mettre la ville et les installations maritimes à l'abri des projectiles. Seulement on ne prévoyait ni le canon Krupp ni ce formidable canon du colonel de Bange, qui sera une des curiosités de

l'Exposition, et qui est destiné peut-être, dans quelque conflagration européenne, à réduire en capilotade la cathédrale et le musée d'Anvers, après avoir fait l'admiration des Anversois. Il serait prudent de reporter encore en arrière l'enceinte des fortifications. Les bassins étant maintenant insuffisants et les quais trop étroits, la ville et l'État s'associèrent pour renouveler et perfectionner, en les agrandissant dans des proportions colossales, les installations maritimes. On creusa toute une série de nouveaux bassins, dont l'un, le bassin du Kattendyk, n'a pas moins de 700 mètres de long sur 100 mètres de large; on élargit les quais en abattant des maisons par centaines; on déplaça même, en la transportant pierre par pierre, l'antique porte de l'Escaut, qui gênait la circulation; on construisit au bord du fleuve des magasins à baies ouvertes où les marchandises peuvent être chargées et déchargées avec une grosse économie de temps et de frais, et le long desquels circulent des trains de chemin de fer. Tout cela a coûté passablement cher; on parle de 70 millions, mais c'est l'État qui paye! Et en Belgique, comme ailleurs, on est généralement convaincu que l'État possède des ressources mystérieuses et inépuisables qui lui permettent de dépenser sans compter. L'industrie privée se serait sans aucun doute tirée d'affaire à meilleur marché; peut-être même aurait-elle donné à ses installations un caractère plus pratique et moins fastueux; elle aurait construit, par exemple, des élévateurs pour

les grains avant de songer à édifier au-dessus des magasins du quai une promenade imitée des jardins suspendus de Babylone ; mais on se défie de l'industrie privée. L'industrie privée c'est l'ennemi ! On l'écarte de parti pris, sauf à lui faire honte ensuite de son impuissance, en lui opposant l'exemple de l'Angleterre, où elle construit sans se faire prier les ports et les docks aussi bien que les chemins de fer et les canaux.

L'aspect général est grandiose et pittoresque; mais la ville nouvelle qui déborde de toutes parts sur l'ancienne et qui finira par la dévorer ne la vaut pas au point de vue de l'art. Les artistes regretteront les rues tortueuses bordées de maisons aux pignons espagnols, les Vierges en pierre ou en bois peinturluré au coin des carrefours, et la lampe qu'y tenait allumée la piété des fidèles, lueur douteuse qu'efface aujourd'hui le gaz des réverbères, que l'électricité éteindra bientôt tout à fait. Mais que voulez-vous ? Il faut être de son temps. D'ailleurs, la vaste perspective des quais, interrompue seulement par le vieux Steen, — un château-prison où les amateurs d'antiquités vont rafraîchir leurs rhumatismes en descendant dans les cachots étroits et humides meublés de billots garnis de colliers qui constituaient le matériel du régime pénitentiaire de nos ancêtres, — les grands steamers transatlantiques amarrés le long de l'énorme fleuve, les locomotives fumantes qui leur font pendant, et, dans le lointain, dégagé de l'entassement des ruelles où

circulaient seules les voitures attelées de chiens à langue pendante des laitières, les hauts mâts empanachés de flammes et de drapeaux des navires entassés dans les bassins, au milieu de la plaine verte des prairies des polders, tout ce panorama d'un des grands foyers du commerce du monde, animé par l'activité d'une fourmilière humaine, n'a rien perdu pour avoir été élargi et modernisé.

Désormais à l'aise dans ces installations spacieuses et commodes, la navigation et le commerce ont pris un essor extraordinaire : nous ne citerons que quelques chiffres pour en donner une idée. En 1840, les arrivages du port d'Anvers se bornaient à 1,172 navires et 179,291 tonneaux, se décomposant ainsi : voiliers, 1,052 avec 159,540 tonneaux ; steamers, 120 avec 19,751 tonneaux. En 1882, les arrivages se sont élevés à 4,362 navires et 3,788,095 tonneaux, dont 662 voiliers seulement avec 350,904 tonneaux, et 3,700 navires à vapeur avec 3,437,191 tonneaux. Le tonnage moyen par navire a monté de 153 tonneaux à 926. Ces chiffres, malgré l'inconvénient qu'ils ont d'être des chiffres, méritent de retenir un moment l'attention. Ils nous montrent d'abord que a vapeur a décidément supplanté la voile, ensuite que le temps des petits navires est passé. Le grand et rapide steamer a remplacé la lourde goélette et le koff, comme le convoi de wagons a pris la place du chariot et de la brouette. Enfin, ces mêmes chiffres nous enseignent une fois de plus ce que vaut la liberté en comparaison de la protection : débarrassé du

réseau compliqué des droits différentiels, Anvers est devenu le troisième port de l'Europe occidentale, tandis que le Havre, protégé par la surtaxe d'entrepôt que le nouveau tarif a encore aggravée, est resté au sixième rang (1).

C'est sur l'emplacement de la vieille citadelle, bâtie par le duc d'Albe, assiégée et prise par l'armée française en 1832, qu'a été installée l'Exposition universelle. Je n'ai pas l'habitude de regretter les citadelles, et celle-là moins qu'aucune autre, car elle m'a fait de bonne heure éprouver les émotions médiocrement agréables d'un bombardement. C'était, si j'ai bonne mémoire, au mois de novembre 1830. Les volontaires, après avoir fait triompher la révolution à Bruxelles, venaient d'entrer à Anvers; la garnison hollandaise s'était réfugiée dans la citadelle. On avait dépavé les rues, et je crois bien avoir fourni ma petite part de besogne aux paveurs. On tiraillait dans la rue du Couvent qui aboutissait à la citadelle, et je vois encore la scène : un volontaire en blouse bleue, dépassant ses camarades de la tête, brandissait un grand sabre de cavalerie, au cri de : « En avant! » Un obus éclate, tout le monde lâche

(1) ARRIVAGES EN 1882.

Londres	6,130,027	tonneaux.
Liverpool	5,165,211	—
Anvers	3,708,095	—
Hambourg	3,030,909	—
Amsterdam	2,549,049	—
Le Havre	2,206,927	—
Bordeaux	1,007,000	—
Dunkerque	950,000	—

pied; le volontaire au grand sabre bat lestement en retraite derrière une barricade, en criant cette fois : « Nous sommes trahis! » C'est la première impression qui m'est restée de la guerre. On finit par conclure une trêve; mais, sur le soir, des volontaires surexcités s'avisent d'essayer la portée de leurs fusils sur une canonnière hollandaise, à l'ancre dans l'Escaut. A ces coups de fusil isolés, le commandant de la citadelle, le général Chassé, un vétéran qui avait un mauvais caractère, répond par un bombardement. Les habitants se réfugient dans les caves; à travers les soupiraux mal fermés, on voit se projeter dans le ciel la lueur des incendies; ce n'est bientôt plus qu'une immense coupole rouge que des points noirs traversent avec le bruit grinçant d'une pierre glissant sur un toit d'ardoises. Les femmes et les enfants récitent des prières; au fracas des bombes et des toits qu'elles effondrent se mêlent des voix qui chantent un cantique devant la statue illuminée de la Vierge du coin de la rue. Aux premières heures du jour, le bombardement cesse; on se précipite hors des caves, et on va voir les incendies; les quartiers voisins de la citadelle et les entrepôts, remplis de tonneaux d'huile et de balles de coton, sont en flammes. C'est superbe! Nous voici devant la massive porte de l'Escaut, dont la façade a été écornée par les bombes. Des gens du voisinage se sont réfugiés dans l'intérieur : nous entrons et nous les regardons ébahis, ils ont passé la nuit à jouer aux cartes; les enjeux sont sur la table avec les pots de bière,

et ils ne peuvent pas se décider à abandonner la partie. Voilà le beau flegme flamand.

Ces impressions, que je devais retrouver quarante ans plus tard, non sans quelques variantes notables, pendant le siège de Paris, sont restées vivantes dans ma mémoire, et elles me revenaient en foule au moment où la voiture du tramway me descendait en face du Palais industriel qu'on vient d'élever sur l'emplacement de la vieille et rébarbative citadelle. On y voit encore des canons, mais c'est pour la montre, et, grâce au ciel, ils sont inoffensifs. Souhaitons qu'ils le soient toujours! Ce palais de l'Exposition universelle est construit en fer et en verre, et il ressemblera à s'y méprendre, quand il sera achevé, au *Crystal Palace* de 1851. Quand il sera achevé, dis-je, car les entrepreneurs ne sont décidément pas pressés : si l'on veut contempler la façade, il faut acheter un journal illustré. Avec sa baie profonde surmontée d'une galerie mauresque au-dessus de laquelle se dressent des statues, gardées par deux chimères, et supportant un globe entouré d'un anneau (s'agirait-il de Saturne? pourquoi Saturne? ne serait-ce pas plutôt la place de Mercure, le dieu du commerce?), cette façade sera d'un joli aspect quoique un peu composite ; mais pour le moment on n'en voit que la fine armature en fer découpée sur un ciel pluvieux. Les constructions accessoires du jardin, le petit palais des colonies françaises, avec son frontispice cambodgien, la ferme du Manitoba, les restaurants français et viennois, les brasseries, les kiosques des mar-

chands de liqueurs de Hollande et de cigares de la Havane, sont en revanche à peu près terminés, et comme on mange et comme on boit dans ce proscenium bigarré mais gai! A l'intérieur, ce n'est qu'un vaste déballage... L'Exposition sera la grande fête d'été d'Anvers et de la Belgique. Ajoutons que cette fête-là ne coûtera rien aux contribuables, chose rare et de salutaire exemple. C'est une Société particulière qui l'a entreprise à ses frais et risques, et le mode d'organisation qu'elle a adopté est assez ingénieux et assez neuf pour que nous en disions quelques mots.

La Société s'est constituée sous la forme de l'anonymat au capital de 1,500,000 francs. La souscription a été couverte en un jour par les négociants et les capitalistes anversois. La ville prêtait gratuitement 30 hectares de terrain pour l'établissement de l'Exposition et de ses annexes, mais sans y joindre de subvention. Il s'agissait de construire l'édifice. Composée de gens d'affaires, la Société s'y est prise de la manière la plus simple et la plus pratique. Elle a fait marché avec trois entrepreneurs qui se sont chargés, au prix de 18 fr. 20 par mètre carré, de la construction du bâtiment de l'Exposition, plus 200,000 francs pour la façade. Seulement, — et voici le côté original de l'opération, — cette construction ne lui appartient pas, elle lui est simplement louée. Le jour de la fermeture de l'Exposition, les entrepreneurs rentreront en possession de leur bâtiment, ils le démoliront à leurs frais, sauf à tirer parti des matériaux, — ces matériaux proviennent pour une bonne

part de l'Exposition d'Amsterdam, et qui sait s'ils ne serviront pas pour l'Exposition de Paris en 1889? — ou bien ils s'entendront avec la ville, propriétaire du terrain, pour conserver et exploiter l'édifice, en admettant qu'on puisse l'utiliser d'une manière quelconque. Le même système a été suivi pour la décoration : les statues et les toiles badigeonnées de la façade sont louées, et il y a grande apparence que ce matériel comme celui des théâtres servira à plus d'une représentation à Anvers ou ailleurs.

La seule faute que la Société ait commise, c'est de ne pas avoir stipulé des délais rigoureux pour l'exécution des travaux; cette faute est inexplicable chez des gens d'affaires. Mais après avoir loué l'édifice à construire, il fallait sous-louer l'édifice construit. Qu'a fait la Société? Elle s'est adressée aux gouvernements et aux particuliers, et leur a proposé à des prix divers, 25 francs au minimum par mètre carré, les emplacements qu'elle avait payés 18 fr. 20 aux entrepreneurs. Le gouvernement belge lui a pris 35,000 mètres, en rabattant toutefois, en bon économe, 50,000 francs pour son concours diplomatique auprès des puissances étrangères; à son tour il sous-loue à raison de 40 francs aux exposants belges ce qu'il a payé 25 francs, et ne fait pas une trop mauvaise affaire. Le gouvernement français a pris 20,000 mètres au même prix de 25 francs; mais il est trop *gentleman* pour avoir marchandé un rabais, et je doute un peu qu'il se rattrape sur les sous-locations. Ne dispose-t-il pas de la bourse inépuisable de ses

bons, fidèles et laborieux contribuables? L'Autriche s'est contentée de 2,850 mètres, la Russie de 2,000, les États-Unis de 500. Quant aux gouvernements anglais et allemand, ils ont refusé de jouer ce rôle d'intermédiaires officieux, et la Société a dû contracter directement avec leurs exposants; elle leur loue le terrain à raison de 70 francs le mètre *utile* (déduction faite des passages, couloirs, etc.). Dès à présent, cette sous-location aux gouvernements et aux particuliers couvre et au delà tous les frais d'établissement de l'Exposition. Le produit des entrées, qui est évalué approximativement à un million, servira simplement à couvrir les dépenses d'administration et à pourvoir aux frais des festivités de tout genre que la Société prépare avec une magnificence royale, mais qui ne seront pas sans contribuer au succès et à la recette; le surplus formera le dividende des actionnaires. Encore un détail économique : les tickets d'entrée ne coûtent rien à la Société. Un entrepreneur s'est chargé de les fournir gratis, à la condition d'y insérer des annonces, qu'il afferme à raison de 2,000 francs la page. Ce sont d'élégants petits livrets qui contiennent déjà 16 feuillets pleins sans compter la couverture. Et voilà comment on peut organiser une Exposition internationale sans demander aucun crédit aux Chambres et en faisant même, selon toute apparence, une bonne affaire. Avis à la commission de l'Exposition universelle de 1889!

J'ai laissé pour la fin l'exposition du Congo et les Congolais qui excitent une curiosité d'autant plus

fébrile qu'on s'est abstenu jusqu'à présent de les exposer. Vous savez que le roi des Belges, fondateur de l'*Association internationale africaine*, est devenu le souverain du Congo. Je n'ai pas à apprécier ici cette entreprise. Tout ce que je puis dire, c'est qu'elle a le mérite d'être libre et de n'imposer des sacrifices obligatoires à personne. Si elle est économiquement organisée et dirigée comme l'était la Compagnie des Indes anglaises, il se peut qu'elle réussisse et qu'elle soit un bienfait pour l'Afrique, tout en procurant d'honnêtes dividendes à ses actionnaires. Mais je dois dire que l'exposition du Congo m'a laissé quelques doutes, sinon sur le succès de l'entreprise, du moins sur l'excellence des procédés civilisateurs de l'Afrique.

Les articles d'importation sont représentés d'abord par une énorme panoplie des fusils de rebut de la garde civique, fusils à piston et fusils à pierre, ensuite par un stock de barils de genièvre. Ce sont les articles les plus demandés, soit! Mais si, au lieu d'introduire la civilisation en Afrique, c'était la barbarie qu'on se proposât d'y faire fructifier, y expédierait-on autre chose? Et les Congolais! Ils sont une douzaine, mâles et femelles du pur type nègre, grosses lèvres et cheveux crépus, mais d'une belle couleur de bronze florentin. Grâce à l'obligeance d'un aimable colonel, à qui ils sont confiés, j'ai pu les voir de près. Sauf leur roi Massala, un grand gaillard solide et musculeux, ils sont petits, chétifs et fort doux. On les a habitués à se servir de fourchettes et à se coucher

dans des lits; on a eu plus de peine à les engager à se vêtir; cependant les femmes se drapent déjà avec coquetterie dans leurs couvertures rayées de blanc et de rouge. Le roi Massala porte avec majesté un vaste chapeau d'Auvergnat, mais il s'est absolument refusé à permettre à ses sujets de se coiffer même d'une simple casquette. Quoique ayant le sentiment naturel de sa grandeur, il est bon prince. Ces jours passés, parmi les cadeaux que les bonnes gens d'Anvers prodiguent à ces noirs candidats à la civilisation figurait une caisse d'oranges. Le roi s'est chargé de la distribution. Après s'en être adjugé dix, il en a généreusement donné une à chacun de ses sujets. Un souverain civilisé aurait-il fait mieux?

V

APPENDICE

leur protection. Voulez-vous nous permettre, mesdames, de vous les offrir en modèle?

« Mesdames et Messieurs, permettez-nous encore de distinguer parmi vous celui qui vous a amenés jusqu'ici. Depuis longtemps, M. l'abbé Labelle s'occupe de la grande question de la colonisation. Jusqu'à présent, ses efforts s'étaient concentrés dans une œuvre admirable, mais qui ne nous bénéficiait qu'indirectement. Mais son action embrasse maintenant davantage. Nous allons avoir le secours de ses travaux, de son influence et de ses infatigables efforts.

« Merci donc à vous qu'on a appelé l'apôtre de la colonisation. Merci du secours que vous nous apportez, merci de nous avoir procuré la visite des personnes distinguées qui vous entourent.

« Et tous, veuillez prendre l'expression de ces sentiments comme la parole de toute la population française du Manitoba et du Nord-Ouest représentée en ce moment par la société Saint-Jean-Baptiste de Manitoba. »

Enfin, les délégués, en visitant le collège, avaient obtenu — faveur rarement accordée — un congé pour les élèves. Un d'entre eux, M. Jean, fut chargé de les remercier, et il leur exprima en fort bons termes les sentiments de la jeunesse canadienne ; nous terminerons nos citations par cet aimable petit discours de M. Jean :

« Les élèves du collège auraient bien désiré s'unir à Messieurs les membres du corps municipal pour souhaiter, eux aussi, la bienvenue aux délégués de notre ancienne mère-patrie ; mais ils ont senti que ce serait se donner trop d'importance et sortir avant le temps de leur rôle d'écoliers. Telle devait être à plus forte raison la

conviction de ceux qu'on appelle *les petits*. Aussi ne prétendent-ils, en élevant la voix en cette circonstance, que donner cours à leurs sentiments de reconnaissance. Oui, Messieurs les délégués, oui Mesdames, toujours si bonnes et si tendres pour l'enfance, merci pour le congé que vous avez eu la bonté de nous accorder ; merci pour l'intérêt que vous avez manifesté envers cette institution en venant nous visiter jusque dans le sanctuaire de nos travaux; merci de l'encouragement que vous avez bien voulu donner par votre présence aux petits et aux humbles, vous qui êtes venus dans le Canada et le Nord-Ouest pour en admirer les grandeurs.

« Le jour de votre passage restera à jamais gravé dans nos mémoires et dans nos cœurs ; et quand vous aurez quitté ce continent pour retourner dans votre patrie qui fut celle de nos pères, dites-lui, s'il vous plaît, que la jeunesse canadienne, et en particulier celle du Nord-Ouest, aime toujours la vieille France, qu'elle en garde avec respect et amour les nobles traditions, et surtout qu'elle s'efforce de faire fleurir la foi catholique qu'elle a reçue de la fille aînée de l'Église. »

Mentionnons encore les adresses de Rimouski, Lévis, Saint-Raymond, Trois-Rivières, Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme, Windsor, sans oublier celles du club des Trappeurs, de la corporation des cordonniers de Montréal et de la mission de Penetanguishene dans la province d'Ontario, que les délégués ont eu le regret de ne pouvoir visiter. Nos amis canadiens nous excuseront si nous en avons omis quelques-unes. Ils nous en ont comblés !

II

L'état mental et l'exécution de Louis Riel.

L'*Étendard* de Montréal a publié les extraits suivants de lettres qui lui étaient adressées par un correspondant de Regina, sur l'état mental du chef des métis.

PREMIÈRE LETTRE

« Regina, 5 septembre 1882.

. . . . . .

« Je visite souvent Riel. Le caractère de sa folie se développe de plus en plus, car il faut être animé d'une haine féroce ou frappé d'idiotisme pour nier que ce malheureux soit sous l'empire d'une illusion folle qui le rend irresponsable de la moitié de ses actes. Il m'a raconté, avant-hier, que l'esprit lui avait dit qu'il allait entrer dans le cabinet fédéral et devenir bientôt le successeur de sir John Macdonald, comme premier ministre du Canada.

« Sa folie, c'est cette idée fixe qu'il est appelé à faire de grandes choses et qu'il a un grand rôle à remplir ; il doit réformer le monde religieusement et politiquement, et l'Esprit le pousse à remplir sa mission divine.

« Impossible de raisonner avec lui. Aussi je ne le contredis plus, et je me contente de sourire de tous les plans enfantins qu'il me soumet comme remèdes efficaces contre tous les maux qui affligent l'humanité souffrante.

« Il a rétracté ses erreurs devant son directeur spirituel ; mais au sujet de toutes ses folles idées en matière de religion, c'est sa bouche qui rétracte, tandis que son esprit reste dominé par l'idée qu'il est prophète et que les catholiques doivent abandonner Rome. Il devient excité quand il parle de ces sujets. On me dit que son directeur spirituel le contrôle et l'arrête dans cette voie. Il communie deux fois par semaine et accomplit admirablement bien ses actes religieux.

« Je n'ai pas le moindre doute que ce malheureux n'est pas responsable devant Dieu de la moitié de ce qu'il dit.

« J'espère qu'il ne sera pas exécuté, car ce serait un crime qui entacherait l'honneur du Canada.

. . . . . .

« Riel ne semble guère préoccupé du sort qui l'attend. Il se croit certain d'échapper à la potence, et même il m'assure que sa mission est si nécessaire au monde que Dieu le fera ressusciter, à supposer qu'on le pende. « Mais, « dit-il, *ce serait plus simple d'épargner à Dieu le « trouble* (la peine) *de faire un miracle,* qui pourrait « m'exposer à beaucoup de dangers, en inspirant au peuple « une sorte d'idolâtrie pour moi. »

« Il écrit continuellement dans sa prison, et il a déjà adressé plusieurs lettres à sir John pour lui communiquer ses plans et les moyens d'affermir le pouvoir entre les mains des conservateurs. »

. . . . . .

DEUXIÈME LETTRE

Regina, 7 septembre 1885.

. . . . . .

« Riel est tranquille, mais sa folie semble prendre un caractère plus stable. Même les métis, les compagnons de sa captivité, m'ont fait remarquer plusieurs fois combien il était changé dans sa physionomie, surtout dans son regard qui devient plus effaré.

« Il ne m'entretient régulièrement que des révélations que l'Esprit lui fait. Comme de raison, c'est lui-même qui est l'objet principal de ces communications divines qui lui représentent l'avenir sous de si brillantes couleurs. Toujours la même idée fixe le domine, qu'il doit être un grand réformateur religieux, qu'il doit communiquer au monde des vérités que jusqu'à présent Dieu avait cachées aux autres mortels.

« Je ne le contredis pas et je le laisse divaguer suivant son bon plaisir. Aussi sommes-nous bons amis, et il remercie Dieu de m'avoir enfin ouvert les yeux en me faisant comprendre sa grande mission. Impossible de l'entretenir d'autre chose, et, malgré tous mes efforts pour porter la conversation sur d'autres sujets, il faut toujours revenir à sa grande morale : la religion unie à la politique.

« Le pauvre garçon m'inspire beaucoup de compassion. On dit qu'il a fait une confession générale et qu'il l'a faite avec une sincérité et des dispositions admirables. Ceux qui le voient continuellement, qui l'assistent dans ces deux grands actes de religion : la confession et la communion, disent que la grâce de Dieu semble l'assister

spécialement dans l'accomplissement de ses devoirs. On croit généralement dans toute cette partie du pays qu'il ne sera pas exécuté.

« L'opinion générale dans le pays lui est favorable, malgré les affirmations nombreuses des journaux. Ici même, à Regina, bien peu ont signé les *hand bills* qui leur ont été présentés demandant que la sentence soit exécutée.

« L'opinion des journalistes, citée dans le *Manitoba,* est personnelle à ces individus, mais ne représente nullement les sentiments du pays. Aussi le gouvernement, en commuant la sentence de mort en réclusion perpétuelle dans un asile d'aliénés, ne choquerait que quelques fanatiques et satisferait tous les gens modérés du pays.

« Or ces derniers sont bien supérieurs en nombre et en intelligence aux fanatiques qui demandent sa mort. »

. . . . . .

Le gouvernement canadien a cru devoir néanmoins donner satisfaction aux fanatiques dont il est question dans les lettres qu'on vient de lire. Louis Riel a été pendu le lundi 16 novembre, à 8 heures 53 minutes du matin, dans les casernes de la police montée près de Regina. Voici les détails que le télégraphe nous a apportés sur sa mort et sur l'explosion d'indignation qu'elle a provoquée parmi les Canadiens français :

« Le messager porteur de l'ordre d'exécution était arrivé la veille, à 8 heures du soir, à Regina. Une heure après, le shérif, M. Chapleau, donna lecture de l'ordre à Riel, dans sa cellule. Le prisonnier écouta avec calme et remercia le shérif pour les égards qu'il lui avait personnellement témoignés. Il dit qu'il désirait que son

corps fût enterré dans le cimetière de Saint-Boniface, à Winnipeg. Ensuite il resta une partie de la nuit avec le Père André, qui célébra une messe, et il finit par s'endormir profondément.

« De grandes précautions furent prises pour la garde des casernes, dont l'entrée était absolument interdite. Avant l'exécution, le Père André et le Père William célébrèrent une nouvelle messe que Riel écouta à genoux. Il portait un surtout de laine, un pantalon gris, une chemise de laine et des mocassins. Quand on lui annonça que l'heure était arrivée, il conserva le calme qu'il avait la veille : il ne pâlit pas, et, pendant le service, répondit d'une voix claire.

« Riel avait l'intention de faire un discours; mais, au moment de monter à l'échafaud, il se décida à ne rien dire; ce furent les instances des prêtres qui le firent changer d'avis. Sur l'échafaud, il parut de nouveau disposé à parler, mais le Père André lui rappela sa promesse. Alors il se tourna vers l'exécuteur et répéta ses prières jusqu'au dernier moment. Les derniers mots qui sortirent de ses lèvres furent : « Pitié, Jésus. » Il est mort sans se débattre.

« Une vingtaine de spectateurs assistaient à l'exécution.

« D'après un télégramme du *Daily News*, les quartiers français de Québec ont pris le deuil. Le drapeau tricolore était déployé à demi-mât. Plusieurs maisons de commerce étaient fermées et l'on voyait partout des emblêmes de deuil.

« La dépêche ajoute que des symptômes d'agitation se multiplient parmi la population française. Les étudiants en médecine de Montréal ont parcouru les rues de la

ville en portant le drapeau tricolore et en chantant la *Marseillaise,* et la foule a déjà menacé d'attaquer les bureaux de rédaction des journaux qui ont pris parti contre Riel. »

La presse française s'est associée à la réprobation soulevée par cette exécution du malheureux prophète des métis. Le *Journal des Débats* a publié l'article suivant qui répondait au sentiment public :

« Après avoir hésité pendant trois mois et ajourné deux fois l'exécution de Louis Riel, en ajoutant à la pénalité matérielle un redoublement d'angoisses morales, le gouvernement canadien s'est décidé à laisser la justice du tribunal d'exception de Regina suivre son cours. Louis Riel a été exécuté hier matin. La responsabilité de cet acte de répression impitoyable n'appartient pas, comme ont paru le croire quelques-uns de nos confrères, à la reine d'Angleterre. La reine d'Angleterre n'a pas le droit de commuer la peine d'un condamné dans le Dominion du Canada. C'est au gouverneur général « en conseil » qu'appartient ce droit, et c'est la majorité du Conseil qui décide si la peine doit être commuée ou non.

« Les motifs qui paraissent avoir déterminé la décision du Cabinet canadien sont purement politiques. Le ministère de sir John Mac-Donald a bien mérité quelques reproches dans cette triste affaire de la rébellion des métis. Le département chargé de l'administration du Nord-Ouest à Ottawa est tout entier entre les mains des Anglo-Canadiens, que l'on accuse, non sans raison, d'être peu favorables aux métis français. Pendant de longues années ces malheureux ont demandé en vain qu'on leur délivrât les titres de propriété des terres occupées par

eux. Leurs pétitions sont demeurées enfouies dans les cartons, et c'est seulement lorsque la rébellion eut éclaté qu'on songea à les en tirer. Mais l'administration peut-elle avoir tort? Plutôt que d'accuser la négligence des fonctionnaires anglo-canadiens, dans un pays où les vieilles animosités de race ne sont pas éteintes, le cabinet, composé en majorité de Canadiens anglais, a préféré nier les griefs et le mécontentement des métis français. A en croire ses organes attitrés, les métis n'avaient aucun sujet de plainte; ils vivaient heureux et satisfaits sous la tutelle paternelle de l'administration, lorsque Riel est venu des États-Unis pour les exciter à se soulever. Abusant de l'ascendant qu'il exerçait sur eux, il a excité leurs mauvaises passions; avec un génie vraiment satanique, il leur a persuadé qu'ils avaient à se plaindre d'une administration absolument irréprochable et il a réussi à les pousser à la révolte. C'est lui, lui seul, qui est responsable de cette rébellion sans motifs et sans excuse, et le gouvernement n'aurait-il pas montré une faiblesse inexcusable, n'aurait-il pas encouragé l'esprit de rebellion et de trahison en usant d'indulgence à l'égard d'un si grand coupable?

« D'un autre côté, les Anglo-Canadiens avaient un vieux compte à régler avec Riel, qu'ils rendaient responsables de l'exécution d'un des leurs, l'Écossais Scott. Cette exécution datait, à la vérité, d'une quinzaine d'années; mais on a la mémoire longue dans le Canada anglais, et on ne se pique pas d'y pratiquer le pardon des injures réelles ou imaginaires, surtout quand elles viennent d'un Français. De toutes les parties de la province anglaise d'Ontario sont arrivées à Ottawa des pétitions réclamant l'exécution de la sentence de Riel. Or, depuis quelque

temps, le ministère conservateur de sir John Mac-Donald a perdu une grande partie de sa popularité dans la province d'Ontario ; ses adversaires, les libéraux, l'accusent de s'appuyer de préférence sur la province de Québec et de faire une part trop large dans les fonctions publiques aux Canadiens français. En commuant la peine de Riel, il aurait augmenté les forces de l'opposition et se serait exposé à perdre sa majorité dans les élections de l'année prochaine.

« Tels sont les motifs qui ont décidé du sort de l'infortuné prophète des métis. Sa vie ou sa mort a dépendu avant tout d'un calcul électoral. Ce calcul était-il exact ou non ? La pendaison de Riel procurera-t-elle au ministère de sir John Mac-Donald plus de suffrages anglais qu'elle ne lui enlèvera de suffrages français ? Nous l'ignorons et ce n'est point notre affaire ; mais peut-être la conscience publique, qui n'est ni anglaise ni française, aura-t-elle quelque peine à admettre qu'une question de justice et d'humanité ait été résolue par un calcul électoral. L'exécution d'un malheureux notoirement atteint de la monomanie de la religion et du patriotisme — une monomanie respectable après tout, et rare ! — pourra bien valoir au ministère canadien les suffrages du *mob* altéré de sang français de la province d'Ontario ; elle ne lui vaudra point ceux du monde civilisé. »

G. DE MOLINARI.

TABLE

Pages

AVANT-PROPOS V

I. — Au Canada et aux montagnes Rocheuses.

I. Le train de plaisir du *Damara*. — D'Halifax à Ottawa. — Les manifestations en l'honneur de la France. . 3

II. Saint-Hyacinthe. — De Montréal à Winnipeg 21

III. Le Manitoba. — Winnipeg. — La montagne de pierre. — Les Memnonites 34

IV. Les territoires du Nord-Ouest. — Calgary. — Un campement d'Indiens 51

V. La question indienne. — Les montagnes Rocheuses. — Le Pacifique canadien 68

VI. Les ranches. — La ferme de Bell. — Regina. — La rébellion des métis 84

VII. Louis Riel. — L'incendie de la Prairie.— Valleyfield. 104

VIII. La picotte. — Une mine d'or. — L'émigration et la colonisation. — Le protectionnisme canadien et les relations commerciales du Canada avec la France. 123

II. — En Russie.

I. De Paris à Varsovie. — L'agriculture et l'industrie de la Pologne. — La russification 149

II. Kiew. — Le mouvement antisémitique. — L'Exposition de Moscou 167

Pages

III. La foire de Nijni-Novogorod. — La condition des paysans. — Le couvent de Troïtza 185

IV. L'état des esprits en Russie. — De Saint-Pétersbourg à Paris par Stockholm 205

III. — En Corse.

I. De Nice à l'Ile-Rousse. — Bastia 229

II. La côte orientale. — La Castagniccia. — Orezza. — La vendetta 247

III. D'Orezza à Ajaccio. — Vico. — La Spelunca. — Les calenches de la Piana. — La politique en Corse . . . 264

IV. — A l'Exposition universelle d'Anvers.

Le port d'Anvers. — L'Exposition. — Les Congolais 287

V. — Appendice.

I. Le train de plaisir du *Damara* et la Délégation française 305

II. L'état mental et l'exécution de Louis Riel 325

Paris. — Typographie Paul SCHMIDT, 5, rue Perronet.

BIBLIOTHÈQUE

DES

SCIENCES CONTEMPORAINES

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS

DES SAVANTS ET DES LITTÉRATEURS LES PLUS DISTINGUÉS

PAR LA LIBRAIRIE

C. REINWALD

15, rue des Saints-Pères, Paris.

Depuis le siècle dernier, les sciences ont pris un énergique essor en s'inspirant de la féconde méthode de l'observation et de l'expérience. On s'est mis à recueillir, dans toutes les directions, les faits positifs, à les comparer, à les classer et à en tirer les conséquences légitimes.

Les résultats déjà obtenus sont merveilleux. Des problèmes qui sembleraient devoir à jamais échapper à la connaissance de l'homme ont été abordés et en partie résolus, et cet immense trésor de faits nouveaux, non seulement a renouvelé les sciences déjà existantes, mais a servi de matière à des sciences nouvelles du plus saisissant intérêt.

L'*Archéologie préhistorique* nous a reconquis, dans la profondeur des siècles disparus, des ancêtres non soupçonnés et reconstitue, à force de découvertes, l'industrie, les mœurs, les types de l'homme primitif à peine échappé à l'animalité.

L'*Anthropologie* a ébauché l'histoire naturelle du groupe humain dans le temps et dans l'espace, le suit dans ses évolutions organiques, l'étudie dans ses variétés, races et espèces, et creuse ces grandes questions de l'origine de

la vie, de l'influence des milieux, de l'hérédité, des croisements, des rapports avec les autres groupes animaux, etc., etc.

La *Linguistique* retrouve, par l'étude comparée des idiomes, les formes successives du langage, les analyse et prépare, pour ainsi dire, une histoire de la pensée humaine, saisie à son origine même et suivie à travers les âges.

La *Mythologie comparée* nous fait assister à la création des dieux, classe les mythes, étudie les lois de leur naissance et de leur développement à travers les innombrables formes religieuses.

Toutes les autres sciences, Biologie, Astronomie, Physique, Chimie, Zoologie, Géologie, Géographie, Botanique, Hygiène, etc., ont été, sous l'influence de la même méthode, étendues, régénérées, enrichies et appelées à se prêter un mutuel secours. Cette influence s'est même étendue à des sciences que la fantaisie et l'esprit de système avaient dépouillées de toute précision et de toute réalité, l'Histoire, la Philosophie, la Pédagogie, l'Economie politique, etc.

Mais jusqu'à présent ces magnifiques acquisitions de la libre recherche n'ont pas été mises à la portée des gens du monde : elles sont éparses dans une multitude de recueils, mémoires et ouvrages spéciaux. Le public ne les trouve nulle part à l'état d'ensemble, d'exposition élémentaire et méthodique, débarrassées de l'appareil scientifique, condensées sous une forme accessible.

Et cependant il n'est plus permis de rester étranger à ces conquêtes de l'esprit scientifique moderne, de quelque œil qu'on les envisage. A chaque instant, dans les conversations, dans les lectures, on se heurte à des controverses sur ces nouveautés : le Darwinisme, la Théorie mécanique de la chaleur, la Corrélation des forces naturelles, l'Atomisme, la Descendance de l'homme, la Prévision du temps, les Théories cérébrales, etc. ; on se sent honteux de se trouver pris en flagrant délit d'ignorance. Et puis, considération bien supérieure, c'est par la science universalisée, déposée dans toutes les consciences, que nous mettrons fin à notre anarchie intellectuelle et que nous marcherons vraiment à la régénération.

De ces réflexions est née la présente entreprise. On s'est adressé à des savants pour obtenir de chacun d'eux, dans la spécialité qui fait l'objet constant de ses études, le *Manuel* précis, clair, accessible, de la science à laquelle il s'est voué, dans son état le plus récent et dans son ensemble le plus général. Par conséquent, pas de compilations de seconde main. Chacun s'est renfermé dans le domaine où sa compétence est incontestable. Chaque traité formera un seul volume, avec gravures quand ce sera nécessaire, et de prix modeste. Jamais la vraie science, la science consciencieuse et de bon aloi ne se sera faite ainsi toute à tous.

Un plan uniforme, fermement maintenu par un comité de rédaction, préside à la distribution des matières, aux proportions de l'œuvre et à l'esprit général de la collection.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Cette collection paraît par volumes in-12, format anglais, aussi agréable pour la lecture que pour la bibliothèque ; chaque volume a de 10 à 15 feuilles, ou de 350 à 500 pages au moins. Les prix varient, suivant la nécessité.

EN VENTE

I. **La Biologie**, par le docteur Charles Letourneau. 3e édition. 1 vol. de 518 pages, avec 112 gravures sur bois.— Prix, broché, 4 fr. 50; relié, toile anglaise..... 5 francs.

II. **La Linguistique**, par Abel Hovelacque. 3e édition. 1 vol. de 454 pages.— Prix, broché, 4 fr.; relié, toile anglaise. 4 fr. 50

III. **L'Anthropologie**, par le docteur Paul Topinard, avec préface du professeur Paul Broca. 4e édition. 1 vol. de 576 pages, avec 52 gravures sur bois. — Prix, broché, 5 francs; relié, toile anglaise..... 5 fr. 75

IV. **L'Esthétique**, par M. Eugène Véron, directeur du journal *l'Art*. — Origine des Arts. — Le Goût et le Génie. — Définition de l'Art et de l'Esthétique. — Le Style. — L'Architecture. — La Sculpture. — La Peinture. — La Danse. — La Musique. — La Poésie. — L'Esthétique de Platon. — 2e édition. 1 volume de 524 pages. — Prix : broché, 4 fr. 50 ; relié, toile anglaise..... 5 fr.

V. **La Philosophie**, par M. André Lefèvre. 2e édition. 1 vol. de 640 pages. Prix : broché, 5 francs; relié, toile anglaise. 5 fr. 75

VI. **La Sociologie** d'après l'Ethnographie, par le docteur Charles Letourneau. 2e édition. 1 vol. de 624 pages. — Prix : broché, 5 francs; relié, toile anglaise..... 5 fr. 75

VII. **La Science économique**, par M. Yves Guyot. 1 vol. de 474 pages, avec 56 figures graphiques.— Prix : broché, 4 fr. 50; relié, toile anglaise..... 5 fr.

VIII. **Le Préhistorique**, antiquité de l'homme, par G. de Mortillet. 2e édition. 1 vol. de 678 pages, avec 64 figures. — Prix : broché, 5 fr.; relié, toile anglaise..... . 5 fr. 75

IX. **La Botanique**, par M. de Lanessan. 1 vol. de 570 pages, avec 132 figures intercalées dans le texte. — Prix : broché, 5 fr.; relié, toile anglaise..... 5 fr. 75

X. **La Géographie médicale**, par le docteur A. Bordier. 1 volume de 688 pages, avec figures dans le texte. — Prix : broché..... 5 fr.

Le cahier de 21 cartes explicatives se vend séparément en sus du prix du volume..... 2 fr.

Les exemplaires reliés en toile anglaise, avec les cartes insérées aux endroits utiles, se vendent..... 7 fr. 50

XI. **La Morale**, par M. Eugène Véron. 1 vol. de 516 pages. Prix : broché, 4 fr. 50; relié, toile anglaise..... 5 fr.

XII. **La Politique expérimentale**, par M. Léon Donnat. 1 vol. de 504 pages. Prix : broché, 5 fr., cartonné.. 5 fr. 75

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

910.
M 73e

43981

LEGISLATIVE LIBRARY REGULATIONS

1. Books (other than 7-day books) are lent for a period not exceeding two weeks, with the option of renewal for an additional two weeks if no other application is filed. All books are lent at the discretion of the Librarian and are subject to recall at any time.

2. The borrower assumes full responsibility for the value of the book in case of loss or injury.

3. Not more than two books may be borrowed at one time.

153316 18923 OFFICE SPECIALTY